

LIVRAISON*

| Adresse de Livraison (si différente) | Infos Livraisons |
|--|---|
| Dénomination : _____ Nom du responsable : _____ Adresse : _____ Code Postal : _____ Ville : _____ Tél : _____ Fax : _____ Email : _____ | Afin d'organiser au mieux la livraison, merci d'indiquer : - Les dates de fermeture de votre établissement : _____ - Le dates de livraison souhaitées : _____ |

* Cadre à compléter si bon pour accord.

FACTURATION(*)

| Mode d'envoi de votre facture | Adresse de votre facture (si différente) |
|--|---|
| Votre n° de bon de commande interne : _____ <input type="checkbox"/> Chorus ¹ N° SIRET : _____ Code Service : _____ Service exécutant : _____ <input type="checkbox"/> Email Adresse mail ² : _____ <input type="checkbox"/> Papier | Raison sociale : _____ _____ Adresse : _____ _____ _____ Code Postal : _____ |

* Cadre à compléter et à modifier si nécessaire, si bon pour accord.

¹ Chorus Portail Pro est une solution mutualisée qui permet le dépôt et la transmission, par les fournisseurs, des factures à destination de l'état et des collectivités territoriales et leurs établissements.

² Votre adresse d'envoi de vos factures.

| | | |
|---|---------------------|-------------|
| Bon pour accord (écrit en toute lettre) : | | |
| Date : | Nom du signataire : | Signature : |

Banc-vestiaire

QUALITÉ & DURABILITÉ GARANTIES !

**GARANTIE
5 ANS**



à partir de
352^{€HT}
le vestiaire-banc

EXCLUSIVITÉ
MANUTAN COLLECTIVITÉS

Structure en acier laquée époxy. Lisse 8 bipatères. Assise 3 lames ép. 2cm, hauteur 40 cm et dossier 1 lame hêtre massif teinté verni naturel. Pieds avec plaques trouées pour fixation au sol. Grille haute larg. 25 cm et basse larg. 40 cm, 3 barres. Vestiaire-banc livré en 2 parties faciles à assembler. Banc simple livré monté.

LES COLORIS



Reportez la référence coloris sur votre bon de commande.

3 semaines Garantie 5 ans

Banc-vestiaire à lattes bois

| | L'unité | Le lot de 2 | Le lot de 4 |
|--------------------|----------|-------------|-------------|
| H/P : 180 x 40 cm | Long. 2m | | |
| Avec porte-paquets | | | |
| référence | JX00425B | JX00423K | JX00421R |
| HT€ | 379 | 723 | 1409 |
| +EcoP€ | 2,80 | 5,60 | 11,20 |
| TTC€ | 458,16 | 874,32 | 1704,24 |

Banc avec grille port-sacs

| | L'unité | Le lot de 2 | Le lot de 10 |
|------------------|----------|-------------|--------------|
| H/P : 45 x 40 cm | Long. 2m | | |
| référence | JX00437K | JX00435R | JX00439B |
| HT€ | 228 | 430 | 2025 |
| +EcoP€ | 1,19 | 2,38 | 11,90 |
| TTC€ | 275,03 | 518,87 | 2444,28 |

à partir de
202^{€HT}
le banc



Contactez-nous : Internet : manutan-collectivites.fr - Tél. 05 49 34 62 00 - Fax. 0800 34 30 30

Manutan
Collectivités
Au service de ceux qui rendent service

| Devis | |
|--------------------------|---------------------------|
| Date : | 18/02/2021 |
| N° devis : | CAL0221DEV011257 |
| Référence devis : | |
| Code client : | UDS |
| Date validité : | 28/02/2021 |
| Date livraison : | 18/2/2021 |
| Votre commercial : | RECH Béatrice |
| N° Tel du commercial : | |
| Agence commerciale : | Calestor |
| Conditions de paiement : | Virement SEPA 45 jour net |

Adresse de facturation

UNIVERSITE DE STRASBOURG
 4 RUE BLAISE PASCAL
 MARCHE N°2016UDSIA11700
 13000545700010
 67000 STRASBOURG

Adresse de livraison

IUT DE HAGUENAU
 30 rue du Maire Trabant
 sce info Sophie LENORMAND
 67500 HAGUENAU

| Pos | Article | Désignation | | Quantité | Prix unitaire | Valeur EUR |
|---|-----------------|---|------------------|----------|-----------------|------------|
| | | Part number | Référence client | | | |
| 10 | SAMMP610NZBAXEF | Samsung Galaxy Tab S6 Lite SM-P610NZBAXEF | | 2 PCE | 349,00 EUR | 698,00 EUR |
| | | Total Poste | | | | 698,00 EUR |
| | | Eco Taxe | | | 0,42 EUR / PCE | 0,84 EUR |
| | | Sorecop | | | 12,00 EUR / PCE | 24,00 EUR |
| <p>Samsung Galaxy Tab S6 Lite - bleu angora Tablette Android 10 64 Go 10.4" TFT (2000 x 1200) Logement microSD bleu angora Lot 2 accessoires, composants, périphériques et moniteurs Marché N°2016UDSIA 11700 Remise 5% Famille tablettes tactiles Notre prix public 367.37€ HT UDS Les prix tiennent compte de l'exonération de la taxe pour copie privée N° convention 917.1401.015 Université de Strasbourg SORECOP indiquée pour information</p> | | | | | | |
| 20 | KINSDCS2128GB | Kingston 128GB microSD SDCS2/128GB | | 2 PCE | 14,00 EUR | 28,00 EUR |
| | | Total Poste | | | | 28,00 EUR |
| | | Eco Taxe | | | 0,01 EUR / PCE | 0,02 EUR |
| | | Sorecop | | | 3,40 EUR / PCE | 6,80 EUR |
| <p>Lot 2 accessoires, composants, périphériques et moniteurs Marché N°2016UDSIA 11700 Remise 30% Famille clés USB Notre prix public 20€ HT UDS Les prix tiennent compte de l'exonération de la taxe pour copie privée N° convention 917.1401.015 Université de Strasbourg SORECOP indiquée pour information</p> | | | | | | |
| 30 | SAMFBP610PLEGEU | Samsung Tab S6 Lite 10.4 Book EF-BP610PLEGEU | | 2 PCE | 38,00 EUR | 76,00 EUR |
| | | Total Poste | | | | 76,00 EUR |

Nos conditions générales de ventes sont mises à votre disposition sur notre site internet : <https://www.calestor-periway.fr>

calestor

PERIWAY

Devis

Date : 18/02/2021
N° devis : CAL0221DEV011257
Référence devis :
Code client : UDS
Date validité : 28/02/2021
Date livraison : 18/2/2021
Votre commercial : RECH Béatrice
N° Tel du commercial :
Agence commerciale : Calestor
Conditions de paiement : Virement SEPA 45 jour net

Adresse de facturation

UNIVERSITE DE STRASBOURG
4 RUE BLAISE PASCAL
MARCHE N°2016UDSIA11700
13000545700010
67000 STRASBOURG

Adresse de livraison

IUT DE HAGUENAU
30 rue du Maire Trabant
sce info Sophie LENORMAND
67500 HAGUENAU

| Pos | Article | Désignation | | Quantité | Prix unitaire | Valeur EUR |
|-----|-----------------|---|------------------|----------|---------------|------------|
| | | Part number | Référence client | | | |
| | | Samsung Book Cover EF-BP610 Protection à rabat pour tablette bleu pour Galaxy Tab S6 Lite Lot 2 accessoires, composants, périphériques et moniteurs Marché N°2016UDSIA 11700 Remise 30% Famille housses&sacoches Notre prix public 54.28€ HT | | | | |
| | Montant H.T : | | | | | 802,00 EUR |
| | Eco Taxe : | | | | | 0,86 EUR |
| | TVA 20% : | | | | | 160,57 EUR |
| | Montant T.T.C : | | | | | 963,43 EUR |

Nos conditions générales de ventes sont mises à votre disposition sur notre site internet : <https://www.calestor-periway.fr>



Dell SAS
1 rond point Benjamin Franklin
34000 Montpellier

Devis

Adresse de livraison

IUT de Haguenau
Service Informatique
30 rue André Traband
67500 HAGUENAU

Contact: Sophie LE NORMAND
Tel : 0388053417
sophie.lenormand@unistra.fr

Adresse de facturation

Université de Strasbourg
agence comptable bur facturier
4 rue Blaise Pascal
67081 Strasbourg cedex

Contact : Service facturier
Tel : 0388053406
jklein@unistra.fr

Votre bon de commande doit être envoyé à l'adresse email Macommande_Online@Dell.com

Code client : FR4728432

Date : 19/02/2021

N° de devis : 50000027171

Entité : Univ Strasbourg Lot 4 - Solutions d'Infrastructure
Numéro de marché : 1
Références :

- 1
- 2
- 3
- 4

Demandeur : LE NORMAND Sophie
Tel : 0388053417
email: sophie.lenormand@unistra.fr

Fin de validité du devis : 19/05/2021

Votre contact commercial: Paolo_spadacenti@dell.com
0499755744

Numéro du bon de commande :

| Ref. | Description | Quantité | Prix unit. HT | Eco-contrib. unitaire | Total HT | Taux de TVA | Total TVA | Total TTC |
|-----------|---|----------|------------------|--------------------------|----------|----------------|--------------|--------------|
| 1-2-3-1 | Configuration n°3 (sans écran) : Optiplex 7080 Format Micro | 4 | 387.00 | 0.60 | 1550.40 | 20.00 | 310.08 | 1860.48 |
| 1-2-1-3 | 16Go DDR4 2666Mhz (2933MHz à partir du Core i7) - 1x16Go | 4 | 60.00 | 0.00 | 240.00 | 20.00 | 48.00 | 288.00 |
| 1-2-1-9 | SSD 512Go M.2 PCIe NVMe | 4 | 55.00 | 0.00 | 220.00 | 20.00 | 44.00 | 264.00 |
| 1-1-1-14 | Carte Intel® Wi-Fi 6 AX201 2x2 .11ax 160 MHz + Bluetooth 5.1 - Antenne interne | 4 | 27.00 | 0.00 | 108.00 | 20.00 | 21.60 | 129.60 |
| 01-déc | Extension de garantie ProSupport 5 ans J+1 (heures ouvrés, jours ouvrés) + TAM Matinfo 4 | 4 | 45.00 | 0.00 | 180.00 | 20.00 | 36.00 | 216.00 |
| 1-1-3-5 | Port vidéo HDMI supplémentaire pour format Micro - un seul choix possible | 4 | 10.00 | 0.00 | 40.00 | 20.00 | 8.00 | 48.00 |
| janv-98 | Support de montage VESA pour Optiplex Micro | 4 | 20.00 | 0.00 | 80.00 | 20.00 | 16.00 | 96.00 |
| 329-BEUG | OptiPlex 7080 Micro 35 W | 4 | | | | | | |
| 1-1-3-3 | Intel® Core™ i5-10500T (6 cœurs/12 Mo/12T/2,3 GHz à 3,8 GHz/35 W) 20 jours de délais | 4 | | | | | | |
| 631-ACNO | Aucune gestion des systèmes hors bande | 4 | | | | | | |
| 605-BBNS | Ubuntu Linux 18.04 | 4 | | | | | | |
| G780XKR | Pas de disque dur supplémentaire | 4 | | | | | | |
| 490-BBFG | Carte graphique Intel® intégrée | 4 | | | | | | |
| 382-BBHX | Pas de cartes d'extension supplémentaires | 4 | | | | | | |
| 555-BBJO | Aucune carte réseau supplémentaire sélectionnée (carte d'interface réseau intégrée incluse) | 4 | | | | | | |
| GNLHQ7Z | Clavier multimédia Dell KB216, français (AZERTY), noir | 4 | 0.00 | 0.10 | 0.40 | 20.00 | 0.08 | 0.48 |
| 570-ABJO | Souris optique Dell - MS116, noire | 4 | 0.00 | 0.02 | 0.08 | 20.00 | 0.02 | 0.10 |
| 340-CKSZ | Sans Windows AutoPilot | 4 | | | | | | |
| 709-17666 | ProSupport Flex Client – 3 ans de service sur site de base | 4 | | | | | | |
| 1-0-279 | Moniteur 24" - Dell P2419H | 2 | 147.00 | 1.42 | 296.84 | 20.00 | 59.37 | 356.21 |
| GX2QCF5 | 3 ans de garantie de base avec service d'échange avancé : aucune extension de garantie | 2 | | | | | | |
| 372379 | Commande d'écran Dell - France | 2 | | | | | | |
| 450-AKFS | Cordon d'alimentation de 220 V, Europe (BX) | 2 | | | | | | |
| 94652 | Marquage Delivery Plus | 2 | | | | | | |

| | |
|--|----------------|
| Sous-total HT (Eco-contrib. incluse) | 2715.72 |
| Montant soumis à la TVA | 2715.72 |
| Montant non soumis à la TVA | 0.00 |
| dont Eco-contribution | 5.72 |
| TVA | 543.14 |
| Total T.T.C. (Eco-contrib. incluse) | 3258.86 |

Nous vous informons que nos délais standards de livraison peuvent être impactés de manière temporaire par l'indisponibilité des processeurs Intel, et ce jusqu'à ce que la production actuelle de processeurs Intel réponde à la demande du marché.
La durée estimative de cette prolongation de délai de livraison est indiquée sur la ligne du processeur dans le devis.

Offre soumise aux Conditions Générales de Vente et de Services Dell

Dell S.A.S, Société par actions simplifiée

1 rond-point Benjamin Franklin 34000 Montpellier.

Capital 1,473,770.73 Euros, 351 528 229 RCS Montpellier – APE 4651Z – TVA Intracommunautaire FR 20 351 528 229



Dell SAS
1 rond point Benjamin Franklin
34000 Montpellier

Devis

Adresse de livraison

IUT de Haguenau
Service Informatique
30 rue André Traband
67500 HAGUENAU

Contact: Sophie LE NORMAND
Tel : 0388053417
sophie.lenormand@unistra.fr

Adresse de facturation

Université de Strasbourg
agence comptable bur facturier
4 rue Blaise Pascal
67081 Strasbourg cedex

Contact : Service facturier
Tel : 0388053406
jklein@unistra.fr

Votre bon de commande doit être envoyé à l'adresse email Macommande_Online@Dell.com

Code client : FR4728432

Date : 18/02/2021

N° de devis : 500000026941

Entité : Univ Strasbourg Lot 4 - Solutions d'Infrastructure
Numéro de marché : 1
Références :

- 1
- 2
- 3
- 4

Demandeur : LE NORMAND Sophie
Tel : 0388053417
email: sophie.lenormand@unistra.fr

Fin de validité du devis : 18/05/2021

Votre contact commercial: Paolo_spadacenti@dell.com
0499755744

Numéro du bon de commande :

| Ref. | Description | Quantité | Prix unit. HT | Eco-contrib. unitaire | Total HT | Taux de TVA | Total TVA | Total TTC |
|-----------|--|----------|------------------|--------------------------|-------------|----------------|--------------|--------------|
| 1-2-2-1 | Configuration n°2 (sans écran) Optiplex 7080 Format Mini Tour | 1 | 381.00 | 0.60 | 381.60 | 20.00 | 76.32 | 457.92 |
| 1-2-1-2 | Intel® Core i7-10700 (8 curs, 2.9GHz, 4.8Ghz Turbo, 16Mo, 65W) | 1 | 138.00 | 0.00 | 138.00 | 20.00 | 27.60 | 165.60 |
| 1-2-1-3 | 16Go DDR4 2666Mhz (2933MHz à partir du Core i7) - 1x16Go | 1 | 60.00 | 0.00 | 60.00 | 20.00 | 12.00 | 72.00 |
| 1-2-1-10 | SSD 1To M.2 PCIe NVMe | 1 | 165.00 | 0.00 | 165.00 | 20.00 | 33.00 | 198.00 |
| 1-1-1-16 | Lecteur / graveur optique DVD+/-RW 8x | 1 | 25.00 | 0.00 | 25.00 | 20.00 | 5.00 | 30.00 |
| 01-déc | Extension de garantie ProSupport 5 ans J+1 (heures ouvrés, jours ouvrés) + TAM Matinfo 4 | 1 | 45.00 | 0.00 | 45.00 | 20.00 | 9.00 | 54.00 |
| 1-104 | Moniteur 24" - Dell P2419H - 1920x1080 - Connecteurs VGA/DP/HDMI - Câble fourni : DP 20 jours de délais | 1 | 130.00 | 1.42 | 131.42 | 20.00 | 26.28 | 157.70 |
| 605-BBNS | Ubuntu Linux 18.04 | 1 | | | | | | |
| G780XKR | Pas de disque dur supplémentaire | 1 | | | | | | |
| 385-BBCR | No Media Card Reader Selected | 1 | | | | | | |
| 490-BBFG | Carte graphique Intel® intégrée | 1 | | | | | | |
| 492-BCKH | Pas de port vidéo supplémentaire | 1 | | | | | | |
| GE7Y41P | Pas de carte réseau LAN sans fil | 1 | | | | | | |
| 631-ACNO | Aucune gestion des systèmes hors bande | 1 | | | | | | |
| 382-BBHX | Pas de cartes d'extension supplémentaires | 1 | | | | | | |
| 555-BBJO | Aucune carte réseau supplémentaire sélectionnée (carte d'interface réseau intégrée incluse) | 1 | | | | | | |
| GNLHQ7Z | Clavier multimédia Dell KB216, français (AZERTY), noir | 1 | 0.00 | 0.10 | 0.10 | 20.00 | 0.02 | 0.12 |
| 570-ABJO | Souris optique Dell - MS116, noire | 1 | 0.00 | 0.02 | 0.02 | 20.00 | 0.00 | 0.02 |
| 709-17666 | ProSupport Flex Client – 3 ans de service sur site de base | 1 | | | | | | |
| 340-CKSZ | Sans Windows AutoPilot | 1 | | | | | | |

| | |
|--|----------------|
| Sous-total HT (Eco-contrib. incluse) | 946.14 |
| Montant soumis à la TVA | 946.14 |
| Montant non soumis à la TVA | 0.00 |
| dont Eco-contribution | 2.14 |
| TVA | 189.23 |
| Total T.T.C. (Eco-contrib. incluse) | 1135.37 |

Nous vous informons que nos délais standards de livraison peuvent être impactés de manière temporaire par l'indisponibilité des processeurs Intel, et ce jusqu'à ce que la production actuelle de processeurs Intel réponde à la demande du marché. La durée estimative de cette prolongation de délai de livraison est indiquée sur la ligne du processeur dans le devis.

Offre soumise aux Conditions Générales de Vente et de Services Dell

Capital 1,473,770.73 Euros, 351 528 229 RCS Montpellier – APE 4651Z – TVA Intracommunautaire FR 20 351 528 229

Offres IUT Haguenau

SHERPA MOBILE ROBOTICS (SMR) – 11 rue Ampère – F-67500 Haguenau

IUT HAGUENAU
Université de Strasbourg
A l'attention de **Theo KIELWASSER**

30 Rue du MAIRE ANDRE TRABANT
67500 HAGUENAU

Tél Mob 06 40 94 75 14

Date **10/02/2021**

Votre réf. : SHERCOM

Email : t.kielwasser@unistra.fr

Objet : Offre de prix shercom

Madame, Messieurs,

Nous vous remercions pour votre demande de prix et vous confirmons tout l'intérêt que nous portons à votre projet.

En retour, comme convenu lors de nos entretiens et visite, veuillez trouver, notre proposition pour la fourniture de 2 Shercoms + programmation et installation

En espérant que cette offre retiennent favorablement votre attention, nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous présentons, Madame, Messieurs, nos salutations distinguées.

Haennel Laurent
03 88 93 26 36
l.haennel@sherpa-mr.com

A. MATERIEL

Sherpa :

-

| Poste | Description | Qté | Prix unit. Net HT | Prix total net HT |
|------------|--------------------------------|----------|--------------------------|----------------------|
| 010 | - Shercom | 2 | 280€ | 560€ |
| | - Programmation + Installation | 1 | 400€ | 400€ |
| | - | | Total net | 960€ |
| | | | TVA 20% | 192€ |
| | | | Montant total TTC | 1152€ |

- .

Remise de 20% sur les shercoms déjà déduite

B. DELAI DE VALIDITE DE L'OFFRE

1 mois



N° du devis

IUT HAGUENAU

Date du devis

17/02/2021

SOCIETE PASSANT COMMANDE

UNIVERSITES IUT

Adresse : 30 RUE DU MAIRE ANDRE TRABAND

CP : 67500 Ville : HAGUENAU

Interlocuteur : SOPHIE LENORMAND

Tél :

Courriel :

AGENCE DE DIJON

37B AVENUE FRANCOISE GIROUD

21000 DIJON

France

Tél : 03.80.28.40.16

Affaire suivie par : Aline RICHARD

Tél : 03.80.28.40.16

Mobile : 06.29.24.74.44

Courriel : aline.richard@nxo.eu

Directeur des Ventes : Hervé PIANETTI

SOCIETE D'INSTALLATION

Adresse :

CP :

Ville :

Tél :

SOCIETE DE FACTURATION

N° SIREN site facturé :

Société :

Adresse :

CP :

Ville :

DEVIS valant COMMANDE après accord et signature du Client

FOURNITURE DE MATERIEL RESEAU

1. Matériels, logiciels, services de mise en oeuvre et services partenaires

| Détail Matériel | Références | Qté | Prix unitaire (€) | Total HT (€) |
|---|------------|-----|-------------------|-------------------|
| Détail matériels & logiciels | | | | |
| EX3400 48-PORT 10/100/1000BASE-T POE+, 4 X 1/10G SFP/SFP+, 2 X 40G QSFP+, REDUNDANT FANS, FRONT-TO-BACK AIRFLOW, 1 AC PSU JPSU-920-AC-AFO INCLUDED (OPTICS SOLD SEPARATELY) | EX3400-48P | 2 | 1 263.13 € | 2 526.26 € |
| Total Détail Matériel (€) | | | | 2 526.26 € |

| | |
|---------------------------------------|------------|
| Sous-total matériels et logiciels €HT | 2 526.26 € |
| Frais de port | 0.00 € |
| T.V.A. (à 20%) | 505.25 € |
| Sous total Matériel et logiciels TTC | 3 031.51 € |

Services partenaires (éditeurs de logiciels et constructeurs) :

la souscription des services partenaires figurant dans le tableau ci-dessous est obligatoire, en complément des services NXO France de maintenance et/ou d'exploitation figurant ci-dessus.

| | Références | Partenaire | Première redevance HT (€) |
|--|------------------|------------|---------------------------|
| PSS BASIC SUPPORT FOR EX3400-48P | PAR-SUP-EX34-48P | JUNIPER | 52.10 € |
| Montant total des services partenaires HT (€) | | | 52.10 € |

| | | |
|---|------------------------------|-------------------|
| Matériel, logiciels, services de mise en œuvre & services partenaires | Total Général (€ HT) | 2 578.36 € |
| | T.V.A. (à 20%) | 515.67 € |
| | Montant total (€ TTC) | 3 094.03 € |

Délai prévisionnel d'exécution à réception de votre commande et du chèque d'acompte 20 jours

Services partenaires (éditeurs de logiciels et constructeurs) :

la souscription des services partenaires figurant dans le tableau ci-dessous est obligatoire, en complément des services NXO France de maintenance et/ou d'exploitation figurant ci-dessus.

| | Référence Service | Durée initiale déjà couverte (Nota 1) | Redevance annuelle période suivante HT (Nota 2)(Nota 3) |
|----------------------------------|-------------------|---------------------------------------|---|
| Adossement / Fees - JUNIPER-1 an | SRM-FEE0037-RE | 1 an | 52.10 € |

Facturation, Conditions et Délais de Paiement (pour matériels, logiciels et services de mise en œuvre)

| | | | |
|---|-----------------|-----------------|------------|
| Acompte n°1 à la commande (sur montant TTC) : | 30% | soit : | 928.21 € |
| Reçu acompte de : | par chèque n° : | sur la Banque : | |
| Acompte n°2 à la livraison du Matériel et Logiciel (sur montant TTC) : | 40% | soit : | 1 237.61 € |
| Solde à régler à l'Exécution du Service (à l'exclusion des services récurrents) : | 30% | soit : | 928.21 € |

Le délai de règlement à réception de la demande de règlement est de 5 jours pour les acomptes et de 30 jours, date de facture, pour le solde.
Les prestations de services récurrents sont payables annuellement terme à échoir ; voir Conditions Générales de Vente (Articles I.7-1 et I.7-2) pour les détails.

Durée de validité de l'offre : 30 jours

Date de démarrage des Services récurrents à la date de livraison des produits, sauf mention contraire prévue ci-dessous :


Conditions tarifaires relatives à la fourniture de Matériel (s) et/ou Logiciel (s) et/ou Service (s) de constructeurs dont la liste de prix s'exprime en Dollars

Les conditions tarifaires figurant dans l'offre NXO France et relatives à la fourniture de Matériel (s) et/ou Logiciel (s) et/ou Service (s) de constructeurs dont la liste de prix s'exprime en Dollars, tels que Cisco ou Nortel par exemple, sont établies sur la base d'un taux de conversion EURO/US Dollar de : 1.xx.

S'il est toutefois constaté, à la date de livraison du ou des Matériel (s) et/ou Logiciel (s) et/ou Service(s) par le fournisseur, une baisse de la parité monétaire Euro/US Dollar supérieure ou égale à 5 % par rapport à la parité monétaire Euro/US Dollar en vigueur au jour de l'établissement de l'offre de l'intégrateur NXO France, les prix applicables aux dits Matériel (s), Logiciel (s) et Service (s) visés ci-dessus seront révisés.

Cette révision sera effectuée sur la base du cours de change au comptant Euro Dollar de la BCE en vigueur le jour de la livraison du Matériel et/ou Logiciels et/ou Service par le fournisseur.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance et accepté les conditions Générales de Vente de NXO France, complétées par le présent Devis-Commande, qui constituent, à compter de l'émission du Certificat de Confirmation, l'accord plein et entier des Parties.

| | |
|---|--|
| SIGNATURE NXO France (précédé du nom et de la fonction du signataire) | SIGNATURE DU CLIENT (société passant commande) (précédé du nom et de la fonction du signataire et tampon commercial) |
| A DIJON 17/02/2021  | A: _____ Le : _____ |
| | SIGNATURE DU CLIENT (société facturée si différente de la société passant commande) (précédé du nom et de la fonction du signataire) |
| | A: _____ Le : _____ |

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE PRESTATION DE SERVICES
NXO FRANCE (« Conditions Générales »)

I. STIPULATIONS COMMUNES

I. 1 DEFINITIONS

« **NXO** » désigne la société NXO FRANCE.

« **Client** » désigne une personne physique ou morale contractant pour ses seuls besoins professionnels, à l'exclusion de toute consommation pour ses besoins domestiques.

« **Contrat** » désigne ensemble les documents contractuels applicables à la relation commerciale entre NXO et le Client, prévalant par ordre de priorité décroissante et incluant, le cas échéant, une confirmation de commande de NXO, un devis-commande NXO, de(s) Fiche(s) Zoom Services NXO, un bon de commande fourni par NXO et signé par le Client, les présentes Conditions Générales et les offres commerciales de NXO. Le présent Contrat n'inclut pas de services autres que ceux spécifiquement identifiés au Contrat.

Le Contrat exprime l'intégralité des droits et obligations des parties. Les prix, renseignements et spécifications techniques figurant sur les catalogues et prospectus ou fournis par des employés préalablement à toute offre sont donnés à titre indicatif et ne font pas partie du Contrat.

Concernant la fourniture de services de communications électroniques, le Client accepte de se voir répercuter les conditions générales ainsi que les conditions particulières de l'opérateur uniquement pour le service concerné de l'opérateur, notamment lorsque ces services sont inclus dans une prestation globale de services, lesquelles se substituent aux présentes Conditions Générales, à l'exception des articles I.1 à I.5 et I.14.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées par NXO relatives au Contrat constituent la preuve de l'ensemble des transactions entre les parties.

« **Fiche Zoom Services** » désigne un document contractuel décrivant pour chaque Service les modalités d'intervention de NXO, les prérequis et le périmètre des prestations.

« **Logiciels** » désigne, selon le cas, tous programmes (logiciels de base, logiciels d'application, logiciels d'exploitation...) sur tous supports, intégrés ou non dans les Matériels fournis au Client par NXO, et/ou tous programmes fournis par NXO dans le cadre d'un Service, ainsi que les éventuels programmes développés par NXO dans le cadre d'un Service et la documentation s'y rapportant (manuels d'utilisation inclus) et/ou tous programmes, objets des Services.

« **LRAR** » désigne une lettre recommandée avec accusé de réception.

« **Matériel** » désigne un ensemble constitué d'un Système et/ou de Terminaux fournis par NXO et/ou, selon le cas, objet des Services.

« **Service** » désigne une prestation de services commandée par le Client, telle que définie au Contrat.

« **Systèmes** » désigne notamment les autocommutateurs, routeurs, commutateurs de LAN se trouvant entre le réseau de l'opérateur et les Terminaux, tant pour des applications voix (Système-voix) que données (Système-données) fournis par NXO et/ou, selon le cas, objet des Services.

« **Terminaux** » désigne notamment les téléphones filaires et sans fil, les téléphones GSM, les visiophones, fournis par NXO et/ou, selon le cas, objet des Services.

I.2 GENERALITES

Toute commande auprès de NXO emporte l'acceptation expresse et sans réserve par le Client des présentes Conditions Générales. Les Conditions Générales régissent tous devis, offres, commandes écrites, factures, ventes ou prestations de services et, plus généralement, toutes relations commerciales entre NXO et le Client. Toute dérogation aux Conditions Générales nécessite l'accord préalable écrit de NXO.

NXO peut transférer à un tiers les droits et obligations résultant du Contrat avec le Client. NXO peut, à tout moment et sans préavis, apporter au Matériel et au Logiciel toute modification liée à l'évolution technique n'affectant pas la qualité du Matériel et du Logiciel et sans modification de prix.

I.3 COMMANDE -OFFRE

Toute commande doit être envoyée à NXO en un exemplaire original signé par le Client. Tout Contrat est formé dès l'acceptation de la commande. Les offres et devis sont valables 30 jours à compter de leur date d'envoi ou de remise. Le remplacement de Matériel nécessite, le cas échéant, la récupération de l'ancien matériel et son transfert de propriété au profit de NXO. Sauf stipulation expresse contraire, ce transfert de propriété s'opère à titre gratuit.

I.4 MODIFICATION DES COMMANDES

Toute modification d'une commande demandée par le Client nécessite l'accord préalable écrit de NXO. Les prix et les délais initialement proposés seront revus en conséquence.

I.5 ANNULATION DES COMMANDES

En cas d'annulation de commande par le Client avant la date de livraison convenue entre les parties :

- Les acomptes versés ou dus par le Client resteront acquis à NXO à titre d'indemnité d'annulation.
- Lorsqu'aucun acompte n'est dû par le Client, une indemnité d'annulation de 30 % du montant TTC de la commande devra être réglée dans les 30 jours suivant l'annulation.

L'annulation de la commande par le Client après la date de livraison convenue entre les parties entraînera l'exigibilité de l'intégralité du prix de la commande à titre d'indemnité d'annulation. NXO pourra également réclamer au Client le remboursement des frais engagés.

I.6 ETUDES ET DEVIS

Les études et devis sont gratuits s'ils sont suivis d'une commande. A défaut, NXO peut les facturer au tarif en vigueur. En tout état de cause, NXO reste seule titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ses études et devis lesquels ne peuvent être communiqués à des tiers, ni exécutés, sans son accord préalable écrit.

I.7 FACTURATION ET CONDITIONS DE PAIEMENT

I.7-1 Acompte :

Le Client s'engage à verser à la signature de la commande un acompte de 30% du montant TTC de la commande du Matériel et/ou du Logiciel en association d'un Service non récurrent, tel que défini dans le Contrat.

Le Client s'engage à verser un deuxième acompte de 40% du montant TTC de la commande à la date de livraison du Matériel et/ou du Logiciel en association d'un Service non récurrent, tel que défini dans le Contrat.

Les acomptes sont exigibles dans les cinq (5) jours suivants la passation de commande (pour le 1^{er} acompte) et la signature du bordereau de livraison (pour le 2^{em} acompte), par virement ou chèque bancaire exclusivement. Tout report de livraison du fait du Client est sans incidence sur la date d'exigibilité des acomptes.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE PRESTATION DE SERVICES

NXO FRANCE (« Conditions Générales »)

1.7.2 Facturation :

Pour le Matériel et/ou le Logiciel en association d'un Service non récurrent : le montant total TTC de la commande est facturé après l'exécution du Service, sauf pour les Services à exécution successive, avec indication sur la facture des acomptes déjà versés et du solde restant à payer.

Pour le Matériel et/ou le Logiciel sans Service associé : le montant total TTC de la commande est facturé à la livraison du Matériel et/ou du Logiciel avec indication sur la facture de l'acompte déjà versé et du solde restant à payer. Les factures sont exigibles trente (30) jours à compter de leur date d'émission pour le solde restant à payer. Les prestations de Services d'assistance technique rendues sur devis font l'objet d'une facturation au fur et à mesure de l'avancement des prestations, selon l'échéancier convenu.

1.7-3 Paiement : Les paiements sont effectués au bénéfice de NXO nets et sans escompte, et sont exigibles, au jour de l'échéance figurant sur la facture, même si l'exécution de la commande a donné lieu à réclamation ou litige. Le début de l'exécution d'un Contrat par NXO est subordonné au paiement effectif de l'acompte. NXO se réserve le droit d'exiger le paiement d'un complément d'acompte portant celui-ci à 100 % du montant TTC de la commande après analyse de la solvabilité du Client et avant le début de l'exécution du Contrat. Tout défaut de paiement à échéance fait courir de plein droit et sans mise en demeure préalable des pénalités de retard calculées sur la base de trois (3) fois le taux d'intérêt légal à compter du jour suivant la date de règlement figurant sur la facture.

En outre, le Client sera de plein droit débiteur à l'égard de NXO d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros par facture à compter du premier jour de retard.

Une indemnité complémentaire pourra être demandée par NXO, sur justification, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire visée ci-dessus.

Sans préjudice de l'exigibilité de la totalité de la dette, en cas de non-paiement d'un acompte ou d'une facture à sa date d'exigibilité ou d'échéance, NXO peut, huit (8) jours après mise en demeure par LRAR restées sans effet, prendre une ou plusieurs des mesures suivantes :

- l'exigibilité immédiate de toutes les factures dues,
- la résiliation ou l'annulation de plein droit du Contrat,
- la restitution à NXO du Matériel et/ou du Logiciel,
- le paiement à titre de dommages et intérêts, des frais engagés par NXO pour le montage, le démontage, le transport et l'assurance des Matériels et/ou Logiciels.

De plus, le non-paiement à la date d'exigibilité ou d'échéance entraîne, sans mise en demeure préalable, la suspension immédiate de la livraison de la commande et/ou de l'exécution du (des) Service(s) en cours et le report des délais d'exécution par NXO d'une durée au moins égale au retard de paiement, et ce sans que cette mesure ne puisse être analysée par le Client comme un manquement de NXO à ses obligations. Pour les ventes à l'étranger et/ou en cas de paiement par effet de commerce, l'ensemble des frais résultant d'un retard de paiement (notamment les agios bancaires) sont à la charge du Client.

1.8 PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le Client reconnaît et convient que NXO et/ou les Constructeurs ou Editeurs tiers détiennent et conservent

l'ensemble des droits de propriété intellectuelle relatifs aux Matériels et/ou Logiciels fournis par NXO au titre du Contrat, seule une licence d'utilisation non exclusive du Logiciel pouvant lui être concédée, soit pour une utilisation strictement limitée à l'utilisation du Matériel dans lequel est intégré le Logiciel, soit conformément au périmètre d'utilisation défini par NXO ou l'Editeur tiers, si le Logiciel n'est pas intégré dans un Matériel.

Toute utilisation des Logiciels fournis par NXO non autorisée au titre du Contrat et non conforme aux dispositions de l'article L. 122-6-1 du code de la propriété intellectuelle est illicite. A ce titre, le Client s'interdit de: (a) sous-licencier, distribuer, vendre, céder, nantir, louer, prêter, transférer le Logiciel fourni par NXO, (b) traduire, adapter, arranger, modifier ou faire modifier par un tiers ledit Logiciel, procéder à la correction des défauts éventuels dudit Logiciel et/ou créer des produits dérivés à partir de ce Logiciel (c) copier ou reproduire partiellement ou totalement, et ce quelle qu'en soit la forme, ledit Logiciel à l'exception des Logiciels de remise en fonctionnement fournis par NXO et d'une copie dite de "sauvegarde", (d) permettre à un tiers d'utiliser, de copier ou de reproduire ledit Logiciel. Si NXO obtient une licence d'un tiers qui lui impose d'autres obligations, NXO en avisera par écrit le Client dont l'utilisation du Logiciel sera conditionnée à l'acceptation de ces obligations. Toute copie du Logiciel fourni par NXO devra porter la mention du droit de propriété de l'auteur de ce Logiciel.

Le Client ne dispose pas du droit de corriger les erreurs susceptibles d'affecter les Logiciels fournis par NXO. Au cas où NXO développerait dans le cadre des Services des développements spécifiques pour le Client, NXO concèdera au Client une licence d'utilisation personnelle, non exclusive, incessible et non transférable dans la limite de ses besoins propres et, pour la durée figurant au Contrat

Par ailleurs, toute utilisation desdits développements non autorisée au titre du Contrat et non conforme aux dispositions de l'article L. 122-6-1 du code de la propriété intellectuelle est illicite.

Le Client s'interdit d'altérer toute mention de propriété figurant sur tout document ou Matériel ou Logiciel mis à sa disposition dans le cadre du Contrat.

Si un différend en matière de droits de propriété intellectuelle mettrait le Client en difficulté, celui-ci devra en informer NXO sans délai afin que ce dernier assure au mieux la défense des intérêts du Client.

Au cas où un tribunal viendrait à juger de façon définitive qu'un Matériel et/ou Logiciel fourni par NXO contrefait un droit de propriété intellectuelle d'un tiers, NXO aura le choix entre l'une des solutions suivantes :

- o Obtenir à ses frais le droit pour le Client de continuer à utiliser les Matériels et/ou Logiciels ;
- o Substituer aux Matériels et/ou Logiciels litigieux des Matériels et/ou Logiciels non contrefaisants ;
- o Modifier les Matériels et/ou Logiciels litigieux afin qu'ils ne soient plus contrefaisants ;
- o Annuler la commande ou résilier le Contrat et rembourser au Client les Matériels et/ou Logiciels litigieux, en déduisant un montant déterminé par NXO correspondant à leur dépréciation. Certains Logiciels fournis par NXO peuvent inclure des logiciels dits « libres » qui sont soumis à des licences dites « libres », lesquelles ne peuvent être modifiées, complétées ou amendées par les stipulations du Contrat. A ce titre, NXO ne donne aucune garantie concernant ces Logiciels dits « libres ». Les stipulations ci-dessus définissent l'intégralité des obligations de NXO au titre de la garantie d'éviction et constituent les seules actions et réparations accordées au Client.

Réf. CGV janvier 2017

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE PRESTATION DE SERVICES**NXO FRANCE (« Conditions Générales »)****I.9 DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL**

Le Client conserve l'entière maîtrise des données à caractère personnel traitées dans le cadre du Contrat et en accepte l'entière responsabilité en tant que responsable de traitement. A ce titre, il est seul responsable des formalités préalables auprès de la CNIL pour l'ensemble des traitements mis en œuvre grâce aux Matériels et/ou Logiciels, notamment les autocommutateurs. NXO n'a pas accès aux données à caractère personnel qui sont traitées par le Client dans le cadre des Services. Le cas échéant, NXO agit exclusivement en qualité de sous-traitant sur instructions du Client. Dans ce cas, NXO et le Client prendront les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour satisfaire les exigences légales en vue de protéger les données personnelles contre une utilisation frauduleuse, telles que prévues au Contrat.

I.10 SECURITE

La mise en place et la modification des mots de passe des Systèmes et des Terminaux ne sont pas incluses dans les Services de NXO et engagent la seule responsabilité du Client. NXO recommande au Client de mettre en place des mots de passe complexes pour les Terminaux et les Systèmes et de les changer régulièrement.

Lorsque NXO fournit des identifiants de connexion (login / mot de passe) dans le cadre des Services fournis au Client, le Client s'engage à assurer leur confidentialité et à informer sans délai NXO de toute perte, vol ou utilisation non autorisée de ses identifiants de connexion. Tout accès aux Services avec ces identifiants de connexion engage la seule responsabilité du Client.

Le Client est seul responsable de la sauvegarde, de la récupération de ses données et de leur réinsertion sur du Matériel réparé. NXO exclut toute responsabilité en cas de dommages subis par le Client ou causés au Matériel et/ou Logiciel du fait d'une altération des systèmes d'enregistrement et de leur support.

Le Client est seul responsable de sa politique de sécurité en matière de contrôle d'accès de son site et de son propre réseau. Le Client est également seul responsable de son accès à Internet. Il lui appartient de prendre toutes dispositions pour maintenir cet accès. Le Client est informé que lorsque les Services sont fournis par NXO via le réseau Internet, des aléas techniques peuvent affecter ce réseau et entraîner des ralentissements ou des indisponibilités des Services. NXO ne peut être tenue responsable des conséquences dommageables dues à des perturbations du réseau Internet. En outre, NXO ne peut garantir la sécurité du réseau Internet, ni assurer qu'un accès non autorisé, un piratage, une perte de données ou d'autres violations ne se produiront jamais. En tout état de cause, la responsabilité de NXO ne pourra en aucun cas être recherchée, notamment en cas de piratage des

Terminaux et/ou Systèmes du Client, d'intrusion de tiers dans les Terminaux et/ou Systèmes du Client et/ou en cas d'utilisation de quelque ordre que ce soit des données du Client par un tiers. Si lors d'une intervention sur le site du Client, NXO démontre que le problème signalé n'est pas imputable à un dysfonctionnement du Matériel et/ou du Logiciel, NXO se réserve alors le droit de facturer le Client sur la base du temps passé et des pièces utilisées.

I.11 AUTORISATIONS

Le Client est seul responsable des démarches et supporte seul les frais consécutifs aux autorisations nécessaires à l'exécution du Contrat. Le Client s'assure de la prise en compte et de la

conformité des Services aux normes fiscales, comptables ou financières qui régissent son activité.

Le Client utilisateur d'une musique d'attente sur le Matériel devra faire toutes les déclarations auprès des organismes compétents relatives aux droits des auteurs, artistesinterprètes et producteurs et payer les redevances applicables auprès des organismes de gestion collective.

I.12 RESPONSABILITE

Le Client s'engage, en cas de survenance de problèmes dans l'exécution du Contrat à privilégier une attitude constructive de recherche de solutions et de résolution de problèmes, de préférence à la recherche et à la mise en évidence des responsabilités respectives du Client et de NXO. La responsabilité de NXO ne peut être engagée qu'en cas de faute prouvée et pour des dommages découlant de faits qui lui sont directement imputables au titre du Contrat, non réparés au titre de la garantie applicable, le cas échéant.

Les dommages indirects et/ou immatériels notamment les pertes de bénéfices, le manque à gagner, la perte de clientèle, les pertes d'exploitation, les pertes de données, les perturbations des activités du Client, l'augmentation de ses coûts internes, l'atteinte à l'image, tout autre préjudice moral, toute action dirigée contre le Client par un tiers, n'ouvrent pas droit à réparation, et ce même si NXO a été informée de la possibilité de tels dommages.

Matériel et/ou Logiciel : sauf disposition légale contraire, la responsabilité de NXO est plafonnée à 50% du prix HT du Matériel vendu et/ou du Logiciel (pour lequel est accordé une licence d'utilisation en dehors du cadre d'un Service) ayant causé le dommage.

Services à exécution successive : sauf disposition légale contraire, la responsabilité de NXO est plafonnée, par an, au montant HT payé par le Client au titre du Service ayant causé le dommage au cours des douze (12) mois précédant la survenance du fait générateur.

Autres Services : sauf disposition légale contraire, la responsabilité de NXO est plafonnée à 50% du prix HT du Service ayant causé le dommage. NXO exclut toute responsabilité au titre des essais et/ou des maquettes fournis à la demande du Client sur devis spécifique après livraison du Matériel. Pour les essais portant sur la couverture radioélectrique d'un site, la couverture après installation est réputée conforme lorsqu'elle respecte à hauteur de 95% la couverture définie dans l'offre et acceptée par le Client à la date de signature du procès-verbal de réception.

Si le Contrat prévoit des pénalités, celles-ci sont exclusives de toute autre réparation à laquelle le Client pourrait prétendre.

I.13 FORCE MAJEURE

NXO ne pourra, en aucun cas, être tenue responsable et aucune indemnité ne pourra lui être demandée au titre des retards ou des conséquences dommageables dus à un cas de force majeure.

De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français, une grève interne ou de tiers impliqués dans la fourniture des Matériels et/ou Logiciels et/ou dans la réalisation des Services, toute difficulté de transport, une perturbation radioélectrique, une défaillance de fourniture d'énergie, une défaillance des réseaux de communication dont dépend NXO et/ou des réseaux qui viendraient s'y substituer.

Réf. CGV janvier 2017

**CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE PRESTATION DE SERVICES
NXO FRANCE (« Conditions Générales »)**

La survenance d'un cas de force majeure suspendra l'exécution du Contrat, à l'exception de l'obligation de payer les sommes dues au titre des Matériels, Logiciels et des Services déjà fournis jusqu'au jour de la survenance du cas de force majeure.

Si un cas de force majeure se poursuit au-delà d'une durée d'un (1) mois, le Contrat pourra être résilié immédiatement et de plein droit, sans indemnité, par l'une ou l'autre des parties par l'envoi d'une LRAR.

I.14 DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Le Contrat est régi par le droit français à l'exclusion de ses règles de conflit de lois. Tout litige afférent à l'interprétation ou à l'exécution du Contrat est soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Paris même en cas d'appel en garantie, de pluralité de défendeurs ou de connexité ou de procédures d'urgence ou de procédures conservatoires en référé ou par requête. L'application de la convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises signée à Vienne en 1980 est exclue.

II. STIPULATIONS APPLICABLES A LA VENTE DE MATERIEL ET/OU DE LICENCE DE LOGICIEL ACCORDEE EN DEHORS DU CADRE D'UN SERVICE

II.1 DELAIS DE LIVRAISON

Les délais de livraison figurant au Contrat sont donnés à titre indicatif, étant précisé que la livraison ne peut excéder de plus de trois (3) mois la date de livraison indiquée. Un retard de livraison ou une livraison incomplète ne peuvent en aucun cas justifier l'annulation de la commande ou le versement d'une quelconque indemnité.

II.2 RECLAMATIONS - RETOURS

L'article 133-3 du Code de Commerce est seul applicable au transport et livraison des Matériels et, Logiciels. Le Client devra faire toutes réserves dans les délais requis auprès du transporteur et prendre toutes mesures utiles pour la sauvegarde de ses droits. Les réclamations portant sur les Matériels et/ou lesdits Logiciels livrés doivent être notifiées en parallèle à NXO par LRAR au plus tard cinq (5) jours après la date de livraison. Le Client devra justifier de la réalité des défauts constatés. Il devra laisser à NXO toute facilité pour procéder à la constatation de ces défauts et pour y remédier. Il s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir des tiers. Aucun retour ne pourra être effectué sans l'autorisation préalable de NXO. Le Matériel sera retourné aux frais et risques du Client et devra indiquer les coordonnées du Client et celles de NXO. Le retour de tout ou partie du Matériel livré ne dispense pas le Client de ses obligations de payer les factures correspondantes à l'échéance convenue. Les Matériels retournés seront, au choix de NXO : remplacés, remis en état dans ses ateliers, remboursés ou déduits des factures ultérieures.

II.3 PRIX

Les prix sont exclusifs de toutes impositions, droits, contributions, taxes, qui sont supportés par le Client. Les taxes appliquées sont celles prévues par la réglementation en vigueur et, au cas où celles-ci seraient modifiées, les variations de prix qui en résulteraient prendraient effet dès le jour de leur mise en application. Le Client accepte de dédommager et de tenir indemne NXO de toute réclamation fiscale.

Les prix des Matériels et/ou Logiciels s'entendent sortie d'usine en France et Ex-Works à l'étranger. L'emballage et l'expédition des Matériels et/ou des Logiciels en France sont assurés par NXO pour le compte et aux frais du Client. Concernant les

Contrats portant sur la fourniture de Matériel (s) et/ou Logiciel (s) et/ou de Service (s) dont les conditions tarifaires sont établies sur la base d'une liste de prix Constructeur et ou Editeur en US Dollar : s'il est constaté à la date de signature du Contrat par le Client une baisse de la parité monétaire Euro/US Dollar supérieure ou égale à 5 % par rapport à la parité monétaire Euro/US Dollar en vigueur au jour de l'établissement de l'offre NXO, les prix applicables aux dits Matériel (s), Logiciel (s) et Service (s) seront révisés en proportion de la variation constatée.

Cette révision sera effectuée sur la base du cours de change au comptant Euro/US Dollar de la BCE en vigueur le jour de la signature du Contrat par le Client.

II.4 RESERVE DE PROPRIETE -RISQUES -ASSURANCE La propriété des Matériels vendus (à l'exclusion des Logiciels y intégrés) n'est transférée au Client qu'après le paiement effectif et intégral du prix.

En cas de redressement ou liquidation judiciaire du Client, NXO pourra revendiquer la propriété des Matériels conformément aux dispositions légales.

La charge des risques de toute nature que pourraient subir les Matériels et/ou Logiciels est transférée au Client dès la mise à disposition des Matériels et/ou Logiciels chez NXO ou chez le dépositaire désigné par NXO lorsque l'installation n'est pas à la charge de NXO, à la livraison chez le Client dans tous les autres cas et, sortie d'usine (Ex-Works) pour les ventes à l'étranger.

Le Client devra souscrire les assurances nécessaires à la couverture de ces risques, notamment les pertes, vols, détériorations ou les dommages aux personnes dus au nonrespect des conditions de mise en service.

II.5 DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES (EEE) PROFESSIONNELS

Pour les Matériels exclus du champ du décret n°2005-829 relatif à la composition des équipements électriques et électroniques et à l'élimination des déchets issus de ces équipements, et conformément à l'article L. 541-2 du code de l'environnement, il appartient au Client, détenteur du déchet, d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination.

Pour les Matériels concernés par ledit décret, et conformément à l'article 18 du décret 2005-829 relatif à la composition des équipements électriques et électroniques et à l'élimination des déchets issus de ces équipements, l'organisation et le financement de l'enlèvement et du traitement des déchets d'EEE objets du présent Contrat sont transférés au Client qui les accepte. Le Client s'assure de la collecte du Matériel, de son traitement et de sa valorisation conformément à l'article 21 dudit décret. Les obligations susvisées doivent être transmises par les acheteurs professionnels successifs jusqu'à l'utilisateur final de l'EEE. Le non-respect par le Client des obligations ainsi mises à sa charge peut entraîner à son encontre l'application des sanctions pénales prévues par l'article 25 du décret 2005-829.

II.6 RAPPEL DE MATÉRIELS

NXO peut être amenée à effectuer le rappel de certains Matériels notamment, sans que ces hypothèses soient limitatives, à la demande d'un constructeur ou encore à la demande d'une administration. Dans ce cas, le Client devra apporter son concours à tout rappel.

II.7 GARANTIE

II.7-1 : Garantie des pièces du Matériel : Les pièces des Matériels vendus sont garantis douze (12) mois à compter de

Réf. CGV janvier 2017

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE PRESTATION DE SERVICES
NXO FRANCE (« Conditions Générales »)

leur livraison ou, le cas échéant, à compter de la signature du procès-verbal de mise en service en cas d'installation par NXO ou à défaut, un mois après la date de raccordement au réseau, à l'exception des batteries qui sont garanties trois (3) mois à compter de leur date de fabrication.

Pour bénéficier de la garantie, le Client doit aviser NXO immédiatement par LRAR des défauts du Matériel et/ou des dysfonctionnements affectant le Matériel et doit faciliter leur constatation par NXO. Le Client supporte tous les frais associés aux opérations préliminaires ou accessoires portant sur des éléments non compris dans le Matériel, nécessaires à l'intervention de NXO.

A son choix, NXO remplacera ou réparera éventuellement en incluant des pièces remises à neuf et reconditionnées, les pièces reconnues défectueuses, soit dans ses locaux, soit dans l'un des centres de maintenance désignés au Client. Toute intervention sur les Matériels par des personnes non autorisées par NXO entraînera automatiquement la déchéance de la garantie. Les interventions au titre de la garantie, notamment la réparation, la modification ou le remplacement des pièces, ne sauraient avoir pour effet de prolonger la garantie du Matériel, sauf dispositions légales contraires.

Cette garantie couvre les pièces et la main d'œuvre pour les réparations réalisées dans les ateliers de NXO ou dans les ateliers agréés par NXO. Elle ne couvre ni les interventions sur site du Client, ni les frais de transport du Matériel depuis les locaux du Client jusqu'à ceux de NXO. Les frais de retour au Client sont à la charge de NXO. La garantie ne couvre pas les dégâts occasionnés par :

- o Le non-respect des instructions d'utilisation ou d'installation des Matériels, notamment des conditions d'alimentation et climatiques ;
- o La négligence du Client ;
- o Les modifications apportées aux Matériels, fussent-elles obligatoires, en application de l'évolution de la réglementation ;
- o Les Matériels dont les marques ou les numéros de série ont été enlevés ou modifiés ;
- o Le mauvais entretien des sources d'énergie et de l'installation électrique générale (variation de tension du secteur électrique et/ou de la ligne téléphonique) ;
- o L'association ou l'intégration des Matériels dans des équipements non fournis par NXO, sauf accord exprès écrit ;
- o L'utilisation des Matériels dans un but autre que celui auquel ils sont destinés ;
- o Les défauts et détériorations provoqués par l'usure normale ;
- o La survenance d'un cas de force majeure ;
- o Les défauts résultant d'appareils connectés aux Matériels ;
- o Les défauts de liaison consécutifs à une mauvaise propagation ou causés par l'absence de recouvrement des couvertures relais-radio.
- o Les accidents et les conséquences des actes de vandalismes, la foudre, l'incendie, l'humidité, les intempéries.

II.7-2 Garantie du Logiciel (pour lequel il est accordé une licence d'utilisation en dehors du cadre d'un Service) :

NXO s'engage à corriger à ses frais et dans un délai raisonnable, les défauts reproductibles des Logiciels qui se manifesteront dans les trois (3) mois à compter de la date de livraison du Logiciel ou du Matériel lorsque le Logiciel y est incorporé.

Toute extension de la présente garantie (notamment sa durée et ses modalités) doit faire l'objet d'une commande complémentaire.

Les dispositions des articles 1641 et suivants du code civil ne s'appliquent pas au présent article.

II.7-3 Garantie des virus : NXO garantit le Client que les Logiciels livrés au titre du Contrat sont indemnes de tout virus. Préalablement à toute livraison, NXO procède à une détection de virus au moyen d'outils de détection et d'éradication, dans leur dernière version disponible au moment de la duplication. Le Client s'engage à tester, dans un délai de 48 heures après la livraison, les Logiciels qui lui sont fournis par NXO. Si, à l'issue de ce contrôle, le Client identifiait la présence de virus, le Client s'engage à notifier dans un délai de 24 heures à NXO la détection d'un virus.

En réponse à cette notification, NXO livrera, dans les plus brefs délais et à titre gracieux, des Logiciels, exempts de virus.

A l'issue de cette nouvelle livraison, NXO ne sera plus responsable de la présence de virus.

Dans les cas où le Logiciel est installé sur un équipement fourni par le Client, NXO ne peut être tenue responsable des virus.

II.7-4 Indépendamment des obligations dues au titre de la garantie contractuelle, la période de disponibilité des pièces est d'un (1) an pour les Terminaux, de deux (2) ans pour les Systèmes Données et de cinq (5) ans pour les Systèmes Voix, à compter de la livraison pour les Terminaux et de la mise en service pour les Systèmes, sous réserve de la poursuite de leur commercialisation par le(s) constructeur(s).

III. STIPULATIONS APPLICABLES AUX SERVICES

III.1 GENERALITES

NXO fournit le(s) Service(s) conformément au Contrat lequel n'inclut pas de services autres que ceux spécifiquement identifiés au Contrat. Tout service supplémentaire doit faire l'objet d'un devis spécifique complémentaire. Le Client a procédé préalablement à la souscription des Services à la vérification de l'adéquation des Services avec ses besoins. Les Services sont soumis aux procédures d'assurance qualité en vigueur chez NXO.

Le Client s'engage à utiliser les Services conformément aux lois et règlements en vigueur et aux stipulations du présent Contrat. Le Client est seul responsable des contenus stockés et/ou traités dans le cadre des Services. A ce titre, le Client s'interdit notamment de stocker et/ou traiter dans le cadre des Services des contenus illicites, notamment qui porteraient atteinte aux droits de propriété intellectuelle de tiers, qui contiendraient des virus informatiques ou qui serviraient à l'envoi massif de messages publicitaires non sollicités.

Le Client s'engage également à ce que son utilisation des Services n'affecte pas la stabilité, la sécurité et la qualité des Services.

III.2 HORAIRES D'INTERVENTION

Sauf stipulation expresse contraire, les horaires d'intervention concernant l'exécution du Service concerné correspondent aux horaires normaux de NXO ou sont précisés dans les Fiches

NXO remplacera le support du Logiciel défectueux par un support non défectueux.

Zoom Services.

Réf. CGV janvier 2017

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE PRESTATION DE SERVICES

NXO FRANCE (« Conditions Générales »)

III.3 ADJONCTION

Toute adjonction doit faire l'objet d'un avenant préalable écrit signé par le Client et NXO.

Les adjonctions de Matériels et/ou ajouts de fonctionnalités sur un Système sont régies par les conditions applicables audit Système. A ce titre, si le Système fait l'objet de Services à exécution successive, la prestation s'étend à l'adjonction. Le prix du Service à exécution successive sera augmenté en proportion de l'adjonction et facturé dès la signature de l'avenant. Toute adjonction de Matériel(s) ou de fonctionnalité(s) sur le Système objet de Services à exécution successive effectuée par le Client constatée par NXO lors de vérification(s) des Matériels et/ou d'intervention(s) entraînera l'augmentation automatique du prix du Service à exécution successive en proportion de l'adjonction et sera facturé dès ladite constatation.

III.4 MODALITES DE FACTURATION ET DE PAIEMENT

III.4-1 Modalités de facturation et de paiement La redevance annuelle des Services à exécution successive est facturée annuellement terme à échoir à la date de signature du Contrat.

III.4-2 Renouvellement et révision des prix Les prix des Services à exécution successive seront révisés chaque année par application de la formule ci-dessous :

$$P1 = P0 \times \frac{S1}{S0}$$

P1 : Nouveau montant

P0 : Ancien montant

S0 : Indice SYNTEC de référence retenu à la date de prise d'effet du Contrat

S1 : Dernier indice publié à la date de révision Les indices sont ceux publiés par le SYNTEC.

Dans le cas toutefois où, l'application de la formule entraînerait une diminution du prix des Services à exécution successive par rapport à ceux de la période annuelle précédente, le Client et NXO conviennent de ne pas appliquer la dite formule. En cas de cessation de publication de l'indice SYNTEC et à défaut d'accord sur un nouvel indice, compétence expresse est attribuée à Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Paris statuant en référé pour définir un nouvel indice qui s'intégrera dans la formule de révision. Cet indice devra être choisi de telle sorte qu'il soit le plus proche possible de l'indice disparu et qu'il respecte l'esprit que le Client et NXO ont entendu définir lors de l'établissement de cette clause de révision.

III.5 FORMATION

Les méthodes utilisées par NXO pour la réalisation des stages et formations, les cours édités et la documentation fournie à l'occasion de ces stages, formations et cours sont destinés à l'usage interne et exclusif du stagiaire, personne ayant suivi la formation. Toute reproduction est strictement interdite. Toute divulgation à des tiers ou utilisation au profit d'autres personnes que les salariés du Client de tout ou partie de ces stages, formations, cours et documents, sous quelque forme que ce soit, est subordonnée à l'accord préalable et écrit de NXO. NXO se réserve le droit d'annuler ou de retarder un stage/formation avec un préavis minimum de quinze (15) jours. Toute annulation d'inscription intervenant dans les quinze (15) jours précédant le début du stage/formation ou toute absence au cours entraînera le paiement par le Client d'une indemnité égale à 100 % du montant du stage/formation. La règle s'applique également pour le cas où le Client aurait acquis par avance un crédit d'unités de formation.

III.6 RESILIATION

III.6-1 Lorsqu'un Contrat porte sur des Services à exécution successive, il se renouvelle annuellement par tacite reconduction pour des périodes successives d'un (1) an, sauf résiliation par l'une ou l'autre des parties moyennant le respect d'un préavis de trois (3) mois avant le terme initial ou le terme du renouvellement par LRAR. Les quantités de prestations non consommées avant la fin du terme annuel ne sont pas reportées sur l'année suivante. Le Client peut résilier à tout moment pour convenance le Contrat portant sur des Services à exécution successive, moyennant le versement d'une indemnité de résiliation correspondant à la moitié des redevances annuelles restant à courir et sans que cette indemnité ne puisse être inférieure à une annuité de redevance.

III.6-2 En cas de manquement grave par l'une des parties à ses obligations non réparé dans un délai de trente (30) jours à compter de la réception de la LRAR notifiant le manquement, l'autre partie pourra résilier le Contrat immédiatement et de plein droit, sans formalité judiciaire et sans préjudice de tous dommages et intérêts auxquels elle pourrait prétendre. En tout état de cause et dans tous les cas de figure le Client reste tenu du paiement de tous les Services effectués par NXO jusqu'à la date de prise d'effet de la résiliation étant précisé toutefois que toutes sommes versées par le Client restent acquises. En complément, si le Contrat porte sur des Services à exécution successive et si la résiliation du Contrat est effectuée par NXO pour manquement grave du Client à ses obligations, le Client devra en outre verser à NXO une indemnité de résiliation correspondant à la moitié des redevances annuelles restant à courir et sans que cette indemnité ne puisse être inférieure à une annuité de redevance.

III.6-3 NXO pourra résilier partiellement ou totalement, selon le cas, tout Contrat portant sur des Services à exécution successive moyennant le respect d'un préavis de deux (2) mois notifié au Client par LRAR, sans indemnité, si des pièces des Matériels ou le Logiciel, objet du Contrat, ne sont plus commercialisées par le(s) Constructeur(s) concerné(s) ou si un fournisseur cesse d'assurer le support du Matériel ou Logiciel.

Cette résiliation ne prendra toutefois pas effet dans le cas suivant si :

- le Client accepte par écrit, avant l'expiration du préavis, de prendre en charge directement l'approvisionnement des pièces concernées jusqu'à l'échéance du Contrat ; et
- si le Client et NXO se sont accordés avant l'expiration du préavis sur le nouveau montant de la redevance annuelle des Services.

III.6-4 Dans le cas où NXO constaterait que le Client ne respecte pas ses obligations au titre du présent Contrat, NXO se réserve le droit de suspendre immédiatement la fourniture des Services, sans préjudice de son droit de résilier le Contrat et d'éventuels dommages et intérêts.

Réf. CGV janvier 2017

Remplissez les cadres 1, 2 & 3 du document ci-dessous.

Joignez obligatoirement votre Relevé d'Identité Bancaire. Ce document, délivré gratuitement par votre banquier et qui le plus souvent est joint à votre chéquier, fournit tous les renseignements nécessaires à la gestion informatique de votre Contrat.

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à débiter sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier

| |
|--|
| NUMERO NATIONAL D'EMETTEUR : 425916 |
|--|

1 NOM, PRENOMS ET ADRESSE DU DEBITEUR

| |
|--|
| |
|--|

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER

| |
|---|
| NXO France 1, rue du Docteur A. Schweitzer 67408 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN CEDEX |
|---|

2 COMPTE A DEBITER

| | |
|---------------------------------------|---------------|
| Code Etablissement | Code Guichet |
| _ _ _ _ _ _ _ | _ _ _ _ _ _ _ |
| Numéro de compte | Clé RIB |
| _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ | _ _ _ |
| date : | |
| Signature | |

3 NOM ET ADRESSE POSTALE DE D'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER

| |
|--|
| |
|--|

Joindre obligatoirement un RIB

Liste des Zoom Services en pièce jointe

Les Zoom Services détaillent les conditions particulières d'exécution des Services

- SUPPORT
- REPARATION
- ECHANGE SUR SITE ET A RECEPTION
- GESTION DES COUTS
- OBSERVATION DE TRAFIC
- SUPPORT EN LIGNE
- MANAGE
- MANAGE SUR SITE
- HELPDESK UTILISATEURS
- HELPDESK ADMINISTRATEUR
- SOFT
- ASSISTANCE SUR SITE
- SUPERVISION
- METROLOGIE
- OPTIMISATION DU WAN
- PREVENT
- SERVICE LEVEL MANAGEMENT
- PILOTAGE
- GESTION DES COUTS ET DU TRAFIC
- SUPPORT EVOLUTIF
- SUPPORT EN LIGNE + ECHANGE
- SUPPORT EN LIGNE EVOLUTIF
- GUICHET UNIQUE
- CARNET MULTI-SERVICES

Composante : IUT Louis Pasteur

Projet 1 – Système d'analyse des boissons alcoolisées (Alcolyzer)

Formation(s) concernée(s) :

DUT Génie Biologique : 1^{ère} et 2^{ème} année option Industries Agro-Alimentaires et Biologiques
CTB ChemBioTech (cursus d'ingénieur ECPM)

Nombre d'étudiants concernés :

Environ 200 étudiants de l'IUT et 50 étudiants de l'ECPM

Description du projet :

Cette demande s'inscrit dans notre projet de hall de technologie soutenu par la région Grand Est. Notre projet a pour objectif de mettre les processus de fabrication (ici la fabrication de la bière) au centre du projet pédagogique du département génie biologique de l'IUT. Les enseignements qui seront concernés par cette acquisition sont la microbiologie, le génie fermentaire, la chimie analytique, la bromatologie, la biologie moléculaire, le génie des procédés et le procédé alimentaire.

Nous avons besoin du soutien de la CFVU pour l'acquisition d'appareils de mesure polyvalents, présents dans l'industrie, et permettant de faire le suivi de plusieurs paramètres physico-chimiques pendant le processus de fabrication (taux de sucre, teneur en alcool, densité et CO₂) ainsi qu'à la fin du procédé, avant ou après embouteillage ou encannage. Ce système analytique est modulaire et évolutif. Le projet sera soumis à concurrence. D'autres systèmes analytiques sur le marché pourraient sans doute répondre à nos besoins. Une négociation est donc envisageable pour réduire le coût du projet.

Ce système d'analyse permettra donc d'assurer le contrôle qualité du produit au niveau des différentes étapes de production et du produit final. Une analyse complète pourra ainsi être effectuée pour chaque brassin.

Les données pourront être facilement et rapidement obtenues pendant et après les travaux pratiques de fabrication de bière ; elles pourront ensuite être croisées et exploitées avec celles obtenues pendant des enseignements transversaux, tels que la bromatologie, la qualité, l'analyse sensorielle.

Impact bâtimentaire :

Le porteur précisera ici les travaux ou aménagements engendrés par le projet et nécessitant la **DPI/DALI** (réfection de salle, travaux de mise aux normes, construction/réfection de bâtiments...). Les travaux connexes font partie intégrante du projet et reposeront sur son budget (rénovation, câblage informatique ou électrique...).

La DPI/DALI peut accompagner techniquement les projets, voire faire élaborer les devis. Pour rappel, tout appareil nécessite à minima une prise de courant et/ou une prise réseau ; le demandeur vérifie que celle-ci existe déjà.

Néant

Impact numérique :

Le porteur précisera ici les éventuels développements informatiques et numériques engendrés par le projet nécessitant l'implication de la **DUN/DI** (achat de logiciels ou de matériels informatique, développement d'une plateforme logicielle, intégration d'équipements au réseau...)

Néant

Estimation du coût du projet (joindre le(s) devis) :

77.000 €

Proposition de co-financement :

30 %

Estimation du coût de fonctionnement et de maintenance :

Ce coût ne sera en aucun cas pris en charge par la CFVU

Fonctionnement : 300 €/an

Maintenance : 1.500 €/an

Reproduire la grille de présentation des projets autant de fois que nécessaire

Les projets ex-aequo ne seront pas examinés

| N° du Projet | Intitulé | Coût | Co-financement |
|-----------------|--|----------|----------------|
| 1 | Système d'analyse des boissons alcoolisées (Alcolyzer) | 77.000 € | 30 % |

IUT LOUIS PASTEUR
1 ALLEE D'ATHENES
67300 SCHILTIGHEIM

Adresse de livraison
IUT LOUIS PASTEUR
1 ALLEE D'ATHENES
67300 SCHILTIGHEIM

Devis

520088138

Date: 12.02.2021

| | |
|--------------------------------|------------|
| Référence Client: | |
| Client No.: | 290630 |
| Devis valable jusqu'au: | 12.05.2021 |

| | |
|--|--------------------------------|
| Votre interlocuteur chez Anton Paar France: | |
| Nom: | M. Christophe Bart |
| Téléphone: | +33185370641 |
| Portable: | +33613907922 |
| Email: | christophe.bart@anton-paar.com |

Cher Monsieur SCHALL,

Pour faire suite à votre demande, nous sommes heureux de vous soumettre la proposition suivante.

| Pos. | Description de l'article No. d'article Code Douanier Origine | Qté Unité | Prix par unité en EUR | Montant en EUR |
|--------|---|--------------|--------------------------|-------------------|
| 000010 | DENSIMETRE DE LABORATOIRE DMA 4500 M 176803 90278080 AT (1) Pour la détermination de la masse volumique et des valeurs liées à la masse volumique des liquides et gazs utilisant la méthode brevetée Pulsed Excitation Method d'Anton Paar basée sur la technologie du tube en U oscillant. Comprend les technologies exclusivement disponibles auprès d'Anton Paar: ThermoBalance™ pour changements de température rapides sans réajustements. FillingCheck™ et U-View™ pour des mesures sans erreur. Gamme complète automatique et rapide correction de viscosité. Système facilement modulable, par ex. pour inclure des unités de remplissage d'échantillons automatiques. Pour plus de détails, veuillez vous reporter à la documentation produit d'Anton Paar. | 1 PCS | 18.250,00 | 18.250,00 |
| 000020 | ALCOLYZER BEER ME LABORATORY NIR ANALYZER 88387 90278080 AT (1) for determination of alcohol in beer based on NIR measurement. | 1 PCS | 18.800,00 | 18.800,00 |

Anton Paar France S.A.S.

8 avenue de l'Atlantique, ZA Courtaboeuf, BP 70352, 91940 Les Ulis, France

T: +33(0)1-69181188

TVA-No.: FR73438635443

F: +33(0)1-69070611

Registre du commerce et des sociétés Evry, SIRET 438 635 443 00049

info.fr@anton-paar.com
www.anton-paar.com

BNP Paribas Agence Territoire IDF - Centre AFF, BIC BNPAFRPPXXX, IBAN FR76 3000 4008 2800 0106 4134 476

Devis 520088138

Date: 12.02.2021

| Pos. | Description de l'article No. d'article Code Douanier Origine | Qté Unité | Prix par unité en EUR | Montant en EUR |
|--------------------------------------|--|--------------|--------------------------|-------------------|
| | <p>With built-in solid state thermostat. Calculation of further beer specific parameters possible in combination with a density meter Generation M. Color measurement upgrade possible. For detailed information please refer to Anton Paar product documentation.</p> | | | |
| 000030 | <p>pH ME BEVERAGE MEASURING MODULE 132927 90279000 AT (2)</p> <p>Transparent pH cell for beverages and similar samples, only non-pressurized</p> | 1 PCS | 2.865,00 | 2.865,00 |
| 000040 | <p>PH ELECTRODE HAMILTON FOODTRODE 143504 90278080 CH</p> <p>pH electrode optimized for proteine containing samples like beer or juice</p> | 1 PCS | 314,00 | 314,00 |
| 000050 | <p>HAZEQC ME 89606 90279000 AT (1)</p> <p>Precision Turbidity Module for Generation M 650 nm, overall-, 90° and 25° turbidity, absorbance, ratio-method acc. to MEBAK and EBC Peltier temperature controlled flow-through measuring cell, approx. 3 ml</p> | 1 PCS | 14.450,00 | 14.450,00 |
| 000060 | <p>OPTION COLOR 430nm ME 90684 90279000 AT</p> | 1 PCS | 5.360,00 | 5.360,00 |
| 000070 | <p>Xsample 320 BEVERAGE 235823 90278080 AT (2)</p> <p>Passeur d'échantillons avec pompe péristaltique intégré pour échantillons uniques jusqu'à 3.000 m.Pas comprenant un ensemble d'accessoires pour systèmes d'analyse des boissons.</p> | 1 PCS | 2.663,00 | 2.663,00 |
| 000080 | <p>INSTALLATION P00014 90279000 FR</p> | 1 PCS | 215,00 | 215,00 |
| 000090 | <p>FORMATION P00039 90279000 FR</p> | 1 PCS | 429,00 | 429,00 |
| 000100 | <p>TRANSPORT P00043 90279000 FR</p> | 1 PCS | 161,00 | 161,00 |
| Montant Total Net | | | EUR | 63.507,00 |
| TVA 20,00 % | | | EUR | 12.701,40 |
| Montant Total CIP SHILTIGHEIM | | | EUR | 76.208,40 |

Options Disponibles

| Pos. | Description de l'article No. d'article Code Douanier Origine | Qté Unité | Prix par unité en EUR | Montant en EUR |
|--------|--|--------------|--------------------------|-------------------|
| 000012 | Visite de maintenance Anton Paar P01075 90279000 AT <i>Cet article appartient à la position 000010.</i> La visite inclut: - Les frais de main d'oeuvre et déplacements - Le remplacement des pièces d'usure - Des vérifications électriques et mécaniques avec ajustements (si nécessaire) - Une vérification de l'état général de l'appareil - Un rapport de maintenance Cette intervention sera réalisée par un ingénieur de Service agréé par Anton Paar et suivant un protocole de maintenance défini par l'usine avec des outils certifiés et calibrés | 2 PCS | 889,00 | 1.778,00 |
| 000022 | Visite de maintenance Anton Paar P01075 90279000 AT <i>Cet article appartient à la position 000020.</i> La visite inclut: - Les frais de main d'oeuvre et déplacements - Le remplacement des pièces d'usure - Des vérifications électriques et mécaniques avec ajustements (si nécessaire) - Une vérification de l'état général de l'appareil - Un rapport de maintenance Cette intervention sera réalisée par un ingénieur de Service agréé par Anton Paar et suivant un protocole de maintenance défini par l'usine avec des outils certifiés et calibrés | 2 PCS | 926,00 | 1.852,00 |
| 000032 | Visite de maintenance Anton Paar P01075 90279000 AT <i>Cet article appartient à la position 000030.</i> La visite inclut: - Les frais de main d'oeuvre et déplacements - Le remplacement des pièces d'usure - Des vérifications électriques et mécaniques avec ajustements (si nécessaire) - Une vérification de l'état général de l'appareil - Un rapport de maintenance Cette intervention sera réalisée par un ingénieur de Service agréé par | 2 PCS | 224,00 | 448,00 |

Anton Paar
et suivant un protocole de maintenance défini par l'usine avec des
outils certifiés et calibrés

| | | | | |
|--------|--|-------|--------|-----------------|
| 000052 | Visite de maintenance Anton Paar P01075 90279000 AT | 2 PCS | 528,00 | 1.056,00 |
|--------|--|-------|--------|-----------------|

Cet article appartient à la position 000050.

La visite inclut:

- Les frais de main d'oeuvre et déplacements
- Le remplacement des pièces d'usure
- Des vérifications électriques et mécaniques avec ajustements (si nécessaire)
- Une vérification de l'état général de l'appareil
- Un rapport de maintenance

Cette intervention sera réalisée par un ingénieur de Service agréé par Anton Paar
et suivant un protocole de maintenance défini par l'usine avec des
outils certifiés et calibrés

| | | | | |
|--------|--|-------|------|-------------|
| 000072 | Visite de maintenance Anton Paar P01085 90279000 AT | 2 PCS | 0,10 | 0,20 |
|--------|--|-------|------|-------------|

Cet article appartient à la position 000070.

La visite inclut:

- Les frais de main d'oeuvre et déplacements
- Le remplacement des pièces d'usure
- Des vérifications électriques et mécaniques avec ajustements (si nécessaire)
- Une vérification de l'état général de l'appareil
- Un rapport de maintenance

Cette intervention sera réalisée par un ingénieur de Service agréé par Anton Paar
et suivant un protocole de maintenance défini par l'usine avec des
outils certifiés et calibrés

Conditions

Délai de livraison: Approx. 5-7 semaines après réception de la commande.
Conditions de Livraison: CIP SHILTIGHEIM
Transport par: Transport routier
Conditions de paiement: 30 jours nets date de facture

Information additionnelle

Garantie de 3 ans pour tous les instruments Anton Paar. Les pièces de rechange et les consommables ne sont pas inclus dans cette gar

(1) Cet instrument requiert une maintenance régulière périodique. Les 3 ans de garantie seront applicables uniquement si une maintenance annuelle de l'instrument, par Anton Paar, est réalisée.

(2) Une maintenance périodique effectuée par Anton Paar est recommandée afin d'assurer la fiabilité et la performance de cet instrument.

Conditions générales

Les conditions générales de livraison d'Anton Paar France S.A.S, conformément aux Incoterms dans leur version la plus récente, sont exclusivement applicables au contrat. Les conditions générales de livraison sont disponibles sur www.anton-paar.com/terms.

Responsabilité

Toute réclamation pouvant résulter de ou liée au présent contrat est limitée au total à la valeur de la commande en cours. Toute réclamation dépassant cette limitation de responsabilité est expressément exclue.

Dans l'attente de votre aimable commande, nous restons à votre disposition pour toutes questions supplémentaires.
Cordialement

Anton Paar France S.A.S

Composante : Jardin des Sciences

Projet 1 - MOVEOS

Formation(s) concernée(s) :

L1 CMI MNE option Histoire des sciences et des techniques
Licence Plurisciences
Et à partir de 2021-2022 formation PHI Fablab : L3 SPI, CMI, L1 option matériaux pour commencer
Pôle L1 Sciences et L2 Physique & Sciences pour l'Ingénieur
Mais aussi :
M1 et M2 STS (faculté des sciences historiques),
MSA (formation des enseignants du secondaire), cycle de conférences Physique pour tous et potentiellement les activités de médiations scolaires/grand public coordonnées par le Jardin des sciences, en présentiel ou en ligne
=> Utilisation et enregistrement en direct avec mise à disposition pérenne et/ou élargie des vidéos ensuite.

Nombre d'étudiants concernés :

L1 CMI MNE option Histoire des sciences et des techniques : 10 à 15 étudiants
Licence Plurisciences : 5 étudiants
formation PHI Fablab : 100 étudiants environ
Pôle L1 Sciences et L2 Physique & Sciences pour l'Ingénieur : 600 étudiants environ
MSA : 50 enseignants formés
M1 et M2 STS (faculté des sciences historiques) : 30 étudiants
La Physique pour tous et activités du Jardins des sciences : plusieurs milliers de personnes

Description du projet :

Le projet Moveos correspond à un dispositif mobile de captation vidéo (intégration éclairage et captation du son) sur chariot mobile, reliable via HDMI à tout type d'équipement (écran, moniteur...) selon la salle où il est utilisé (amphithéâtre, salle de cours, studio MSA), avec possibilité de streaming. Les captations vidéos permettront de filmer des manipulations d'objets issus des collections d'instruments anciens et/ou des montages d'expériences.

Impact bâtimentaire :

*Le porteur précisera ici les travaux ou aménagements engendrés par le projet et nécessitant la **DPI/DALI** (réfection de salle, travaux de mise aux normes, construction/réfection de bâtiments...). Les travaux connexes font partie intégrante du projet et reposeront sur son budget (rénovation, câblage informatique ou électrique...).*

La DPI/DALI peut accompagner techniquement les projets, voire faire élaborer les devis. Pour rappel, tout appareil nécessite à minima une prise de courant et/ou une prise réseau ; le demandeur vérifie que celle-ci existe déjà.

Pas de travaux spécifiques à prévoir mais prévoir lieu de stockage sécurisé (salle fermant à clé) pour le chariot et son équipement.

Impact numérique :

*Le porteur précisera ici les éventuels développements informatiques et numériques engendrés par le projet nécessitant l'implication de la **DUN/DI** (achat de logiciels ou de matériels informatique, développement d'une plate-forme logicielle, intégration d'équipements au réseau...)*

Pas de développements informatiques à prévoir

Commission de la formation et de la vie université

Estimation du coût du projet (joindre le(s) devis) :

| |
|---|
| Devis Vidélio : 8676 € hors options Devis Manganelli : 8421,60 € hors options Les deux propositions restent à préciser (intégration d'options selon le co-financement disponible) et à répartir selon les critères du marché. |
|---|

Proposition de co-financement :

| |
|---|
| Apport potentiel de la Faculté de Physique & Ingénierie à préciser et confirmer (à hauteur de 3000 €) |
|---|

Estimation du coût de fonctionnement et de maintenance :

Ce coût ne sera en aucun cas pris en charge par la CFVU

| |
|---|
| Pas de coût particulier de fonctionnement et de maintenance |
|---|

Reproduire la grille de présentation des projets autant de fois que nécessaire

Les projets ex-aequo ne seront pas examinés

| N° du Projet | Intitulé | Coût | Co-financement |
|--------------|----------|------|----------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |



Marché subséquent concernant :

.....

établi sur le fondement de l'accord-cadre n° 2020UDSIE05800
Fourniture et installation d'équipements audiovisuels

ATTESTATION DE VISITE

Université de Strasbourg
CS 90032
4, rue Blaise Pascal
67070 STRASBOURG CEDEX

Locaux du site d'implantation :

..... Institut de Physique

Date de la visite : (31) 03 2021

Nom et signature de la personne responsable de la visite :

..... Christophe ISSENIANN

Nom et signature du représentant de la société :

..... Adriana PREDECU VIDEO IEC

DEVIS

ADRIANA PREDESCU
 Mobile : +33 6 35 39 58 19
 Email : apredescu@videlio-iec.com

Offre N° : DIEC67044973

Strasbourg le 09/04/2021

UNIVERSITE DE STRASBOURG
 Delphine ISSENMANN
 4 rue Blaise Pascal
 agence compt- bureau facturier
 67081, STRASBOURG CEDEX

AO UDS - Projet d'investissement - Jardin des sciences

| Li. | Désignation | Ref. | Marque | Qté | U | PU ht € | Prix Total € |
|-----|---|--------------------|------------|------|---------|----------|--------------|
| 1 | 1 SOLUTION DE BASE | | | | | | |
| 2 | Chariot pour caméra de production vidéo Proaim | PROAIM | PROAIM | 1,00 | Unité | 2 520,00 | 2 520,00 |
| 3 | Forfait portique / pont auquel peuvent être fixées les caméras + accessoires de fixation + tablette pour fixation d'un PC portable | VIDELIO | VIDELIO | 1,00 | | 650,36 | 650,36 |
| 4 | Caméra compacte fixe Marshall CV355-10X avec zoom 10x | CV355-10x | Marshall | 1,00 | Unité | 1 046,68 | 1 046,68 |
| 5 | Forfait éclairage circulaire LED + réglette secteur | VIDELIO | VIDELIO | 1,00 | FORFAIT | 333,33 | 333,33 |
| 6 | Screen Share Adaptateur vidéo externe USB 3.0 HDMI | 939-001553 | LOGITECH | 1,00 | PIECE | 278,91 | 278,91 |
| 7 | Forfait Patch HDMI + audio (donnant la possibilité de se brancher aux périphériques audio et vidéo de la salle) et accessoires de fixation sur le chariot + découpe pour fixation, selon besoin | VIDELIO | VIDELIO | 1,00 | FORFAIT | 198,67 | 198,67 |
| 8 | Ensemble cravate sans fil. | EW 100 G4-ME4-B | SENNHEISER | 1,00 | PIECE | 497,22 | 497,22 |
| 9 | Interface audio USB C 4 canaux | MOTU M4 | MOTU | 1,00 | Unité | 285,76 | 285,76 |
| 10 | Berceau sous table pour fixation de la table de mixage et du récepteur micro HF | BST | ASG | 1,00 | Unité | 45,23 | 45,23 |
| 11 | Paire d'enceintes 1 active + 1 passive 2 x 30W | TWINPOLE5 | AUDIOPOLE | 1,00 | PIECE | 91,88 | 91,88 |
| 12 | Forfait câbles, connectiques et accessoires d'installation | VIDELIO | VIDELIO | 1,00 | FORFAIT | 135,71 | 135,71 |
| 13 | Forfait house de rangement pour câbles et accessoires | VIDELIO | VIDELIO | 1,00 | Unité | 156,25 | 156,25 |
| 14 | Etude, synoptique, plans | | IEC | 1,00 | F | 350,00 | 350,00 |
| 15 | Pré-montage, pré-assemblage et configuration en atelier | | IEC | 1,00 | F | 640,00 | 640,00 |
| 16 | 2 OPTIONS | | | | | | |
| 17 | Option : Dell Latitude 3510 - Core i5 10210U / 1.6 GHz, Win 10 Pro 64 bits, 8 Go RAM, 256 Go SSD NVMe, 15.6" 1920 x 1080 (Full HD) @ 60 Hz, UHD Graphics, Wi-Fi 6, Bluetooth, gris, Poids Brut: 2,86 Kg | Dell Latitude 3510 | DELL | 1,00 | Unité | 890,61 | 890,61 |
| 18 | Option : Dell Pro Slim Briefcase 15 - Sacoche pour ordinateur portable, 15", noir, pour Latitude 53XX, 54XX, 55XX, 73XX, 74XX, 7520; Precision Mobile Workstation 35XX, Poids Brut: 0,70 Kg | PO-BCS-15-20 | DELL | 1,00 | Unité | 44,44 | 44,44 |
| 19 | Installation, démarrage et configurations du PC portable à la charge du client | | | | | | |
| 20 | Option : Sandberg Streamer USB Webcam Pro - La caméra en elle-même est placée dans un cercle de lumière, où l'éclairage de l'arrière-plan est réglé par le toucher. | 134-12 | SANDBERG | 2,00 | Unité | 95,69 | 191,38 |

DEVIS

ADRIANA PREDESCU
 Mobile : +33 6 35 39 58 19
 Email : apredescu@videlio-iec.com

Offre N° : DIEC67044973

Strasbourg le 09/04/2021

UNIVERSITE DE STRASBOURG
 Delphine ISSENMANN
 4 rue Blaise Pascal
 agence compt- bureau facturier
 67081, STRASBOURG CEDEX

AO UDS - Projet d'investissement - Jardin des sciences

| Li. | Désignation | Ref. | Marque | Qté | U | PU ht € | Prix Total € |
|-----|--|---------|---------|------|---------|---------|--------------|
| 21 | Option : Forfait accessoires fixation caméras | VIDELIO | VIDELIO | 1,00 | FORFAIT | 171,43 | 171,43 |
| 22 | Option : Forfait câbles, connectiques et accessoires d'installation | VIDELIO | VIDELIO | 1,00 | FORFAIT | 107,14 | 107,14 |
| 23 | Moniteur non chiffré, car non demandé explicitement dans le CCTP | | | | | | |
| 24 | Délai global d'exécution : solution comportant une fabrication sur mesure : prévoir environ 3-6 semaines de délai. | | | | | | |

| | |
|---------------------------|-----------------|
| Montant H.T. hors Options | 7 230,00 |
| T.V.A. 20% | 1 446,00 |
| Montant T.T.C. | 8 676,00 |

Conditions de facturation : Acompte de 30% à la commande

Toute commande est soumise à l'acceptation préalable de nos conditions générales de vente.

VIDELIO-IEC n'est lié contractuellement qu'après réception et acceptation d'un bon de commande dûment signé par le client et conforme à nos conditions générales et particulières de vente.

En cas de litige, le Tribunal de Commerce de Nanterre sera seul compétent.

Université

de Strasbourg

Université de Strasbourg
Direction des Finances
Département des Achats et des Marchés
Institut Le Bel
4 rue Blaise Pascal - CS 90032
67081 STRASBOURG Cedex
Tél: 03 68 85 12 01

ACCORD-CADRE N°2020UDSIE05800

relatif à la fourniture et l'installation d'équipements audiovisuels

Université de Strasbourg

PROCEDURE DE REMISE EN CONCURRENCE

**LOT 1 Equipements audiovisuels pour les amphithéâtres, salles
d'exception, petites salles et espaces publics intérieurs**

MARCHÉ SUBSÉQUENT

relatif à MOVEOS

**Le présent document vaut cahier des clauses particulières et acte
d'engagement du marché subséquent**

Il est établi en application du Code de la Commande Publique (CCP)

Le présent marché est subséquent à l'accord-cadre n°2020UDSIE05800 relatif à la fourniture et l'installation d'équipements audiovisuels.

Titulaire de l'accord-cadre :

Service acheteur : ...Faculté de Physique & Ingénierie.....

Article 1 – Descriptif du besoin (possibilité de joindre un cahier des charges en annexe – A préciser ici si tel est le cas)

Conception d'un dispositif mobile de captation vidéo permettant de filmer les manipulations d'objets et d'instruments (voir cahier des charges joint en annexe)

Article 2 – Pièces applicables au présent marché subséquent

Par dérogation à l'article 4.1 du CCAG-FCS, les pièces constitutives du présent marché sont les suivantes par ordre de priorité :

1. Le présent marché subséquent et ses annexes,
2. L'offre financière (devis complet détaillé),
3. Les fiches techniques des matériels et équipements,
4. Les pièces contractuelles de l'accord-cadre n°2020UDSIE05800 en vigueur à la notification du présent marché et dans l'ordre dans lequel ces pièces sont énumérées à l'article 2.1 du CCAP de l'accord-cadre.

Seuls les exemplaires originaux conservés par l'administration font foi.

En cas de contradiction ou de différence entre les pièces constitutives du marché, ces pièces prévalent dans l'ordre dans lequel elles sont énumérées dans ledit marché (ou à défaut dans l'accord-cadre).

Toute clause portée dans le(s) barème(s) ou documentation quelconque du titulaire et contraire aux stipulations des pièces constitutives du marché est réputée non écrite. Les conditions générales de vente du titulaire sont concernées par cette disposition.

Le titulaire est réputé avoir suffisamment étudié les documents constitutifs du contrat.

Il n'est admis, sous aucun prétexte que ce soit, aucune réclamation concernant l'offre et les conditions consenties. Le titulaire de l'accord-cadre et des contrats subséquents passés sur son fondement ne peut en aucun cas arguer d'une erreur, d'une omission, d'une différence d'interprétation ou de manque de renseignements pour refuser d'exécuter les prestations.

Article 3 – Contenu de la prestation

Le présent marché inclut obligatoirement le conseil aux acheteurs avant toute remise en concurrence, les études d'exécution et de réalisation, la fourniture et l'installation des matériels, le câblage complet et le raccordement à l'installation existante, la mise en service et la présentation aux usagers, la fourniture d'un guide et/ou d'une plaquette d'utilisation simplifiée en français et en anglais, la livraison des plans d'installation conformément aux documents DSCS et le suivi d'intervention en coordination avec l'administration, la remise à l'issue des travaux du Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE) et la livraison des carnets de câbles et synoptiques à jour à l'issue de l'installation des équipements.

Une désinstallation définitive ou une désinstallation suivie d'une réinstallation d'équipements peuvent également être requises notamment dans le cadre de rénovations immobilières.

Article 4 – Durée du marché subséquent – Délais d'exécution

Tout marché subséquent ne devient définitif et ne peut recevoir exécution qu'après notification au titulaire.

4.1 - Durée du marché subséquent

Le présent marché subséquent est conclu pour une période ferme qui s'étend de sa date de notification jusqu'à l'admission des prestations objet du marché.

4.2 – Délais d'exécution

En cas de retard d'exécution des prestations objet du marché, des pénalités pour retard pourront être appliquées au titulaire, sans autre formalité, conformément aux stipulations de l'article 13.2 du CCAP de l'accord-cadre.

Article 5 – Critères d'attribution du marché subséquent

| Critères | Pondération |
|----------------------------|-------------|
| 1-Valeur technique | 45 % |
| 2-Prix | 45 % |
| 3-Délai global d'exécution | 10 % |

Article 6 – Lieu d'exécution

Le présent marché est exécuté à l'adresse suivante : Institut de physique 3-5 rue d'Université 67000 Strasbourg

Contraintes éventuelles : (étage, présence ou non d'un monte-charge...) :

Article 7 – Adresse de facturation

Université de Strasbourg - Agence Comptable - Service Facturier – 4 rue Blaise Pascal CS 90032 67081 STRASBOURG Cedex

(Préciser ici le n° de l'accord-cadre et la référence du bon de commande SIFAC indiqué ci-dessous) :

Article 7 : Prix du marché subséquent

Les prix unitaires sont appliqués aux quantités réellement exécutées et acceptées et, conformément à l'article 10.1.3 du CCAG-FCS, les prix sont réputés comprendre toutes charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement la prestation, les frais de personnel et les fournitures associées à l'ensemble des prestations ainsi que toutes les autres dépenses nécessaires à l'exécution des prestations, les marges pour risque et les marges bénéficiaires.

Conformément aux dispositions de l'accord-cadre, les prix du présent marché sont fermes et non actualisables.

Article 7 : Pénalités et résiliations

Les pénalités applicables au présent marché sont mentionnées à l'article 12 du CCAP de l'accord-cadre. Le présent marché subséquent pourra être résilié dans les conditions de l'article 14.2 du CCAP de l'accord-cadre.

Article 8 : Signature des contractants

ENGAGEMENT ET SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'ACCORD-CADRE

Le titulaire affirme sous peine de résiliation du marché à ses torts exclusifs qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévu aux articles L2141-1 à L2141-12 du Code de la commande publique (CCP) et être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article 2 supra, marché faisant référence au CCAG-Fournitures courantes et Services, et conformément à leurs clauses et stipulations et après avoir fourni les pièces prévues aux articles R2143-6 à R2143-10 du Code de la commande publique; le titulaire de l'accord-cadre s'engage sur la base de son offre à exécuter, sans réserve, les prestations demandées dans les conditions définies dans le présent marché subséquent.

L'offre ainsi présentée ne le lie toutefois que si son acceptation lui est notifiée dans un délai de 3 mois à compter de la date limite de réception de l'offre.

Avance : (articles R2191-3 et suivants du Code de la commande publique)

Les conditions de versement de l'avance sont définies à l'article 7.1 du CCAP de l'accord-cadre.

Le titulaire renonce au bénéfice de l'avance¹ : oui non

Déclaration de sous-traitance lors du dépôt de l'offre²: oui non

Si oui, le titulaire de l'accord-cadre complète et joint pour chaque sous-traitant un acte spécial de sous-traitance (DC4) **dans sa dernière version disponible**³, dûment renseigné et **complété des informations** nécessaires à l'appréciation des capacités techniques et professionnelles ainsi que des capacités économiques et financières du sous-traitant.

Le montant total des prestations sous-traitées conformément à ces actes spéciaux de sous-traitance est de :
.....€ HT.

A GEISPOLSHEIM
Le 09/04/2021

Signature du titulaire de l'accord-cadre⁴

VIDELIO IEO
Rue du Pont du Peage PA de la Porte Sud
67116-GEISPOLSHEIM
Tél : 03 88 33 11 80
Siège social : 141 av des Grésillons - 92230 GENNEVILLERS
RCS Nanterre 350 093 704

¹ Cocher la case correspondante

² Cocher la case correspondante

³ Le DC4 est disponible gratuitement sous le lien <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics>

SIGNATURE DU MARCHE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

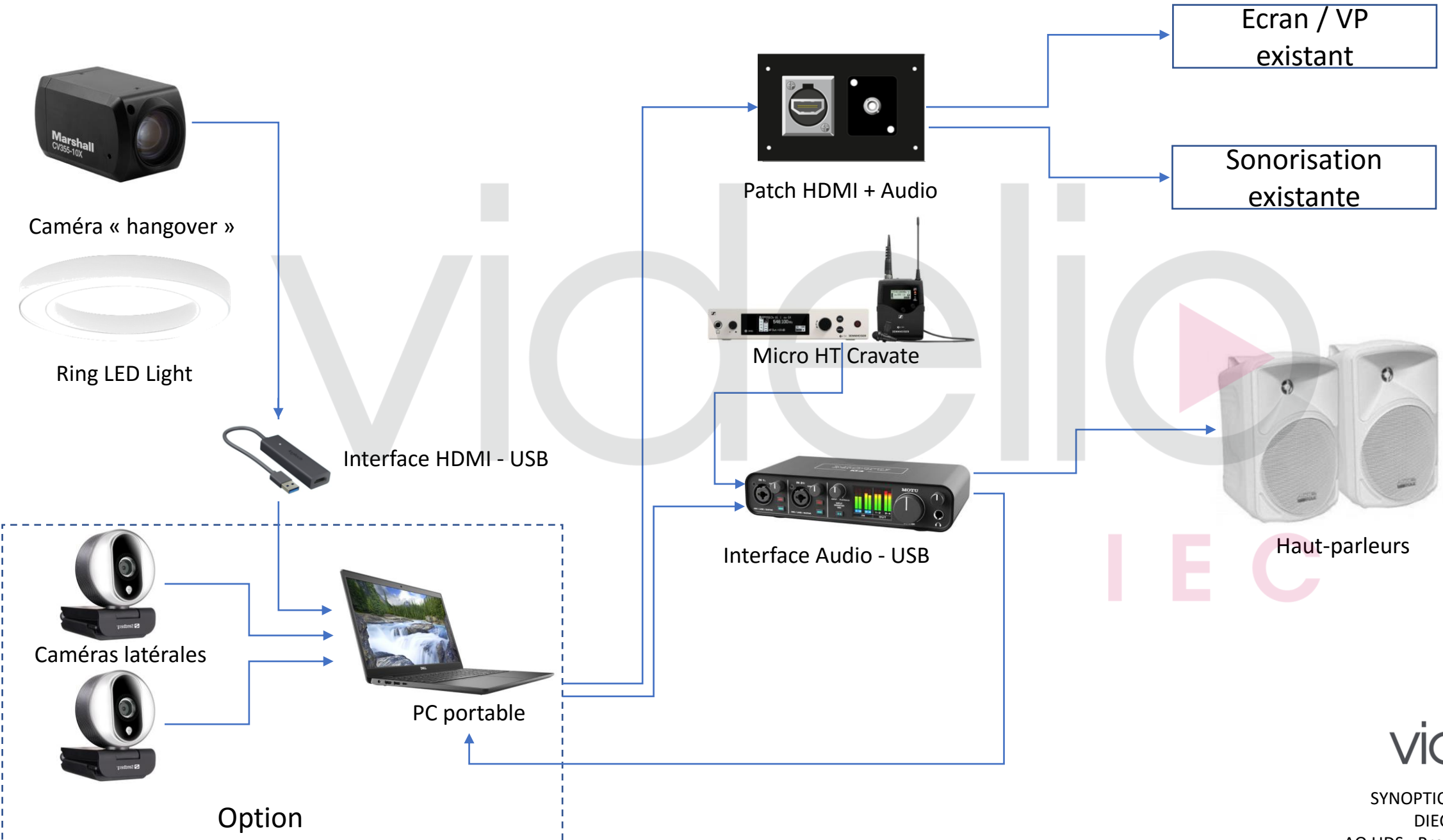
A Strasbourg
Le

Signature
Le représentant du pouvoir adjudicateur

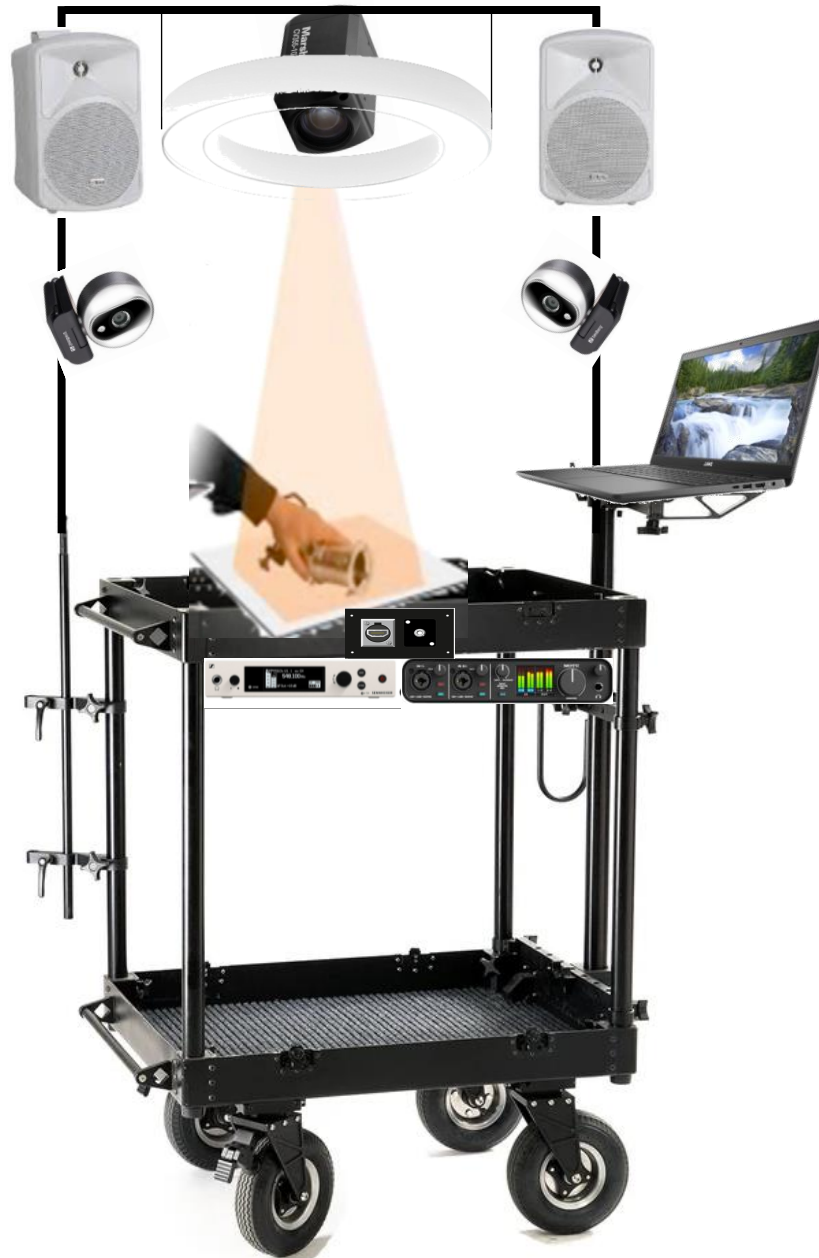
Le présent marché est complété par les annexes suivantes⁵ :

- Annexe n°... relative à la présentation d'un sous-traitant
- Annexe n°... relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur de l'offre
- Annexe n°... relative à la mise au point du marché
- Autres annexes (A préciser) :

⁵ Cocher la ou les case(s) correspondante(s)



Images non contractuelles



Images non contractuelles

videlio
IEC

SYNOPTIQUE DE PRINCIPE
DIEC67044973
AO UDS - Projet d'investissement
Jardin des sciences

UNIVERSITE

DE STRASBOURG

Marché subséquent concernant :

Boyer NOVÉOS

établi sur le fondement de l'accord-cadre n° 2020UDSIE05800
Fourniture et installation d'équipements audiovisuels

ATTESTATION DE VISITE

Université de Strasbourg
CS 90032
4, rue Blaise Pascal
67070 STRASBOURG CEDEX

Locaux du site d'implantation :

Institut de Physique

Date de la visite : *26/03/21*

Nom et signature de la personne responsable de la visite :

Julien ISSERANDON

Nom et signature du représentant de la société :

26/03/21

MANGANELLI TECHNOLOGY SAS
11-11A-13-13A rue Hannah Arendt
Parc des Forges
67200 STRASBOURG

tél: 03 20 41 33 66 - Fax: 03 20 41 33 99
Siret: 483 079 851 00059



MANGANELLI
TECHNOLOGY
Catch attention.

UNIVERSITE DE STRASBOURG
A l'attention de Madame Delphine ISSENMANN

4 RUE BLAISE PASCAL

67081 STRASBOURG CEDEX
FRANCE

N/réf. 20670205 / 2008893

STRASBOURG
Le 17 Mars 2021

Affaire suivie par : David EDOUART
Email : david.edouart@manganelli-technology.com
Tél. : +33 6 75 48 11 07

AGENCE : MANGANELLI Grand Est 13a Rue Hannah Arendt 67200 STRASBOURG

OBJET : Investissement Pédagogique
Site : UFR DE PHYSIQUE-INGENIERIE
67084 STRASBOURG CEDEX

Devis

Marché n°: 2020UDSIE05800 Tranche/Lot/Période n°01

1 - MATERIEL

| | | | | | |
|-----|--------|------------|---|----------|----------|
| 1 U | NOCODE | MANGANELLI | Chariot Proaim Victor V1.1 (VCTR-V1-42) | 1 976,00 | 1 976,00 |
| 3 U | NOCODE | MANGANELLI | Système Proaim 5/8 Baby Pin (VCTR-BP) | 182,00 | 546,00 |
| 1 U | NOCODE | MANGANELLI | Bras articulé pour moniteur (VCTR-MA) | 314,00 | 314,00 |
| 1 U | NOCODE | MANGANELLI | Station de travail universelle pour ordinateur portable (WS-03) | 86,00 | 86,00 |
| 1 U | NOCODE | MANGANELLI | Camera 4K IP POV (SRG-XP1) | 1 850,00 | 1 850,00 |
| 1 U | 507129 | SENNHEISER | Ensemble micro serre-tête cardioïde (XSW-2) | 376,00 | 376,00 |
| 2 U | NOCODE | MANGANELLI | Anneau Lumineux 36W 5500K | 90,00 | 180,00 |
| 1 U | MSP3 | YAMAHA | Monitoring de studio amplifiée 2 voies-20W (MSP3) | 180,00 | 180,00 |
| 1 U | NOCODE | MANGANELLI | Câblage et accessoires | 350,00 | 350,00 |
| 1 U | NOCODE | MANGANELLI | Frais de ports | 350,00 | 350,00 |

----- Montant HT 6 208,00

2 - PRESTATION

| | | | | | |
|-------|-------------|------------|----------------------|--------|--------|
| 1,5 J | MO-AV-T1-67 | MANGANELLI | Technicien poseur N1 | 540,00 | 810,00 |
|-------|-------------|------------|----------------------|--------|--------|

----- Montant HT 810,00

PRIX : Hors taxes, base Mars 2021

| | | | | | | | |
|-------|---|----------|-------|----------|------------------|----------|-----|
| TVA : | 0 | | 19,60 | | | | |
| | 1 | 6 208,00 | 20,00 | 1 241,60 | | | |
| | 2 | | 7,00 | | | | |
| | 3 | 810,00 | 20,00 | 162,00 | Eco-Contribution | | EUR |
| | 4 | | | | Total HT | 7 018,00 | EUR |
| | | | | | Total TTC | 8 421,60 | EUR |

VALIDITE DE L'OFFRE : 1 mois
DELAI : A convenir lors de la commande
PAIEMENT : Virement à 30 jours

Proposition N° 20670205 -
17/03/2021

UFR DE PHYSIQUE-INGENIERIE
67084 STRASBOURG CEDEX

Page 1/3

EV CORP. devient **MANGANELLI TECHNOLOGY**
EVCORP, MANGANELLI TECHNOLOGY, DES SOCIÉTÉS DE MANGANELLI GROUPE

PARIS - LILLE - TOULOUSE - STRASBOURG - CLERMONT-FERRAND

483 079 851 R.C.S. Lille Métropole - APE 3320D - TVA : FR 07 48 30 79 851 Siège social: 340-8 Avenue de la Marne 59700 Marcq-en-Barroeuil
SAS au capital de 227 500 Euros Tél.: (33) 3 20 41 33 66 - Mail: contact@manganelli-technology.com



MANGANELLI
TECHNOLOGY
Catch attention.

UNIVERSITE DE STRASBOURG
A l'attention de Madame Delphine ISSENMANN

4 RUE BLAISE PASCAL

67081 STRASBOURG CEDEX
FRANCE

STRASBOURG
Le 17 Mars 2021

N/réf. 20670205- / 2008893

Affaire suivie par David EDOUART

| Marché | | Montant |
|---|------------|-------------|
| 1 | MATERIEL | 6208,00 EUR |
| 2 | PRESTATION | 810,00 EUR |
| Les lignes précédées d'une * sont des variantes non incluses dans le total. | | |
| Eco-Contribution | | EUR |
| Total HT | | 7018,00 EUR |

N/réf. 20670205 - / 2008893
Le 17 Mars 2021

OBJET : UFR DE PHYSIQUE-INGENIERIE
67084 STRASBOURG CEDEX
Investissement Pédagogique

Page 2/3

EV CORP. devient **MANGANELLI TECHNOLOGY**
EVCORP, MANGANELLI TECHNOLOGY, DES SOCIÉTÉS DE MANGANELLI GROUPE

PARIS - LILLE - TOULOUSE - STRASBOURG - CLERMONT-FERRAND

483 079 851 R.C.S. Lille Métropole - APE 3320D - TVA : FR 07 48 30 79 851 • Siège social: 340-8 Avenue de la Marne 59700 Marcq-en-Barroeu
SAS au capital de 227 500 Euros • Tél.: (33) 3 20 41 33 66 • Mail: contact@manganelli-technology.com



Options

Les montants ci-dessous ne sont pas compris dans le total du présent devis

3 - OPTIONS

| | | | | | |
|-----|--------------|---------|--|----------|----------|
| 2 U | VC-BC601P | TELEVIC | Caméra fixe, SDI, HDMI, IP, PoE+, 30x zoom optique | 1 499,00 | 2 998,00 |
| 1 U | NOCODE | TELEVIC | Switch 8 ports PoE (GS108PP) | 150,00 | 150,00 |
| 1 U | FRC 0444PMGG | TELEVIC | Rack 19" CLICTOP® 4U prof. 440mm | 139,00 | 139,00 |
| 1 U | NOCODE | TELEVIC | Déport de connectiques Rack 19" (Bandeau 3U en ALUMINIUM) | 280,00 | 280,00 |
| 1 U | 71284 | TELEVIC | BANDEAU 19" 1U, 9 PRISES | 45,00 | 45,00 |
| 1 U | T2252MSC-B1 | TELEVIC | Ecran 21,5" IPS, Capacitif 10T, Full HD 1920x1080 | 250,00 | 250,00 |
| 1 U | VS-LC200 | TELEVIC | Lecture Capture System (IP / HDMI) Captation, enregistrement, st | 3 649,00 | 3 649,00 |

----- Montant HT

Université de Strasbourg
Direction des Finances
Département des Achats et des Marchés
Institut Le Bel
4 rue Blaise Pascal - CS 90032
67081 STRASBOURG Cedex
Tél: 03 68 85 12 01

ACCORD-CADRE N°2020UDSIE05800

relatif à la fourniture et l'installation d'équipements audiovisuels

Université de Strasbourg

PROCEDURE DE REMISE EN CONCURRENCE

**LOT 1 Equipements audiovisuels pour les amphithéâtres, salles
d'exception, petites salles et espaces publics intérieurs**

MARCHÉ SUBSÉQUENT

relatif à MOVEOS

**Le présent document vaut cahier des clauses particulières et acte
d'engagement du marché subséquent**

Il est établi en application du Code de la Commande Publique (CCP)

Le présent marché est subséquent à l'accord-cadre n°2020UDSIE05800 relatif à la fourniture et l'installation d'équipements audiovisuels.

Titulaire de l'accord-cadre :

Service acheteur : ...Faculté de Physique & Ingénierie.....

Article 1 – Descriptif du besoin (*possibilité de joindre un cahier des charges en annexe – A préciser ici si tel est le cas*)

Conception d'un dispositif mobile de captation vidéo permettant de filmer les manipulations d'objets et d'instruments (voir cahier des charges joint en annexe)

Article 2 – Pièces applicables au présent marché subséquent

Par dérogation à l'article 4.1 du CCAG-FCS, les pièces constitutives du présent marché sont les suivantes par ordre de priorité :

1. Le présent marché subséquent et ses annexes,
2. L'offre financière (devis complet détaillé),
3. Les fiches techniques des matériels et équipements,
4. Les pièces contractuelles de l'accord-cadre n°2020UDSIE05800 en vigueur à la notification du présent marché et dans l'ordre dans lequel ces pièces sont énumérées à l'article 2.1 du CCAP de l'accord-cadre.

Seuls les exemplaires originaux conservés par l'administration font foi.

En cas de contradiction ou de différence entre les pièces constitutives du marché, ces pièces prévalent dans l'ordre dans lequel elles sont énumérées dans ledit marché (ou à défaut dans l'accord-cadre).

Toute clause portée dans le(s) barème(s) ou documentation quelconque du titulaire et contraire aux stipulations des pièces constitutives du marché est réputée non écrite. Les conditions générales de vente du titulaire sont concernées par cette disposition.

Le titulaire est réputé avoir suffisamment étudié les documents constitutifs du contrat.

Il n'est admis, sous aucun prétexte que ce soit, aucune réclamation concernant l'offre et les conditions consenties. Le titulaire de l'accord-cadre et des contrats subséquents passés sur son fondement ne peut en aucun cas arguer d'une erreur, d'une omission, d'une différence d'interprétation ou de manque de renseignements pour refuser d'exécuter les prestations.

Article 3 – Contenu de la prestation

Le présent marché inclut obligatoirement le conseil aux acheteurs avant toute remise en concurrence, les études d'exécution et de réalisation, la fourniture et l'installation des matériels, le câblage complet et le raccordement à l'installation existante, la mise en service et la présentation aux usagers, la fourniture d'un guide et/ou d'une plaquette d'utilisation simplifiée en français et en anglais, la livraison des plans d'installation conformément aux documents DSCS et le suivi d'intervention en coordination avec l'administration, la remise à l'issue des travaux du Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE) et la livraison des carnets de câbles et synoptiques à jour à l'issue de l'installation des équipements.

Une désinstallation définitive ou une désinstallation suivie d'une réinstallation d'équipements peuvent également être requises notamment dans le cadre de rénovations immobilières.

Article 4 – Durée du marché subséquent – Délais d'exécution

Tout marché subséquent ne devient définitif et ne peut recevoir exécution qu'après notification au titulaire.

4.1 - Durée du marché subséquent

Le présent marché subséquent est conclu pour une période ferme qui s'étend de sa date de notification jusqu'à l'admission des prestations objet du marché.

4.2 – Délais d'exécution

Le délai d'exécution sera de 1 jour.....

En cas de retard d'exécution des prestations objet du marché, des pénalités pour retard pourront être appliquées au titulaire, sans autre formalité, conformément aux stipulations de l'article 13.2 du CCAP de l'accord-cadre.

Article 5 – Critères d'attribution du marché subséquent

| Critères | Pondération |
|----------------------------|-------------|
| 1-Valeur technique | 45 % |
| 2-Prix | 45 % |
| 3-Délai global d'exécution | 10 % |

Article 6 – Lieu d'exécution

Le présent marché est exécuté à l'adresse suivante : Institut de physique 3-5 rue d' l'Université 67000 Strasbourg

Contraintes éventuelles : (étage, présence ou non d'un monte-charge...) :

Article 7 – Adresse de facturation

Université de Strasbourg - Agence Comptable - Service Facturier – 4 rue Blaise Pascal CS 90032 67081 STRASBOURG Cedex

(Préciser ici le n° de l'accord-cadre et la référence du bon de commande SIFAC indiqué ci-dessous) :

N°2020UDXIE05800

Article 7 : Prix du marché subséquent

Les prix unitaires sont appliqués aux quantités réellement exécutées et acceptées et, conformément à l'article 10.1.3 du CCAG-FCS, les prix sont réputés comprendre toutes charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement la prestation, les frais de personnel et les fournitures associées à l'ensemble des prestations ainsi que toutes les autres dépenses nécessaires à l'exécution des prestations, les marges pour risque et les marges bénéficiaires.

Conformément aux dispositions de l'accord-cadre, les prix du présent marché sont fermes et non actualisables.

Article 7 : Pénalités et résiliations

Les pénalités applicables au présent marché sont mentionnées à l'article 12 du CCAP de l'accord-cadre.

Le présent marché subséquent pourra être résilié dans les conditions de l'article 14.2 du CCAP de l'accord-cadre.

Article 8 : Signature des contractants

ENGAGEMENT ET SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'ACCORD-CADRE

Le titulaire affirme sous peine de résiliation du marché à ses torts exclusifs qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévu aux articles L2141-1 à L2141-12 du Code de la commande publique (CCP) et être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article 2 supra, marché faisant référence au CCAG-Fournitures courantes et Services, et conformément à leurs clauses et stipulations et après avoir fourni les pièces prévues aux articles R2143-6 à R2143-10 du Code de la commande publique; le titulaire de l'accord-cadre s'engage sur la base de son offre à exécuter, sans réserve, les prestations demandées dans les conditions définies dans le présent marché subséquent.

L'offre ainsi présentée ne le lie toutefois que si son acceptation lui est notifiée dans un délai de **3 mois** à compter de la date limite de réception de l'offre.

Avance : (articles R2191-3 et suivants du Code de la commande publique)

Les conditions de versement de l'avance sont définies à l'article 7.1 du CCAP de l'accord-cadre.

Le titulaire renonce au bénéfice de l'avance¹ : oui non

Déclaration de sous-traitance lors du dépôt de l'offre²: oui non

Si oui, le titulaire de l'accord-cadre complète et joint pour chaque sous-traitant un acte spécial de sous-traitance (DC4) **dans sa dernière version disponible**³, dûment renseigné et complété des informations nécessaires à l'appréciation des capacités techniques et professionnelles ainsi que des capacités économiques et financières du sous-traitant.

Le montant total des prestations sous-traitées conformément à ces actes spéciaux de sous-traitance est de :
.....€ HT.

A Strasbourg
Le 08/04/2021

Signature du titulaire de l'accord-cadre⁴

François
GAZAGNES

Signature numérique
de François GAZAGNES
Date : 2021.04.08
19:15:36 +02'00'

¹ Cocher la case correspondante

² Cocher la case correspondante

³ Le DC4 est disponible gratuitement sous le lien <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publicst>

Cadre réservé au pouvoir adjudicateur

SIGNATURE DU MARCHE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

A Strasbourg
Le

Signature
Le représentant du pouvoir adjudicateur

Le présent marché est complété par les annexes suivantes⁵ :

- Annexe n°... relative à la présentation d'un sous-traitant
- Annexe n°... relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur de l'offre
- Annexe n°... relative à la mise au point du marché
- Autres annexes (A préciser) :

⁵ Cocher la ou les case(s) correspondante(s)

Composante : L1 Sciences Pour la Santé – parcours disciplinaire sciences de la vie

Projet 1 – Travaux pratiques L1 sciences pour la santé – parcours sciences de la vie

Formation(s) concernée(s) :

Licence mention sciences pour la santé – 1^{ère} année
Travaux pratiques « pratiques de laboratoire », tout au long du deuxième semestre

Nombre d'étudiants concernés :

400

Description du projet :

La présente demande s'inscrit dans la mise en place de la réforme des études de santé à l'Université de Strasbourg.

Le parcours Sciences de la Vie de la licence L1 mention sciences pour la santé compte 400 étudiants qui dans le cadre de l'enseignement des UE disciplinaires suivent des travaux pratiques afin d'acquérir des compétences techniques et de bonnes pratiques de laboratoire. La mise en place de ces enseignements pratiques disciplinaires nécessite l'acquisition de matériel supplémentaire afin de garantir un travail de qualité aux étudiants de ce parcours. Ce matériel permettra à chaque étudiant de pouvoir travailler individuellement et de s'exercer aux gestes techniques de base sur lesquels il sera évalué. Ce matériel est similaire à celui utilisé par les 700 étudiants du L1 Sciences de la Vie. Cependant, les travaux pratiques de L1 sciences et de L1 SPs se déroulent à la même période et rendent impossible une mutualisation de tous les équipements.

Le coût d'une telle installation ne peut être pris en charge par les moyens alloués à la Faculté pour l'accueil de ces 400 étudiants supplémentaires dans nos salles de TP. En effet, notre dotation de fonctionnement allouée pour 2021 n'a pas pris en compte cette nouvelle formation, ni les nouveaux étudiants accueillis pour des enseignements pratiques à la Faculté des Sciences de la vie.

Equipements à acquérir :

- 10 jeux de pipetman : 8 376 € TTC
- 6 microscopes : 3 810.24 € TTC
- 2 spectrophotomètres : 4 527.79€ TTC
- 2 balances : 2 400 € TTC (estimation, devis en cours)
- 3 appareils à gel : 2 100 € TTC (estimation, devis en cours)

Soit un total de : 21 214.03 € TTC

Impact bâtementaire :

Le porteur précisera ici les travaux ou aménagements engendrés par le projet et nécessitant la **DPI/DALI** (réfection de salle, travaux de mise aux normes, construction/réfection de bâtiments...). Les travaux connexes font partie intégrante du projet et reposeront sur son budget (rénovation, câblage informatique ou électrique...).

La **DPI/DALI** peut accompagner techniquement les projets, voire faire élaborer les devis. Pour rappel, tout appareil nécessite à minima une prise de courant et/ou une prise réseau ; le demandeur vérifie que celle-ci existe déjà.

Sans objet

Impact numérique :

Le porteur précisera ici les éventuels développements informatiques et numériques engendrés par le projet nécessitant l'implication de la **DUN/DI** (achat de logiciels ou de matériels informatique, développement d'une plateforme logicielle, intégration d'équipements au réseau...)

Sans objet

Estimation du coût du projet (joindre le(s) devis) :

21 214.03 € TTC

(devis en cours pour les balances et les appareils à gel)

Proposition de co-financement :

Tous les consommables sont pris en charge par la composante.

Une étude de coût sera réalisée en fin d'année universitaire.

Estimation du coût de fonctionnement et de maintenance :

Ce coût ne sera en aucun cas pris en charge par la CFVU

Sans objet

Reproduire la grille de présentation des projets autant de fois que nécessaire

Les projets ex-aequo ne seront pas examinés

| N° du Projet | Intitulé | Coût | Co-financement |
|--------------|----------|------|----------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |

Tél. 33 (0) 3 88.59.33.90
Fax 33 (0) 3.88.59.33.99

Site WEB www.dutscher.com
Clé WEB du devis : 131

Validité du devis 2 mois à partir de la date d'émission
sauf indication différente dans le présent devis

UNI VERSI TE DE STRASBOURG
TP MICROBIOLOGIE-2E ETAG
MME SPEHNER
4 ALLEE KONRAD ROENTGEN
67083 STRASBOURG CEDEX
FRANCE

Devis/Proforma

| Date Date | Numéro pièce Quote Number | Client Customer | Votre référence Your Reference | Commercial Contact | 0027 |
|--------------|------------------------------|--------------------|-----------------------------------|--|------|
| 28/01/2021 | 541189 | C2670135 | MME BOCK | MURIEL STROH mstroh@dutscher.com - 06.64.73.11.30 | |

Merci d'envoyer votre commande à Marylène ECKART - meckart@dutscher.com en rappelant le numéro de ce devis

| Référence Our Part n° | Désignation Description | Quantité Quantity | Prix unitaire Price | Remise % Discount | Prix Net Discount Price | Montant Total | T V A |
|---|--|----------------------|------------------------|----------------------|----------------------------|------------------|-------------|
| 066086 | KIT PIPETMAN CLASSIC P20,P200,P1000 RACK ET POINTES GILSON Prix catalogue : 698,00 Durée de garantie (mois) : 12 n° de page catalogue Biotech : 0508 NACRES : NB.02 | 10 | 698,00 | 27,65 | 505,00 | 5 050,00 | 1 |
| 1 PIPETMAN Classic P20 (2-20 µl) 1 PIPETMAN Classic P200 (50-200 µl) 1 PIPETMAN Classic P1000 (200-1000 µl) + Certificats Gilson + 2 racks 96 pointes PIPETMAN DIAMOND (D200, D1000) + 3 portoirs SINGLE + 1 guide du pipetage Gilson | | | | | | | |



 **DutscherAPP**
Votre conseiller mobile

L'APPLI AU SERVICE DES LABORATOIRES
Suivre, Consulter, Contacter



| Total HT % esc. Escompte Eco-contribution | Base T.V.A | Taux | Montant T.V.A | T.T.C. |
|---|------------|-------|---------------|------------------|
| 5050,00 | 1 5 050,00 | 20,00 | 1 010,00 | ***** 6060,00EUR |
| FRAIS DE PORT | 2 | | | |
| | 3 | 20,00 | | |
| | 4 | 20,00 | | |
| | 5 | 5,50 | | |



Votre interlocuteur
Fabien WOLFF
f.wolff@grosseron.com
0643352407

N° client **0528206**
Catherine SPEHNER
N° tél :0368851442
email :c.spehner@unistra.fr

UNIVERSITE DE STRASBOURG
Mme Catherine SPEHNER
4 ALLEE KONRAD ROETGEN
67000 STRASBOURG

DEVIS n° DV349169 du 28/01/2021

| Référence | Désignation | Cdt | Quantité | Prix unitaire | Remise % | Prix unitaire net | Montant HT EUR |
|--------------------------|---|------|----------|---------------|----------|-------------------|----------------|
| 6.284968 | Doc MICROSCOPE B1-220E-SP | 1,00 | 6 | 529,20 | | 529,20 | 3 175,20 |

[MA.11]

Franco de port sur quai

| Code TVA | Taux TVA | Base TVA | Montant TVA |
|----------|----------|----------|-------------|
| TVA20 | 20 % | 3 175,20 | 635,04 |

| | |
|--------------------------|-----------------|
| TOTAL HT | 3 175,20 |
| Montant TVA | 635,04 |
| TOTAL TTC | 3 810,24 |
| TOTAL A PAYER EUR | 3 810,24 |

Adresse de livraison

UNIVERSITE DE STRASBOURG
Mme Catherine SPEHNER
4 ALLEE KONRAD ROETGEN
67000 STRASBOURG

Adresse de facturation

UNIVERSITE DE STRASBOURG
Catherine SPEHNER
AGENC COMPT BUREAU FACTURIER
4 RUE BLAISE PASCAL
67081 STRASBOURG

Merci de rappeler le N° Devis DV349169 lors de votre commande et de l'envoyer par mail à commande@grosseron.com.

Conditions de paiement **45 jours fin de mois - Virement**
Date validité **28/02/2021**
Coordonnées bancaires LA BANQUE POSTALE
IBAN : FR8420041010110002837T03207 Code SWIFT : PSSTFRPPNTE



Paiement en ligne : <https://tpe.grosseron.com>

Frais pour livraison en France métropolitaine.

Commande classique : Frais de port : 22.00 EUR HT pour commande < 195.00 EUR HT -

Commande sur le site web www.grosseron.com : Frais de port : 22.00 EUR HT pour commande < 195.00 EUR HT - .



Votre interlocuteur
Fabien WOLFF
f.wolff@grosseron.com
0643352407

N° client **0528206**
Catherine SPEHNER
N° tél :0368855379 - N° fax :0390242002
email :c.spehner@unistra.fr

UNIVERSITE DE STRASBOURG
Mme Catherine SPEHNER
4 ALLEE KONRAD ROETGEN
67000 STRASBOURG

DEVIS n° DV349549 du 28/01/2021

| Référence | Désignation | Cdt | Quantité | Prix unitaire net | Montant HT EUR |
|-------------------------|---|------|----------|-------------------|----------------|
| S226509 | Doc SPECTROPHOTOMETRE PRIM LIGHT AVEC SUPPORT CUVE 10 MM | 1,00 | 2 | 1 886,58 | 3 773,15 |

[SE.13]

| Code TVA | Taux TVA | Base TVA | Montant TVA |
|----------|----------|----------|-------------|
| TVA20 | 20 % | 3 773,15 | 754,63 |

| | |
|--------------------------|-----------------|
| TOTAL HT | 3 773,15 |
| Montant TVA | 754,63 |
| TOTAL TTC | 4 527,78 |
| TOTAL A PAYER EUR | 4 527,78 |

Adresse de livraison
UNIVERSITE DE STRASBOURG
Mme Catherine SPEHNER
4 ALLEE KONRAD ROETGEN
67000 STRASBOURG

Adresse de facturation
UNIVERSITE DE STRASBOURG
Catherine SPEHNER
AGENC COMPT BUREAU FACTURIER
4 RUE BLAISE PASCAL
67081 STRASBOURG

Merci de rappeler le N° Devis DV349549 lors de votre commande et de l'envoyer par mail à commande@grosseron.com.

Conditions de paiement **45 jours fin de mois - Virement**
Date validité **28/02/2021**
Coordonnées bancaires LA BANQUE POSTALE
IBAN : FR8420041010110002837T03207 Code SWIFT : PSSTFRPPNTE



Paiement en ligne : <https://tpe.grosseron.com>

Frais pour livraison en France métropolitaine.

Commande classique : Frais de port : 22.00 EUR HT pour commande < 195.00 EUR HT -

Commande sur le site web www.grosseron.com : Frais de port : 22.00 EUR HT pour commande < 195.00 EUR HT - .

Composante : Faculté des langues

Projet 1 – Jouvence informatique du laboratoire numérique de langues du patio LEA- Salle 5118

Projet porté par Nuzha Moritz, moritz@unistra.fr et Laurence Wilhelm, lwilhelm@unistra.fr.

Formation(s) concernée(s) :

Les étudiants LEA de la faculté des langues. La salle peut être prêtée à d'autres formations avec l'accord de la responsable enseignante de la salle (Mme Moritz) lors de créneaux horaires disponibles. Il est important de noter qu'elle est quasiment tout le temps utilisée de 8h à 18 ou 19h tous les jours ouvrables de la semaine. Elle est utilisée également comme salle de formation : Moodle pour les évaluations, activités pédagogiques utilisant un vidéoprojecteur interactif, laboratoire de langue numérique et d'autres formations seront développées. Cette salle est également accessible durant la crise sanitaire aux étudiants de la faculté des langues qui ne disposent pas des équipements nécessaires pour suivre les cours à distance.

Nombre d'étudiants concernés :

La salle est occupée 5 jours sur 7 par semaine avec un minimum de 6 cours par jour en particulier des étudiants de Licence. Les 24 postes sont tous utilisés (hors crise sanitaire), soit un effectif de plus de 720 étudiants LEA.

Description du projet :

A propos du laboratoire Télévic Avidanet Live

Le laboratoire est utilisé intensément par les enseignants LEA, pour améliorer la compréhension et l'expression orale en anglais, allemand, espagnol et italien de leurs étudiants. Ils y mènent des activités orales et audiovisuelles avec toute la classe, en groupe ou de manière individuelle et personnalisée.

Le laboratoire offre de nombreuses exploitations pédagogiques :

- simulations réalistes de situations professionnelles comme l'entretien d'embauche au téléphone en langue étrangère.
- travail plus fin sur les fichiers audio : par exemple des enregistrements avec des questions et « textes » à trou, le sur-enregistrement sur un fichier audio déjà existant.
- écoute (Skimming /Scanning) de manière aléatoire et individuelle des étudiants et correction personnalisée sans gêne pour le reste du groupe.

Le laboratoire dispose de fonctionnalités particulières notamment le mode examen qui autorise le verrouillage de certaines fonctionnalités pour éviter la fraude mais aussi la récupération rapide des copies d'étudiants numériques. En outre le laboratoire facilite le travail des enseignants en leur permettant d'enregistrer des documents et des vidéos en amont.

Le laboratoire numérique doit être installé sur les postes informatiques. Actuellement les 25 pc (HP 8300) sont obsolètes. Les clients Avidanet doivent être installés sur les nouveaux postes et le poste maître refait et mis à jour.

Impact bâtimentaire :

Commission de la formation et de la vie université

Le porteur précisera ici les travaux ou aménagements engendrés par le projet et nécessitant la **DPI/DALI** (réfection de salle, travaux de mise aux normes, construction/réfection de bâtiments...). Les travaux connexes font partie intégrante du projet et reposeront sur son budget (rénovation, câblage informatique ou électrique...).

La DPI/DALI peut accompagner techniquement les projets, voire faire élaborer les devis. Pour rappel, tout appareil nécessite à minima une prise de courant et/ou une prise réseau ; le demandeur vérifie que celle-ci existe déjà.

Pas d'impact bâtementaire, une vérification de la puissance électrique disponible, du ou des disjoncteurs, nécessaire au démarrage simultané des nouveaux PC. Adaptation du bureau pour accueillir la baie audiovisuelle.

Impact numérique :

Le porteur précisera ici les éventuels développements informatiques et numériques engendrés par le projet nécessitant l'implication de la **DUN/DI** (achat de logiciels ou de matériels informatique, développement d'une plateforme logicielle, intégration d'équipements au réseau...)

Le laboratoire de langue informatique sera installé par l'équipe Assistance de proximité campus Esplanade et Historique de la DNUM avec le soutien de la société Télévic. Il est important que les techniciens puissent s'appuyer sur le support Télévic en cas de problème, d'où le contrat à souscrire et qui permet également durant 1 an la mise à jour de l'application laboratoire de langues.

Estimation du coût du projet (joindre le(s) devis) :

Informatique :

Changement 25 postes complet informatique (HP 8300) supportant l'application Télévic avidanet, pour un montant de 23.946 euros TTC

Audiovisuel :

Changement des casques audio en jack vers usb, 30 casques (5 caques de secours) pour un montant de 1.234 euros TTC, intégration du matériel audiovisuel dans une baie audiovisuelle, pour un montant de 857 euros TTC, installation de webcams sur tous les postes pour un montant de 1152.36 euros TTC.

Mise à jour de la solution Télévic Avidanet par l'intermédiaire d'un contrat de maintenance, budget de 1.152 euros TTC

Le budget global est estimé à 27 189 euros TTC

Proposition de co-financement :

Budget unistra – Faculté des langues 5 000 euros TTC

Estimation du coût de fonctionnement et de maintenance :

Ce coût ne sera en aucun cas pris en charge par la CFVU

Renouvellement tous les ans du contrat Télévic pour un montant de 1.152 euros TTC

Assistance numérique rapide en particulier pendant la période des examens.

Installation de téléphone filière sur le bureau de l'enseignant.

Reproduire la grille de présentation des projets autant de fois que nécessaire

Les projets ex-aequo ne seront pas examinés

Commission de la formation et de la vie université

| N° du Projet | Intitulé | Coût (ttc) | Co-financement (ttc) |
|-----------------|--|------------|-------------------------|
| 1 | Jouvence informatique du laboratoire numérique de langues du patio LEA- salle 5118 | 27 189 | 5 0000 |
| 2 | Jouvence de 5 salles de cours équipées, mutualisées patio (4305-4307-4SS06-5109-5110) | 27 194 | 5 000 |
| 3 | Le streaming facile | 9 743 | 1 000 |
| 4 | <i>Renouvellement échelonné des ordinateurs portables du Master FIR et sécurisation de ce parc informatique</i> | 7 783 | 0 |
| | | | |

Devis

Date : 20/01/2021
 N° devis : CAL0221DEV010067
 Référence devis :
 Code client : UDS
 Date validité : 31/01/2021
 Date livraison : 20/1/2021
 Votre commercial : RECH Béatrice
 N° Tel du commercial :
 Agence commerciale : Calestor
 Conditions de paiement : Virement SEPA 45 jour net

Adresse de facturation

UNIVERSITE DE STRASBOURG
 4 RUE BLAISE PASCAL
 MARCHE N°2016UDSIA11700
 13000545700010
 67000 STRASBOURG

Adresse de livraison

FACULTE DES LANGUES
 14 RUE RENE DESCARTES
 67000 STRASBOURG

| Pos | Article | Désignation | | Quantité | Prix unitaire | Valeur EUR |
|--|------------|---|------------------|----------|---------------|----------------------------------|
| | | Part number | Référence client | | | |
| 10 | PLA8093515 | NC AUDIO 655 80935-15 Total Poste | | 30 PCE | 34,27 EUR | 1 028,10 EUR 1 028,10 EUR |
| LOT 2 Accessoires, composants, périphériques et moniteurs - Marché N°2016UDSIA 11700 Remise 10% Famille cartes son, haut-parleurs&casques Notre prix public 38.07€ HT | | | | | | |
| Montant H.T : | | | | | | 1 028,10 EUR |
| TVA 20% : | | | | | | 205,62 EUR |
| Montant T.T.C : | | | | | | 1 233,72 EUR |

ZAC (Eric HEZARIFEND)
Tél : +33 3 88 48 11 24
Port : +33 6 81 56 64 82
Mail : zac@kardham-digital.com

UNIVERSITE DE STRASBOURG
UNIVERSITE DES LANGUES (LGE)
Laurence WILHELM
22, Rue René Descartes
67084 STRASBOURG Cedex

lundi 1 février 2021

Devis n° : ZC / 2101046

FOURNITURE DE MATERIELS AUDIOVISUELS - LOT N°2

Rack 19 pouces 12 U



H.T. 714,00 €

- Rack 19 pouces en bois TECMOB - **KTILINE**
Structure bois avec parois gauche et droite pleine
dimensions : L : 550 x l : 525 x h : 640 mm
porte avant avec vitre + fermeture à clés
porte arrière + aération + fermeture à clés
toit plein - sol avec aération + 4 mini-pieds
profilés de fixation 19" avant et arrière
livré avec 1 étagère 2U (p : 37 cm) + 2 étagères 1U (p : 25 cm)
+ 20 écrous cages + 20 vis
Garantie 2 ans retour atelier

Qté : 1,00

714,00

Total

TOTAL H.T. 714,00 €
TVA 20 % 142,80 €
TOTAL T.T.C. 856,80 €

Délai de validité de l'offre : 1 mois à compter de la date d'établissement
Délai de livraison : 3 à 5 semaines à réception de votre commande ferme
Conditions de vente : Votre commande implique l'acceptation de nos conditions générales de vente
Paiement : selon conditions de l'appel d'offre
Frais de port : Inclus à notre offre



Dell SAS
1 rond point Benjamin Franklin
34000 Montpellier

Devis

Adresse de livraison

Adresse de facturation

Contact:
Tel :

Contact : Service facturier
Tel :

Votre bon de commande doit être envoyé à l'adresse email Macommande_Online@Dell.com

Code client : FR4728432

Date : 20/01/2021

N° de devis : 500000014701

Entité : Univ Strasbourg Lot 1-2-3 - Pc fixes, portables & stations de travail
Numéro de marché : 1
Références :

Demandeur : Trur Thomas
Tel : +33368851001
email: trur@unistra.fr

Fin de validité du devis : 20/04/2021

Votre contact commercial: Paolo_spadacent@ dell.com
0499755744

- 1
- 2
- 3
- 4

Numéro du bon de commande :

| Ref. | Description | Quantité | Prix unit. HT | Eco-contrib. unitaire | Total HT | Taux de TVA | Total TVA | Total TTC |
|----------|---|----------|---------------|-----------------------|----------|-------------|-----------|-----------|
| 1-2-2-1 | Configuration n°2 (sans écran) Optiplex 7080 Format Mini Tour | 1 | 381.00 | 0.60 | 381.60 | 20.00 | 76.32 | 457.92 |
| 2-4-1-42 | Microsoft Windows 10 Pro, 64 bits Français, licence Win 10 Pro, DVD Win 10 inclus | 1 | 101.00 | 0.00 | 101.00 | 20.00 | 20.20 | 121.20 |
| 1-2-1-3 | 16Go DDR4 2666Mhz (2933MHz à partir du Core i7) - 1x16Go | 1 | 60.00 | 0.00 | 60.00 | 20.00 | 12.00 | 72.00 |
| 1-2-1-10 | SSD 1To M.2 PCIe NVMe | 1 | 165.00 | 0.00 | 165.00 | 20.00 | 33.00 | 198.00 |
| 1-2-2-2 | Carte graphique NVIDIA GeForce® GTX 1660 Super (6Go GDDR6, 3xDP, HDMI, DVI) - Inclut le passage sur une alimentation 360W | 1 | 221.00 | 0.00 | 221.00 | 20.00 | 44.20 | 265.20 |
| 01-déc | Extension de garantie ProSupport 5 ans J+1 (heures ouvrés, jours ouvrés) + TAM Matinfo 4 | 1 | 45.00 | 0.00 | 45.00 | 20.00 | 9.00 | 54.00 |
| 1-106 | Moniteur 24" - Dell U2419H - 1920x1080 - Ultrasharp - Connecteurs HDMI/DP - Câble fourni : DP 25 jours de délais | 1 | 143.00 | 1.42 | 144.42 | 20.00 | 28.88 | 173.30 |
| 338-BVCB | Intel® Core™ i5-10500 (6 coeurs/12 Mo/12T/3,1 GHz à 4,5 GHz/65 W) | 1 | | | | | | |
| G780XKR | Pas de disque dur supplémentaire | 1 | | | | | | |
| 429-ABIV | Aucun lecteur de disque optique | 1 | | | | | | |
| 385-BBCR | No Media Card Reader Selected | 1 | | | | | | |
| 492-BCKH | Pas de port vidéo supplémentaire | 1 | | | | | | |
| GE7Y41P | Pas de carte réseau LAN sans fil | 1 | | | | | | |

| | | | | | | | | |
|-----------|---|----|--------|------|---------|-------|---------|----------|
| 631-ACNO | Aucune gestion des systèmes hors bande | 1 | | | | | | |
| 382-BBHX | Pas de cartes d'extension supplémentaires | 1 | | | | | | |
| 555-BBJO | Aucune carte réseau supplémentaire sélectionnée (carte d'interface réseau intégrée incluse) | 1 | | | | | | |
| GNLHQ7Z | Clavier multimédia Dell KB216, français (AZERTY), noir | 1 | 0.00 | 0.10 | 0.10 | 20.00 | 0.02 | 0.12 |
| 570-ABJO | Souris optique Dell - MS116, noire | 1 | 0.00 | 0.02 | 0.02 | 20.00 | 0.00 | 0.02 |
| 709-17666 | ProSupport Flex Client – 3 ans de service sur site de base | 1 | | | | | | |
| 340-CKSZ | Sans Windows AutoPilot | 1 | | | | | | |
| 1-0-281 | Moniteur 24" - Dell U2419H | 1 | 160.00 | 1.42 | 161.42 | 20.00 | 32.28 | 193.70 |
| GX2QCF5 | 3 ans de garantie de base avec service d'échange avancé : aucune extension de garantie | 1 | | | | | | |
| 372379 | Commande d'écran Dell - France | 1 | | | | | | |
| 5596 | Cordon d'alimentation C13 de 220V (2.5m) EUR | 1 | | | | | | |
| 3866819 | Marquage Delivery Plus | 1 | | | | | | |
| 1-2-1-1 | Configuration n°1 (sans écran) : Optiplex 7080 Format compact | 24 | 372.00 | 0.60 | 8942.40 | 20.00 | 1788.48 | 10730.88 |
| 2-4-1-42 | Microsoft Windows 10 Pro, 64 bits Français, licence Win 10 Pro, DVD Win 10 inclus | 24 | 101.00 | 0.00 | 2424.00 | 20.00 | 484.80 | 2908.80 |
| 1-2-1-3 | 16Go DDR4 2666Mhz (2933MHz à partir du Core i7) - 1x16Go | 24 | 60.00 | 0.00 | 1440.00 | 20.00 | 288.00 | 1728.00 |
| 1-2-1-9 | SSD 512Go M.2 PCIe NVMe | 24 | 55.00 | 0.00 | 1320.00 | 20.00 | 264.00 | 1584.00 |
| 01-déc | Extension de garantie ProSupport 5 ans J+1 (heures ouvrés, jours ouvrés) + TAM Matinfo 4 | 24 | 45.00 | 0.00 | 1080.00 | 20.00 | 216.00 | 1296.00 |
| 1-106 | Moniteur 24" - Dell U2419H - 1920x1080 - Ultrasharp - Connecteurs HDMI/DP - Câble fourni : DP 25 jours de délais | 24 | 143.00 | 1.42 | 3466.08 | 20.00 | 693.22 | 4159.30 |
| 329-BETV | OptiPlex 7080 Small Form Factor with 200W up to 92% efficiency (Platinum) | 24 | | | | | | |
| 338-BVCB | Intel® Core™ i5-10500 (6 cœurs/12 Mo/12T/3,1 GHz à 4,5 GHz/65 W) | 24 | | | | | | |
| 631-ACNO | Aucune gestion des systèmes hors bande | 24 | | | | | | |
| G780XKR | Pas de disque dur supplémentaire | 24 | | | | | | |
| 429-ABKF | Aucun lecteur de disque optique | 24 | | | | | | |
| 385-BBCR | No Media Card Reader Selected | 24 | | | | | | |
| 490-BBFG | Carte graphique Intel® intégrée | 24 | | | | | | |
| 492-BCKH | Pas de port vidéo supplémentaire | 24 | | | | | | |
| GE7Y41P | Pas de carte réseau LAN sans fil | 24 | | | | | | |
| 382-BBHX | Pas de cartes d'extension supplémentaires | 24 | | | | | | |
| 555-BBJO | Aucune carte réseau supplémentaire sélectionnée (carte d'interface réseau intégrée incluse) | 24 | | | | | | |

| | | | | | | | | |
|-----------|--|----|------|------|------|--|------|------|
| GNLHQ7Z | Clavier multimédia Dell KB216, français (AZERTY), noir | 24 | 0.00 | 0.10 | 2.40 | 20.00 | 0.48 | 2.88 |
| 570-ABJO | Souris optique Dell - MS116, noire | 24 | 0.00 | 0.02 | 0.48 | 20.00 | 0.10 | 0.58 |
| 709-17666 | ProSupport Flex Client – 3 ans de service sur site de base | 24 | | | | | | |
| 340-CKSZ | Sans Windows AutoPilot | 24 | | | | | | |
| | | | | | | Sous-total HT (Eco-contrib. incluse) 19954.92 | | |
| | | | | | | Montant soumis à la TVA 19954.92 | | |
| | | | | | | Montant non soumis à la TVA 0.00 | | |
| | | | | | | dont Eco-contribution 54.92 | | |
| | | | | | | TVA 3990.98 | | |
| | | | | | | Total T.T.C. (Eco-contrib. incluse) 23945.90 | | |

Nous vous informons que nos délais standards de livraison peuvent être impactés de manière temporaire par l'indisponibilité des processeurs Intel, et ce jusqu'à ce que la production actuelle de processeurs Intel réponde à la demande du marché.

La durée estimative de cette prolongation de délai de livraison est indiquée sur la ligne du processeur dans le devis.

Offre soumise aux Conditions Générales de Vente et de Services Dell

Dell S.A.S, Société par actions simplifiée

1 rond-point Benjamin Franklin 34000 Montpellier.

Capital 1,473,770.73 Euros, 351 528 229 RCS Montpellier – APE 4651Z – TVA Intracommunautaire FR 20 351 528 229

| Réf. | Description | Q | P/unit | P/Total |
|---------------------------------------|--|---|----------|------------|
| Labo multimédia AVIDAnet® Live | | | | |
| | Renouvellement du contrat de mises à jour et de maintenance sur une période de 1 an pour l'ensemble des postes AVIDAnet - contrat silver. Pièces détachées et visite sur site non compris. Tarif annuel et recurrent. Date à compter à partir de la date d'expiration du contrat précédent/version précédente. Contrat renouvelable par tacite reconduction, sauf dénonciation par lettre recommandée 3 mois avant la date d'anniversaire. | 1 | 960,00 € | 960,00 € |
| Prix HTVA | | | | € 960,00 |
| TVA 20% | | | | € 192,00 |
| Prix TTC | | | | € 1 152,00 |

Délai de livraison: à convenir

Validité de l'offre: 1 mois à partir de la date surmentionnée

TELEVIC EDUCATION

Dirk Verbeke
 Sales Director

PA du Moulin . 120 avenue Clément ADER
 59118 Wambrechies
 France

Devis

Date : 17/02/2021
 N° devis : CAL0221DEV011193
 Référence devis :
 Code client : UDS
 Date validité : 28/02/2021
 Date livraison : 17/2/2021
 Votre commercial : RECH Béatrice
 N° Tel du commercial :
 Agence commerciale : Calestor
 Conditions de paiement : Virement SEPA 45 jour net

Adresse de facturation

UNIVERSITE DE STRASBOURG
 4 RUE BLAISE PASCAL
 MARCHE N°2016UDSIA11700
 13000545700010
 67000 STRASBOURG

Adresse de livraison

FACULTE DES LANGUES
 22 RUE RENE DESCARTES
 67000 STRASBOURG

| Pos | Article | Désignation | | Quantité | Prix unitaire | Valeur EUR |
|---|------------|----------------------------|------------------|----------|----------------|--------------|
| | | Part number | Référence client | | | |
| 10 | URBWHD20UF | URBAN FACTORY WEBCAM webee | | 30 PCE | 32,00 EUR | 960,00 EUR |
| | | WHD20UF | | | | |
| | | Total Poste | | | | 960,00 EUR |
| | | Eco Taxe | | | 0,01 EUR / PCE | 0,30 EUR |
| Lot 2 accessoires, composants, périphériques et moniteurs Marché N°2016UDSIA 11700 Remise 10% Famille webcams notre prix public 35.55€ HT | | | | | | |
| Montant H.T : | | | | | | 960,00 EUR |
| Eco Taxe : | | | | | | 0,30 EUR |
| TVA 20% : | | | | | | 192,06 EUR |
| Montant T.T.C : | | | | | | 1 152,36 EUR |

Composante : Faculté des langues

Projet 1 – Jouvence de 5 salles de cours équipées, mutualisées du patio 4307-4305-4SS06-5109-5110

Formation(s) concernée(s) :

Tous les formations de la Faculté des langues sont concernées, les salles peuvent être parfois également prêtées à d'autres composantes. 24 langues sont concernées aussi bien au niveau licence première année que master.

Nombre d'étudiants concernés :

3500 étudiants sont des utilisateurs potentiels, ainsi que les enseignants des 21 départements ou instituts de notre faculté.

Description du projet :

Les salles de cours mentionnées 4305-4307-4SS06 -5109 et 5110 ont été équipées de vidéoprojecteurs, haut-parleurs, sélecteur de sources audiovisuelles, il y a plus de 10 ans. A cette époque il est encore assez rare de câbler les salles en hdmi. Le câblage et les connecteurs VGA ne sont plus présents sur les nouveaux ordinateurs. Il est par conséquent **urgent** de câbler ces salles en HDMI et permettre le branchement d'ordinateurs portables. D'autre part les vidéoprojecteurs installés utilisent la technologie 3LCD qui, au bout de 10 ans, et 1 remplacement de lampe pour certains, perdent en qualité de projection. Nous aimerions changer les vidéoprojecteurs des salles et passer à technologie laser, plus lumineux et dont le coût de maintenance sera amoindri (entre 10 000 et 20 000 heures de fonctionnement, contre 5 000 heures pour les 3LCD).

Impact bâtimentaire :

*Le porteur précisera ici les travaux ou aménagements engendrés par le projet et nécessitant la **DPI/DALI** (réfection de salle, travaux de mise aux normes, construction/réfection de bâtiments...). Les travaux connexes font partie intégrante du projet et reposeront sur son budget (rénovation, câblage informatique ou électrique...). La DPI/DALI peut accompagner techniquement les projets, voire faire élaborer les devis. Pour rappel, tout appareil nécessite à minima une prise de courant et/ou une prise réseau ; le demandeur vérifie que celle-ci existe déjà.*

Il n'y a quasiment pas d'impact bâtimentaire, juste une bonne communication à avoir avec la DPI afin de vérifier la conformité électrique des salles déjà existantes (par exemple disjoncteur principal, circuit séparés au niveau des armoires électriques des bâtiments) dans le respect du Dossier de spécifications et des conceptions des systèmes (dscs).

Impact numérique :

*Le porteur précisera ici les éventuels développements informatiques et numériques engendrés par le projet nécessitant l'implication de la **DUN/DI** (achat de logiciels ou de matériels informatique, développement d'une plateforme logicielle, intégration d'équipements au réseau...)*

Le suivi des installations sera fait au sein de la faculté des langues par la technicienne audiovisuelle.

Commission de la formation et de la vie université

Estimation du coût du projet (joindre le(s) devis) :

Pour la salle 4305, un total de 5464.80 euros TTC contenant les éléments suivants :
un devis audiovisuel à 4 608 euros pour le câblage HDMI, la pose de borniers, le remplacement du vidéoprojecteur, et un devis à 856.80 euros TTC pour la baie audiovisuelle accueillant le matériel.

Pour la salle 4307, un total de 5464.80 euros TTC contenant les éléments suivants :
un devis audiovisuel à 4 608 euros pour le câblage HDMI, la pose de borniers, le remplacement du vidéoprojecteur et un devis à 856.80 euros TTC pour la baie audiovisuelle accueillant le matériel.

Pour la salle 4SS06, un total de 5464.80 euros TTC contenant les éléments suivants :
un devis audiovisuel à 4 608 euros pour le câblage HDMI, la pose de borniers, le remplacement du vidéoprojecteur, et un devis à 856.80 euros TTC pour la baie audiovisuelle accueillant le matériel.

Pour la salle 5109, un total de 5464.80 euros TTC contenant les éléments suivants :
un devis audiovisuel à 4 608 euros pour le câblage HDMI, la pose de borniers, le remplacement du vidéoprojecteur, et un devis à 856.80 euros TTC pour la baie audiovisuelle accueillant le matériel.

Pour la salle 5110, un total de 5335 euros TTC contenant les éléments suivants :
le câblage HDMI, la pose de borniers, le remplacement du vidéoprojecteur, la pose d'enceintes, la commutation audiovisuelle.

Soit un montant total de 27 194 euros TTC pour ces 5 salles de cours.

Proposition de co-financement :

Par la Faculté des langues pour un montant de 5000 euros.

Estimation du coût de fonctionnement et de maintenance :

Ce coût ne sera en aucun cas pris en charge par la CFVU

La maintenance pourra être réalisée en interne, les vidéoprojecteurs étant de type laser, pas de remplacement à prévoir durant 5 ans, voir plus.

Reproduire la grille de présentation des projets autant de fois que nécessaire

Les projets ex-aequo ne seront pas examinés

| | | | |
|---|---|--------|--------|
| 1 | Jouvence informatique du laboratoire numérique de langues du patio LEA- salle 5118 | 27 189 | 5 0000 |
| 2 | Jouvence de 5 salles de cours équipées, mutualisées patio (4305-4307-4SS06-5109-5110) | 27 194 | 5 000 |
| 3 | Le streaming facile | 9 743 | 1 000 |
| 4 | Renouvellement échelonné des ordinateurs portables du Master FIR et sécurisation de ce parc informatique | 7 783 | 0 |

N/réf. 20670153- / 2008294
Affaire suivie par

OBJET : FACULTE DES LANGUES
67084 STRASBOURG CEDEX
Réfection Salle 4SS06

Marché n°: 2020UDSIE05800 Tranche/Lot/Période n°01

| 1 - MATERIEL | | | | |
|----------------|---|--|------------------|----------|
| 1 U | Vidéoprojecteur LCD/LASER, 1920x1200, 2500000:1, 5000/3500 ANSI, 37/25dB, 8 | | 3 200,00 | 3 200,00 |
| 1 | Ensemble Boîtier Mural | | 59,00 | 59,00 |
| 1 | Connectiques | | 201,00 | 201,00 |
| | | | ----- Montant HT | |
| | | | | 3 460,00 |
| 2 - PRESTATION | | | | |
| 0,5 J | Technicien installateur N2 | | 760,00 | 380,00 |
| | | | ----- Montant HT | |
| | | | | 380,00 |

| | | | | |
|--|---|----------|------------------|--------------|
| PRIX : Hors taxes, base Février 2021 | | | | |
| TVA : | 0 | | 19,60 | |
| | 1 | 3 460,00 | 20,00 | 692,00 |
| | 2 | | 7,00 | |
| | 3 | 380,00 | 20,00 | 76,00 |
| | 4 | | | |
| | | | Eco-Contribution | EUR |
| | | | Total HT | 3 840,00 EUR |
| | | | Total TTC | 4 608,00 EUR |
| VALIDITE DE L'OFFRE : 1 mois | | | | |
| DELAI : A convenir lors de la commande | | | | |
| PAIEMENT : Virement à 30 jours | | | | |



MANGANELLI
TECHNOLOGY
Catch attention.

UNIVERSITE DE STRASBOURG
A l'attention de Madame Laurence WILHELM

4 RUE BLAISE PASCAL

67081 STRASBOURG CEDEX
FRANCE

MARCO EN BAROEUL
Le 12 Février 2021

N/réf. 20670153- / 2008294

Affaire suivie par

| Marché | | Montant |
|---|--|--|
| 1 | MATERIEL Ensemble Boîtier Mural Connectiques | 3460,00 EUR 59,00 EUR 201,00 EUR |
| 2 | PRESTATION | 380,00 EUR |
| Les lignes précédées d'une * sont des variantes non incluses dans le total. | | |
| | | Eco-Contribution EUR |
| | | Total HT 3840,00 EUR |

N/réf. 20670153 - / 2008294
Le 12 Février 2021

OBJET : FACULTE DES LANGUES
67084 STRASBOURG CEDEX
Réfection Salle 4SS06

Page 2/2

EV CORP. devient **MANGANELLI TECHNOLOGY**
EVCORP, MANGANELLI TECHNOLOGY, DES SOCIÉTÉS DE MANGANELLI GROUPE

PARIS - LILLE - TOULOUSE - STRASBOURG - CLERMONT-FERRAND

483 079 851 R.C.S. Lille Métropole - APE 3320D - TVA: FR 07 48 30 79 851 • Siège social: 340-8 Avenue de la Marne 59700 Marcoq-en-Baroeul
SAS au capital de 227 500 Euros • Tél.: (33) 3 20 41 33 66 • Mail: contact@manganelli-technology.com

N/réf. 20670150 / 2008291
Affaire suivie par

OBJET : FACULTE DES LANGUES
67084 STRASBOURG CEDEX
Réfection Salle 4305

Marché n°: 2020UDSIE05800 Tranche/Lot/Période n°01

| 1 - MATERIEL | | | | |
|----------------|---|--|------------------|----------|
| 1 U | Vidéoprojecteur LCD/LASER, 1920x1200, 2500000:1, 5000/3500 ANSI, 37/25dB, 8 | | 3 200,00 | 3 200,00 |
| 1 | Ensemble Boîtier Mural | | 59,00 | 59,00 |
| 1 | Connectiques | | 201,00 | 201,00 |
| | | | ----- Montant HT | |
| | | | | 3 460,00 |
| 2 - PRESTATION | | | | |
| 0,5 J | Technicien installateur N2 | | 760,00 | 380,00 |
| | | | ----- Montant HT | |
| | | | | 380,00 |

PRIX : Hors taxes, base Février 2021

| | | | | | | |
|-------|---|----------|-------|--------|------------------|--------------|
| TVA : | 0 | | 19,60 | | | |
| | 1 | 3 460,00 | 20,00 | 692,00 | | |
| | 2 | | 7,00 | | | |
| | 3 | 380,00 | 20,00 | 76,00 | Eco-Contribution | EUR |
| | 4 | | | | Total HT | 3 840,00 EUR |
| | | | | | Total TTC | 4 608,00 EUR |

VALIDITE DE L'OFFRE : 1 mois
DELAI : A convenir lors de la commande
PAIEMENT : Virement à 30 jours



MANGANELLI
TECHNOLOGY
Catch attention.

UNIVERSITE DE STRASBOURG
A l'attention de Madame Laurence WILHELM

4 RUE BLAISE PASCAL

67081 STRASBOURG CEDEX
FRANCE

MARCO EN BAROEUL
Le 12 Février 2021

N/réf. 20670150- / 2008291

Affaire suivie par

| Marché | | Montant |
|------------------|--|--|
| 1 | MATERIEL Ensemble Boîtier Mural Connectiques | 3460,00 EUR 59,00 EUR 201,00 EUR |
| 2 | PRESTATION | 380,00 EUR |
| Eco-Contribution | | EUR |
| Total HT | | 3840,00 EUR |

Les lignes précédées d'une * sont des variantes non incluses dans le total.

N/réf. 20670150 - / 2008291
Le 12 Février 2021

OBJET : FACULTE DES LANGUES
67084 STRASBOURG CEDEX
Réfection Salle 4305

Page 2/2

EV CORP. devient **MANGANELLI TECHNOLOGY**
EVCORP, MANGANELLI TECHNOLOGY, DES SOCIÉTÉS DE MANGANELLI GROUPE

PARIS - LILLE - TOULOUSE - STRASBOURG - CLERMONT-FERRAND

483 079 851 R.C.S. Lille Métropole - APE 3320D - TVA: FR 07 48 30 79 851 • Siège social: 340-8 Avenue de la Marne 59700 Marcoq-en-Baroeul
SAS au capital de 227 500 Euros • Tél.: (33) 3 20 41 33 66 • Mail: contact@manganelli-technology.com

N/réf. 20670151- / 2008292
Affaire suivie par

OBJET : FACULTE DES LANGUES
67084 STRASBOURG CEDEX
Réfection Salle 4307

Marché n°: 2020UDSIE05800 Tranche/Lot/Période n°01

| 1 - MATERIEL | | | | |
|----------------|---|--|------------------|----------|
| 1 U | Vidéoprojecteur LCD/LASER, 1920x1200, 2500000:1, 5000/3500 ANSI, 37/25dB, 8 | | 3 200,00 | 3 200,00 |
| 1 | Ensemble Boîtier Mural | | 59,00 | 59,00 |
| 1 | Connectiques | | 201,00 | 201,00 |
| | | | ----- Montant HT | |
| | | | | 3 460,00 |
| 2 - PRESTATION | | | | |
| 0,5 J | Technicien installateur N2 | | 760,00 | 380,00 |
| | | | ----- Montant HT | |
| | | | | 380,00 |

PRIX : Hors taxes, base Février 2021

| | | | | | | | |
|-------|---|----------|-------|--------|------------------|----------|-----|
| TVA : | 0 | | 19,60 | | | | |
| | 1 | 3 460,00 | 20,00 | 692,00 | | | |
| | 2 | | 7,00 | | | | |
| | 3 | 380,00 | 20,00 | 76,00 | Eco-Contribution | | EUR |
| | 4 | | | | Total HT | 3 840,00 | EUR |
| | | | | | Total TTC | 4 608,00 | EUR |

VALIDITE DE L'OFFRE : 1 mois
DELAI : A convenir lors de la commande
PAIEMENT : Virement à 30 jours

| Marché | | Montant |
|--------|--|--|
| 1 | MATERIEL Ensemble Boîtier Mural Connectiques | 3460,00 EUR 59,00 EUR 201,00 EUR |
| 2 | PRESTATION | 380,00 EUR |
| | | Eco-Contribution EUR |
| | | Total HT 3840,00 EUR |

Les lignes précédées d'une * sont des variantes non incluses dans le total.



MANGANELLI
TECHNOLOGY
Catch attention.

UNIVERSITE DE STRASBOURG
 A l'attention de Madame Laurence WILHELM

4 RUE BLAISE PASCAL

67081 STRASBOURG CEDEX
 FRANCE

STRASBOURG
 Le 12 Février 2021

N/réf. 20670152- / 2008293
 Affaire suivie par

OBJET : UNIVERSITE DE STRASBOURG
 67081 STRASBOURG CEDEX
 Réfection Salle 5109

Marché n°: 2020UDSIE05800 Tranche/Lot/Période n°01

| 1 - MATERIEL | | | | |
|----------------|---|--|------------------|----------|
| 1 U | Vidéoprojecteur LCD/LASER, 1920x1200, 2500000:1, 5000/3500 ANSI, 37/25dB, 8 | | 3 200,00 | 3 200,00 |
| 1 | Ensemble Boîtier Mural | | 59,00 | 59,00 |
| 1 | Connectiques | | 201,00 | 201,00 |
| | | | ----- Montant HT | |
| | | | | 3 460,00 |
| 2 - PRESTATION | | | | |
| 0,5 J | Technicien installateur N2 | | 760,00 | 380,00 |
| | | | ----- Montant HT | |
| | | | | 380,00 |

PRIX : Hors taxes, base Février 2021

| | | | | | | | |
|--|---|----------|-------|--------|------------------|----------|-----|
| TVA : | 0 | | 19,60 | | | | |
| | 1 | 3 460,00 | 20,00 | 692,00 | | | |
| | 2 | | 7,00 | | | | |
| | 3 | 380,00 | 20,00 | 76,00 | Eco-Contribution | | EUR |
| | 4 | | | | Total HT | 3 840,00 | EUR |
| VALIDITE DE L'OFFRE : 1 mois | | | | | Total TTC | 4 608,00 | EUR |
| DELAI : A convenir lors de la commande | | | | | | | |
| PAIEMENT : Virement à 30 jours | | | | | | | |

Proposition N° 20670152 -
 12/02/2021

UNIVERSITE DE STRASBOURG
 67081 STRASBOURG CEDEX

Page 1/2

EV CORP. devient **MANGANELLI TECHNOLOGY**
EVCORP, MANGANELLI TECHNOLOGY, DES SOCIÉTÉS DE MANGANELLI GROUPE

PARIS - LILLE - TOULOUSE - STRASBOURG - CLERMONT-FERRAND



MANGANELLI
TECHNOLOGY
Catch attention.

UNIVERSITE DE STRASBOURG
A l'attention de Madame Laurence WILHELM

4 RUE BLAISE PASCAL

67081 STRASBOURG CEDEX
FRANCE

MARCQ EN BAROEUL
Le 12 Février 2021

N/réf. 20670152 / 2008293

Affaire suivie par

| Marché | | Montant |
|---|--|--|
| 1 | MATERIEL Ensemble Boîtier Mural Connectiques | 3460,00 EUR 59,00 EUR 201,00 EUR |
| 2 | PRESTATION | 380,00 EUR |
| Les lignes précédées d'une * sont des variantes non incluses dans le total. | | |
| | | Eco-Contribution EUR |
| | | Total HT 3840,00 EUR |

N/réf. 20670152 - / 2008293
Le 12 Février 2021

OBJET : UNIVERSITE DE STRASBOURG
67081 STRASBOURG CEDEX
Réfection Salle 5109

Page 2/2

EV CORP. devient **MANGANELLI TECHNOLOGY**
EVCORP, MANGANELLI TECHNOLOGY, DES SOCIÉTÉS DE MANGANELLI GROUPE

PARIS - LILLE - TOULOUSE - STRASBOURG - CLERMONT-FERRAND

483 079 851 R.C.S. Lille Métropole - APE 3320D - TVA: FR 07 48 30 79 851 • Siège social: 340-8 Avenue de la Marne 59700 Marcq-en-Barroeuil
SAS au capital de 227 500 Euros • Tél.: (33) 3 20 41 33 66 • Mail: contact@manganelli-technology.com

N/réf. 20670158 / 2008295
Affaire suivie par

OBJET : FACULTE DES LANGUES
67084 STRASBOURG CEDEX
Réfection Salle 5110

Marché n°: 2020UDSIE05800 Tranche/Lot/Période n°01

1 - MATERIEL

| | | | |
|-------|---|------------|----------|
| 1 U | Vidéoprojecteur LCD/LASER, 1920x1200, 2500000:1, 5000/3500 ANSI, 37/25dB, 8 | 3 200,00 | 3 200,00 |
| 1 U | Ampli Stéréo | 328,00 | 328,00 |
| 1 U | Paire d'enceinte blanches | 175,00 | 175,00 |
| 1 | Ensemble Boîtier Mural | 59,00 | 59,00 |
| 1 | Connectiques | 304,00 | 304,00 |
| ----- | | Montant HT | 4 066,00 |

2 - PRESTATION

| | | | |
|-------|----------------------------|------------|--------|
| 0,5 J | Technicien installateur N2 | 760,00 | 380,00 |
| ----- | | Montant HT | 380,00 |

PRIX : Hors taxes, base Février 2021

| | | | | | | |
|-------|---|----------|-------|--------|------------------|--------------|
| TVA : | 0 | 19,60 | | | | |
| | 1 | 4 066,00 | 20,00 | 813,20 | | |
| | 2 | | 7,00 | | | |
| | 3 | 380,00 | 20,00 | 76,00 | Eco-Contribution | EUR |
| | 4 | | | | Total HT | 4 446,00 EUR |
| | | | | | Total TTC | 5 335,20 EUR |

VALIDITE DE L'OFFRE : 1 mois
DELAI : A convenir lors de la commande
PAIEMENT : Virement à 30 jours



MANGANELLI
TECHNOLOGY
Catch attention.

UNIVERSITE DE STRASBOURG
A l'attention de Madame Laurence WILHELM

4 RUE BLAISE PASCAL

67081 STRASBOURG CEDEX
FRANCE

MARCO EN BAROEUL
Le 12 Février 2021

N/réf. 20670158- / 2008295

Affaire suivie par

| Marché | | Montant |
|---|--|--|
| 1 | MATERIEL Ensemble Boîtier Mural Connectiques | 4066,00 EUR 59,00 EUR 304,00 EUR |
| 2 | PRESTATION | 380,00 EUR |
| Les lignes précédées d'une * sont des variantes non incluses dans le total. | | |
| | | Eco-Contribution EUR |
| | | Total HT 4446,00 EUR |

N/réf. 20670158 - / 2008295
Le 12 Février 2021

OBJET : FACULTE DES LANGUES
67084 STRASBOURG CEDEX
Réfection Salle 5110

Page 2/2

EV CORP. devient **MANGANELLI TECHNOLOGY**
EVCORP, MANGANELLI TECHNOLOGY, DES SOCIÉTÉS DE MANGANELLI GROUPE

PARIS - LILLE - TOULOUSE - STRASBOURG - CLERMONT-FERRAND

483 079 851 R.C.S. Lille Métropole - APE 3320D - TVA: FR 07 48 30 79 851 • Siège social: 340-8 Avenue de la Marne 59700 Marcoq-en-Baroeul
SAS au capital de 227 500 Euros • Tél.: (33) 3 20 41 33 66 • Mail: contact@manganelli-technology.com

ZAC (Eric HEZARIFEND)
Tél : +33 3 88 48 11 24
Port : +33 6 81 56 64 82
Mail : zac@kardham-digital.com

UNIVERSITE DE STRASBOURG
UNIVERSITE DES LANGUES (LGE)
Laurence WILHELM
22, Rue René Descartes
67084 STRASBOURG Cedex

lundi 1 février 2021

Devis n° : ZC / 2101046

FOURNITURE DE MATERIELS AUDIOVISUELS - LOT N°2

Rack 19 pouces 12 U



H.T. 714,00 €

- Rack 19 pouces en bois TECMOB - **KTILINE**
Structure bois avec parois gauche et droite pleine
dimensions : L : 550 x l : 525 x h : 640 mm
porte avant avec vitre + fermeture à clés
porte arrière + aération + fermeture à clés
toit plein - sol avec aération + 4 mini-pieds
profilés de fixation 19" avant et arrière
livré avec 1 étagère 2U (p : 37 cm) + 2 étagères 1U (p : 25 cm)
+ 20 écrous cages + 20 vis
Garantie 2 ans retour atelier

Qté : 1,00

714,00

Total

TOTAL H.T. 714,00 €
TVA 20 % 142,80 €
TOTAL T.T.C. 856,80 €

Délai de validité de l'offre : 1 mois à compter de la date d'établissement
Délai de livraison : 3 à 5 semaines à réception de votre commande ferme
Conditions de vente : Votre commande implique l'acceptation de nos conditions générales de vente
Paiement : selon conditions de l'appel d'offre
Frais de port : Inclus à notre offre

Composante : Faculté des langues

Projet 1 – streaming et montage facile pour les petites salles de cours

Formation(s) concernée(s) :

Toutes les formations de la faculté des langues avec des cours en co-modal.

Nombre d'étudiants concernés :

Tous les étudiants (3500) et enseignants de la faculté des langues.

Description du projet :

2 niveaux de lecture pour ce projet

1 - un temps très court : immédiat - l'enregistrement et la diffusion de cours en co-modal de journées d'études.

2- un temps plus long : développement des ressources audiovisuelles pour certaines langues à destination des étudiants.

Nous nous attacherons dans ce projet à décrire la première partie : l'enregistrement et la diffusion co-modal

Nous souhaitons pouvoir diffuser en direct d'une manière simple des cours, ou conférences, pour plus de 100 personnes en co-modal depuis une salle de cours de la Faculté des langues, ainsi que des petits événements (journées d'études par exemple). La crise sanitaire et la reprise partielle des cours en présentiel a fait émerger ces demandes.

L'acquisition d'un système léger de diffusion, à un coût raisonnable, permettant le streaming et/ou l'enregistrement est complémentaire au matériel reçu en 2020 (micro omnidirectionnel, caméra pilotable, haut-parleur).

L'avantage de la solution proposée est qu'elle ne nécessite pas de gros travaux d'installation et d'intégration audiovisuelle.

4 points sont à prendre en compte :

- La diffusion en direct/enregistrement de manière simple

La solution doit permettre d'enregistrer et diffuser en direct de l'audio et de la vidéo.

Elle doit permettre un choix des scènes rapide en intégrant un mini-mélangeur vidéo et se lancer facilement en appuyant sur un ou deux boutons.



L'objectif est d'enregistrer et de diffuser à minima 1 caméra pilotable, le PC et le signal audio d'un micro.

-Effectuer du nettoyage rapide et de l'indexation si nécessaire

L'interface du boîtier doit permettre de pouvoir « nettoyer » facilement les fichiers vidéos enregistrés, c'est-à-dire supprimer les moments de la vidéo ne présentant pas d'intérêt pédagogique (souvent le début et la fin du cours ainsi que les temps morts comme le travail sur table pour le mode co-modal par exemple), sans passer par un

Commission de la formation et de la vie université

logiciel de montage nécessitant du ré-encodage. L'indexation doit permettre de retrouver facilement les activités pédagogiques au sein de la vidéo.

-Contrôle rapide du statut

Dans un premier temps, il doit pouvoir se faire de manière très rapide visuellement par l'intermédiaire d'une diode indiquant que le boîtier est en train d'enregistrer. Un contrôle doit pouvoir être fait simplement via un écran vidéo (retour vidéo) et par un accès par une interface web sécurisée au boîtier.

- sécurité réseau et des enregistrements

Elle doit être compatible RTMP et RTMPS pour pouvoir communiquer avec le serveur de streaming Pod de l'université.

Des mises à jour du produit doivent permettre de corriger les failles de sécurités décelées et les enregistrements doivent pouvoir être récupérés en utilisant un support externe.

Impact bâtimentaire :

*Le porteur précisera ici les travaux ou aménagements engendrés par le projet et nécessitant la **DPI/DALI** (réfection de salle, travaux de mise aux normes, construction/réfection de bâtiments...). Les travaux connexes font partie intégrante du projet et reposeront sur son budget (rénovation, câblage informatique ou électrique...).*

La DPI/DALI peut accompagner techniquement les projets, voire faire élaborer les devis. Pour rappel, tout appareil nécessite à minima une prise de courant et/ou une prise réseau ; le demandeur vérifie que celle-ci existe déjà.

Il n'y a quasiment pas d'impact : une installation de caméra pilotable avec du câblage hmdi.

Impact numérique :

*Le porteur précisera ici les éventuels développements informatiques et numériques engendrés par le projet nécessitant l'implication de la **DUN/DI** (achat de logiciels ou de matériels informatique, développement d'une plateforme logicielle, intégration d'équipements au réseau...)*

Paramétrage de la solution pour envoyer le flux de streaming vers le serveur de l'université. Sécurisation du réseau. Formation à l'utilisation du matériel et soutien technique interne à la Faculté des langues pour les premières utilisations.

Estimation du coût du projet (joindre le(s) devis) :

Devis Vidélio pour Quad kit avec installation et paramétrage pour un montant de 7 981.29 HT

1 écran de contrôle type écran de PC en hmdi dell 138.42 euros HT

Un total de 8 119,71 HT, soit 9743 euros TTC

Proposition de co-financement :

La faculté des langues propose un co-financement de 1 000 euros

Estimation du coût de fonctionnement et de maintenance :

Ce coût ne sera en aucun cas pris en charge par la CFVU

Un contrat de maintenance pour les mises à jour du boîtier pour un montant de 480 euros HT/an

Reproduire la grille de présentation des projets autant de fois que nécessaire

Commission de la formation et de la vie université

Les projets ex-aequo ne seront pas examinés

| | | | |
|---|---|--------|--------|
| 1 | Jouvence informatique du laboratoire numérique de langues du patio LEA- salle 5118 | 27 189 | 5 0000 |
| 2 | Jouvence de 5 salles de cours équipées, mutualisées patio (4305-4307-4SS06-5109-5110) | 27 194 | 5 000 |
| 3 | Le streaming facile | 9 743 | 1 000 |
| 4 | Renouvellement échelonné des ordinateurs portables du Master FIR et sécurisation de ce parc informatique | 7 783 | 0 |



Dell SAS
1 rond point Benjamin Franklin
34000 Montpellier

Devis

Adresse de livraison

Faculté des Langues
LVI
22 rue René Descartes
67084 STRASBOURG

Contact: Eric Morel
Tel :
eric.morel@unistra.fr

Adresse de facturation

Contact : Service facturier
Tel :

Votre bon de commande doit être envoyé à l'adresse email Macommande_Online@Dell.com

Code client : FR4728432

Date : 18/02/2021

N° de devis : 500000026741

Entité : Univ Strasbourg Lot 1-2-3 - Pc fixes, portables & stations de travail
Numéro de marché : 1
Références :

- 1
- 2
- 3
- 4

Demandeur : Wilhelm Laurence
Tel : 0676056872
email: lwilhelm@unistra.fr

Fin de validité du devis : 18/05/2021

Numéro du bon de commande :

| Ref. | Description | Quantité | Prix unit. HT | Eco-contrib. unitaire | Total HT | Taux de TVA | Total TVA | Total TTC |
|----------|--|----------|------------------|--------------------------|-------------|----------------|--------------|--------------|
| 1-0-276 | Moniteur 22" - Dell P2219H | 1 | 137.00 | 1.42 | 138.42 | 20.00 | 27.68 | 166.10 |
| G3UZLC5 | 3 ans de support de base avec service d'échange avancé | 1 | | | | | | |
| GX2QCF5 | 3 ans de garantie de base avec service d'échange avancé : aucune extension de garantie | 1 | | | | | | |
| 372379 | Commande d'écran Dell - France | 1 | | | | | | |
| 450-AKFS | Cordon d'alimentation de 220 V, Europe (BX) | 1 | | | | | | |
| 94652 | Marquage Delivery Plus | 1 | | | | | | |

Sous-total HT (Eco-contrib. incluse) **138.42**
Montant soumis à la TVA **138.42**
Montant non soumis à la TVA **0.00**
dont Eco-contribution **1.42**
TVA **27.68**
Total T.T.C.
(Eco-contrib. incluse) **166.10**

Nous vous informons que nos délais standards de livraison peuvent être impactés de manière temporaire par l'indisponibilité des processeurs Intel, et ce jusqu'à ce que la production actuelle de processeurs Intel réponde à la demande du marché.

La durée estimative de cette prolongation de délai de livraison est indiquée sur la ligne du processeur dans le devis.

Offre soumise aux Conditions Générales de Vente et de Services Dell

Dell S.A.S, Société par actions simplifiée
1 rond-point Benjamin Franklin 34000 Montpellier.

Capital 1,473,770.73 Euros, 351 528 229 RCS Montpellier – APE 4651Z – TVA Intracommunautaire FR 20 351 528 229

DEVIS

ADRIANA PREDESCU

Mobile : +33 6 35 39 58 19

Email : apredescu@videlio-iec.com

Offre N° : DIEC67042632

Strasbourg le 18/02/2021

UNIVERSITE DE STRASBOURG

4 rue Blaise Pascal
agence compt- bureau facturier
67081, STRASBOURG CEDEX

Solution VEOBOX - Estimatif Budgétaire

| Li. | Désignation | Ref. | Marque | Qté | U | PU ht € | Prix Total € |
|-----|--|-------------------------|----------------------|-----------------|------------------|---------------------|---------------------|
| 1 | 1 Solution de captation QUAD KIT UNISTRA | | | | | | |
| 2 | 1.1 PRISE DE VUE : Option 1 OUI | | | | | | 910 |
| 3 | Caméra PTZ HDMI et IP LITECAM, zoom optique 12X, 1080p@60fps - 1 an de garantie matérielle inclus | LITECAM | LITECAM | 1,00 | Unité | 850,00 | 850,00 |
| 4 | Support plafond pour caméra LITECAM | LITECAM | LITECAM | 1,00 | Unité | 60,00 | 60,00 |
| 5 | Extension de garantie matérielle 2 an Caméra litecam | LITECAM | LITECAM | 1,00 | Unité | 110,51 | 110,51 |
| 6 | 1.2 PRISE DE VUE : Option 2 NON | | | | | | |
| 7 | Variante : PTC500S PTZ Pro Track Camera | PTC500S | AVERMEDIA | 1,00 | PIECE | 3 949,77 | 3 949,77 |
| 8 | Variante : Support plafond pour caméra AVER PTC500S | 60V2B10000AL | AVERMEDIA | 1,00 | PIECE | 210,00 | 210,00 |
| 9 | 1.3 ENCODAGE & STREAMING OUI | | | | | | 5280 |
| 10 | Veobox QUAD KIT - 4 entrées HDMI - 2 ans de garantie matérielle inclus | Veobox QUAD KIT | VEOLABS | 1,00 | Unité | 4 800,00 | 4 800,00 |
| 11 | Support technique et mises à jour Veobox QUAD KIT - 1 an Mises à jour logicielles et nouvelles fonctionnalités Accès au portail de support technique Veo-labs - Base de connaissance - Gestion de tickets incident) | SUPPORT | VEOLABS | 1,00 | Unité | 480,00 | 480,00 |
| 12 | 1.4 PRISE DE SON OUI | | | | | | 505 |
| 13 | Ensemble micro cravate / récepteur compact Shure | MICRO | SHURE | 1,00 | Unité | 310,00 | 310,00 |
| 14 | Table de mixage compacte Mackie - (2x entrées mono niveau micro ou ligne - 1x entrée stéréo niveau ligne - Alimentation Phantom +48V) | TABLE MIX | MACKIE | 1,00 | Unité | 195,39 | 195,39 |
| 15 | 1.5 Moniteur de retour OUI → installation informatique 286,29 | | | | | | |
| 16 | Moniteur 24" | VIDELIO | VIDELIO | 1,00 | Unité | 237,50 | 237,50 |
| 17 | Forfait câbles, connectiques et accessoires d'installation | VIDELIO | VIDELIO | 1,00 | FORFAIT | 214,29 | 214,29 |
| 18 | Configuration et paramétrage | | IEC | 1,00 | F | 560,00 | 560,00 |
| 19 | Installation sur site | | IEC | 1,00 | F | 512,00 | 512,00 |
| 20 | Option : Journée de formation par constructeur à la solution complète | FORMATION | FORMATION | 1,00 | Unité | 850,00 | 850,00 |
| 21 | Le forfait câblages, connectiques et accessoires d'installation sur site, ainsi que la prestation de configuration, de paramétrages et d'installation doivent faire l'objet d'une MAJ suivant les contraintes existantes sur le site d'installation (information non disponible au moment du chiffrage). | | | | | | |



DEVIS

ADRIANA PREDESCU
Mobile : +33 6 35 39 58 19
Email : apredescu@videlio-iec.com

Offre N° : DIEC67042632

Strasbourg le 18/02/2021

UNIVERSITE DE STRASBOURG

4 rue Blaise Pascal
agence compt- bureau facturier
67081, STRASBOURG CEDEX

Solution VEOBOX - Estimatif Budgétaire

| Li. | Désignation | Ref. | Marque | Qté | U | PU ht € | Prix Total € |
|-----|---|------|--------|-----|---|---------|--------------|
| 22 | Ce devis n'inclut pas les frais de transport du matériel ni les éventuels frais de déplacement en cas de formation présentielle | | | | | | |
| | | | | | | | 7981,29 |
| | | | | | | | 8329,69 |
| | | | | | | | 1665,94 |
| | | | | | | | 9995,63 |
| | | | | | | | 9577,53 |

Montant H.T. hors Options et Variantes

T.V.A. 20%

Montant T.T.C.

Conditions de facturation : Acompte de 30% à la commande

Toute commande est soumise à l'acceptation préalable de nos conditions générales de vente.

VIDELIO-IEC n'est lié contractuellement qu'après réception et acceptation d'un bon de commande dûment signé par le client et conforme à nos conditions générales et particulières de vente.

En cas de litige, le Tribunal de Commerce de Nanterre sera seul compétent.



LITECAM-H

COMPACT HDMI PTZ CONFERENCE CAMERA

LITECAM-H is a compact HDMI PTZ conference camera for capturing high quality video in corporate and education environments. Equipped with a Panasonic 1 / 2.7" CMOS 2.07 MPx sensor, combined with 2D and 3D noise reduction algorithm, this camera provides an high quality and clear image, even under low illumination conditions. It also supports wide angle lens with 72.5° FOV and x12 optical zoom for perfect video capture. The HDMI output returns a full HD 1080p/60 video signal that is duplicated on an IP H.265/264 port for streaming, including RTMP for direct streaming on web platforms like YouTube or Facebook Live. Elegant, discreet and quiet, LITECAM-H is the ideal professional PTZ camera for recording conferences, meetings, courses or trainings.

HIGHLIGHTS

- Panasonic 1 / 2.7" CMOS 2.70 MPx sensor
- Full HD 1080p/60
- HDMI and IP H.264/265 streaming outputs
- X12 optical zoom, x16 digital
- 72.5° wide angle FOV
- Clear and clean image under low light conditions
- Support RTMP streaming protocol
- Compact mini-size design
- Control by IP, RS-232, IR
- Options: ceiling mount LCM-CB, Wall mount LCM-WB

APPLICATIONS



Conferences



Meetings



Classrooms



Events



Security



LITECAM-H

COMPACT HDMI PTZ CONFERENCE CAMERA

SPECIFICATIONS

| | |
|----------------------|---|
| Sensor | 1 / 2.7" Progressive CMOS Panasonic 2.07 Mpx |
| Lens | 12x optical, f3.5mm – 42.3mm, F1.8 – F2.8, x16 digital |
| Resolutions | 1080p/60/50/30/25, 1080i/50/60, 720p60/50/30/25 |
| Minimum Illumination | 0.5 Lux |
| Shutter speed | 1/30s – 1/1000s |
| FOV | 72.5° - 6.9° horizontal / 44.8° - 3.9° vertical |
| PAN & Tilt range | 340° horizontal, 60° vertical |
| Flip H & V | Support |
| Preset numbers | 255 |
| Oupputs | 1x HDMI 1.3 f. - 1x H.265/264 RJ-45 f. |
| Inputs | 1x Audio Line-In jack 3.5 mm f. |
| Communication | 1x IP (RJ-45), 1x RS-232 (8pin Mini DIN), VISCA/PELCO-D&P |
| Streaming Protocols | TCP/IP, UDP, HTTP, RTSP, RTMP, DHCP, ONVIF |
| Power Supply | DC 12V |
| Power Consumption | 12W |
| Dimensions | 128.5 x 118 x 156.2 mm |
| Weight | 0.9 Kg |
| Included accessories | IR Remote, RS-232 adaptor, power supply |



Veobox Quad Kit

Solution de captation et diffusion live - 4 flux vidéo



Veobox Quad Kit permet l'enregistrement et la diffusion live de 2, 3 ou 4 flux vidéo (caméras, PC, monitoring ...)



Applications

- 1 Enregistrement de mises en situation (simulation santé, industrie)
- 2 Enregistrement multi-caméras de conférences et formations
- 3 Diffusion en direct sécurisée sur le réseau interne ou sur Internet

Fonctions principales

- 1 Capture et/ou diffusion live de 4 sources vidéo (SDI / HDMI)
Génération d'un flux programme suivant plusieurs gabarits
- 2 Enregistrement avec pose de tags pendant la session
Revisualisation immédiate des sessions enregistrées
- 3 Silencieux et robuste
Utilisation simple et intuitive

Veobox Quad Kit

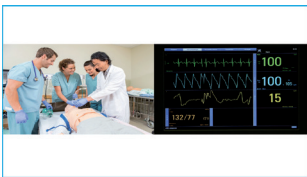
Solution de captation et diffusion live - 4 flux vidéo

LES FONCTIONS DE COMPOSITION VIDEO

La sortie vidéo « Finale / Programme » peut être sélectionnée au choix sur 4 formats



Format « Plein écran », avec sélection de l'une des 4 entrées



Format « Duo », avec affichage de 2 entrées parmi les 4



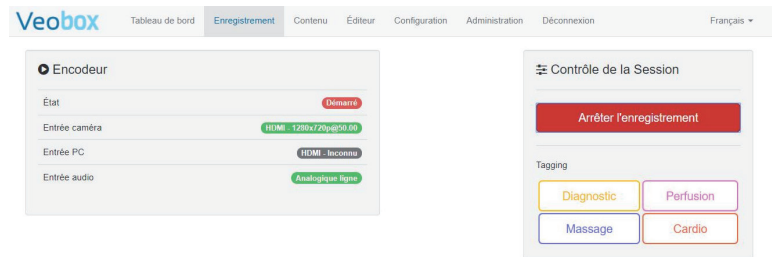
Format «Quad» avec affichage des 4 entrées à la même taille



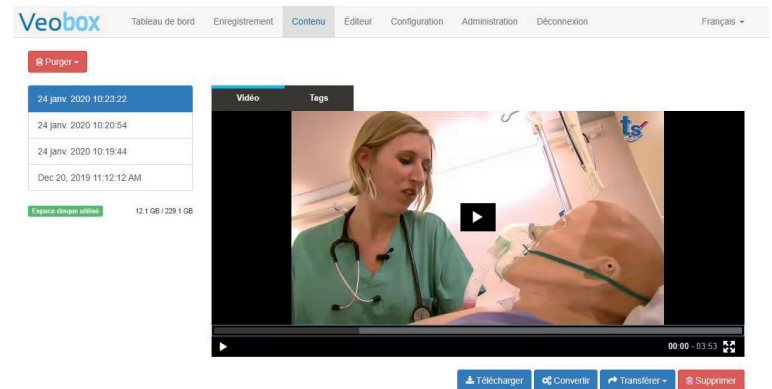
Format «Quad» avec affichage d'une entrée en grand et les 3 autres en miniatures

UNE UTILISATION SIMPLE VIA LA PAGE WEB VEOBOX

La page web Veobox permet de gérer simplement les enregistrements



Lancement de l'enregistrement et pose de tags / index



Visualisation immédiate des contenus enregistrés
Accès aux index/tags. Edition vidéo simple.

RESOLUTIONS ENTREES VIDEO SUPPORTEES

1920x1080 (P60/P50/P30/P25/P24/i60/i50)
1280x720 (P60/P50), 1280x1024 (P60),
1280x960 (P60), 1024x768 (P60), 800x600(P60),
720x480 (P60/i60),640x480 (P60),720x576 (P50/i50)

ENTREES AUDIO

Analogique / audio embedded SDI/HDMI

ENREGISTREMENT / STREAMING

Vidéo : H.264 360p/720p/1080p - Audio : AAC stéréo
Format des fichiers vidéo enregistrés : MP4
Incrustation de logo

RTP Unicast/Multicast. Streaming direct point à point (Intranet)

RTMP (Internet streaming), RTMPS

PILOTAGE - ACCES AUX CONTENUS

Contrôle par la page web Veobox
Module de pilotage IP / RS-232 pour systèmes AV
Récupération des contenus : Copie USB, Transfert FTP
Manuel/automatique

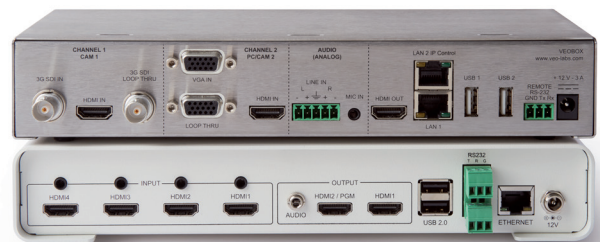
MATERIEL

SSD intégré de 250 Go pour le stockage des contenus
Veobox solo : 800 G - Dimensions : 248 * 102 * 42 mm
Veobox quad : 850 G - Dimensions : 250 * 131* 42 mm
Kit rack 2U inclus

Face arrière Veobox Quad Kit SDI



Face arrière Veobox Quad Kit HDMI



Composante : Faculté des langues

Projet 4 – Renouvellement échelonné des ordinateurs portables du Master FIR et sécurisation de ce parc informatique

Formation(s) concernée(s) :

Au Département de Linguistique Appliquée et Didactique des langues (DLADL) :
- Master FIR – Formations Innovations Recherches en didactique des langues

Nombre d'étudiants concernés :

20 étudiant.e.s en M2 FIR

Description du projet :

Le Master FIR forme des ingénieur.e.s et chef.fe.s de projet pédagogiques, multimédia et e-learning, qui sont embauché.e.s dans le domaine de la formation aux langues étrangères, mais aussi dans le secteur de la formation avec le numérique tous domaines confondus. Depuis 2015, ce secteur connaît un développement exponentiel, accéléré encore par la crise sanitaire actuelle ; les perspectives d'emploi sont nombreuses. L'Université de Strasbourg a soutenu jusqu'ici l'augmentation des effectifs accueillis dans cette formation d'excellence, qui prête un ordinateur performant à chaque étudiant.e afin qu'il.elle puisse se former efficacement à l'année longue et pas uniquement durant les heures de cours. En outre, le fait de prêter un ordinateur à chacun.e permet un traitement égalitaire et un accès à tou.te.s aux outils numériques.

Ces ordinateurs portables, de gamme supérieure, peuvent sembler onéreux mais, s'ils ont été choisis, c'est parce qu'ils sont certifiés compatibles avec la suite logicielle Adobe Creative Cloud, encore incontournable aujourd'hui pour la création multimédia. Les étudiant.e.s ont en particulier besoin d'utiliser Première pro pour le montage audiovisuel, l'encodeur audiovisuel associé (qui n'existe pas dans le pack Serif affinity). Avec ce modèle de portable, les étudiant.e.s ne connaissent plus les problèmes dont nous avons fait état concernant les anciens portables, pour la création audiovisuelle. C'est une bonne nouvelle, sachant que celle-ci est en développement constant dans les usages personnels dans la société civile et dans les pratiques de formation. Il faut ajouter que la maîtrise de la suite Adobe est un atout majeur sur le marché de l'emploi, les portables FIR en sont donc équipés grâce à un financement annuel de la Faculté des langues.

La présente demande s'inscrit dans un plan de renouvellement échelonné de ces portables afin d'éviter d'avoir à les changer en une seule fois, ce qui engendrerait une demande de financement astronomique (20x2000 = 40 000 euros TTC). Les portables actuels ayant été acquis sur plusieurs années, il s'agit également de conserver un parc suffisamment récent et homogène en termes de performance. En effet, la formation étant très demandée, l'ensemble des places sont pourvues, il est donc nécessaire d'être extrêmement rigoureux dans la gestion du parc pour assurer un traitement identique à tous les étudiant.e.s inscrit.e.s.

Il ne nous semble actuellement pas raisonnable d'augmenter les effectifs dans cette formation, en particulier en raison des questions de jauge dans les salles de cours. Toutefois, en fonction de l'évolution de la pandémie et du marché de l'emploi dans les années à venir, il pourrait s'avérer pertinent de le faire. La présente demande s'inscrit dans cette dynamique proactive.

Commission de la formation et de la vie université

Par souci d'économie, les portables moins récents et non utilisés par la formation seront convertis en ordinateurs de bureautique, répondant ainsi à un besoin d'équipements de certains enseignants et personnels administratifs de la faculté, pour le télétravail notamment.

Impact bâtementaire :

*Le porteur précisera ici les travaux ou aménagements engendrés par le projet et nécessitant la **DPI/DALI** (réfection de salle, travaux de mise aux normes, construction/réfection de bâtiments...). Les travaux connexes font partie intégrante du projet et reposeront sur son budget (rénovation, câblage informatique ou électrique...).*

La DPI/DALI peut accompagner techniquement les projets, voire faire élaborer les devis. Pour rappel, tout appareil nécessite à minima une prise de courant et/ou une prise réseau ; le demandeur vérifie que celle-ci existe déjà.

Pas d'impact bâtementaire

Impact numérique :

*Le porteur précisera ici les éventuels développements informatiques et numériques engendrés par le projet nécessitant l'implication de la **DUN/DI** (achat de logiciels ou de matériels informatique, développement d'une plateforme logicielle, intégration d'équipements au réseau...)*

Le matériel est géré en interne par la Faculté des langues : Mme Laurence Wilhelm

Estimation du coût du projet (joindre le(s) devis) :

4 ordinateurs portables PRECISION Mobile 7550

Coût d'un portable : 1621,42 euros HT, 1945,70 euros TTC

Soit un total 6485,68 euros HT, 7782,8 euros TTC

Proposition de co-financement :

/

NB : La Faculté des langues finance chaque année les 20 licences Adobe Creative Cloud installées sur les portables FIR, pour un coût total d'environ 5400 euros TTC.

Estimation du coût de fonctionnement et de maintenance :

Ce coût ne sera en aucun cas pris en charge par la CFVU

En cas de dommage au matériel, il est demandé aux étudiant.e.s de faire jouer leur assurance personnelle (2 cas par le passé).

Reproduire la grille de présentation des projets autant de fois que nécessaire

Les projets ex-aequo ne seront pas examinés

| N° du Projet | Intitulé | Coût | Co-financement |
|--------------|----------|------|----------------|
|--------------|----------|------|----------------|

Commission de la formation et de la vie université

| | | | |
|---|---|--------|--------|
| 1 | Jouvence informatique du laboratoire numérique de langues du patio LEA- salle 5118 | 27 189 | 5 0000 |
| 2 | Jouvence de 5 salles de cours équipées, mutualisées patio (4305-4307-4SS06-5109-5110) | 27 194 | 5 000 |
| 3 | Le streaming facile | 9 743 | 1 000 |
| 4 | Renouvellement échelonné des ordinateurs portables du Master FIR et sécurisation de ce parc informatique | 7 783 | 0 |



Dell SAS
1 rond point Benjamin Franklin
34000 Montpellier

Devis

Adresse de livraison

Faculté des Langues
LVI
22 rue René Descartes
67084 STRASBOURG

Contact: Eric Morel
Tel :
eric.morel@unistra.fr

Adresse de facturation

Contact : Service facturier
Tel :

Votre bon de commande doit être envoyé à l'adresse email Macommande_Online@Dell.com

Code client : FR4728432

Date : 09/02/2021

N° de devis : 500000023160

Entité : Univ Strasbourg Lot 1-2-3 - Pc fixes, portables & stations de travail
Numéro de marché : 3
Références :

- 1
- 2
- 3
- 4

Demandeur : Wilhelm Laurence
Tel : 0676056872
email: lwilhelm@unistra.fr

Fin de validité du devis : 09/05/2021

Votre contact commercial: Paolo_spadacent@del.com
0499755744

Numéro du bon de commande :

| Ref. | Description | Quantité | Prix unit. HT | Eco-contrib. unitaire | Total HT | Taux de TVA | Total TVA | Total TTC |
|----------|--|----------|---------------|-----------------------|----------|-------------|-----------|-----------|
| GF7XWIT | Configuration n°1 PRECISION Mobile 7550 | 1 | 940.00 | 0.42 | 940.42 | 20.00 | 188.08 | 1128.50 |
| 2-4-1-42 | Microsoft Windows 10 Pro, 64 bits Français, licence Win 10 Pro, DVD Win 10 inclus | 1 | 101.00 | 0.00 | 101.00 | 20.00 | 20.20 | 121.20 |
| 3-2-1-6 | 32Go 2933MHz DDR4 (2x16Go) | 1 | 130.00 | 0.00 | 130.00 | 20.00 | 26.00 | 156.00 |
| 3-2-1-16 | SSD 1 To M.2 PCIe NVMe Classe 40 | 1 | 195.00 | 0.00 | 195.00 | 20.00 | 39.00 | 234.00 |
| 3-2-1-22 | NVIDIA Quadro T2000 (4Go GDDR6, 1024 curs CUDA) | 1 | 68.00 | 0.00 | 68.00 | 20.00 | 13.60 | 81.60 |
| 3-2-1-1 | Intel Core i7 10850H (6 Curs HT, 2.7Ghz, 5.1GHz Turbo, 12Mo cache) 35 jours de délais | 1 | 187.00 | 0.00 | 187.00 | 20.00 | 37.40 | 224.40 |
| 340-CKSZ | Sans Windows AutoPilot | 1 | | | | | | |
| G6MWFQG | Marquage Delivery Plus | 1 | | | | | | |
| GQ5O7KX | Adaptateur secteur E5 180 W (EPEAT) | 1 | | | | | | |
| GATSM5 | Documentation d expédition Dell Precision pour le monde entier, MWS 7550 | 1 | | | | | | |
| 389-DVNR | Pas de certification EPEAT | 1 | | | | | | |
| GZOIMFD | Technologie Intel vPro activée | 1 | | | | | | |
| 780-BBFE | PAS DE RAID | 1 | | | | | | |
| GBAK075 | Pas de disque dur supplémentaire | 1 | | | | | | |
| GBAK075 | Pas de disque dur supplémentaire | 1 | | | | | | |

| | | |
|-----------|--|---|
| G07GZIT | Écran 15,6Pouces non tactile antireflet FHD (1 920 x 1 080) 45% NTSC, webcam (avec volet de confidentialité) et microphone 30 jours de délais | 1 |
| GIP4EVK | Intel Wi-Fi 6 AX201 2x2 802.11ax + Bluetooth 5.1 | 1 |
| GR957IY | Pas de carte haut débit mobile | 1 |
| GDZE76V | Repose poignets double pointage sans dispositif de sécurité | 1 |
| G3PRYXK | Expédition standard (L) | 1 |
| G68TBI0 | Clavier intégré rétroéclairé à double pointage : français/européen | 1 |
| GNUB4PX | Batterie lithium-ion à 6 cellules 68Wh avec ExpressCharge (3 ans de garantie) | 1 |
| G4VQM3H | Service étendu de prise en charge de la batterie, 36 Mois | 1 |
| 5550645 | NOT SELECTED | 1 |
| 5550858 | ProSupport 5 ans, intervention sur site J+1: support professionnel de niveau 2 comprenant assistance matériel et logiciel, 24H/24, 7j/7 .Disponibilité d'un Technical Account Manager (TAM) dédié exclus | 1 |
| GNFMYG6 | Cordon d'alimentation E5 (européen) | 1 |
| 340-CBTQ | Documents d'expédition : anglais, français, allemand, italien, néerlandais | 1 |
| GM0LIU1 | ProSupport Flex Client Basic Onsite Service 36 Months, 36 Mois | 1 |
| 430-XYGV | Support de ressources non inclus | 1 |
| G8TYZ60 | Guide de configuration rapide pour station de travail mobile Dell Precision 7550 | 1 |
| GKCQZ43 | Informations de commande Dell | 1 |
| G1ZWASL | Sans certification Energy Star | 1 |
| 389-BDCE | Pas d'étiquette à code-barre | 1 |
| G3QDIAU | Documentation d'expédition du système | 1 |
| CTOFGA | Custom BTO Configuration | 1 |
| 340-CPOY | Étiquette de processeur Intel Core i5 pour vPro | 1 |
| GE80T9W | No Productivity Software | 1 |
| GSYXD75 | Applications Dell pour série N | 1 |
| G83NVQM | No Anti Virus Software | 1 |
| GV6YT2D | DVD de récupération du système d'exploitation non inclus | 1 |
| 693-11409 | INFO SAISIE MODULE 149 OPTION DE BASE LAISSER LE SKU QUE GII AFFECTE AUTOMATIQUEMENT EN FONCTION DU PROCESSEUR MODULE 146 | 1 |
| GQ7ZVJ2 | Intel Wi Fi 6 AX201 2x2 802.11ax + Bluetooth 5.1 | 1 |
| 389-DWJW | Étiquette d'instruction France | 1 |
| GFSYZE3 | Capot inférieur sans ouverture de capot de carte à puce et de capot de disque SSD | 1 |

| | |
|--|----------------|
| Sous-total HT (Eco-contrib. incluse) | 1621.42 |
| Montant soumis à la TVA | 1621.42 |
| Montant non soumis à la TVA | 0.00 |
| dont Eco-contribution | 0.42 |
| TVA | 324.28 |
| Total T.T.C. (Eco-contrib. incluse) | 1945.70 |

Nous vous informons que nos délais standards de livraison peuvent être impactés de manière temporaire par l'indisponibilité des processeurs Intel, et ce jusqu'à ce que la production actuelle de processeurs Intel réponde à la demande du marché.

La durée estimative de cette prolongation de délai de livraison est indiquée sur la ligne du processeur dans le devis.

Offre soumise aux Conditions Générales de Vente et de Services Dell

Dell S.A.S, Société par actions simplifiée

1 rond-point Benjamin Franklin 34000 Montpellier.

Capital 1,473,770.73 Euros, 351 528 229 RCS Montpellier – APE 4651Z – TVA Intracommunautaire FR 20 351 528 229

Composante : Faculté de Pharmacie

Projet 1 – intitulé

Achat d'un spectromètre de masse type MALDI-ToF (Matrix Assisted laser Desorption Ionization –Time of Flight)

Formation(s) concernée(s) :

- 3^{ème} année des études de pharmacie (DFGSP3) (+/- 130 étudiants)
- Licence professionnelle L3 mention « Industrie chimiques et pharmaceutiques » (2 parcours) (+/- 20 étudiants/parcours)
- Master Sciences du Médicament parcours : (+/- 25 étudiants/parcours)
 - Assurance qualité microbiologique des produits de santé
 - Analyse des médicaments

Nombre d'étudiants concernés :

+/- 200 étudiants

Description du projet :

Il s'agit d'acquérir un MALDI-ToF (Matrix Assisted laser Desorption Ionization –Time of Flight), permettant d'identifier rapidement en quelques minutes des microorganismes (bactéries, levures, moisissures) provenant soit de patient soit de l'environnement et d'aider à l'élucidation de structures de composés chimiques inconnus.

Actuellement l'identification bactérienne ou fongique se fait principalement par des techniques phénotypiques qui nécessitent en règle générale entre 2 et 5 jours d'attente pour le rendu des résultats avec, pour les germes de l'environnement avec un taux assez élevé de germes non identifiés.

Depuis plusieurs années se sont développées de nouvelles techniques d'identification qui font appel soit au séquençage du génome soit à la spectrométrie de masse : la technique MALDI-TOF.

Cette technique identifie les microorganismes au moyen de la spectrométrie de masse MALDI-TOF qui détermine l'empreinte moléculaire spécifique d'un organisme en générant une empreinte protéomique, basée principalement sur les protéines ribosomales. En comparant celle-ci avec les empreintes des spectres de souches de microorganismes de référence (3600 espèces bactéries-levures) on peut identifier le microorganisme en quelques minutes. La base de données est particulièrement bien adaptée à l'identification des germes d'origine hospitalière ou industrielle.

L'identification des microorganismes par MALDI TOF est de plus en plus employée à l'hôpital, dans les industries des produits de santé ou dans des laboratoires prestataires de services. Elle devient, avec le séquençage, une des méthodes de référence pour l'identification bactérienne et fongique et de ce fait elle doit être maîtrisée par nos étudiants

Il s'agira au cours des séances de TP des années d'étude décrites ultérieurement de faire identifier des espèces bactériennes provenant soit de patients soit de l'environnement. Il est à noter que le coût de l'identification d'une bactérie est très faible de l'ordre de quelques dizaines de centimes d'euros.

Pour les besoins en locaux une paillasse de 4 à 5 m² située près d'une hotte est amplement suffisante.

A l'instar de la microbiologie, la chimie met en œuvre cette technique d'analyse spectrale afin de déterminer de façon rapide (sans séparation chromatographique) et non ambiguë, la structure brute du composé analysé. Les informations obtenues par cet appareil concernent tant la mesure de la masse exacte que celle des massifs isotopiques. Elles permettent de remonter les deux premiers échelons de l'échelle dite de Schymanski. Cette échelle, graduée de 5 (niveau bas) à 1 (aucune ambiguïté), est aujourd'hui largement répandue dans les communautés relatives aux domaines de la métabolomique, de la contamination environnementale ou encore de

Commission de la formation et de la vie université

l'imprégnation humaine, pour les approches non-ciblées "pures" ou dites de suspect screening. Les séances de TP qui sont destinées à former les étudiants de M1 et de M2 à l'élucidation structurale, à la confirmation de la nature d'une molécule (principe actif, excipient, impureté, contaminant, ...) ou à sa simple présence dans un milieu, seront très avantageusement illustrés par l'apprentissage de cette technologie très usitée dans les laboratoires pharmaceutiques.

Impact bâtementaire :

Le porteur précisera ici les travaux ou aménagements engendrés par le projet et nécessitant la **DPI/DALI** (réfection de salle, travaux de mise aux normes, construction/réfection de bâtiments...). Les travaux connexes font partie intégrante du projet et reposeront sur son budget (rénovation, câblage informatique ou électrique...).

La **DPI/DALI** peut accompagner techniquement les projets, voire faire élaborer les devis. Pour rappel, tout appareil nécessite à minima une prise de courant et/ou une prise réseau ; le demandeur vérifie que celle-ci existe déjà.

Non concerné

Impact numérique :

Le porteur précisera ici les éventuels développements informatiques et numériques engendrés par le projet nécessitant l'implication de la **DUN/DI** (achat de logiciels ou de matériels informatique, développement d'une plateforme logicielle, intégration d'équipements au réseau...)

Non concerné

Estimation du coût du projet (joindre le(s) devis) :

249 999, 60 €

Proposition de co-financement :

30% CFVU – 70 % Faculté de pharmacie

Estimation du coût de fonctionnement et de maintenance :

Ce coût ne sera en aucun cas pris en charge par la CFVU

+/- 3000 €/an

Reproduire la grille de présentation des projets autant de fois que nécessaire

Les projets ex-aequo ne seront pas examinés

| N° du Projet | Intitulé | Coût | Co-financement |
|---|----------------------|---------------|----------------|
| N°1 parmi tous les projets proposés | Achat d'un Maldi-ToF | 249 999, 60 € | 30% |



FACULTE DE PHARMACIE - ILLKIRCH
74 route du Rhin
67400 Illkirch Graffenstaden

Bruker France S.A.S.
34 rue de l'Industrie BP 10002
67166 Wissembourg Cedex
France

Tel. +33(0)3 88 73 68 00
Fax. +33(0)3 88 73 68 79

Devis

microFlex LRF pour confirmation de masses et application Maldi BioTyper

Devis No.: Q-09536-5
Notre contact: Jean-Charles Rocca
Date du devis: 27/11/2020
Devis valable jusqu'au: 31/12/2020

Devis préparé par:
Jean-Charles Rocca
jean-charles.rocca@bruker.com
Envoyer la commande à: infomasse-
fr@bruker.com





Microflex LRF application Chimie

Confirmation de masses ("masse exacte" + génération de formules brutes + profils isotopiques)

| Art. | Référence | Description | Qte |
|------|-----------|---|-----|
| 1 | 8601800 | microflex LRF MALDI-MS System système microflex™ LRF MALDI-MS : Spectromètre de masse MALDI à temps de vol de paillasse pour la mesure précise de la masse et l'identification structurale des biomolécules. Comprend : - une source d'ions MALDI microSCOUT™ avec un dispositif d'auto nettoyage, une extraction retardée des ions pulsée, une extraction en mode PAN™ afin de permettre une résolution élevée sur une large gamme de masse. - Un laser 60 Hz à azote - Un Analyseur TOF pour les mesures linéaires et réflectron en mode positifs / négatifs avec des détecteurs intégrés - Capacité MS / MS basée sur la technologie FAST PSD - Une station de pilotage et de retraitement avec digitaliseur et un moniteur > LCD 20", un ensemble logiciel Compass pour Flex , l'acquisition et le retraitement des données sous environnement WIN7. Comprend un an de garantie (pièces et main d'œuvre) ainsi que la familiarisation à l'installation. | 1 |
| 2 | 8280800 | MSP 96 TARGET POLISHED STEEL BC Cible MSP 96 en acier poli avec code à barres. Ces cibles offrent la possibilité de déposer 96 échantillons. Dimensions approximatives : 53x41 mm pour la source de ionisation microscout™ du microflex™. | 2 |
| 3 | 8280824 | MSP BigAnchor 24 BC MSP BigAnchor 24 BC: MALDI target with bar code providing 24 BIGAnchor positions (approx. 2 mm diameter) for sample preparation. Dimension app. 53x41 mm for microScout™ ion source of microflex™. | 1 |
| 4 | 8281817 | MSP 48 target polished steel BC Cible MSP 48 en acier poli avec code à barres. Ces cibles offrent la possibilité de déposer 48 échantillons et 5 calibrants. Dimensions approximatives : 53x41 mm pour la source de ionisation microscout™ du microflex™. | 2 |
| 5 | 8208241 | STARTER KIT FOR MALDI-TOF MS Starter Kit for MALDI-TOF MS: alpha-Cyano-4-hydroxycinnamic acid, Sinapinic acid, 2,5-Dihydroxybenzoic acid (200 mg of each matrix) Peptide calibration standard, Protein calibration standard I, Protein standard II, Tryptic digest of bovine serum albumin, Angiotensin II, ACTH 18-39, Somatostatin 28 Store at -18 °C (-0.4 °F) or below on arrival. Please refer to the instruction for use for more information | 1 |
| 6 | DAL05055 | Freight costs systems (continental) | 1 |



logiciel Polytools

| Art. | Référence | Description | Qte |
|------|-----------|---------------------------------|-----|
| 7 | 1877748 | SW-Package PolyTools 2.0 | 1 |

Software Package PolyTools™ 2.0:

PolyTools™ 2.0 is a program for the interpretation of MALDI mass spectra of polymers. It accepts peak lists and automatically detect the repeat unit, cation and end groups upon loading of the lists. It also calculates characteristic parameters of the chain length distribution like [molecular weight average], [polydispersity] or [degree of polymerization]. It displays the results in tabular and graphical representation and can export both for further use in other programs. Kendrick Mass Defect (KMD) analysis of the data is possible as well and a variety of KMD analysis types/plots is available (KMD, KMD-RNKM, RKM and RKM-RNKM).

Utilisation Maldi BioTyper

Identifications de microorganismes = MaldiBiotyper

| Art. | Référence | Description | Qte |
|------|-----------|-----------------------|-----|
| 8 | 1868405 | MBT Compass HT | 1 |

1868405: Software-Package MBT Compass HT:

The MALDI Biotyper Compass software is a bioinformatics package for microorganism identification and classification based on MALDI-TOF MS profile spectra.

The MALDI Biotyper software performs the data processing from raw spectra to peak lists. Generation of reference spectra for individual strains can be automated (requires additional # 1828476 MBT Explorer).

Microorganism identification is performed by pattern matching between reference spectra and new, unknown MALDI-TOF profiles.

Incl. one license each for MALDI Biotyper Server and Client.

"For research use only. Not for use in clinical diagnostic procedures"

| | | | |
|---|---------|----------------------------|---|
| 9 | 1829023 | MBT Compass Library | 1 |
|---|---------|----------------------------|---|

La librairie MBT Compass™ contient 7854 spectres de référence de microorganismes identifiés de façon précise soit 2748 espèces. Ces souches cliniques, de l'environnement, industrielles ou vétérinaires proviennent de partenariats avec des centres de référence ou des sites collaborateurs, de tests multicentriques (round robin test), de souches de collection certifiées ISO 9001 : 2008. Pour la recherche uniquement. Pas pour les procédures de diagnostic in vitro.

Consommables à l'arrivée pour application MaldiBiotyper

| Art. | Référence | Description | Qte |
|------|-----------|--|-----|
| 10 | 8255343 | BRUKER BACTERIAL TEST STANDARD, 5 TUBES | 1 |

Test Standard Bactérien (BTS) : Ce calibrant standard de masse contient des peptides de souches lyophilisées d'Escherichia Coli DH5 alpha, de la Rnase A et de la myoglobine. Conditionnement : 5 tubes qui permettent de réaliser approximativement 40 tests chacun. Un coffret permet donc de



| Art. | Référence | Description | Qte |
|------|-----------|--|-----|
| | | réaliser approximativement 200 tests. Stockez à -18°C ou plus bas. Pour la recherche uniquement. Pas pour les procédures de diagnostic in vitro. | |
| 11 | 8255344 | BRUKER MATRIX HCCA, PORTIONED | 1 |
| | | Matrice HCCA. Substance de matrice purifiée pour MALDI-TOF-MS. Acide alpha -cyano-4hydroxycinnamique C10H7NO3 M 189.17 - CAS 28166-41,8. Conditionnement : 10 tubes de 2.5 mg HCCA pour 250 tests théoriques chacun. Un kit permet donc de réaliser 2500 tests théoriques. Doit être stockée entre 2 et 8°C. Pour la recherche uniquement. Pas pour les procédures de diagnostic in vitro. | |

Formations

| Art. | Référence | Description | Qte |
|------|-----------|--|-----|
| 12 | 3P-A | Formation MALDI BioTyper - 2 jours sur site | 1 |
| 13 | 3P-A | Formation MICROFLEX LRF - 1 jours sur site | 1 |

Extension de garantie microflex LRF

Porte la garantie à 3 ans, pièces, main d'œuvre et déplacement, avec 1 maintenance préventive en début d'années 2 et 3.

| Art. | Référence | Description | Qte |
|------|-----------|--|-----|
| 14 | 3P-A | DAL00017_Factory warranty extension microFlex LRF | 2 |

Factory Warranty Extension

This coverage is offered at the time of initial instrument purchase and works in conjunction with Bruker Daltonics standard mass spectrometer warranty coverage and response time. It is extending original warranty by one year

included:

- Onsite response of three to five (3-5) Business Days: Monday-Friday 8:30am-5pm.
- Unlimited onsite emergency service visits
- Spare Parts, Labour & travel

Not included:

- Wear & Tear Parts (e.g. lasers, detectors, tubes, anodes). List of wear & tear parts available on request.

Software Upgrades: Bruker proprietary software only, excludes 3rd party software and software subscriptions;

excludes hardware necessary to upgrade system compatibility

Planned Maintenance (PM) / cleanings not included and to be contracted separately. At least one Planned Maintenance visit per year with complete inspection of listed instrumentation required to retain validity of Warranty Extension.

Exclusions noted in the Terms and Conditions.



Art. Référence Description Qte

BRUKER'S FIRST LINE OF SUPPORT IS VIA A REMOTE ACCESS.
BRUKER will eventually use different tools for remote access. If remote access is not possible, onsite response time can be delayed by a minimum of two (2) additional business days. Response time counting begins once a certified Bruker engineer diagnoses the system and recommends a visit (remote diagnosis) or after customer call reception (no remote diagnosis possible). Service response excludes weekends, company and local public holidays.

Note: Contract does not cover the following items unless otherwise stated: Printers, Robotics, Galaxies, Pilots, non-Bruker instruments or consumables (Capillaries, Targets, Chemicals, etc.). For Relocation of instrument please contact Bruker. Relocation of an instrument under contract without notifying Bruker may void the contract.
Prerequisite for this warranty extension is a yearly maintenance according to BRUKER specification on the system contracted.

Requalification (IQ/ OQ/ PV) can be purchased separate and are not included in this contract.

All work will be performed by Bruker OEM factory-certified Field Support Engineers.

15 3P-A **DAL00307_Maintenance préventive microFlex** 2

Prix tarif: EUR 314 503,00

Réduction totale: EUR 106 170,00

Prix net: EUR 208 333,00

TVA 20,00%: EUR 41 666,60

TOTAL T.T.C: EUR 249 999,60

Les éléments en option ne sont pas pris en compte dans les prix total



Options

Les prix suivants n'incluent pas les taxes

Contrat de maintenance

| Art. | Référence | Description | Qte |
|------|-----------|------------------------------------|-----|
| 16 | DAL00205 | Contract Complete microflex | 1 |

Complete 3-5 days Maintenance Agreement

includes:

- Onsite response of three to five (3-5) Business Days: Monday-Friday 8:30am-5pm.
- One Planned Maintenance (PM) visit per year with complete inspection of listed instrumentation. Additional PM /cleanings visits sold separately.
- Unlimited onsite emergency service visits
- Parts, labor, travel.

Software Upgrades. Bruker proprietary software only, excludes 3rd party software and software subscriptions; excludes hardware necessary to upgrade system compatibility

Exclusions noted in the Terms and Conditions.

BRUKER'S FIRST LINE OF SUPPORT IS VIA A REMOTE ACCESS.

BRUKER will use Teamviewer or WebEx as remote access tools, usage of other remote access tools is not possible. If remote access is not possible, response time and/or repair will be delayed a minimum of 3 business days. Response time counting begins once a certified Bruker engineer diagnoses the system and recommends a visit (remote diagnosis) or after customer call reception (no remote diagnosis possible). Service response excludes weekends, company and local public holidays.

Note: Contract does not cover the following items unless otherwise stated: Data systems (PC), Monitors, Printers, Robotics, Galaxies, Pilots, non-Bruker instruments or consumables (Capillaries, Targets, Chemicals, etc.). For Relocation of instrument please contact Bruker. Relocation of an instrument under contract without notifying Bruker may void the contract.

Requalification (IQ/ OQ/ PV) can be purchased separate and are not included in this contract.

All work will be performed by Bruker OEM factory-certified Field Support Engineers.

Contrat de maintenance Total: EUR 17 520,00

Module Explorer

| Art. | Référence | Description | Qte |
|------|-----------|----------------------------|-----|
| 17 | 1828476 | MBT Explorer Module | 1 |

Le module MBT Explorer™ permet des analyses statistiques sophistiquées ainsi que l'extension des bibliothèques existantes ou la création de nouvelles bases de données (via vos propres sources d'intérêt). L'analyse statistique peut être basée soit sur l'approche de la composante principale PCA (Principal Component Analysis), soit sur le clustering (création et étude de dendrogrammes de type MSP ou PCA), ou soit sur des approches utilisant des index composites de matrices de corrélation



| Art. | Référence | Description | Qte |
|------|-----------|---|---|
| | | (CCI Composite Corrélation Index). Le module permet aussi une comparaison détaillée des spectres mesurés et des spectres archivés des bibliothèques. Pour utiliser ce module de façon optimale, nous vous recommandons soit une journée de formation avancée sur site (Création MSP - Base de données) soit deux journées de formation avancée sur site (Création MSP - Base de données et des outils statistiques et de comparaison). Cette référence consiste en une licence additionnelle à installer sur un poste distant ou déporté. Ce poste distant ou déporté doit être connecté via le réseau LAN au serveur MALDI Biotyper Compass™ sur lequel sont hébergées les différentes bases de données MALDI Biotyper Compass™. Pour la recherche uniquement. Pas pour les procédures de diagnostic in vitro. | |
| 18 | 3P-A | Forfait 2 jours de formation Explorer | 1 |
| | | | Module Explorer Total: EUR 13 865,00 |

Champignons filamenteux

| Art. | Référence | Description | Qte |
|------|-----------|---|---|
| 19 | 1867813 | MBT Filamentous Fungi Suite # 1867813 MBT Filamentous Fungi Suite The MALDI Biotyper (MBT) Filamentous Fungi Suite (MBT) consists of a Filamentous Fungi Library and a dedicated software module. The Filamentous Fungi Library contains 577 MSP reference spectra of exactly characterized Fungi strains from industrial, veterinary and clinical isolates provided by collaborating partners, round robin test strains and strains from isolates from accredited ISO 9001:2008 certified strain collections. The software module requires MBT Compass software (Build 4.1.100 or better) and allows adapted data acquisition and analysis to secure highest identification rates. "For research use only. Not for use in clinical diagnostic procedures" | 1 |
| 20 | 1829014 | MBT FILAMENTOUS FUNGI LIBRARY La bibliothèque MALDI Biotyper™ Mycobacteria contient des spectres de référence de souches de champignons filamenteux et de dermatophytes identifiées de façon précise (127 espèces). Ces souches cliniques, de l'environnement, industrielles ou vétérinaires proviennent de partenariat avec des centres de référence ou des sites collaborateurs, de tests multicentriques (round robin test), de souches de collection certifiées ISO 9001 : 2008. Pour la recherche uniquement. Pas pour les procédures de diagnostic in vitro. | 1 |
| 21 | 3P-A | Journée de formation sur site - Fungi | 1 |
| | | | Champignons filamenteux Total: EUR 10 220,00 |

Pack de cibles à usage unique

| Art. | Référence | Description | Qte |
|------|-----------|---|-----|
| 22 | 1840375 | MBT Biotarget 96 MBT Biotarget 96: Disposable target plate for MALDI Biotyper workflow to enable microorganism detection and identification. | 1 |



| Art. | Référence | Description | Qte |
|---|-----------|---|--------------|
| | | Allows to prepare 96 samples on each target plate. | |
| | | Quantity of 20 target plates in one box. | |
| | | Requires target adapter (#8267615) | |
| | | Prerequisite: The Biotarget 96 can only be used in conjunction with MBT Compass (#1843241) or MALDI Biotyper 4.0 (#8703798) / 4.OSR1 Software (# 1838206) | |
| Pack de cibles à usage unique Total: | | | EUR 1 299,35 |

Calibrant BTS pour MaldiBioTyper

| Art. | Référence | Description | Qte |
|--|-----------|--|------------|
| 23 | 8255343 | BRUKER BACTERIAL TEST STANDARD, 5 TUBES | 1 |
| | | Test Standard Bactérien (BTS) : Ce calibrant standard de masse contient des peptides de souches lyophilisées d'Escherichia Coli DH5 alpha, de la Rnase A et de la myoglobine. Conditionnement : 5 tubes qui permettent de réaliser approximativement 40 tests chacun. Un coffret permet donc de réaliser approximativement 200 tests. Stockez à -18°C ou plus bas. Pour la recherche uniquement. Pas pour les procédures de diagnostic in vitro. | |
| Calibrant BTS pour MaldiBioTyper Total: | | | EUR 391,85 |

Matrice HCCA pour MaldiBioTyper

| Art. | Référence | Description | Qte |
|---|-----------|--|------------|
| 24 | 8255344 | BRUKER MATRIX HCCA, PORTIONED | 1 |
| | | Matrice HCCA. Substance de matrice purifiée pour MALDI-TOF-MS. Acide alpha -cyano-4hydroxycinnamique C10H7NO3 M 189.17 - CAS 28166-41,8. Conditionnement : 10 tubes de 2.5 mg HCCA pour 250 tests théoriques chacun. Un kit permet donc de réaliser 2500 tests théoriques. Doit être stockée entre 2 et 8°C. Pour la recherche uniquement. Pas pour les procédures de diagnostic in vitro. | |
| Matrice HCCA pour MaldiBioTyper Total: | | | EUR 226,10 |



Conditions de vente

Livraison

| | |
|---|--------------------------|
| Délais de livraison (semaines): | 8 |
| Délais de livraison pris en compte après: | Réception de commande |
| Conditions de livraison (Incoterms 2010): | DDP (Delivery Duty Paid) |
| Point de Livraison: | Illkirch |

Nous nous réservons le droit d'effectuer des livraisons et réceptions partielles si des systèmes complets sont inclus dans une offre groupée.

COVID-19

En dehors, et au-delà de toute autre réglementation de cette offre/confirmation de commande concernant la responsabilité, nous ne sommes pas responsables de toute impossibilité ou retard de livraison ou autre performance dans la mesure où ils sont dus ou liés à l'épidémie de COVID-19 (Coronavirus SARS-CoV-2).

Par souci de clarté : l'événement susmentionné constitue un cas de force majeure dans la mesure où il entraîne une impossibilité ou un retard, qui nous libère alors, au moins temporairement, de notre obligation de livraison/exécution et de notre responsabilité respective. Si nous avons connaissance d'un tel événement, nous en informerons le client sans délai. Nos délais ou dates de livraison/exécution seront automatiquement prolongés/différés de la durée de l'événement, plus une période de démarrage raisonnable après la fin de l'événement. Si l'événement rend la livraison/exécution nettement plus difficile ou impossible pour nous et n'est pas seulement de durée temporaire, nous sommes en droit de résilier le contrat.

Conditions de paiement

30% à la commande, Immédiatement
70% à la livraison, 30 jours net

Taxes

Les prix indiqués n'incluent pas les taxes.

Installation

L'installation et la familiarisation sont incluses

Formation

Une formation est proposée dans les installations de Bruker. Les formations sur site sont disponibles mais seulement fournies si explicitement mentionnées dans le devis et commandées.

Conformité aux lois

Les performances des deux parties aux termes des présentes sont soumises au respect de toutes les lois en vigueur. L'Acheteur comprend que les exportations et les réexportations des produits du Vendeur et de tout logiciel, service, assistance technique, formation, données techniques associés, ainsi que tout autre support qui contient un des éléments précédents (« les Éléments ») peut être soumis aux lois, règles, réglementations et ordres français, européens, américains et étrangers en matière de contrôle du commerce, de douanes, anti-boycott et de sanctions économiques (les « Lois sur l'exportation »). En plus de tout autre recours auquel il peut avoir accès, le Vendeur peut suspendre ou annuler l'exportation, la livraison, l'installation ou tout service de maintenance ou de réparation de tout Élément si (a) le Vendeur n'a pas reçu toute la documentation en lien avec l'exportation qu'il a réclamée, y compris les certificats d'utilisateur final, (b) le Vendeur n'a pas reçu les autorisations gouvernementales qu'il juge nécessaires, ou (c) le Vendeur estime que cette activité pourrait violer une Loi sur l'exportation ou ses propres politiques de conformité.

L'Acheteur ne doit utiliser les Éléments qu'à des fins pacifiques et non militaires. L'Acheteur ne doit pas exporter, réexporter, procéder à un quelconque transfert ou fournir un éventuel Élément de façon contraire à une Loi d'exportation en vigueur ou à l'encontre d'un certificat d'utilisateur final qu'il a fourni, y compris vers un pays sous embargo et sous le coup d'une sanction, à une personne ou une entité inscrite sur liste noire par les États-Unis, les Nations Unies, l'UE ou l'OSCE, ou pour une utilisation finale interdite (comme la recherche sur ou le développement d'armes chimiques, biologiques ou



nucléaires, de véhicules aériens sans conducteurs ou de missiles, d'explosifs nucléaires ou d'activités concernant le cycle du combustible). L'Acheteur doit avertir le Vendeur avant de lui fournir des données techniques régies par des Lois sur l'exportation en vigueur. Le Vendeur ne peut être tenu pour responsable envers l'Acheteur des pertes ou dépenses engendrées si l'Acheteur ne se conforme pas aux Lois sur l'exportation.

L'Acheteur devra se conformer à toutes les lois sur l'importation en vigueur ou à toutes les autres restrictions ou conditions encadrant l'importation des Éléments qui sont en vigueur ou qui sont dorénavant imposées par un gouvernement ou toute autre juridiction compétente. L'Acheteur est responsable de l'obtention des permis, licences ou autorisations d'importation nécessaires, à ses propres frais. L'Acheteur doit immédiatement avertir le Vendeur si un permis, une licence ou toute autre autorisation est nécessaire à une importation.

Salutations,
Bruker France S.A.S.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "L. S. A.", is written over a horizontal line.

Signature

Composante : Faculté de Physique et Ingénierie

Projet 1 – Générateur de rayons X didactique

Formation(s) concernée(s) :

M1 Physique, Licence professionnelle Techniques Nucléaires et Radioprotection (LP TNRP), Licence professionnelle Instrumentation d'Equipements Industriels à l'international (LP IEII), M1 Sciences Analytiques pour les Bio-industries (SABI)

Nombre d'étudiants concernés :

M1 Physique 35 étudiants, LP TNRP 20 apprentis, LP IEII 20 apprentis, M1 SABI 20 apprentis, des stagiaires en formation continue aussi (formations en préparation)

Total environ 100 étudiants

Description du projet :

Ce projet d'acquisition d'un **générateur de rayons X** vise à enrichir la plateforme Expérimentale de Mesures de Radioactivité (**EMERA**) permettant de former de nombreux étudiants à la **radioprotection** et à la détection des rayonnements ionisants issus de sources radioactives (alpha, beta, gamma).

Ce dispositif nous permettra de proposer de **nouveaux postes d'expériences** visant à permettre l'acquisition de **compétences complémentaires** concernant **la manipulation de sources scellées de rayonnements ionisants (rayons X)** grâce au générateur de rayons X et de pouvoir réaliser des **mesures de spectrométrie par fluorescence X**.

Nous pourrons ainsi développer plusieurs nouvelles manipulations permettant entre autres de comprendre le principe de la production de rayons X, de mesurer l'atténuation des rayons X en fonction du matériau d'absorption et de l'épaisseur traversée, d'initier les étudiants au contrôle de fuite (étude de débit de dose en fonction de la distance et du blindage), la mise en évidence de la diffusion Compton des rayons X. Un kit complémentaire comprenant un détecteur, un analyseur et un logiciel d'acquisition nous permettra d'obtenir à partir du générateur de rayons X un dispositif permettant de réaliser des manipulations de spectrométrie de fluorescence X. Nous pourrons ainsi faire travailler les étudiants sur l'analyse qualitative d'échantillons métalliques (raies K et L) et l'analyse quantitative d'alliages métalliques (laiton par exemple).

Ce dispositif très complet sera utilisé pour **développer des manipulations permettant d'illustrer des concepts théoriques de la physique atomique et nucléaire** (effet Compton, réflexion de Bragg, loi de Moseley, constante de Planck, fluorescence X) et **d'initier à la pratique de la radioprotection** (caractérisation d'un tube à RX, détection et atténuation de RX, contrôle d'installations). Ce dispositif aura un rôle polyvalent car il permettra à la fois la mise en place de manipulations dispensées dans des formations fondamentales comme le master de physique mais aussi dans des formations professionnelles (LP TNRP et IEII).

Impact bâtimentaire :

*Le porteur précisera ici les travaux ou aménagements engendrés par le projet et nécessitant la **DPI/DALI** (réfection de salle, travaux de mise aux normes, construction/réfection de bâtiments...). Les travaux connexes font partie intégrante du projet et reposeront sur son budget (rénovation, câblage informatique ou électrique...).*

Commission de la formation et de la vie université

La DPI/DALI peut accompagner techniquement les projets, voire faire élaborer les devis. Pour rappel, tout appareil nécessite à minima une prise de courant et/ou une prise réseau ; le demandeur vérifie que celle-ci existe déjà.

Le générateur sera installé dans une salle de Travaux Pratiques située à l'IPHC (Institut Hubert Curien) bénéficiant des infrastructures nécessaires (installations électriques contrôlées périodiquement, service de radioprotection de l'IPHC assurant les contrôles internes, la gestion des contrôles externes et la dosimétrie du personnel).

Impact numérique :

*Le porteur précisera ici les éventuels développements informatiques et numériques engendrés par le projet nécessitant l'implication de la **DUN/DI** (achat de logiciels ou de matériels informatique, développement d'une plateforme logicielle, intégration d'équipements au réseau...)*

Les logiciels nécessaires sont inclus dans le devis et seront implémentés sur des ordinateurs disponibles dans la salle de TP

Estimation du coût du projet (joindre le(s) devis) :

Générateur de RX 17 296 €
 Kit d'adaptation pour la fluorescence X 7842 €
 Total 25 138 €

Proposition de co-financement :

Faculté de Physique 30% soit 7541 €
 Financement CFVU 70% soit 17597 €

Estimation du coût de fonctionnement et de maintenance :

Ce coût ne sera en aucun cas pris en charge par la CFVU

Consommation électrique et contrôles de radioprotection pris en charge par l'IPHC (CNRS)

Reproduire la grille de présentation des projets autant de fois que nécessaire

Les projets ex-aequo ne seront pas examinés

| N° du Projet | Intitulé | Coût | Co-financement |
|--------------|-------------------------------------|----------|----------------|
| 1/1 | Générateur de RX didactique (EMERA) | 25 138 € | 7 541 € |

Composante :

Physique & Ingénierie

Projet 1 – intitulé – ARES - Astronomie Radio pour l'Enseignement Supérieur (D. Aubert & T. Pradier)

Formation(s) concernée(s) :

Licences 3 Physique/Sciences pour l'Ingénieur (projets tuteurés)
 Master 1 Physique, Master 2 « Physique Subatomique & Astroparticules » & « Astrophysique » (projets étudiants)
 Interventions Grand Public

Nombre d'étudiants concernés :

environ 200 - des dizaines d'étudiants pourront accéder aux antennes radio chaque année

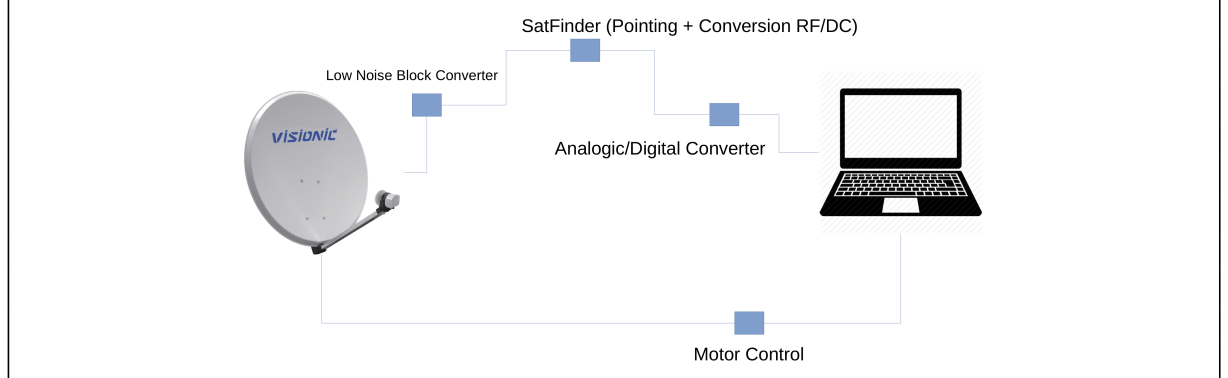
Description du projet :

Mise en fonctionnement d'un minimum de 2 antennes radio pour l'astrophysique & la cosmologie, à destination des étudiants des M1-2 « Physique Subatomique & Astroparticules » & « Astrophysique » et pour les projets tuteurés de L3 Physique.

Equiper des antennes paraboliques à 10GHz, comme dans les expériences RAMEAU (Université Paris Saclay, Orsay) ou PW (Université de Paris, Paris) permet de réaliser des mesures dans deux domaines complémentaires :

- mesurer les émissions radios du Soleil et de la Galaxie (astrophysique, réseau RAMEAU)
- mesurer la température du fond diffus cosmologique (cosmologie, expérience PW, qui reproduit l'expérience historique de Penzias et Wilson).

L'image ci-dessous montre les différents éléments du dispositif, à financer avec la présente demande.



Impact bâtiminaire :

Aucun – utilisation de structures déjà existantes ou équipées

Impact numérique :

Aucun – mise en fonctionnement des ordinateurs & installation des logiciels par les porteurs du projet

Estimation du coût du projet (joindre le(s) devis) : **environ 6k€**

- Antennes et accessoires – environ 500€

- 2 x Antennes parabolique 80cm environ 100€ : par exemple <https://www.manomano.fr/p/pack-parabole-satellite-cahors-acier-80-cm-lnb-twin-universal-01db-compatible-canal-4219843>

- 2 x Antennes 100cm environ 300€ <https://www.manomano.fr/p/parabole-140880-436909>

- LNB 5€ <https://www.manomano.fr/p/lnb-universal-02db-tete-parabole-axitronic-12265069>

- SatFinder environ 20€ <https://www.ebay.de/c/1423552044>

Pointage - environ 3500€

- Système de pointage 2x755€ <https://www.xbstelecom.eu/shop/fr/yaesu/249-yaesu-g-5500-dc-azimuth-elevation-rotator.html>

- Interface vers ordinateur 2x532€ <https://www.xbstelecom.eu/shop/fr/yaesu/2000-yaesu-gs-232b-interface-rs-232-for-rotor-g-5500-et-type-dxadxc.html>

- Convertisseur Analogique-Digital (ADC) 2x400€ <https://www.ebay.fr/itm/National-Instruments-USB-6009-Data-Acquisition-Card-NI-DAQ-Multifunction-/301403992499>

2 Ordinateurs portables : 2x1000€ = 2000€

→ TOTAL = environ 6k€

| Equipement (devis joints) | Prix hors taxe | Prix TTC |
|---|-----------------------|------------------------------------|
| 2 Ordinateurs portables | 2X810,30€ | 2x972,36€ = 1944,72€ (Devis joint) |
| Système de pointage YAESU | | 2X755€ = 1510€ (Devis attendu) |
| Interface RS232 YAESU | | 2X532€ = 1064€ (Devis attendu) |
| Convertisseur Analogique-Digital National Instruments | 2x426,30€ | 2x511,56€ = 1023,12€ (Devis joint) |

Proposition de co-financement :

Estimation du coût de fonctionnement et de maintenance :

Ce coût ne sera en aucun cas pris en charge par la CFVU

Aucun, à part maintenance informatique

Reproduire la grille de présentation des projets autant de fois que nécessaire

Les projets ex-aequo ne seront pas examinés

| N° du Projet | Intitulé | Coût | Co-financement |
|--------------|----------|----------|----------------|
| 1 | EMERA | 25,36 k€ | 7,54 k€ |
| 2 | ARES | 6k€ | 1,5 k€ |
| | | | |



Dell SAS
1 rond point Benjamin Franklin
34000 Montpellier

Devis

Adresse de livraison

Observatoire Astronomique
Service informatique
11, rue de l'Université
67000 Strasbourg

Contact: Dominique Aubert
Tel :
dominique.aubert@astro.unistra.fr

Adresse de facturation

Contact : Service facturier
Tel :

Votre bon de commande doit être envoyé à l'adresse email Macommande_Online@Dell.com

Code client : FR4728432

Date : 02/02/2021

N° de devis : 500000019421

Entité : Univ Strasbourg Lot 4 - Solutions d'Infrastructure

Numéro de marché : 2

Références :

- 1
- 2
- 3
- 4

Demandeur : Keller Thomas

Tel : 0368852392

email: thomas.keller@astro.unistra.fr

Fin de validité du devis : 02/05/2021

Votre contact commercial: Paolo_spadacent@ dell.com
0499755744

Numéro du bon de commande :

| Ref. | Description | Quantité | Prix unit. HT | Eco-contrib. unitaire | Total HT | Taux de TVA | Total TVA | Total TTC |
|-----------|---|----------|------------------|--------------------------|-------------|----------------|--------------|--------------|
| 2-1-1-1a | Configuration n°1 : Latitude 3410 | 1 | 355.00 | 0.30 | 355.30 | 20.00 | 71.06 | 426.36 |
| 2-1-1-5 | 16Go 2666MHz DDR4 (1x16Go) | 1 | 75.00 | 0.00 | 75.00 | 20.00 | 15.00 | 90.00 |
| 2-1-1-10 | SSD 512Go M.2 PCIe | 1 | 75.00 | 0.00 | 75.00 | 20.00 | 15.00 | 90.00 |
| 2-1-1-12 | Écran FHD (1 920 x 1 080) 14" non tactile, antireflet, webcam et microphone 70 jours de délais | 1 | 26.00 | 0.00 | 26.00 | 20.00 | 5.20 | 31.20 |
| 2-1-1-14 | Batterie 4 cellules 53 Whr (Garantie 3 ans, 300 cycles, charge rapide) - Incompatible avec HDD 2,5 pouces | 1 | 10.00 | 0.00 | 10.00 | 20.00 | 2.00 | 12.00 |
| 2-1-1-2 | Intel Core i5-10210U - 4 coeurs, 1.6Ghz - 4.2 Ghz Turbo, 6Mo, UHD620, 15W, non compatible vPro | 1 | 85.00 | 0.00 | 85.00 | 20.00 | 17.00 | 102.00 |
| 2-4-1-43 | Microsoft Windows 10 Pro, 64 bits Anglais, licence Win 10 Pro, DVD Win 10 inclus | 1 | 101.00 | 0.00 | 101.00 | 20.00 | 20.20 | 121.20 |
| 1-0-239 | Housse Milano Port ultra-douce 13" & 14" - Gris - Garantie à vie | 1 | 23.00 | 0.00 | 23.00 | 20.00 | 4.60 | 27.60 |
| 2-1-1-86 | Extension de garantie ProSupport 5 ans J+1 (heures ouvrés, jours ouvrés) + TAM Matinfo 4 | 1 | 60.00 | 0.00 | 60.00 | 20.00 | 12.00 | 72.00 |
| GQ5HRSG | Disque SSD M.2 PCIe NVMe de 128 Go | 1 | | | | | | |
| 555-BFNI | Intel Wi-Fi 6 AX201 2x2 802.11ax 160 MHz + Bluetooth 5.1 | 1 | | | | | | |
| 346-BGJG | Bouton d'alimentation rétroéclairé sans lecteur d'empreintes digitales | 1 | | | | | | |
| 680-30715 | 3 ans de service de batterie à durée de vie étendue | 1 | | | | | | |

| | | |
|-----------|---|---|
| 650-AAAM | Pas de logiciel antivirus | 1 |
| 340-CQBV | Guide de démarrage rapide pour 3410 | 1 |
| 338-BUZU | Carte graphique Intel UHD intégrée pour processeur Intel Core i3-10110U de 10e génération | 1 |
| 387-BBOO | Certifié ENERGY STAR | 1 |
| 321-BFKC | Bottom Door Included | 1 |
| GKCQZ43 | Informations de commande Dell | 1 |
| 430-XXYG | Sans support de ressources | 1 |
| 709-17125 | ProSupport Flex Client, 1 an de service aller et retour atelier | 1 |
| 340-ACCX | Documents d'expédition : anglais, français, allemand, italien, néerlandais | 1 |
| 450-AAOR | Cordon d'alimentation européen | 1 |
| GZK1PNU | Non sélectionné | 1 |
| 555-BFSF | Pilote WLAN pour carte Intel AX201, CML /9260, KBL-R (avec Bluetooth) | 1 |
| 817-BBBS | Sans étiquette d'expédition EAN | 1 |
| 379-BDTO | Certification EPEAT 2018 (Silver) | 1 |
| 800-BBQK | Expédition standard (VS) | 1 |
| 620-AAOH | Support de récupération USB non inclus | 1 |
| 658-BESQ | Software Driver | 1 |
| G6MWFQG | Marquage Delivery Plus | 1 |
| 610-BBXQ | Aucun disque dur supplémentaire sélectionné | 1 |
| 340-CNCB | Étiquette de processeur Intel® Core™ i3 | 1 |
| 389-DUOT | Regulatory label, FCC | 1 |
| CTOFGA | Custom BTO Configuration | 1 |
| 340-CSBG | Expédition du système, Latitude 3410 | 1 |
| 2-4-1-71 | Clavier intégré rétroéclairé: anglais international (QWERTY) | 1 |

| | |
|--|---------------|
| Sous-total HT (Eco-contrib. incluse) | 810.30 |
| Montant soumis à la TVA | 810.30 |
| Montant non soumis à la TVA | 0.00 |
| dont Eco-contribution | 0.30 |
| TVA | 162.06 |
| Total T.T.C. (Eco-contrib. incluse) | 972.36 |

Nous vous informons que nos délais standards de livraison peuvent être impactés de manière temporaire par l'indisponibilité des processeurs Intel, et ce jusqu'à ce que la production actuelle de processeurs Intel réponde à la demande du marché.

La durée estimative de cette prolongation de délai de livraison est indiquée sur la ligne du processeur dans le devis.

Offre soumise aux Conditions Générales de Vente et de Services Dell

Dell S.A.S, Société par actions simplifiée

1 rond-point Benjamin Franklin 34000 Montpellier.

Capital 1,473,770.73 Euros, 351 528 229 RCS Montpellier – APE 4651Z – TVA Intracommunautaire FR 20 351 528 229



CNRS
PRADIER Thierry
23 Rue du Loess
67200 STRASBOURG
FRANCE

Date de l'offre: 12/02/2021
Offre valable jusqu'au: 14/03/2021
Tel: +33 (6) 89534635
Fax:
Contact No: 6495430

Offre de prix N° 2122538 Version 1

Nous avons le plaisir de vous adresser la présente offre de prix. Nous vous invitons à préciser le numéro de cette offre sur votre bon de commande.
Suivant l'état du stock a ce jour, la livraison totale est estimée pour la semaine 8. Veuillez noter un délai supplémentaire de livraison en raison de l'épidémie de COVID-19.

| Opt. | Référence | Description | Qté | PU net HT | Remise % | Montant net HT |
|-------------------|---------------------------|---|-----|-----------|----------|-------------------|
| 1 | 779026-01 | USB-6009 Boîtier d'E/S multifonction faible coût et driver NI-DAQmx <i>Pays d'Origine: Hungary</i> | 1 | 435.00 | 10.00% | 391.50 |
| 2 | 960680-100 | Programme de services standard NI pour le matériel Durée: 3 an(s) Pour la référence 779026-01 | 1 | 34.80 | | 34.80 |
| Total HT: | | | | | | EUR 426.30 |
| TVA: | | | | | | EUR 85.26 |
| Total TTC: | | | | | | EUR 511.56 |

Offre de prix établie en: Euro

Information complémentaire:

- Conditions de paiement: 45 jours fin de mois
- Frais de port: Les frais de port sont à la charge de NI
- Ceci est un devis confidentiel de NI

Les conditions de paiement de ce devis sont établies sous réserve d'acceptation de notre service crédit client.

ATTENTION : modification de notre statut juridique et de notre RIB depuis le 01/01/2015. Merci de mettre à jour vos bases de données pour toutes correspondances et paiements.

Le pays d'origine des produits mentionnés sur ce devis est susceptible de ne pas correspondre à celui qui figure sur la(les) facture(s) et le(s) colis. Seuls ces derniers supports doivent être pris en compte.

Les conditions de paiement de ce devis sont établies sous réserve d'acceptation de notre service crédit client.

NI fournit ce devis en se fondant sur son interprétation et à la condition que les biens et services figurant sur ce devis (i) ne soient pas destinés à être utilisés dans la production ou le développement d'un article quelconque produit, acheté ou commandé par une entité avec une désignation de note de bas de page 1 dans la colonne des exigences de licence du Supplément n° 4 de la partie 744 de l'U.S. Export Administration Regulations et (ii) une telle société ne constitue pas une partie de la transaction. Si notre interprétation est incorrecte, veuillez nous en informer immédiatement, car une autorisation spécifique peut être requise de l'U.S. Commerce Department avant que la transaction ne puisse se poursuivre.



Exclusivité web !

YAESU - G-5500 DC - Azimuth & Elevation Rotator

Référence G-5500

État : Nouveau produit

**Votre prix
 actuel :
 755,00 €**

**Je deviens
 membre REEC :
 717,25 €**

**Membre REEC &
 club sponsorisé :
 679,50 €**

Je veux ce prix

755,00 €

Quantité

1



En savoir plus

[Avis](#)

Nouveau modèle

Poids Max. vertical : 200kgs (AZIMUT) / 30kgs (ELEVATION)

Charge au vent : 1m2 (AZIMUT) / 1m2 (ELEVATION)

🏠 > Moteur d'antennes - ROTOR > Yaesu > YAESU - GS-232B - Interface RS-232 for Rotor G-5500 et type DXA/DXC



Exclusivité web !

YAESU - GS-232B - Interface RS-232 for Rotor G-5500 et type DXA/DXC

Référence GS-232B

État : Nouveau produit

Interface de commande par ordinateur pour les moteurs d'antenne de type DXC / DXA et les Moteurs G-5500

**Votre prix
actuel :
560,00 €**

Je deviens
membre REEC :
532,00 €

Membre REEC &
club sponsorisé :
504,00 €

Je veux ce prix

560,00 €

Quantité

1



[Avis](#)


Systèmes Didactiques s.a.r.l.
 Savoie Hexapole, Actipole 3, Rue Maurice Herzog
 F - 73420 Viviers du Lac
 Tél : 04 56 42 80 70, Fax : 04 56 42 80 71
 xavier.granjon@systemes-didactiques.fr; www.systemes-didactiques.fr

Génie Mécanique, Génie Thermique, Génie des Procédés, Mécanique des Fluides
 Physique, Chimie, Modèles anatomiques et végétaux, Microscopes, SVT
 Génie Electrique, Automatismes, Régulation, Télécommunications
 Energies renouvelables, Solaire, Piles à hydrogène
 Mobilier
 Page n° : 1

Offre de prix n° : 304897

Date : 16/12/2020
 Votre n° de client : 14507
 Resp secteur : GRANJON Xavier
 Rédacteur : Sebastien BLANC
 Tél : 04 56 42 80 74
 Mail : sebastien.blanc@systemes-didactiques.fr
 Origine de la demande : V4 suite Dmde par mail du 14/12/2020

UNIVERSITE DE STRASBOURG IPHC
 Madame ROSSINI Isabelle
 Bât. 20 Bureau 115a
 23, rue du Loess - Campus de Cronembourg
 BP 28
 67037 STRASBOURG CEDEX 2
 FRANCE

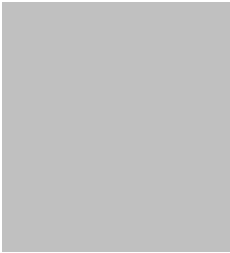
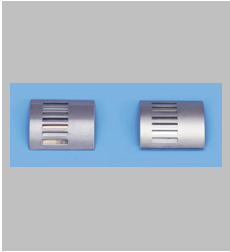
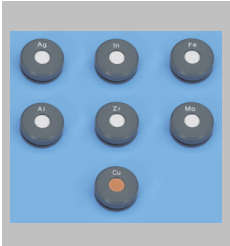
| Pos / Référence / Désignation | Qté | PU HT | PT HT |
|--|-----|-----------|-----------|
| A.1) Machine Rayon X complète | | | |
| 1.1 554801 Appareil à rayons X Mo, complet / Avec : Tube de molybdène, Goniomètre (554831), Cristal NaCl (55478), Film de Zircon, Logiciel, Câble USB, Housse, Plaque de protection | 1 | 12 870.00 | 12 870.00 |
|  | | | |
| 1.2 55901 Tube compteur à fenêtre rayon. Alpha, Beta, Gamma et X | 1 | 381.00 | 381.00 |
|  | | | |

Suite Page Suivante

Systèmes Didactiques s.a.r.l.
Savoie Hexapole, Actipole 3, Rue Maurice Herzog
F - 73420 Viviers du Lac
Tél : 04 56 42 80 70, Fax : 04 56 42 80 71
xavier.granjon@systemes-didactiques.fr; www.systemes-didactiques.fr

Génie Mécanique, Génie Thermique, Génie des Procédés, Mécanique des Fluides
Physique, Chimie, Modèles anatomiques et végétaux, Microscopes, SVT
Génie Electrique, Automatismes, Régulation, Télécommunications
Energies renouvelables, Solaire, Piles à hydrogène

Mobilier
Page n° : 2

| Référence / Désignation | Qté | PU HT | PT HT |
|---|-----|--------|--------|
| 1.3 554801-SOFT Modification du logiciel de la machine à rayon X 554801 Mise à jour logiciel pour limitation tension à 29.5 kV  | 1 | 637.00 | 637.00 |
| 1.4 554834 Accessoires pour l'absorption X-ray  | 1 | 254.00 | 254.00 |
| 1.5 554832 Lot de films d'adsorption  | 1 | 271.00 | 271.00 |

Sous total : A.1) Machine Rayon X complète 14 413.00

Suite Page Suivante

Systèmes Didactiques s.a.r.l.
 Savoie Hexapole, Actipole 3, Rue Maurice Herzog
 F - 73420 Viviers du Lac
 Tél : 04 56 42 80 70, Fax : 04 56 42 80 71
 xavier.granjon@systemes-didactiques.fr; www.systemes-didactiques.fr

Génie Mécanique, Génie Thermique, Génie des Procédés, Mécanique des Fluides
 Physique, Chimie, Modèles anatomiques et végétaux, Microscopes, SVT
 Génie Electrique, Automatismes, Régulation, Télécommunications
 Energies renouvelables, Solaire, Piles à hydrogène
 Mobilier

Page n° : 3

Référence / Désignation

Qté PU HT

PT HT

Conditions de règlement

| % | Montant TTC | Description | Mode | Conditions |
|--------|-------------|------------------------|----------|----------------------|
| 100.00 | 17 295.60 | Terme de paiement 100% | Virement | A réception matériel |
| | | | | |
| | | | | |

| Totaux | € |
|------------------|------------------|
| HT | 14 413.00 |
| TVA (20%) | 2 882.60 |
| TTC | 17 295.60 |

Conditions Générales de vente (consultables en ligne)

Devis n° 304897 du 16/12/2020

Port et emballage forfaitaire de 20€ HT, offert pour toute cde > 800 € HT en France Métropolitaine (hors produits chimiques, pièces détachées, consommables, réparation, mobilier, produit > 2.50m).
 Modifications techniques possibles sans avis préalable

Nos conditions générales de vente figurent sont jointes au présent devis, de sorte que toute commande découlant de celui-ci emporte acceptation expresse desdites conditions générales de vente

Délai de livraison :

6 à 24 semaines, à réduire - Garantie : 1 an - Validité de l'offre : 1 mois.

Sebastien BLANC

Suite Page Suivante

Systèmes Didactiques s.a.r.l.
Savoie Hexapole, Actipole 3, Rue Maurice Herzog
F - 73420 Viviers du Lac
Tél : 04 56 42 80 70, Fax : 04 56 42 80 71
xavier.granjon@systemes-didactiques.fr; www.systemes-didactiques.fr

Génie Mécanique, Génie Thermique, Génie des Procédés, Mécanique des Fluides
Physique, Chimie, Modèles anatomiques et végétaux, Microscopes, SVT
Génie Electrique, Automatismes, Régulation, Télécommunications
Energies renouvelables, Solaire, Piles à hydrogène
Mobilier

Page n° : 4

Référence / Désignation

Qté

PU HT

PT HT

CONDITIONS GENERALES DE VENTE
SARL SYSTEMES DIDACTIQUES

ARTICLE 1 - Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente constituent, conformément à l'article L 441-1 du Code de commerce, le socle unique de la relation commerciale entre les parties.

Elles ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la SARL SYSTEMES DIDACTIQUES (« Le Fournisseur ») fournit aux acheteurs professionnels (« Les Acheteurs ou l'Acheteur ») qui lui en font la demande, via le site internet du Fournisseur, par contact direct ou via un support papier, les produits suivants : Equipement pour l'enseignement expérimental, scientifique et technique (« Les Produits ») et, sous certaines conditions, les prestations de service suivantes (« les Services ») : montage et mise en fonctionnement par le Fournisseur des produits vendus.

Elles s'appliquent sans restriction ni réserves à toutes les ventes conclues par le Fournisseur auprès des Acheteurs de même catégorie, quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les documents de l'Acheteur, et notamment ses conditions générales d'achat.

Conformément à la réglementation en vigueur, ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout Acheteur pour lui permettre de passer commande auprès du Fournisseur.

Elles sont également communiquées à tout distributeur préalablement à la conclusion d'une convention unique visées aux articles L 441-3 et suivants du Code de commerce, dans les délais légaux.

Toute commande de Produits et Services implique, de la part de l'Acheteur, l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente et des conditions générales d'utilisation du site internet du Fournisseur pour les commandes électroniques.

Tout autre document que les présentes conditions générales de vente, notamment les catalogues, prospectus, publicités et notices, n'a qu'une valeur informative, indicative et non contractuelle.

Conformément à la réglementation en vigueur, le Fournisseur se réserve le droit de déroger à certaines clauses des présentes Conditions Générales de Vente, en fonction des négociations menées avec l'acheteur, par l'établissement de Conditions de Vente Particulières.

ARTICLE 2 - Commandes

2-1. L'Acheteur sélectionne les Produits qu'il désire commander par prise de contact avec le Fournisseur via le site internet du Fournisseur, appel téléphonique, envoi d'un mail, d'une télécopie ou d'un courrier, ce qui donne lieu à envoi par le Fournisseur d'un devis/offre de prix.

Les commandes doivent ensuite être confirmées par écrit, au moyen d'un bon de commande dûment signé par l'acheteur.

Les ventes ne sont parfaites qu'après acceptation expresse et par écrit de la commande du client, par le Fournisseur, qui s'assurera notamment, de la disponibilité des produits demandés, matérialisée par un document intitulé "Accusé de réception de commande".

2-2. Les commandes transmises au Fournisseur sont irrévocables pour l'Acheteur sauf acceptation écrite du Fournisseur. Toute demande de modification par l'Acheteur ne pourra être prise en compte, dans la limite des possibilités du Fournisseur et à sa seule discrétion, que si elles sont notifiées par écrit au plus tard 3 jours après réception par le Fournisseur de la commande initiale. La modification donnera lieu à ajustement éventuel du prix et déliera le Fournisseur des délais convenus pour l'exécution de la commande.

2-3. Compte-tenu des spécificités des Produits, notamment techniques, et de leur fabrication expresse et individualisée pour l'Acheteur, toute commande, dès lors qu'elle a fait l'objet d'une acceptation expresse par le Fournisseur, est ferme et définitive et ne peut faire l'objet d'aucune annulation.

Le prix de vente sera dû en sa totalité et notamment l'éventuel acompte versé (tel que défini à l'article 4 " Conditions de paiement " des présentes Conditions Générales de Vente) sera de plein droit acquis au Fournisseur et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

Tout Produit livré à l'Acheteur n'est ni repris ni échangé hormis les cas limitativement prévus à l'article 6 « Responsabilité du Fournisseur – Garanties » des présentes Conditions Générales de Vente.

ARTICLE 3 - Tarifs

Les Produits sont fournis aux tarifs mentionnés au barème du Fournisseur dans la proposition commerciale (intitulée « Offre de prix » ou « Devis ») adressée à l'Acheteur. Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, à savoir 1 mois à compter de la proposition commerciale précitée.

Ces prix sont en euros, nets et HT. Ils s'entendent franco de port et d'emballage pour toute commande supérieure à 800 Euros HT (à l'exception du mobilier, des produits chimiques, des pièces détachées, d'une réparation, des bouteilles de gaz, si les dimensions du produit sont supérieures à 2.50 mètres). Pour les commandes inférieures ou égales à 800 Euros HT, l'emballage et le transport seront facturés au prix coûtant. Ces frais ne peuvent en aucun cas être remboursés à l'Acheteur.

Des conditions tarifaires particulières peuvent être pratiquées en fonction des spécificités demandées par l'Acheteur concernant, notamment, les modalités et délais de livraison, ou les délais et conditions de règlement. Une offre commerciale particulière sera alors adressée à l'Acheteur par le Fournisseur.

Si une prestation de montage ou mise en fonctionnement des produits vendus est sollicitée par l'Acheteur, une offre spécifique lui sera communiquée par le Fournisseur avant toute intervention.

ARTICLE 4 - Conditions de paiement

Les conditions de paiement sont définies, pour chaque commande, par l'Offre de prix ou Devis et l'Accusé de réception de la commande. Elles doivent être impérativement respectées.

4-1 Délais de règlement

Pour les Acheteurs personnes publiques, le prix est payable comptant, en totalité au jour de la livraison des Produits (dans les conditions définies à l'article 5 « Livraison » ci-après) et comme indiqué sur la facture remise à l'Acheteur.

Pour les autres professionnels, le Devis ou Offre de prix prévoit soit le versement de la totalité du prix à la commande soit le versement d'un acompte sur le prix total d'acquisition des Produits susvisés lors de la passation de la commande. Le solde du prix est payable au comptant, au jour de la livraison.

Le Fournisseur ne sera pas tenu de procéder à la livraison des produits commandés par l'Acheteur si celui-ci ne lui en paye pas le prix dans les conditions et

Suite Page Suivante

Systèmes Didactiques s.a.r.l.
 Savoie Hexapole, Actipole 3, Rue Maurice Herzog
 F - 73420 Viviers du Lac
 Tél : 04 56 42 80 70, Fax : 04 56 42 80 71
 xavier.granjon@systemes-didactiques.fr; www.systemes-didactiques.fr

Génie Mécanique, Génie Thermique, Génie des Procédés, Mécanique des Fluides
 Physique, Chimie, Modèles anatomiques et végétaux, Microscopes, SVT
 Génie Electrique, Automatismes, Régulation, Télécommunications
 Energies renouvelables, Solaire, Piles à hydrogène
 Mobilier

Page n° : 5

| Référence / Désignation | Qté | PU HT | PT HT |
|-------------------------|-----|-------|-------|
|-------------------------|-----|-------|-------|

selon les modalités ci-dessus indiquées. Tout acompte versé par l'Acheteur restera acquis au Fournisseur à titre d'indemnisation forfaitaire, sans préjudice de toutes autres actions qu'il serait en droit d'intenter de ce fait à l'encontre de l'Acheteur.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Fournisseur. En aucun cas et sous aucun prétexte, l'Acheteur ne sera autorisé à retarder les règlements précités.

Les modes de paiement sécurisés suivants sont utilisés : par virement bancaire sur le compte indiqué sur la facture du Fournisseur ou par chèque postal ou bancaire libellé à l'ordre du Fournisseur. En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine ou à Monaco. La mise à l'encaissement du chèque est réalisée à réception.

Aucun escompte ne sera pratiqué par le Prestataire pour paiement avant la date figurant sur la facture ou dans un délai inférieur à celui mentionné aux présentes Conditions Générales de Vente

4-2 Pénalités de retard

Toute somme non payée à l'échéance par l'Acheteur portera de plein droit intérêts, sans formalité ou mise en demeure préalable et à compter du lendemain de la date de règlement portée sur la facture du Fournisseur, au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération principale de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage et entraînera également de plein droit l'application d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €. Lorsque lesdits frais exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le Fournisseur peut demander une indemnisation complémentaire sur justification (article L441-10 II du Code de commerce).

Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité des sommes dues au Fournisseur par l'Acheteur, sans préjudice de toute autre action que le Fournisseur serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre de l'Acheteur.

4-3 Réserve de propriété et transfert de risques

Le Fournisseur se réserve, jusqu'au complet paiement du prix par l'Acheteur, un droit de propriété sur les produits vendus, lui permettant de reprendre possession desdits produits.

En revanche, le risque de perte et de détérioration sera transféré à l'Acheteur dès la livraison des produits commandés.

L'Acheteur s'oblige, en conséquence, à faire assurer, à ses frais, les produits commandés, au profit du Fournisseur, par une assurance ad hoc, jusqu'au complet transfert de propriété et à en justifier à ce dernier lors de la livraison. A défaut, le Fournisseur serait en droit de retarder la livraison jusqu'à la présentation de ce justificatif.

ARTICLE 5 - Livraison

Les Produits acquis par l'Acheteur seront livrés dans le délai spécifié dans l'Accusé de réception de commande envoyé par le Fournisseur à l'Acheteur.

Ce délai ne constitue pas un délai de rigueur et le Fournisseur ne pourra voir sa responsabilité engagée à l'égard de l'Acheteur en cas de retard de livraison n'excédant pas 3 mois au-delà du délai maximum spécifié.

En tout état de cause, le dépassement de ce délai ne pourra ouvrir droit à dédommagement de l'Acheteur par le Fournisseur autre que la restitution de l'acompte éventuellement versé si la résolution de la vente était demandée par l'Acheteur.

La responsabilité du Fournisseur ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard ou de suspension de la livraison imputable à l'Acheteur ou en cas de force majeure.

La livraison sera effectuée à l'adresse figurant sur le bon de commande et reprise dans l'accusé de réception de commande par la remise directe des Produits à l'Acheteur.

L'acheminement des produits – qui voyagent aux risques et périls de l'Acheteur – est confié à une société de messagerie ou à un transporteur spécialisé choisi par le Fournisseur.

La livraison se fait au pas de porte à l'adresse de livraison précisée par l'Acheteur de sorte qu'il ne peut, en aucun cas, être exigé du transporteur qu'il achemine les Produits livrés au-delà, sauf à ce que cette prestation ait expressément été commandée en amont par l'Acheteur et ait été chiffrée au devis.

L'Acheteur est tenu de vérifier l'état apparent des produits lors de la livraison et en présence du livreur. Tout produit n'ayant pas fait l'objet de réserves par lettre recommandée avec AR dans les trois (3) jours de sa réception auprès du transporteur, conformément à l'article L133-3 du Code de commerce, et dont copie sera adressée simultanément au Fournisseur, accompagnées du bon de livraison, sera considéré accepté par l'Acheteur et les produits délivrés par le Fournisseur seront réputés conformes en quantité et qualité à la commande.

La réception sans réserve des Produits commandés par le client couvre également tout vice apparent et/ou manquant.

Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non-respect des formalités précitées par l'Acheteur.

L'Acheteur reconnaît que c'est au transporteur qu'il appartient d'effectuer la livraison, le Fournisseur étant réputé avoir rempli son obligation de délivrance dès lors qu'il a remis les produits commandés au transporteur qui les a acceptées sans réserve.

La responsabilité du Fournisseur ne peut en aucun cas être mise en cause pour les faits, en cours de transport, de destruction, avaries, perte ou vol, même s'il a choisi le transporteur.

L'Acheteur ne dispose donc d'aucun recours en garantie contre le Fournisseur en cas de défaut de livraison des Produits commandés ni des dommages survenus en cours de transport ou de déchargement.

La délivrance et la remise des Produits pourront avoir lieu en tout autre lieu désigné par l'Acheteur, sous réserve d'en faire la demande par écrit auprès du Fournisseur au moins 8 jours avant le jour de livraison prévu et aux frais exclusifs de l'Acheteur.

De même, en cas de demandes particulières de l'Acheteur concernant les conditions d'emballage ou de transport des produits commandés, dûment acceptées par écrit par le Fournisseur, les coûts y liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire.

ARTICLE 6 - Responsabilité du Fournisseur - Garantie

Les produits livrés par le Fournisseur bénéficient, dans le cadre d'une utilisation dans des conditions normales et conformes aux prescriptions du constructeur, d'une garantie contractuelle d'une durée d'un (1) an à compter de la date de livraison, couvrant la non-conformité des produits à la commande et tout vice caché, provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation.

L'Acheteur a la possibilité de solliciter, dans le cadre de sa commande, une extension de la garantie précitée, ce qui donnera lieu à un chiffrage par le Fournisseur du coût supplémentaire engendré par cette demande et précision de celui-ci au sein du devis.

Suite Page Suivante

Systèmes Didactiques s.a.r.l.
 Savoie Hexapole, Actipole 3, Rue Maurice Herzog
 F - 73420 Viviers du Lac
 Tél : 04 56 42 80 70, Fax : 04 56 42 80 71
 xavier.granjon@systemes-didactiques.fr; www.systemes-didactiques.fr

Génie Mécanique, Génie Thermique, Génie des Procédés, Mécanique des Fluides
 Physique, Chimie, Modèles anatomiques et végétaux, Microscopes, SVT
 Génie Electrique, Automatismes, Régulation, Télécommunications
 Energies renouvelables, Solaire, Piles à hydrogène
 Mobilier

Page n° : 6

| Référence / Désignation | Qté | PU HT | PT HT |
|-------------------------|-----|-------|-------|
|-------------------------|-----|-------|-------|

Afin de faire valoir ses droits, l'Acheteur devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer le Fournisseur, par écrit, de l'existence des vices dans un délai maximum de 3 jours à compter de leur découverte. Pour toute réparation ou diagnostic nécessitant un retour en usine, le Produit est à réexpédier par l'Acheteur à ses frais.

La garantie forme un tout indissociable avec le Produit vendu par le Fournisseur. Le Produit ne peut être vendu ou revendu altéré, transformé ou modifié. Cette garantie est limitée au remplacement ou au remboursement des produits ou pièces défectueux, non conformes ou affectés d'un vice. Ledit remplacement n'aura pas pour effet de prolonger la durée de la garantie ci-dessus fixée.

Toute garantie est exclue en cas de mauvaise utilisation, négligence ou défaut d'entretien de la part de l'Acheteur, comme en cas d'usure normale du Produit ou de force majeure. Elle est limitée aux préjudices directs à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit. L'Acheteur ne pourra prétendre à une quelconque indemnité ou à la résolution de la commande.

La garantie ne peut intervenir si les Produits ont fait l'objet d'un usage anormal, d'une installation ou d'un branchement non conformes aux spécifications ou prescriptions du constructeur, d'une modification technique, du remplacement de pièces d'origine, d'une utilisation nuisible à la bonne conservation de l'appareil, de l'utilisation d'accessoires ou de consommables inadaptés ou ont été employés dans des conditions différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites par le constructeur dans la notice d'utilisation. Sont également exclus de la garantie contractuelle les éléments consommables ou consommables, tels que les échantillons de matériaux, les piles, les lampes...

Elle ne s'applique pas non plus au cas de détérioration ou d'accident provenant de choc, chute, négligence, faute, défaut de surveillance ou d'entretien de la part de l'Acheteur, ou bien en cas de transformation du Produit.

En tout état de cause, au cas où la responsabilité du Fournisseur serait retenue, la garantie serait limitée au montant HT payé par l'Acheteur pour l'achat du Produit.

ARTICLE 7 - Délai de rétractation

L'Acheteur étant un professionnel achetant dans le cadre et pour les besoins de sa profession, il n'y a pas lieu d'appliquer le droit de rétractation prévu par le code de la consommation.

ARTICLE 8 - Propriété intellectuelle

Le Fournisseur conserve l'ensemble des droits de propriété industrielle et intellectuelle afférents aux Produits, photos et documentations techniques qui ne peuvent être communiqués ni exécutés sans son autorisation écrite.

ARTICLE 9 - Renonciation

Le fait pour le Fournisseur de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes conditions générales de vente ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

ARTICLE 10 - Attribution de juridiction

Tout différend entre le Fournisseur et l'Acheteur portant notamment sur l'application, l'interprétation, l'exécution des présentes Conditions Générales de Vente, la conclusion, l'exécution, la résiliation des contrats de vente conclus entre eux ou le paiement du prix, sera porté devant le Tribunal de commerce de CHAMBERY (élection de domicile étant faite par le Fournisseur en son siège social dont l'adresse figure au bas des présentes) quel que soit le lieu de la commande, de la livraison et du paiement ou le mode de paiement, et même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

ARTICLE 11 - Droit applicable - Langue du contrat

De convention expresse entre les parties, les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations d'achat et de vente qui en découlent sont régies par le droit français, à l'exclusion de tout autre droit, et à titre supplétif, par la Convention de Vienne sur la vente internationale des marchandises. Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 12 - Acceptation de l'Acheteur

Les présentes conditions générales de vente ainsi que les tarifs proposés par le Fournisseur sont expressément agréés et acceptés par l'Acheteur, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat.

ARTICLE 13 – Données personnelles

13.1 Collecte des données personnelles

Les données à caractère personnel qui sont notamment collectées sur le site (ou « Plateforme ») du Fournisseur sont les suivantes. Lors de la création du compte de l'utilisateur : ses nom, prénom, adresse électronique. Lors de la connexion de l'utilisateur à la Plateforme, celle-ci enregistre, notamment, ses nom, prénom, données de connexion, d'utilisation, de localisation et ses données relatives au paiement. L'utilisation des prestations prévues sur la Plateforme permet de renseigner un profil, pouvant comprendre une adresse et un numéro de téléphone. Les cookies sont utilisés, dans le cadre de l'utilisation du site. L'utilisateur a la possibilité de désactiver les cookies à partir des paramètres de son navigateur.

La durée de conservation des données collectées est de 5 ans.

13.2 Utilisation des données personnelles

Les données personnelles collectées auprès des utilisateurs ont pour objectif la mise à disposition des services de la Plateforme, leur amélioration et le maintien d'un environnement sécurisé. Plus précisément, les utilisations sont les suivantes :

- accès et utilisation de la Plateforme par l'utilisateur ;
- gestion du fonctionnement et optimisation de la Plateforme ;
- vérification, identification et authentification des données transmises par l'utilisateur ;
- mise en œuvre d'une assistance utilisateurs ;

Suite Page Suivante

Systèmes Didactiques s.a.r.l.
Savoie Hexapole, Actipole 3, Rue Maurice Herzog
F - 73420 Viviers du Lac
Tél : 04 56 42 80 70, Fax : 04 56 42 80 71
xavier.granjon@systemes-didactiques.fr; www.systemes-didactiques.fr

Génie Mécanique, Génie Thermique, Génie des Procédés, Mécanique des Fluides
Physique, Chimie, Modèles anatomiques et végétaux, Microscopes, SVT
Génie Electrique, Automatismes, Régulation, Télécommunications
Energies renouvelables, Solaire, Piles à hydrogène
Mobilier

Page n° : 7

| Référence / Désignation | Qté | PU HT | PT HT |
|-------------------------|-----|-------|-------|
|-------------------------|-----|-------|-------|

- personnalisation des services en affichant des publicités en fonction de l'historique de navigation de l'utilisateur, selon ses préférences ;
- prévention et détection des fraudes, malwares (malicious softwares ou logiciels malveillants) et gestion des incidents de sécurité ;
- gestion des éventuels litiges avec les utilisateurs ;
- envoi d'informations commerciales et publicitaires, en fonction des préférences de l'utilisateur.

13.3 Transfert de données personnelles

En raison de l'organisation de la société responsable de la Plateforme, au sein d'un groupe international, l'utilisateur autorise la Plateforme à transférer, stocker et traiter ses informations aux États-Unis. Les lois en vigueur dans ce pays peuvent différer des lois applicables dans le lieu de résidence de l'utilisateur, au sein de l'Union européenne. En utilisant la Plateforme, l'utilisateur consent au transfert de ses données personnelles vers les États-Unis. La Plateforme demeure responsable des données personnelles qui sont partagées avec des tiers dans le cadre du Privacy Shield. La Plateforme se conforme aux règles du Privacy Shield, bouclier de protection des données entre l'Union européenne et les États-Unis, tel que formulé par le Département du commerce américain relatif à la collecte, l'utilisation et la conservation des données à caractère personnel transférées aux États-Unis depuis l'Union européenne. La Plateforme a déclaré au Département du commerce américain qu'elle adhère aux principes du Privacy Shield. En cas de conflit entre les conditions de la clause et les principes du Privacy Shield, ces derniers prévaudront.

1.4 Sécurité et confidentialité

La Plateforme met en œuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physiques en matière de sécurité du numérique pour protéger les données personnelles contre les altérations, destructions et accès non autorisés. Toutefois, il est à signaler qu'internet n'est pas un environnement complètement sécurisé et la Plateforme ne peut pas garantir la sécurité de la transmission ou du stockage des informations sur internet.

13.5 Mise en œuvre des droits des utilisateurs

En application de la réglementation applicable aux données à caractère personnel, les utilisateurs disposent des droits suivants :

- ils peuvent supprimer leurs données, en écrivant à l'adresse électronique suivante xavier.granjon@systemes-didactiques.fr. Il est à noter que les informations partagées avec d'autres utilisateurs, comme les publications sur les forums, peuvent rester visibles du public sur la Plateforme, même après la suppression de leur compte ;
- ils peuvent exercer leur droit d'accès, pour connaître les données personnelles les concernant, en écrivant à l'adresse électronique suivante : xavier.granjon@systemes-didactiques.fr. Dans ce cas, avant la mise en œuvre de ce droit, la Plateforme peut demander une preuve de l'identité de l'utilisateur afin d'en vérifier l'exactitude ;
- si les données à caractère personnel détenues par la Plateforme sont inexactes, ils peuvent demander la mise à jour des informations, en écrivant à l'adresse électronique suivante : xavier.granjon@systemes-didactiques.fr ;
- les utilisateurs peuvent demander la suppression de leurs données à caractère personnel, conformément aux lois applicables en matière de protection des données, en écrivant à l'adresse électronique suivante : xavier.granjon@systemes-didactiques.fr ;
- ils disposent enfin du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

16.6 Coordonnées du responsable et du délégué à la protection des données

Monsieur Xavier GRANJON est à la fois le responsable du traitement des données et le délégué à la protection des données et peut être contacté à l'adresse électronique suivante : xavier.granjon@systemes-didactiques.fr ou aux numéros de téléphone et de télécopie figurant au bas des présentes conditions générales de vente.

13.7 Évolution de la présente clause

La Plateforme se réserve le droit d'apporter toute modification à la présente clause relative à la protection des données à caractère personnel à tout moment. Si une modification est apportée à la présente clause de protection des données à caractère personnel, la Plateforme s'engage à publier la nouvelle version sur son site. La Plateforme informera également les utilisateurs de la modification par messagerie électronique, dans un délai minimum de 15 jours avant la date d'effet. Si l'utilisateur n'est pas d'accord avec les termes de la nouvelle rédaction de la clause de protection des données à caractère personnel, il a la possibilité de supprimer son compte.

SYSTEMES DIDACTIQUES

Savoie Hexapole – Actipole 3 – rue Maurice Herzog – 73420 VIVIERS DU LAC

SARL au capital de 900.450 € RCS de CHAMBERY : 430 395 327

N° de TVA : FR78430395327

Tél. : 04 56 42 80 70 - Fax : 04 56 42 80 71

Site web : www.systemes-didactiques.fr

Email : xavier.granjon@systemes-didactiques.fr

Responsable de publication

Monsieur Xavier Granjon

Tél. : 04 56 42 80 70 - Fax : 04 56 42 80 71

Email : xavier.granjon@systemes-didactiques.fr

Hébergeur du site

OVH, SAS au capital de 10 069 020 €

RCS Lille Métropole 424 761 419 00045

2 rue Kellermann - 59100 Roubaix – France

Tél. : 09 72 10 10 07


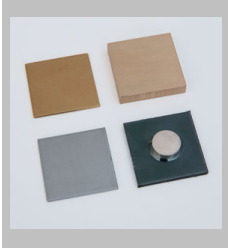

Systèmes Didactiques s.a.r.l.
 Savoie Hexapole, Actipole 3, Rue Maurice Herzog
 F - 73420 Viviers du Lac
 Tél : 04 56 42 80 70, Fax : 04 56 42 80 71
 xavier.granjon@systemes-didactiques.fr; www.systemes-didactiques.fr

Génie Mécanique, Génie Thermique, Génie des Procédés, Mécanique des Fluides
 Physique, Chimie, Modèles anatomiques et végétaux, Microscopes, SVT
 Génie Electrique, Automatismes, Régulation, Télécommunications
 Energies renouvelables, Solaire, Piles à hydrogène
 Mobilier
 Page n° : 1

Offre de prix n° : 305889

Date : 18/01/2021
 Votre n° de client : 14507
 Resp secteur : BLANC Sébastien
 Rédacteur : Sébastien BLANC
 Tél : 04 56 42 80 74
 Mail : sebastien.blanc@systemes-didactiques.fr
 Origine de la demande :

UNIVERSITE DE STRASBOURG IPHC
 Madame ROSSINI Isabelle
 Bât. 20 Bureau 115a
 23, rue du Loess - Campus de Cronembourg
 BP 28
 67037 STRASBOURG CEDEX 2
 FRANCE

| Pos / Référence / Désignation | Qté | PU HT | PT HT |
|---|-----|----------|----------|
| 1) P7.5.1.1 (qualitatif) : Equipements nécessaires | | | |
| 1.1 559938 Détecteur d'énergie de rayonnement X | 1 | 3 007.00 | 3 007.00 |
|  | | | |
| 1.2 554848 Cibles en alliages, jeu | 1 | 117.00 | 117.00 |
|  | | | |
| 1.3 524013 Sensor-CASSY 2, Interface PC USB Nécessite une licence du logiciel CASSY Lab 1 ou 2 | 1 | 1 190.00 | 1 190.00 |
|  | | | |




Suite Page Suivante

Systèmes Didactiques s.a.r.l.
Savoie Hexapole, Actipole 3, Rue Maurice Herzog
F - 73420 Viviers du Lac
Tél : 04 56 42 80 70, Fax : 04 56 42 80 71
xavier.granjon@systemes-didactiques.fr; www.systemes-didactiques.fr

Génie Mécanique, Génie Thermique, Génie des Procédés, Mécanique des Fluides
Physique, Chimie, Modèles anatomiques et végétaux, Microscopes, SVT
Génie Electrique, Automatismes, Régulation, Télécommunications
Energies renouvelables, Solaire, Piles à hydrogène

Mobilier

Page n° : 2

| Référence / Désignation | Qté | PU HT | PT HT |
|--|-----|--------|--------|
| 1.4 524058 Adaptateur AMC  | 1 | 699.00 | 699.00 |
| 1.5 524220 CASSY Lab 2 Licence Département ou établissement Mises à jour gratuites  | 1 | 670.00 | 670.00 |
| 1.6 50102 Câble HF, l = 1 m Fiche: BNC / BNC; Impédance: 50 ohms  | 1 | 11.00 | 11.00 |

Suite Page Suivante

Systèmes Didactiques s.a.r.l.
 Savoie Hexapole, Actipole 3, Rue Maurice Herzog
 F - 73420 Viviers du Lac
 Tél : 04 56 42 80 70, Fax : 04 56 42 80 71
 xavier.granjon@systemes-didactiques.fr; www.systemes-didactiques.fr

Génie Mécanique, Génie Thermique, Génie des Procédés, Mécanique des Fluides
 Physique, Chimie, Modèles anatomiques et végétaux, Microscopes, SVT
 Génie Electrique, Automatismes, Régulation, Télécommunications
 Energies renouvelables, Solaire, Piles à hydrogène

Mobilier

Page n° : 3

| Référence / Désignation | Qté | PU HT | PT HT |
|---|-----|-------|-------|
| 1.7 554836 Accessoires pour l'effet Compton X-ray à utiliser avec le tube compteur 55901 | 1 | 80.00 | 80.00 |



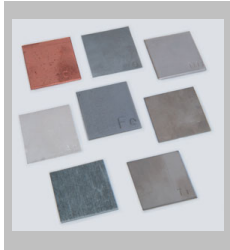
| | | | |
|--|---|--------|--------|
| 1.8 5548371 Accessoires pour l'effet Compton X-ray II A utiliser avec le détecteur d'énergie 559938 | 1 | 119.00 | 119.00 |
|--|---|--------|--------|



Sous total : 1) P7.5.1.1 (qualitatif) : Equipements nécessaires 5 893.00

2) P7.5.1.2 (quantitatif) : Equipements nécessaire

| | | | |
|---|---|--------|--------|
| 2.1 554844 Cibles pour K-line fluorescente, jeu Matériaux : Ti, Fe, Ni, Cu, Zn, Zr, Mo, Ag | 1 | 254.00 | 254.00 |
|---|---|--------|--------|



Suite Page Suivante

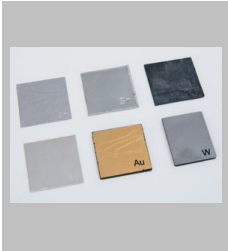
Systèmes Didactiques s.a.r.l.
 Savoie Hexapole, Actipole 3, Rue Maurice Herzog
 F - 73420 Viviers du Lac
 Tél : 04 56 42 80 70, Fax : 04 56 42 80 71
 xavier.granjon@systemes-didactiques.fr; www.systemes-didactiques.fr

Génie Mécanique, Génie Thermique, Génie des Procédés, Mécanique des Fluides
 Physique, Chimie, Modèles anatomiques et végétaux, Microscopes, SVT
 Génie Electrique, Automatismes, Régulation, Télécommunications
 Energies renouvelables, Solaire, Piles à hydrogène
 Mobilier

Page n° : 4
 PT HT

| Référence / Désignation | Qté | PU HT | PT HT |
|-------------------------|-----|--------|--------|
| 2.2 554846 | 1 | 388.00 | 388.00 |

Cibles pour L-line fluorescente, jeu
 Matériaux : Ag, In, Sn, W, Au, Pb



Sous total : 2) P7.5.1.2 (quantitatif) : Equipements 642.00

Conditions de règlement

| % | Montant TTC | Description | Mode | Conditions |
|--------|-------------|------------------------|----------|----------------------|
| 100.00 | 7 842.00 | Terme de paiement 100% | Virement | A réception matériel |
| | | | | |
| | | | | |

| Totaux | € |
|------------------|-----------------|
| HT | 6 535.00 |
| TVA (20%) | 1 307.00 |
| TTC | 7 842.00 |

Conditions Générales de vente (consultables en ligne)

Port et emballage forfaitaire de 20€HT, offert pour toute cde > 800 €HT en France Métropolitaine (hors produits chimiques, pièces détachées, consommables, réparation, mobilier, produit > 2.50m).
 Modifications techniques possibles sans avis préalable

Nos conditions générales de vente figurent sont jointes au présent devis, de sorte que toute commande découlant de celui-ci emporte acceptation expresse desdites conditions générales de vente

Délai de livraison :
 6 à 24 semaines, à réduire - Garantie : 1 an - Validité de l'offre : 1 mois.

Sebastien BLANC

Suite Page Suivante

Systèmes Didactiques s.a.r.l.
Savoie Hexapole, Actipole 3, Rue Maurice Herzog
F - 73420 Viviers du Lac
Tél : 04 56 42 80 70, Fax : 04 56 42 80 71
xavier.granjon@systemes-didactiques.fr; www.systemes-didactiques.fr

Génie Mécanique, Génie Thermique, Génie des Procédés, Mécanique des Fluides
Physique, Chimie, Modèles anatomiques et végétaux, Microscopes, SVT
Génie Electrique, Automatismes, Régulation, Télécommunications
Energies renouvelables, Solaire, Piles à hydrogène
Mobilier

Page n° : 5

Référence / Désignation

Qté

PU HT

PT HT

CONDITIONS GENERALES DE VENTE
SARL SYSTEMES DIDACTIQUES

ARTICLE 1 - Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente constituent, conformément à l'article L 441-1 du Code de commerce, le socle unique de la relation commerciale entre les parties.

Elles ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la SARL SYSTEMES DIDACTIQUES (« Le Fournisseur ») fournit aux acheteurs professionnels (« Les Acheteurs ou l'Acheteur ») qui lui en font la demande, via le site internet du Fournisseur, par contact direct ou via un support papier, les produits suivants : Equipement pour l'enseignement expérimental, scientifique et technique (« Les Produits ») et, sous certaines conditions, les prestations de service suivantes (« les Services ») : montage et mise en fonctionnement par le Fournisseur des produits vendus.

Elles s'appliquent sans restriction ni réserves à toutes les ventes conclues par le Fournisseur auprès des Acheteurs de même catégorie, quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les documents de l'Acheteur, et notamment ses conditions générales d'achat.

Conformément à la réglementation en vigueur, ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout Acheteur pour lui permettre de passer commande auprès du Fournisseur.

Elles sont également communiquées à tout distributeur préalablement à la conclusion d'une convention unique visées aux articles L 441-3 et suivants du Code de commerce, dans les délais légaux.

Toute commande de Produits et Services implique, de la part de l'Acheteur, l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente et des conditions générales d'utilisation du site internet du Fournisseur pour les commandes électroniques.

Tout autre document que les présentes conditions générales de vente, notamment les catalogues, prospectus, publicités et notices, n'a qu'une valeur informative, indicative et non contractuelle.

Conformément à la réglementation en vigueur, le Fournisseur se réserve le droit de déroger à certaines clauses des présentes Conditions Générales de Vente, en fonction des négociations menées avec l'acheteur, par l'établissement de Conditions de Vente Particulières.

ARTICLE 2 - Commandes

2-1. L'Acheteur sélectionne les Produits qu'il désire commander par prise de contact avec le Fournisseur via le site internet du Fournisseur, appel téléphonique, envoi d'un mail, d'une télécopie ou d'un courrier, ce qui donne lieu à envoi par le Fournisseur d'un devis/offre de prix.

Les commandes doivent ensuite être confirmées par écrit, au moyen d'un bon de commande dûment signé par l'acheteur.

Les ventes ne sont parfaites qu'après acceptation expresse et par écrit de la commande du client, par le Fournisseur, qui s'assurera notamment, de la disponibilité des produits demandés, matérialisée par un document intitulé "Accusé de réception de commande".

2-2. Les commandes transmises au Fournisseur sont irrévocables pour l'Acheteur sauf acceptation écrite du Fournisseur. Toute demande de modification par l'Acheteur ne pourra être prise en compte, dans la limite des possibilités du Fournisseur et à sa seule discrétion, que si elles sont notifiées par écrit au plus tard 3 jours après réception par le Fournisseur de la commande initiale. La modification donnera lieu à ajustement éventuel du prix et déliera le Fournisseur des délais convenus pour l'exécution de la commande.

2-3. Compte-tenu des spécificités des Produits, notamment techniques, et de leur fabrication expresse et individualisée pour l'Acheteur, toute commande, dès lors qu'elle a fait l'objet d'une acceptation expresse par le Fournisseur, est ferme et définitive et ne peut faire l'objet d'aucune annulation.

Le prix de vente sera dû en sa totalité et notamment l'éventuel acompte versé (tel que défini à l'article 4 " Conditions de paiement " des présentes Conditions Générales de Vente) sera de plein droit acquis au Fournisseur et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

Tout Produit livré à l'Acheteur n'est ni repris ni échangé hormis les cas limitativement prévus à l'article 6 « Responsabilité du Fournisseur – Garanties » des présentes Conditions Générales de Vente.

ARTICLE 3 - Tarifs

Les Produits sont fournis aux tarifs mentionnés au barème du Fournisseur dans la proposition commerciale (intitulée « Offre de prix » ou « Devis ») adressée à l'Acheteur. Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, à savoir 1 mois à compter de la proposition commerciale précitée.

Ces prix sont en euros, nets et HT. Ils s'entendent franco de port et d'emballage pour toute commande supérieure à 800 Euros HT (à l'exception du mobilier, des produits chimiques, des pièces détachées, d'une réparation, des bouteilles de gaz, si les dimensions du produit sont supérieures à 2.50 mètres). Pour les commandes inférieures ou égales à 800 Euros HT, l'emballage et le transport seront facturés au prix coûtant. Ces frais ne peuvent en aucun cas être remboursés à l'Acheteur.

Des conditions tarifaires particulières peuvent être pratiquées en fonction des spécificités demandées par l'Acheteur concernant, notamment, les modalités et délais de livraison, ou les délais et conditions de règlement. Une offre commerciale particulière sera alors adressée à l'Acheteur par le Fournisseur.

Si une prestation de montage ou mise en fonctionnement des produits vendus est sollicitée par l'Acheteur, une offre spécifique lui sera communiquée par le Fournisseur avant toute intervention.

ARTICLE 4 - Conditions de paiement

Les conditions de paiement sont définies, pour chaque commande, par l'Offre de prix ou Devis et l'Accusé de réception de la commande. Elles doivent être impérativement respectées.

4-1 Délais de règlement

Pour les Acheteurs personnes publiques, le prix est payable comptant, en totalité au jour de la livraison des Produits (dans les conditions définies à l'article 5 « Livraison » ci-après) et comme indiqué sur la facture remise à l'Acheteur.

Pour les autres professionnels, le Devis ou Offre de prix prévoit soit le versement de la totalité du prix à la commande soit le versement d'un acompte sur le prix total d'acquisition des Produits susvisés lors de la passation de la commande. Le solde du prix est payable au comptant, au jour de la livraison.

Le Fournisseur ne sera pas tenu de procéder à la livraison des produits commandés par l'Acheteur si celui-ci ne lui en paye pas le prix dans les conditions et

Suite Page Suivante

Systèmes Didactiques s.a.r.l.
 Savoie Hexapole, Actipole 3, Rue Maurice Herzog
 F - 73420 Viviers du Lac
 Tél : 04 56 42 80 70, Fax : 04 56 42 80 71
 xavier.granjon@systemes-didactiques.fr; www.systemes-didactiques.fr

Génie Mécanique, Génie Thermique, Génie des Procédés, Mécanique des Fluides
 Physique, Chimie, Modèles anatomiques et végétaux, Microscopes, SVT
 Génie Electrique, Automatismes, Régulation, Télécommunications
 Energies renouvelables, Solaire, Piles à hydrogène
 Mobilier

Page n° : 6

Référence / Désignation

Qté

PU HT

PT HT

selon les modalités ci-dessus indiquées. Tout acompte versé par l'Acheteur restera acquis au Fournisseur à titre d'indemnisation forfaitaire, sans préjudice de toutes autres actions qu'il serait en droit d'intenter de ce fait à l'encontre de l'Acheteur.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Fournisseur. En aucun cas et sous aucun prétexte, l'Acheteur ne sera autorisé à retarder les règlements précités.

Les modes de paiement sécurisés suivants sont utilisés : par virement bancaire sur le compte indiqué sur la facture du Fournisseur ou par chèque postal ou bancaire libellé à l'ordre du Fournisseur. En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine ou à Monaco. La mise à l'encaissement du chèque est réalisée à réception.

Aucun escompte ne sera pratiqué par le Prestataire pour paiement avant la date figurant sur la facture ou dans un délai inférieur à celui mentionné aux présentes Conditions Générales de Vente

4-2 Pénalités de retard

Toute somme non payée à l'échéance par l'Acheteur portera de plein droit intérêts, sans formalité ou mise en demeure préalable et à compter du lendemain de la date de règlement portée sur la facture du Fournisseur, au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération principale de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage et entraînera également de plein droit l'application d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €. Lorsque lesdits frais exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le Fournisseur peut demander une indemnisation complémentaire sur justification (article L441-10 II du Code de commerce).

Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité des sommes dues au Fournisseur par l'Acheteur, sans préjudice de toute autre action que le Fournisseur serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre de l'Acheteur.

4-3 Réserve de propriété et transfert de risques

Le Fournisseur se réserve, jusqu'au complet paiement du prix par l'Acheteur, un droit de propriété sur les produits vendus, lui permettant de reprendre possession desdits produits.

En revanche, le risque de perte et de détérioration sera transféré à l'Acheteur dès la livraison des produits commandés.

L'Acheteur s'oblige, en conséquence, à faire assurer, à ses frais, les produits commandés, au profit du Fournisseur, par une assurance ad hoc, jusqu'au complet transfert de propriété et à en justifier à ce dernier lors de la livraison. A défaut, le Fournisseur serait en droit de retarder la livraison jusqu'à la présentation de ce justificatif.

ARTICLE 5 - Livraison

Les Produits acquis par l'Acheteur seront livrés dans le délai spécifié dans l'Accusé de réception de commande envoyé par le Fournisseur à l'Acheteur.

Ce délai ne constitue pas un délai de rigueur et le Fournisseur ne pourra voir sa responsabilité engagée à l'égard de l'Acheteur en cas de retard de livraison n'excédant pas 3 mois au-delà du délai maximum spécifié.

En tout état de cause, le dépassement de ce délai ne pourra ouvrir droit à dédommagement de l'Acheteur par le Fournisseur autre que la restitution de l'acompte éventuellement versé si la résolution de la vente était demandée par l'Acheteur.

La responsabilité du Fournisseur ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard ou de suspension de la livraison imputable à l'Acheteur ou en cas de force majeure.

La livraison sera effectuée à l'adresse figurant sur le bon de commande et reprise dans l'accusé de réception de commande par la remise directe des Produits à l'Acheteur.

L'acheminement des produits – qui voyagent aux risques et périls de l'Acheteur – est confié à une société de messagerie ou à un transporteur spécialisé choisi par le Fournisseur.

La livraison se fait au pas de porte à l'adresse de livraison précisée par l'Acheteur de sorte qu'il ne peut, en aucun cas, être exigé du transporteur qu'il achemine les Produits livrés au-delà, sauf à ce que cette prestation ait expressément été commandée en amont par l'Acheteur et ait été chiffrée au devis.

L'Acheteur est tenu de vérifier l'état apparent des produits lors de la livraison et en présence du livreur. Tout produit n'ayant pas fait l'objet de réserves par lettre recommandée avec AR dans les trois (3) jours de sa réception auprès du transporteur, conformément à l'article L133-3 du Code de commerce, et dont copie sera adressée simultanément au Fournisseur, accompagnées du bon de livraison, sera considéré accepté par l'Acheteur et les produits délivrés par le Fournisseur seront réputés conformes en quantité et qualité à la commande.

La réception sans réserve des Produits commandés par le client couvre également tout vice apparent et/ou manquant.

Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non-respect des formalités précitées par l'Acheteur.

L'Acheteur reconnaît que c'est au transporteur qu'il appartient d'effectuer la livraison, le Fournisseur étant réputé avoir rempli son obligation de délivrance dès lors qu'il a remis les produits commandés au transporteur qui les a acceptées sans réserve.

La responsabilité du Fournisseur ne peut en aucun cas être mise en cause pour les faits, en cours de transport, de destruction, avaries, perte ou vol, même s'il a choisi le transporteur.

L'Acheteur ne dispose donc d'aucun recours en garantie contre le Fournisseur en cas de défaut de livraison des Produits commandés ni des dommages survenus en cours de transport ou de déchargement.

La délivrance et la remise des Produits pourront avoir lieu en tout autre lieu désigné par l'Acheteur, sous réserve d'en faire la demande par écrit auprès du Fournisseur au moins 8 jours avant le jour de livraison prévu et aux frais exclusifs de l'Acheteur.

De même, en cas de demandes particulières de l'Acheteur concernant les conditions d'emballage ou de transport des produits commandés, dûment acceptées par écrit par le Fournisseur, les coûts y liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire.

ARTICLE 6 - Responsabilité du Fournisseur - Garantie

Les produits livrés par le Fournisseur bénéficient, dans le cadre d'une utilisation dans des conditions normales et conformes aux prescriptions du constructeur, d'une garantie contractuelle d'une durée d'un (1) an à compter de la date de livraison, couvrant la non-conformité des produits à la commande et tout vice caché, provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation.

L'Acheteur a la possibilité de solliciter, dans le cadre de sa commande, une extension de la garantie précitée, ce qui donnera lieu à un chiffrage par le Fournisseur du coût supplémentaire engendré par cette demande et précision de celui-ci au sein du devis.

Suite Page Suivante

Systèmes Didactiques s.a.r.l.
 Savoie Hexapole, Actipole 3, Rue Maurice Herzog
 F - 73420 Viviers du Lac
 Tél : 04 56 42 80 70, Fax : 04 56 42 80 71
 xavier.granjon@systemes-didactiques.fr; www.systemes-didactiques.fr

Génie Mécanique, Génie Thermique, Génie des Procédés, Mécanique des Fluides
 Physique, Chimie, Modèles anatomiques et végétaux, Microscopes, SVT
 Génie Electrique, Automatismes, Régulation, Télécommunications
 Energies renouvelables, Solaire, Piles à hydrogène
 Mobilier

Page n° : 7

| Référence / Désignation | Qté | PU HT | PT HT |
|-------------------------|-----|-------|-------|
|-------------------------|-----|-------|-------|

Afin de faire valoir ses droits, l'Acheteur devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer le Fournisseur, par écrit, de l'existence des vices dans un délai maximum de 3 jours à compter de leur découverte. Pour toute réparation ou diagnostic nécessitant un retour en usine, le Produit est à réexpédier par l'Acheteur à ses frais.

La garantie forme un tout indissociable avec le Produit vendu par le Fournisseur. Le Produit ne peut être vendu ou revendu altéré, transformé ou modifié. Cette garantie est limitée au remplacement ou au remboursement des produits ou pièces défectueux, non conformes ou affectés d'un vice. Ledit remplacement n'aura pas pour effet de prolonger la durée de la garantie ci-dessus fixée.

Toute garantie est exclue en cas de mauvaise utilisation, négligence ou défaut d'entretien de la part de l'Acheteur, comme en cas d'usure normale du Produit ou de force majeure. Elle est limitée aux préjudices directs à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit. L'Acheteur ne pourra prétendre à une quelconque indemnité ou à la résolution de la commande.

La garantie ne peut intervenir si les Produits ont fait l'objet d'un usage anormal, d'une installation ou d'un branchement non conformes aux spécifications ou prescriptions du constructeur, d'une modification technique, du remplacement de pièces d'origine, d'une utilisation nuisible à la bonne conservation de l'appareil, de l'utilisation d'accessoires ou de consommables inadaptés ou ont été employés dans des conditions différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites par le constructeur dans la notice d'utilisation. Sont également exclus de la garantie contractuelle les éléments consommables ou consommables, tels que les échantillons de matériaux, les piles, les lampes...

Elle ne s'applique pas non plus au cas de détérioration ou d'accident provenant de choc, chute, négligence, faute, défaut de surveillance ou d'entretien de la part de l'Acheteur, ou bien en cas de transformation du Produit.

En tout état de cause, au cas où la responsabilité du Fournisseur serait retenue, la garantie serait limitée au montant HT payé par l'Acheteur pour l'achat du Produit.

ARTICLE 7 - Délai de rétractation

L'Acheteur étant un professionnel achetant dans le cadre et pour les besoins de sa profession, il n'y a pas lieu d'appliquer le droit de rétractation prévu par le code de la consommation.

ARTICLE 8 - Propriété intellectuelle

Le Fournisseur conserve l'ensemble des droits de propriété industrielle et intellectuelle afférents aux Produits, photos et documentations techniques qui ne peuvent être communiqués ni exécutés sans son autorisation écrite.

ARTICLE 9 - Renonciation

Le fait pour le Fournisseur de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes conditions générales de vente ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

ARTICLE 10 - Attribution de juridiction

Tout différend entre le Fournisseur et l'Acheteur portant notamment sur l'application, l'interprétation, l'exécution des présentes Conditions Générales de Vente, la conclusion, l'exécution, la résiliation des contrats de vente conclus entre eux ou le paiement du prix, sera porté devant le Tribunal de commerce de CHAMBERY (élection de domicile étant faite par le Fournisseur en son siège social dont l'adresse figure au bas des présentes) quel que soit le lieu de la commande, de la livraison et du paiement ou le mode de paiement, et même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

ARTICLE 11 - Droit applicable - Langue du contrat

De convention expresse entre les parties, les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations d'achat et de vente qui en découlent sont régies par le droit français, à l'exclusion de tout autre droit, et à titre supplétif, par la Convention de Vienne sur la vente internationale des marchandises.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 12 - Acceptation de l'Acheteur

Les présentes conditions générales de vente ainsi que les tarifs proposés par le Fournisseur sont expressément agréés et acceptés par l'Acheteur, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat.

ARTICLE 13 - Données personnelles

13.1 Collecte des données personnelles

Les données à caractère personnel qui sont notamment collectées sur le site (ou « Plateforme ») du Fournisseur sont les suivantes. Lors de la création du compte de l'utilisateur : ses nom, prénom, adresse électronique. Lors de la connexion de l'utilisateur à la Plateforme, celle-ci enregistre, notamment, ses nom, prénom, données de connexion, d'utilisation, de localisation et ses données relatives au paiement. L'utilisation des prestations prévues sur la Plateforme permet de renseigner un profil, pouvant comprendre une adresse et un numéro de téléphone. Les cookies sont utilisés, dans le cadre de l'utilisation du site. L'utilisateur a la possibilité de désactiver les cookies à partir des paramètres de son navigateur.

La durée de conservation des données collectées est de 5 ans.

13.2 Utilisation des données personnelles

Les données personnelles collectées auprès des utilisateurs ont pour objectif la mise à disposition des services de la Plateforme, leur amélioration et le maintien d'un environnement sécurisé. Plus précisément, les utilisations sont les suivantes :

- accès et utilisation de la Plateforme par l'utilisateur ;
- gestion du fonctionnement et optimisation de la Plateforme ;
- vérification, identification et authentification des données transmises par l'utilisateur ;
- mise en œuvre d'une assistance utilisateurs ;

Suite Page Suivante

Systèmes Didactiques s.a.r.l.
Savoie Hexapole, Actipole 3, Rue Maurice Herzog
F - 73420 Viviers du Lac
Tél : 04 56 42 80 70, Fax : 04 56 42 80 71
xavier.granjon@systemes-didactiques.fr; www.systemes-didactiques.fr

Génie Mécanique, Génie Thermique, Génie des Procédés, Mécanique des Fluides
Physique, Chimie, Modèles anatomiques et végétaux, Microscopes, SVT
Génie Electrique, Automatismes, Régulation, Télécommunications
Energies renouvelables, Solaire, Piles à hydrogène
Mobilier

Page n° : 8

Référence / Désignation

Qté

PU HT

PT HT

- personnalisation des services en affichant des publicités en fonction de l'historique de navigation de l'utilisateur, selon ses préférences ;
- prévention et détection des fraudes, malwares (malicious softwares ou logiciels malveillants) et gestion des incidents de sécurité ;
- gestion des éventuels litiges avec les utilisateurs ;
- envoi d'informations commerciales et publicitaires, en fonction des préférences de l'utilisateur.

13.3 Transfert de données personnelles

En raison de l'organisation de la société responsable de la Plateforme, au sein d'un groupe international, l'utilisateur autorise la Plateforme à transférer, stocker et traiter ses informations aux États-Unis. Les lois en vigueur dans ce pays peuvent différer des lois applicables dans le lieu de résidence de l'utilisateur, au sein de l'Union européenne. En utilisant la Plateforme, l'utilisateur consent au transfert de ses données personnelles vers les États-Unis. La Plateforme demeure responsable des données personnelles qui sont partagées avec des tiers dans le cadre du Privacy Shield. La Plateforme se conforme aux règles du Privacy Shield, bouclier de protection des données entre l'Union européenne et les États-Unis, tel que formulé par le Département du commerce américain relatif à la collecte, l'utilisation et la conservation des données à caractère personnel transférées aux États-Unis depuis l'Union européenne. La Plateforme a déclaré au Département du commerce américain qu'elle adhère aux principes du Privacy Shield. En cas de conflit entre les conditions de la clause et les principes du Privacy Shield, ces derniers prévaudront.

1.4 Sécurité et confidentialité

La Plateforme met en œuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physiques en matière de sécurité du numérique pour protéger les données personnelles contre les altérations, destructions et accès non autorisés. Toutefois, il est à signaler qu'internet n'est pas un environnement complètement sécurisé et la Plateforme ne peut pas garantir la sécurité de la transmission ou du stockage des informations sur internet.

13.5 Mise en œuvre des droits des utilisateurs

En application de la réglementation applicable aux données à caractère personnel, les utilisateurs disposent des droits suivants :

- ils peuvent supprimer leurs données, en écrivant à l'adresse électronique suivante xavier.granjon@systemes-didactiques.fr. Il est à noter que les informations partagées avec d'autres utilisateurs, comme les publications sur les forums, peuvent rester visibles du public sur la Plateforme, même après la suppression de leur compte ;
- ils peuvent exercer leur droit d'accès, pour connaître les données personnelles les concernant, en écrivant à l'adresse électronique suivante : xavier.granjon@systemes-didactiques.fr. Dans ce cas, avant la mise en œuvre de ce droit, la Plateforme peut demander une preuve de l'identité de l'utilisateur afin d'en vérifier l'exactitude ;
- si les données à caractère personnel détenues par la Plateforme sont inexactes, ils peuvent demander la mise à jour des informations, en écrivant à l'adresse électronique suivante : xavier.granjon@systemes-didactiques.fr ;
- les utilisateurs peuvent demander la suppression de leurs données à caractère personnel, conformément aux lois applicables en matière de protection des données, en écrivant à l'adresse électronique suivante : xavier.granjon@systemes-didactiques.fr ;
- ils disposent enfin du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

16.6 Coordonnées du responsable et du délégué à la protection des données

Monsieur Xavier GRANJON est à la fois le responsable du traitement des données et le délégué à la protection des données et peut être contacté à l'adresse électronique suivante : xavier.granjon@systemes-didactiques.fr ou aux numéros de téléphone et de télécopie figurant au bas des présentes conditions générales de vente.

13.7 Évolution de la présente clause

La Plateforme se réserve le droit d'apporter toute modification à la présente clause relative à la protection des données à caractère personnel à tout moment. Si une modification est apportée à la présente clause de protection des données à caractère personnel, la Plateforme s'engage à publier la nouvelle version sur son site. La Plateforme informera également les utilisateurs de la modification par messagerie électronique, dans un délai minimum de 15 jours avant la date d'effet. Si l'utilisateur n'est pas d'accord avec les termes de la nouvelle rédaction de la clause de protection des données à caractère personnel, il a la possibilité de supprimer son compte.

SYSTEMES DIDACTIQUES

Savoie Hexapole – Actipole 3 – rue Maurice Herzog – 73420 VIVIERS DU LAC

SARL au capital de 900.450 € RCS de CHAMBERY : 430 395 327

N° de TVA : FR78430395327

Tél. : 04 56 42 80 70 - Fax : 04 56 42 80 71

Site web : www.systemes-didactiques.fr

Email : xavier.granjon@systemes-didactiques.fr

Responsable de publication

Monsieur Xavier Granjon

Tél. : 04 56 42 80 70 - Fax : 04 56 42 80 71

Email : xavier.granjon@systemes-didactiques.fr

Hébergeur du site

OVH, SAS au capital de 10 069 020 €

RCS Lille Métropole 424 761 419 00045

2 rue Kellermann - 59100 Roubaix – France

Tél. : 09 72 10 10 07

Composante : Faculté des Sciences Historiques

Projet 1 – Equipement visioconférence salle 127 Palais Universitaire

Formation(s) concernée(s) :

- 5 licences et 12 masters
- préparation aux concours CAPES et Agrégation
- soutenances de thèses

Nombre d'étudiants concernés :

Tous les étudiants de la faculté des Sciences historiques sont potentiellement concernés par ces équipements soit environ 1600 étudiants pour l'année 2020-2021.

Description du projet :

Équipement en système de webconférence d'une salle (127) au Palais Universitaire, salle gérée en propre par la Faculté des Sciences Historiques.

La salle doit permettre de procéder à des enseignements ou des communications sur un format hybride, c'est à dire à la fois en distanciel et en présentiel, et autoriser la participation de plusieurs personnes à la fois dans la salle et depuis l'extérieur simultanément, et permettre des enregistrements audiovisuels.

Le système s'appuiera sur le service BBB mis en place et maintenu par la DNUM de l'Unistra.

Il nécessite l'achat de plusieurs micros, d'une caméra murale et de différents supports et câblages (décrits plus bas) mais pourra utiliser des équipements déjà en place (vidéoprojecteur et enceintes murales notamment).

Impact bâtimentaire :

*Le porteur précisera ici les travaux ou aménagements engendrés par le projet et nécessitant la **DPI/DALI** (réfection de salle, travaux de mise aux normes, construction/réfection de bâtiments...). Les travaux connexes font partie intégrante du projet et reposeront sur son budget (rénovation, câblage informatique ou électrique...).*

La DPI/DALI peut accompagner techniquement les projets, voire faire élaborer les devis. Pour rappel, tout appareil nécessite à minima une prise de courant et/ou une prise réseau ; le demandeur vérifie que celle-ci existe déjà.

L'équipement nécessitera les installations suivantes :

- fixation murale de la caméra
- fixation et installation d'une baie de stockage (pour accueillir l'ordinateur servant à lancer la webconférence et ranger les micros)
- installation de goulottes pour le câblage entre les différents équipements.

Impact numérique :

*Le porteur précisera ici les éventuels développements informatiques et numériques engendrés par le projet nécessitant l'implication de la **DUN/DI** (achat de logiciels ou de matériels informatique, développement d'une plateforme logicielle, intégration d'équipements au réseau...)*

Le projet s'appuie sur BBB, maintenu à l'Unistra par la DNUM. Aucun développement informatique (logiciel ou matériel) supplémentaire n'est donc requis pour sa mise en place.

Estimation du coût du projet (joindre le(s) devis) :

- Devis 1 : équipement audiovisuel 5756 €

Commission de la formation et de la vie université

- Devis 2 : baie de stockage 360 €

Proposition de co-financement :

Néant

Estimation du coût de fonctionnement et de maintenance :

Ce coût ne sera en aucun cas pris en charge par la CFVU

- L'équipement sera garanti les premières années
- Interventions exceptionnelles de la DNUM en cas de nécessité
- Réserve annuelle sur le budget de la Faculté de 300 € pour remplacement de matériel en cas d'accident

Projet 2 – Equipement 2 Macintosh portables

Formation(s) concernée(s) :

Licence et Master en Histoire de l'art

Nombre d'étudiants concernés :

288 étudiants de licence et de master en Histoire de l'art en 2020-2021

Description du projet :

Il s'agit d'équiper deux enseignantes en histoire de l'art de matériels portables pour leur permettre d'assurer dans de meilleures conditions leurs cours en distanciel et/ou en comodalité.

Impact bâtimentaire :

*Le porteur précisera ici les travaux ou aménagements engendrés par le projet et nécessitant la **DPI/DALI** (réfection de salle, travaux de mise aux normes, construction/réfection de bâtiments...). Les travaux connexes font partie intégrante du projet et reposeront sur son budget (rénovation, câblage informatique ou électrique...).*

La DPI/DALI peut accompagner techniquement les projets, voire faire élaborer les devis. Pour rappel, tout appareil nécessite à minima une prise de courant et/ou une prise réseau ; le demandeur vérifie que celle-ci existe déjà.

Néant

Impact numérique :

*Le porteur précisera ici les éventuels développements informatiques et numériques engendrés par le projet nécessitant l'implication de la **DUN/DI** (achat de logiciels ou de matériels informatique, développement d'une plateforme logicielle, intégration d'équipements au réseau...)*

Le projet s'appuie sur BBB, maintenu à l'Unistra par la DNUM. Aucun développement informatique (logiciel ou matériel) supplémentaire n'est donc requis

Estimation du coût du projet (joindre le(s) devis) :

- Devis 1 : devis ordinateur portable type Macintosh

Proposition de co-financement :

Néant

Estimation du coût de fonctionnement et de maintenance :

Ce coût ne sera en aucun cas pris en charge par la CFVU

Néant

| N° du Projet | Intitulé | Coût | Co-financement |
|-----------------|---|-------------|----------------|
| 1 | Equipment audiovisuel de la sale 127 du PU pour permettre la tenue de webconférences hybrides | 6 116 euros | Néant |
| 2 | Equipement 2 Macintosh portables | 3 510 euros | Néant |



MANGANELLI
TECHNOLOGY
Catch attention.

UNIVERSITE DE STRASBOURG

A l'attention de Monsieur Nicolas TASSI

4 RUE BLAISE PASCAL

67081 STRASBOURG CEDEX
 FRANCE

STRASBOURG
 Le 19 Janvier 2021

N/réf. 20670137- 2 / 2008323

Affaire suivie par David EDOUART

Email david.edouart@manganelli-technology.com

Tél. +33 6 75 48 11 07

OBJET : DIRECTION DU NUMERIQUE
67000 STRASBOURG
Equipement webconférence petite salle

1 - MATERIEL

| | | | |
|-----|---|----------|----------|
| 1 U | Caméra tourelle PTZ 1080P60 - Zoom X20 | 1 284,30 | 1 284,30 |
| 1 U | Accessoire Support mural | 108,00 | 108,00 |
| 1 U | Solution collaborative audio et vidéo | 1 530,00 | 1 530,00 |
| 1 U | Micro suspendu triple capsules | 742,50 | 742,50 |
| 1 U | Micro électret cardioïde. Longueur 50 cm. | 211,50 | 211,50 |
| 1 U | Base Socle de table XLR3 avec bouton marche / arrêt | 106,20 | 106,20 |
| 1 | Câbles et adaptateurs audiovisuels | 434,20 | 434,20 |

----- Montant HT 4 416,70

2 - PRESTATION

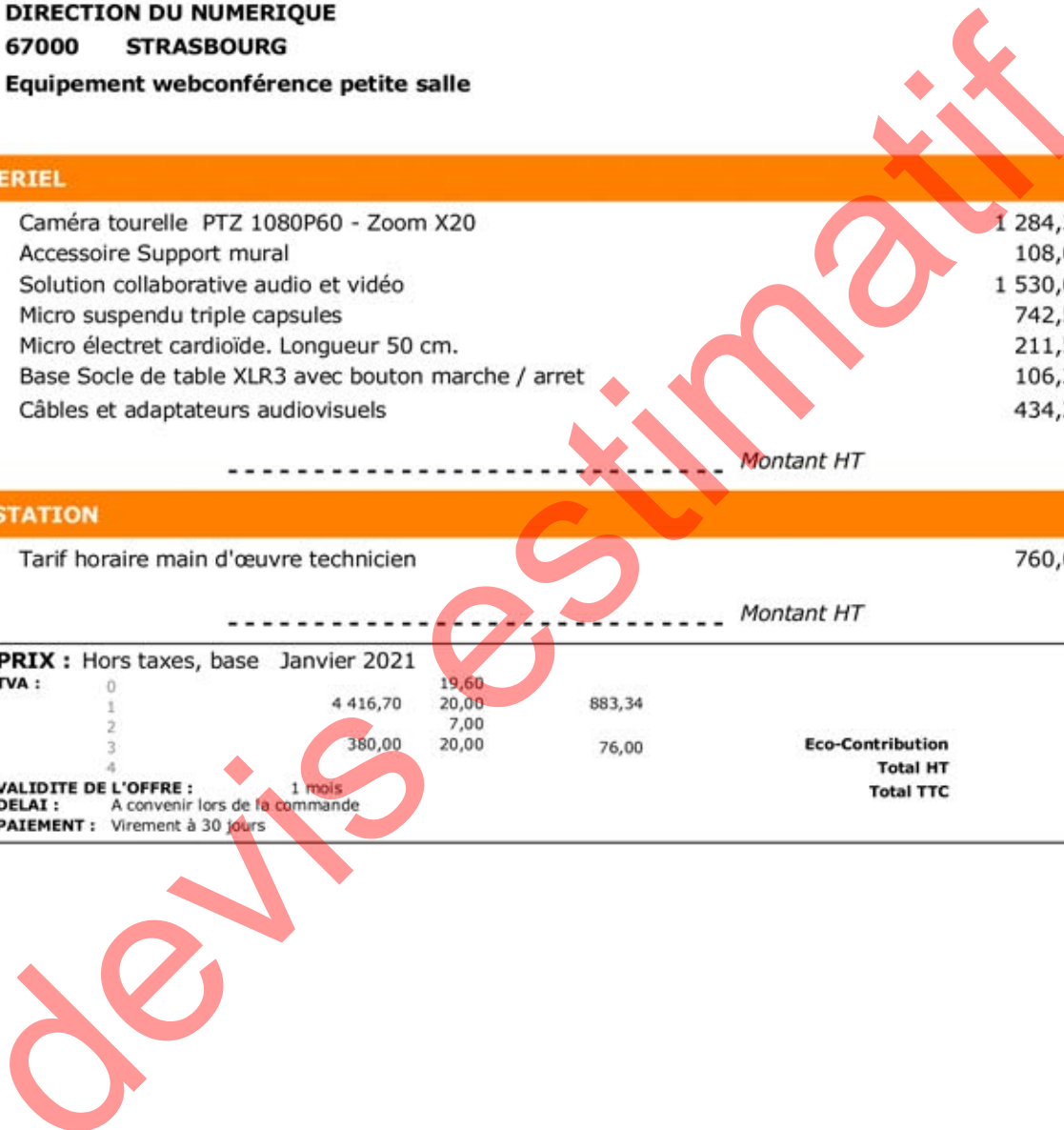
| | | | |
|-------|---------------------------------------|--------|--------|
| 0,5 J | Tarif horaire main d'œuvre technicien | 760,00 | 380,00 |
|-------|---------------------------------------|--------|--------|

----- Montant HT 380,00

PRIX : Hors taxes, base Janvier 2021

| | | | | | | |
|--------------|---|----------|-------|--------|-------------------------|---------------------|
| TVA : | 0 | 19,60 | | | | |
| | 1 | 4 416,70 | 20,00 | 883,34 | | |
| | 2 | | 7,00 | | | |
| | 3 | 380,00 | 20,00 | 76,00 | Eco-Contribution | |
| | 4 | | | | Total HT | 4 796,70 EUR |
| | | | | | Total TTC | 5 756,04 EUR |

VALIDITE DE L'OFFRE : 1 mois
DELAI : A convenir lors de la commande
PAIEMENT : Virement à 30 jours





Le coffret mural ACCORD est vissé et entièrement démontable.

La gestion du câblage est facilitée par des panneaux latéraux démontables. Les parties hautes et basses sont équipées de pré-découpes passe-câbles sécables.

Utilisation : bureaux, locaux techniques

- POINTS CLÉS

- Démontable
- Brassage facilité
- 9 dimensions différentes

- CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

- Construction en tôle acier
- Ensemble mécano-vissé
- Couleur gris titane.
- Pose murale : trous pour fixation
- Dimensions et modularité :
 - Hauteurs du coffret : 6U, 9U, 12U, 15U, 18U et 24U.
 - Largeur : 600 mm
 - Profondeurs :
 - 450 mm de 6U à 12U
 - 600 mm de 6U à 24U
- 1 paire de montants 19" avant réglables en profondeur au pas de 25 mm
- Nombreuses possibilités de passage de câbles
- Fermeture et sécurité : porte verre Securit réversible (charnière à droite en standard) avec fermeture à clé n°455E.

- CARACTÉRISTIQUES COMMUNES À TOUS NOS PRODUITS

- Respect de la continuité de masse assurée conformément à la norme NF EN60950 et NF C15-100 par tresse de 6 mm²
- Tenue aux charges et impacts mécaniques externes IK8

Sujet : Fwd: Re: équipement audiovisuel salle 127 du Palais
De : gporte <gporte@unistra.fr>
Date : 16/02/2021 à 11:07
Pour : "WAECKEL Myriam (HIS)" <waeckel@unistra.fr>

----- Message transféré -----

Sujet :Re: équipement audiovisuel salle 127 du Palais
Date :Tue, 16 Feb 2021 09:26:14 +0100
De :Thomas Taglang <thomas.taglang@unistra.fr>
Pour :gporte <gporte@unistra.fr>
Copie à :Nicolas Tassi <tassi@unistra.fr>

Bonjour M. Porte,

Dans l'idéal si vous obtenez les crédits pour équiper la salle avec un système de visio/web conférence, le mieux serait de demander l'installation de cette baie technique en même temps.

Le marché est le même, à savoir le lot 1 du marché : 2020UDSIE05800 - Fourniture et installation d'équipements audiovisuels

https://ged.unistra.fr/nuxeo/nxpath/default/dfi/workspaces/marches-procedures/infos-achats/liste-marches/1416057527833741302@view_documents?tabIds=%3A&old_conversationId=0NXMAIN1

Vous trouverez en pièce jointe un exemple de baie fixable au mur que nous avons déjà fait installer dans différentes salles,
le coût est d'environ 300€ H.T.

Bien cordialement,

Thomas Taglang

Responsable des systèmes et techniques audiovisuels et multimédia
Tél : +33 (0)3 68 85 00 09
Tél 2 : +33 (0)6 84 77 21 10
thomas.taglang@unistra.fr

Direction du Numérique
Département Audiovisuel (DAV)
16, rue René Descartes
F - 67000 Strasbourg CS 90032

Un

Le 15/02/2021 à 09:42, gporte a écrit :

Bonjour,

Comme nous l'avions évoqué, nous allons récupérer un PC fixe et joindre un écran pour la visio, mais nous aurons besoin d'une baie pour ranger le matériel.

Est-ce que vous sauriez me conseiller quelque chose ou en tout cas m'indiquer le marché ?

D'avance merci !

— Pièces jointes :

COFFRET EFFIRACK.pdf

125 Ko

Université de Strasbourg
Faculté des Sciences Historiques
Gestion Financière
9 place de l'Université - BP 90020
67084 Strasbourg cedex
France

A l'attention de : Monsieur Abdelghani El Kadaoui

| | |
|---|-------------------|
| Devis n° D93167510 | Date : 21/04/2021 |
| Marché Université Strasbourg n°1 - lot n°5 | |

| Référence | Désignation | Qté | PU | Remise | PU R | Total ligne |
|--|---|-----|------------|--------|------------|-------------|
| MYDA2FN/A | MacBook Pro 13" argent Touch Bar / M1 CPU 8 c?urs GPU 8 c?urs / 8 Go / 256 Go SSD / 2xThunderbolt USB 4 / Wi?Fi 6 802.11ax / Bluetooth 5.0 Livré avec un adaptateur secteur USB-C 61 W, un câble de charge USB-C 2 m. Attention aucun adaptateur vidéo et Ethernet en standard. Aucun support physique de restauration système fourni par Apple. | 2 | 1 207,50 € | 15,00 | 1 026,38 € | 2 052,75 € |
| MI4-MBP13-3PL | Garantie 3 ans formule Plus pour MacBook Pro 13" (intervention à J+1 - réparation à J+3 ou MacBook Pro 13" de prêt) | 2 | 89,00 € | | 89,00 € | 178,00 € |
| ABT-GRAV-INT-TR1 | Gravure laser logo vectoriel ou texte unitaire - tranche 1 | 2 | 7,00 € | | 7,00 € | 14,00 € |
| INTEG-VLB | Forfait intégration à Verrières-le-Buisson | 2 | | | | |
| ECO-0,30 | Éco-participation sur les déchets d'équipements électriques et électroniques | 2 | 0,30 € | | 0,30 € | 0,60 € |
| RSCTO-MYDA2FN/A | Passage à une configuration à la carte MacBook Pro 13,3" argent MYDA2FN/A Cette configuration à la carte entraine un délai de livraison de 10 à 15 jours. Ordinateur en configuration à la carte. Ne peut être annulé, repris et échangé une fois la commande engagée. | 2 | | | | |
| Numéro de série : Z11D_2_FR_CTO ; Z11D_2_FR_CTO ; | | | | | | |
| CTO-MYDA2-SSD512 | Passage à 512 Go de stockage SSD pour MacBook Pro 13" MYDA2FN/A | 2 | 191,67 € | 12,00 | 168,67 € | 337,34 € |
| ST-TCENS | Satechi adaptateur aluminium USB-C / Ethernet argent | 2 | 29,33 € | 20,00 | 23,46 € | 46,93 € |

Université de Strasbourg
Faculté des Sciences Historiques
Gestion Financière
9 place de l'Université - BP 90020
67084 Strasbourg cedex
France

A l'attention de : Monsieur Abdelghani El Kadaoui

| | |
|---|-------------------|
| Devis n° D93167510 | Date : 21/04/2021 |
| Marché Université Strasbourg n°1 - lot n°5 | |

| Référence | Désignation | Qté | PU | Remise | PU R | Total ligne |
|------------|---|-----|---------|--------|---------|-------------|
| ECO-0,01 | Éco-participation sur les déchets d'équipements électriques et électroniques | 2 | 0,01 € | | 0,01 € | 0,02 € |
| ST-TC4KHAS | Satechi adaptateur USB-C vers HDMI 4K (60 Hz) argent | 2 | 33,33 € | 20,00 | 26,66 € | 53,33 € |
| ECO-0,01 | Éco-participation sur les déchets d'équipements électriques et électroniques | 2 | 0,01 € | | 0,01 € | 0,02 € |
| ST-TCVGAS | Satechi adaptateur USB-C vers VGA argent | 2 | 29,17 € | 20,00 | 23,34 € | 46,67 € |
| ECO-0,02 | Éco-participation sur les déchets d'équipements électriques et électroniques | 2 | 0,02 € | | 0,02 € | 0,04 € |
| K33968EU | Kensington station d'accueil mobile SD1600P USB-C (1 HDMI 4K + 1 GigaBit Ethernet + 1 USB-C + 2 USB 3 + 1 VGA HD) | 2 | 88,49 € | 20,00 | 70,79 € | 141,58 € |
| ECO-0,02 | Éco-participation sur les déchets d'équipements électriques et électroniques | 2 | 0,02 € | | 0,02 € | 0,04 € |
| D31324 | Dicota Top Traveller BASE - sacoche pour MacBook 12" MacBook Air MacBook Pro 13"- noir | 2 | 29,99 € | 20,00 | 23,99 € | 47,98 € |
| DL4 | Délai de livraison indicatif à réception de votre bon de commande : 2 à 3 semaines | 1 | | | | |
| NOM | ATTENTION - Merci de nous indiquer les coordonnées complètes du destinataire des colis à la commande Prénom : Nom : Tel : Email : | 1 | | | | |

| | | |
|--|---------------------------|-------------------|
| Offre valable 30 jours. | Total HT | 2 919,30 € |
| Conditions de règlement : Virement Bancaire, échéance à 30 jours net | TVA collectée à 20 % | 583,86 € |
| Merci d'indiquer le numéro de ce devis sur votre bon de commande. | Total TTC en Euros | 3 503,16 € |

Votre contact : **Chbiki Hayate** - - hayate.chbiki@econocom.com

Conditions Générales de Ventes Econocom Products&Solutions

Article 1 – Application et opposabilité des Conditions Générales

Les présentes Conditions Générales s'appliquent à la vente de Matériels et à la fourniture de services par Econocom Products & Solutions (ci-après « EPS ») dans le cadre de commandes ou de marchés, nonobstant tout document contractuel du Client reproduit sur tout document (factures, bon de commande...) qui sont inopposables à EPS

Toute Commande passée à d'EPS vaut acceptation expresse par le Client des présentes Conditions Générales. Toute dérogation ou contradiction avec les présentes Conditions Générales, qu'elle soit portée sur la Commande ou communiquée à EPS par tout autre moyen, est inopposable à EPS sauf acceptation formelle et écrite d'EPS.

Article 2 – Définitions

« Client » désigne l'acheteur des Matériels et/ou des Services.

« Commande » désigne la commande émise par le Client pour l'achat des Matériels ou la fourniture de Service et acceptée par EPS conformément aux présentes Conditions Générales.

« Conditions Générales » désigne les présentes conditions générales de vente et de services.

« Matériels » désigne les biens, matériels ou équipement fournis par EPS

« Partie(s) » désigne EPS et/ou le Client.

« Proposition » : tout devis ou document similaire décrivant les Matériels et Services à fournir

« Services » désigne les services fournis par EPS au Client tels que décrits dans la proposition établie par EPS.

Article 3 – Commandes

Les Commandes devront parvenir à EPS sous forme écrite (courrier ou mail). Les Commandes sont fermes et définitives pour le Client dès leur première émission.

Toute annulation ou diminution de la Commande, sauf accord exprès d'EPS, constitue une violation par le Client de ses obligations contractuelles. Pour toute annulation partielle ou totale de commande, expressément autorisée par EPS, le Client pourra être redevable d'une pénalité forfaitaire d'un montant établi à 50% du prix T.T.C. initial total de la Commande.

Seules les Commandes confirmées par écrit par EPS mentionnant les adresses de livraison et de facturation seront exécutées par EPS

Des frais de dossier dont le montant sera défini dans la Commande pourront être facturés pour toute commande inférieure à 300 (trois cents) euros.

Article 4 – Prix et Conditions de paiement

Tout tarif ou liste de prix transmis par EPS sont indicatifs. Seule une Proposition écrite engage EPS ; sa validité est de trente (30) jours à compter de sa date d'envoi. Le prix des Matériels appliqué sera celui en vigueur sur la liste des prix pratiqués par le constructeur dudit Matériel à la date de la confirmation par EPS de la commande émise par le Client. Les prix sont libellés en euros.

Sauf dérogation particulière acceptée par écrit préalablement par EPS, les factures sont émises à la date de livraison des Matériels ou après fournitures des Services.

Les factures sont payables à trente (30) jours date de facture, net et sans escompte.

Lors de l'ouverture d'un nouveau compte Client, les premières commandes doivent être accompagnées d'un règlement comptant, jusqu'à définition de l'encours client autorisé. Le défaut de paiement d'une facture à son échéance entraîne de plein droit, à la discrétion d'EPS, (i) la suspension immédiate de la livraison des Matériels et/ ou la fourniture des Services, (ii) la résiliation de la commande concernée ou du marché en cours après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception restée sans effet pendant dix (10) jours, (iii) la restitution des Matériels sans délai aux frais du Client. Dans ce cas, les sommes impayées porteront intérêts calculés sur la base de 3 fois le taux d'intérêt légal sans préjudice de dommages et intérêts.

En outre, pour tout retard de paiement, le Client sera redevable de plein droit d'une indemnité forfaitaire d'un montant de quarante (40) euros au titre des frais de recouvrement des sommes dues.

Article 5 – Transports et livraison

Le transport et la livraison sont effectués par EPS ou par un transporteur de son choix. Les Matériels voyagent aux risques et périls d'EPS.

Les délais de livraison des Matériels sont fournis à titre indicatif et les retards de livraison ne pourront en aucun cas donner lieu au paiement d'une quelconque indemnité. EPS décline toute responsabilité, directe ou indirecte, pour les dommages, quels qu'ils soient, dus à la livraison tardive, et causés par des retards de transport, des grèves, des troubles sociaux, des inondations, des incendies, ou des cas de force majeure tels que prévus par la loi et la jurisprudence de la Cour de Cassation ou par tout autre événement qui échappe au contrôle d'EPS. Les délais de livraison et/ou d'installation seront prorogés pendant ces périodes.

Le Client est tenu lors de la livraison de vérifier les Matériels et d'effectuer dans les délais prescrits par l'article L133-3 du Code du Commerce les éventuelles réserves auprès du transporteur et d'en aviser EPS immédiatement. Le défaut de réserve dans les délais et l'absence d'information à EPS dans les 48 heures suivants la livraison rendront toute réclamation ultérieure irrecevable.

En cas d'exportation ou de vente dans les DOM TOM, la livraison est effectuée auprès d'un transitaire choisi par EPS ou par le client.

Sauf conditions particulières expressément définies, le transfert des risques relatif aux Matériels a lieu au jour de leur livraison au Client

Il appartiendra obligatoirement à ce dernier de prendre toutes les assurances nécessaires à la couverture de ces risques.

Article 6 – Réserve de propriété

La propriété des Matériels ne sera transférée au Client qu'une fois effectué le paiement intégral du prix facturé. En cas de saisie-arrêt ou de toute autre intervention d'un tiers sur les Matériels, le Client devra impérativement aviser ce tiers de l'existence de la clause de réserve de propriété et en informer EPS sans délai afin de lui permettre de réserver ses droits.

Article 7 – Garantie

La garantie des Matériels distribués par EPS est celle accordée par les constructeurs concernés. La garantie des Matériels sera exclue en cas de non-respect des conditions d'environnement édictées par le constructeur, utilisation non conforme du Matériel, utilisation d'accessoires et consommables ne respectant pas les spécifications du constructeur.

EPS se réserve le droit de refuser l'exécution de la garantie tant que le Client lui sera redevable d'une quelconque somme.

De même, EPS se réserve le droit de refuser l'exécution de la garantie dans les cas suivants:

- En cas d'abus, de négligence, d'accident, d'incendie, d'inondation, de dommage physique, électrique, chimique ou nucléaire.

- Pour toute cause, action, défaut qui ne relèverait pas directement de la responsabilité d'EPS ou du constructeur (notamment installation ou utilisation non conforme aux spécifications d'EPS ou du constructeur, câblage incorrect, tentative de réparation ou de modification matérielle et/ou logicielle, défaut d'entretien).

Pendant et après la période de garantie, le Client peut faire appel aux services d'EPS pour assurer l'entretien du Matériel, moyennant la conclusion d'un contrat de maintenance ou d'assistance. EPS garantit au Client que la composition des Matériels livrés respecte la législation relative aux déchets des équipements électriques et électroniques.

Ainsi, EPS s'engage à assurer le démantèlement des Matériels vendus en fin de vie afin qu'ils constituent un déchet au sens du décret. La prise en charge de ce démantèlement est effectuée à partir des points de collecte mise en place sur tout le territoire français. Il appartient au Client de faire son affaire du transport des Matériels jusqu'au point de collecte. Par dérogation à ce qui précède, et après acceptation écrite du Client de la proposition commerciale correspondante, EPS pourra se charger de l'acheminement des Matériels jusqu'au point de collecte.

Les prestations de services sont exécutées dans les règles de l'art. Pour en permettre la bonne réalisation, le Client s'engage à communiquer toutes les informations nécessaires à l'exécution de la Commande.

Les prestations d'installation d'EPS sont garanties dans la période relative à la recette provisoire dont le point de départ est constitué par le rapport d'intervention, à la recette définitive. Sauf avis contraire du client, notifiée par écrit, la recette est réputée définitive 15 jours après la recette provisoire.

Article 8 – Modalités d'exécution des prestations de services

EPS s'engage à apporter tous les soins nécessaires à l'exécution des Services conformément à la description qui en est faite dans la proposition établie par EPS.

EPS s'engage à affecter à l'exécution des Services un personnel qualifié et compétent. Les présentes sont exclusives de toute mise à disposition de personnel entrant dans le cadre du travail temporaire.

Pendant toute la durée d'exécution des Services, le Client est tenu d'examiner avec une très grande attention et de valider dans les délais impartis les documents et livrables qui lui sont remis. Il est également tenu de s'assurer, préalablement à chaque intervention d'EPS, qu'il a bien réalisé toutes les opérations nécessaires à la protection et à la sauvegarde de ses données, programmes et fichiers informatiques, et qu'il a pris toutes les mesures nécessaires pour en assurer la confidentialité et la sécurité

Le Client doit mettre à disposition d'EPS toutes documentations et informations ainsi que tous les éléments qu'EPS estime nécessaire à la bonne réalisation des Services.

Le Client est seul responsable de la nature, de la qualité et de l'exhaustivité des informations fournies à EPS : données, documents, fichiers et règles de traitement et des conséquences d'un manquement à son obligation d'information. Il est également seul responsable de l'usage qu'il fait des résultats que lui remet EPS.

EPS choisit seul le personnel affecté aux Services en fonction des compétences requises pour leur exécution. En cas de nécessité ou d'indisponibilité, les personnes choisies par EPS pourront être remplacées par du personnel d'EPS d'un niveau de compétence équivalent sans que cela entraîne une révision des conditions financières. Le personnel d'EPS affecté à l'exécution des Services demeurera pendant toute la durée des Services sous l'autorité hiérarchique et disciplinaire d'EPS qui assurera l'autorité technique, la gestion administrative, comptable et sociale de ce personnel. EPS est seul habilité à lui adresser des directives et instructions.

Le personnel d'EPS appelé à travailler dans les locaux du Client dans le cadre des présentes se conforme aux règles d'hygiène et aux procédures de sécurité contenues dans le règlement intérieur en vigueur chez le Client, que ce dernier s'oblige à lui communiquer préalablement au début de l'exécution des Services.

EPS, pour son personnel, s'engage à se conformer à la législation fiscale et sociale, être à jour du paiement des cotisations sociales et à être en mesure de fournir, à la demande du Client, la preuve du respect des différentes obligations applicables en la matière, et, en application des dispositions légales en vigueur, certifie :

- que le travail sera réalisé avec des salariés régulièrement employés,
- s'il fait appel pour l'exécution des présentes à des salariés de nationalité étrangère, que ces salariés seront autorisés à exercer une activité professionnelle en France.

Les Services seront effectués par les jours ouvrés de 8h30 à 18h30, dans l'hypothèse où les Services commandés par le Client sont des services de maintenance relatifs aux Matériels, sauf clause contraire dans la Proposition relatives aux Services, comprenant la fourniture de pièces détachées, la main d'œuvre associée, le diagnostic et la correction des défauts de fonctionnement des matériels qui seront testés après intervention.

Sont exclus au titre desdits services de maintenance (sauf dispositions contraires de la Commande ou du contrat préalablement acceptées par écrit par EPS), la fourniture des consommables, et tous éléments et/ou sous-ensembles considérés comme consommables par le constructeur et les travaux de connexion électrique. De même, sont exclues les mises à niveau générées par des modifications légales ou réglementaires, ainsi que par la survenance de faits ou termes prévus et/ou inexorables.

Article 9 – Obligations générales du client

Le Client s'engage à collaborer activement et à coopérer de bonne foi avec EPS. Le Client s'engage à informer EPS, préalablement à toute exécution, des sujétions liées à l'environnement et à l'utilisation de Matériels, Services et des adaptations qu'il compte réaliser ou faire réaliser.

Il devra également :

- préparer et maintenir le lieu d'utilisation des Matériels dans un état conforme aux spécifications du constructeur,
- si les Services le nécessitent, assurer au personnel d'EPS le libre accès aux locaux,
- mettre à disposition d'EPS toutes documentations et informations ainsi que tous les éléments qu'EPS estime nécessaire à la bonne réalisation des Services et/ou à la fourniture de Matériels fournir un accès à une ligne téléphonique extérieure proche est également indispensable,
- respecter strictement les procédures d'utilisation des Matériels décrits dans les manuels d'utilisation des constructeurs,
- fournir et utiliser des consommables agréés par le constructeur

En cas de sollicitation d'EPS par le Client pour des prestations de service après-vente attachés aux Matériels livrés, Un représentant du Client capable de décrire la panne doit être présent sur

Conditions Générales de Ventes Econocom Products&Solutions

le lieu d'utilisation des Matériels lors de chaque intervention d'EPS. Le personnel EPS ne pourra exécuter prestations de service après-vente attachés aux Matériels livrés en l'absence de ce représentant.

Il appartient au Client de déterminer la périodicité et la nature des sauvegardes de ses données en fonction de ses besoins opérationnels et réglementaires. La seule obligation d'EPS en cas de perte ou de dommages occasionnés aux enregistrements ou données du Client du fait d'un manquement d'EPS est de reconstituer ou de réinstaller les données à partir des dernières sauvegardes et copies disponibles, étant entendu que si cette reconstitution est techniquement impossible, la valeur de la donnée perdue et le préjudice associé ne seront pas indemnisés.

Article 10 – Logiciels et Services en ligne type « Cloud » ou « SaaS »

Les Matériels livrés par EPS peuvent impliquer des services en ligne type « Cloud » ou « SaaS » dont les modalités sont imposées par un tiers hébergeur et/ou embarquer des logiciels dont les droits de propriété intellectuelle appartiennent à des éditeurs tiers.

Concernant lesdits progiciels, le Client, titulaire le cas échéant d'une licence d'un progiciel n'en acquiert jamais la propriété intellectuelle. Il devient seulement titulaire d'un droit, non cessible et non exclusif d'utilisation, régi par les conditions de licence de l'éditeur accessibles sur le site de l'éditeur ou fournies par EPS sur simple demande du Client (il est de la responsabilité du Client d'obtenir ces conditions et d'en prendre connaissance). En acceptant la proposition d'EPS, le Client déclare avoir connaissance et accepter l'intégralité des conditions de licence de l'éditeur. Il garantit EPS de son respect desdites conditions de licence de l'éditeur concerné.

Sans préjudice de tout droit d'auteur pouvant protéger le logiciel et sa documentation, le Client s'interdit lui-même ou par l'intermédiaire de tiers (et garantit EPS à ce titre) :

- De reproduire en tout ou partie le logiciel, au-delà d'une seule copie de sauvegarde pour la sécurité d'exploitation et/ou la documentation, par n'importe quel moyen et sous n'importe quelle forme ;
- De traduire ou de transcrire le logiciel et/ou la documentation dans tout autre langage ou de les adapter.

EPS n'est pas concepteur de logiciels ni hébergeur de services en ligne en mode « Cloud » ou « SaaS » et agit en tant que revendeur intermédiaire. Les services en ligne en mode « Cloud » ou « SaaS » sont régis par les conditions de l'hébergeur accessibles sur le site de l'hébergeur ou fournies par EPS sur simple demande du client (il est de la responsabilité du Client d'obtenir ces conditions et d'en prendre connaissance)

Par l'émission de la Commande, le Client certifie qu'il est propriétaire ou locataire des équipements sur lesquels EPS réalise les Services et que le Client a accepté pleinement (i) les conditions d'utilisation de l'éditeur ou de l'hébergeur concerné(ii) et s'engage à respecter ces conditions et les modalités d'utilisation en ligne de services de type « Cloud » ou SaaS et/ou logiciels et (iii) garantit EPS à ce titre qui ne pourra engager sa responsabilité en cas de non-respect de ces obligations par le Client

Ainsi, le Client est informé qu'il expose sa seule et unique responsabilité dans le cas d'un usage non conforme en regard des dispositions de l'éditeur/ hébergeur concerné et/ou des lois en vigueur concernant les contenus et les modalités d'utilisation.

Le Client reconnaît également que certains logiciels et services en ligne de type « Cloud » ou SaaS » peuvent être soumis à une législation étrangère et/ou réglementation particulière tel que précisée en Article 12, et s'assure que leur usage n'est pas contraire aux dispositions desdites législations ou réglementations en vigueur au moment de leur délivrance.

Article 11 – Retour de matériel

Avant tout retour, le Client devra informer EPS des causes suscitant le retour. Le retour ne sera possible qu'après accord écrit préalable d'EPS.

Les biens devront impérativement être retournés dans leur emballage d'origine en port payé accompagné d'une copie de la facture et du bordereau de livraison.

Article 12 – Réglementations spéciales d'importation ou d'exportation

En raison de leurs spécificités technologiques, certains Matériels ou Services peuvent être soumis par le fabricant et/ou l'autorité publique compétente, à l'octroi préalable d'autorisations spéciales ou de licences tant à l'importation qu'à l'exportation.

Dans ce cas, le Client s'engage à accomplir les formalités nécessaires pour l'obtention de ces autorisations ou licences (notamment, autorisation préalable du fabricant, des administrations gouvernementales françaises, des autorités du pays d'origine et/ou du pays d'importation).

Le Client reconnaît par conséquent que toute infraction en regard de ces réglementations engage sa seule et unique responsabilité, EPS ne pourra en aucun cas être tenue responsable du non-respect de la réglementation et/ou de la non-obtention des autorisations ou licences d'utilisation par le Client.

Article 13 – Données personnelles

Les Parties s'engagent à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016.

Chacune des Parties garantit l'autre Partie du respect des obligations légales et réglementaires lui incombant au titre de la protection des données à caractère personnel, sans préjudice des obligations qu'elles peuvent avoir l'une à l'égard de l'autre et de leur responsabilité envers les personnes concernées.

Lorsque l'exécution d'une ou de plusieurs Commandes implique le traitement en masse par le Prestataire de données à caractère personnel confiées par le Client, une annexe RGPD dédiée sera rédigée.

Lors d'une demande de l'exercice des droits d'une personne concernée, les Parties s'engagent à se transférer la demande lorsque celle-ci s'adresse à l'autre Partie.

L'adresse mail du délégué à la protection des données est dpo@econocom.com, l'adresse postale du DPO est « Délégué à la protection des données, Econocom, 21 avenue Descartes, 92350 Le Plessis-Robinson »

Article 14 – Force majeure

Aucune des Parties ne sera responsable de la non-exécution ou de la mauvaise exécution de l'une ou plusieurs de ses obligations si cette inexécution ou mauvaise exécution est due à un cas de force majeure. Sont considérés comme des cas de force majeure, ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français.

Dans un premier temps, la force majeure aura pour effet de suspendre l'exécution des obligations. Par la suite, et dans l'éventualité où la force majeure excéderait trois (3) mois, chacune des Parties pourra soit résilier la ou les Commandes affectée(s) sans formalité judiciaire, par l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception, soit convenir avec l'autre Partie de modifier la ou les Commandes affectée(s) pour l'adapter aux circonstances nouvelles nées de ce fait.

Article 15 – Responsabilités

Chaque Partie assure l'entière responsabilité du fait de ses préposés pour ce qui est des dommages causés à son contractant et aux tiers, tant pour ce qui concerne les personnes que les biens.

Chacune des Parties pourra être déclarée responsable à l'égard de l'autre et assumera les conséquences dommageables que pourrait subir l'autre Partie du fait de l'inexécution ou de l'exécution fautive de ses obligations. Dans l'hypothèse où la responsabilité d'EPS sera engagée, celle-ci se limiterait à la seule réparation des dommages directs sous réserve pour le Client d'apporter la preuve de la faute. EPS ne saurait être responsable des dommages indirects, perte d'exploitation, perte d'économies, perte de clientèle, perte d'image, manque à gagner, perte de chance, etc. subis par le Client, à l'occasion des Services et/ou de la fourniture de Matériels.

Dans l'hypothèse où elle serait reconnue, la responsabilité d'EPS sera limitée à 50% % du montant de la Commande concernée

Article 16 – Assurances

Chaque Partie garantit être assurée pour sa responsabilité civile professionnelle auprès d'une compagnie notoirement solvable, et s'engage à maintenir cette garantie pendant toute la durée des présentes.

Article 17 – Résiliation

En cas de manquement par une Partie à l'une quelconque de ses obligations au titre de la Commande, manquement auquel elle ne remédierait pas dans un délai de trente (30) jours suivant la réception d'une lettre recommandée avec avis de réception notifiant ledit manquement, l'autre Partie pourra, exclusivement soit a) demander l'exécution forcée des obligations de la partie défaillante, soit b) résilier la Commande de plein droit et sans formalités judiciaires, et ce, sans préjudice des dommages et intérêts éventuels auxquels l'une ou l'autre Partie serait en droit de prétendre.

Article 18 – Confidentialité

Tant pendant la durée du ou des Commande(s) que pendant un délai d'un (1) an après leur fin, pour quelque cause que ce soit, chaque partie considérera et traitera comme confidentiels tous les documents, programmes et informations qui lui auront été communiqués (ci-après désignés par les « Informations Confidentielles »).

Chaque Partie s'engage à ne pas communiquer les Informations Confidentielles à d'autres tiers que ses salariés, son courtier d'assurance, ses conseils, ses commissaires aux comptes, à moins d'avoir obtenu l'accord préalable et écrit de la partie émettrice, et à prendre toutes les dispositions nécessaires pour faire respecter par son personnel, ou les tiers éventuellement autorisés, la confidentialité de ces Informations Confidentielles.

Par exception, les obligations mentionnées aux articles ci-dessus ne s'appliqueront pas aux Informations Confidentielles :

- Dont la divulgation est rendue obligatoire par une loi, réglementation, décision de justice ou à raison d'une demande expresse d'une autorité administrative ;
- Déjà connus de la partie réceptrice au moment de leur communication par la partie émettrice ;
- Transmis à la partie réceptrice avec dispense expresse d'obligation de confidentialité ;
- Fournis à la partie réceptrice sans obligation de confidentialité par un tiers la détenant légitimement ;
- Obtenus par la partie réceptrice par des développements internes entrepris par des membres de son personnel n'ayant pas eu accès aux Informations Confidentielles.

19 – Divers

19.1 Sous-traitance/cession

EPS pourra faire sous-traiter tout ou partie des Services ou la fourniture de Matériels à tout tiers de son choix.

Toute Commande ne pourra pas être transférée totalement ou partiellement, par l'une des parties sans autorisation écrite préalable de l'autre Partie.

Nonobstant la stipulation ci-dessus, EPS pourra librement transférer totalement ou partiellement le bénéfice de toute Commande à toute société qui lui est apparentée, par quelque moyen que ce soit et, notamment mais sans limitation, par voie de cession, fusion, scission, apport partiel d'actifs ou toute autre opération apportant transmission universelle de son patrimoine. Est considérée comme une société apparentée à EPS (i) une société contrôlant EPS, ou (ii) une société se trouvant sous le même contrôle que EPS, ou (iii) une société contrôlée par EPS. De convention expresse entre les parties, la notion de contrôle s'entend au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce. Dans cette hypothèse, les Parties conviennent que EPS sera libéré de toutes ses obligations au titre du Contrat au profit de sa société apparentée (il ne saurait y avoir de solidarité entre elles dans l'exécution du Contrat).

19.2 Intégralité

Les Conditions Générales représentent l'intégralité des engagements existant entre les Parties. Elle annule et remplace tout engagement oral ou écrit antérieur relatif à l'objet des présentes Conditions Générales.

19.3 Tolérances

Il est formellement convenu que toute tolérance ou renonciation d'une des Parties, dans le cadre de l'application de tout ou partie des engagements prévus au Conditions Générales, quelles qu'en aient pu être la fréquence ou la durée, ne saurait valoir modification des présentes Conditions Générales, ni générer un quelconque droit.

19.4 Nullité

Si l'une quelconque des dispositions des Conditions Générales est tenue pour nulle ou sans objet, elle sera réputée non écrite et n'entraînera pas la nullité des autres dispositions.

Article 20 – Droit applicable - Attribution de juridiction

TOUT DIFFÉREND OU LITIGE QUI POURRAIT S'ÉLEVER AU SUJET DE L'INTERPRÉTATION OU DE L'EXÉCUTION DU CONTRAT, ET QUE LES PARTIES NE POURRAIENT PAS RÉSOUDRE À L'AMIABLE, SERA SOUMIS AUX TRIBUNAUX DE NANTERRE, AUXQUELS LES PARTIES ATTRIBUENT COMPÉTENCE EXCLUSIVE, ET CE MÊME EN CAS D'APPEL EN GARANTIE, DE PLURALITÉ DE DÉFENDEURS, PROCÉDURE DE RÉFÉRÉ OU DE REQUÊTE.

Composante : Service Formation Continue (SFC)

Projet 1 – Renouvellement des ordinateurs « intervenant » des salles de formation du SFC

Formation(s) concernée(s) :

Formations continues (stages courts et diplômes) organisées au SFC

Nombre d'étudiants concernés :

Environ 3000 par an

Description du projet :

Le SFC compte 10 salles de formations qui accueillent des groupes de stagiaires de formation continue tout au long de l'année.

Chaque salle est équipée d'un ordinateur portable et d'un vidéoprojecteur qui permettent à l'intervenant d'assurer la formation dans les meilleures conditions techniques possibles.

Le projet présenté ici a pour objet de renouveler le parc de ces 10 ordinateurs portables, achetés en 2014.

Impact bâtementaire :

Sans objet

Impact numérique :

Sans objet

Estimation du coût du projet (joindre le(s) devis) :

9 469,32 €

Proposition de co-financement :

Sans objet

Estimation du coût de fonctionnement et de maintenance :

Ce coût ne sera en aucun cas pris en charge par la CFVU

Maintenance prise en charge par le SFC.

Reproduire la grille de présentation des projets autant de fois que nécessaire

Les projets ex-aequo ne seront pas examinés

| N° du Projet | Intitulé | Coût | Co-financement |
|-----------------|--|------------|----------------|
| 1 | <i>Renouvellement des ordinateurs « intervenant » des salles de formation du SFC</i> | 9 469,32 € | - |



Dell SAS
1 rond point Benjamin Franklin
34000 Montpellier

Devis

Adresse de livraison

Université de Strasbourg
Service Formation Continue
21 rue du Maréchal Lefebvre
67100 Strasbourg

Contact: Arnaud Westermeyer
Tel : 0368854918
a.westermeyer@unistra.fr

Adresse de facturation

Université de Strasbourg
Agence Comptable
4 rue BLAISE PASCAL
67081 STRASBOURG

Contact : Service facturier
Tel : 0368854918
a.westermeyer@unistra.fr

Votre bon de commande doit être envoyé à l'adresse email Macommande_Online@Dell.com

Code client : FR4728432

Date : 10/02/2021

N° de devis : 50000023231

Entité : Univ Strasbourg Lot 1-2-3 - Pc fixes, portables & stations de travail

Numéro de marché : 2

Références :

- 1
- 2
- 3
- 4

Demandeur : Westermeyer Arnaud

Tel : 0368854918

email: a.westermeyer@unistra.fr

Fin de validité du devis : 10/05/2021

Votre contact commercial: Paolo_spadacent@ dell.com
0499755744

Numéro du bon de commande :

| Ref. | Description | Quantité | Prix unit. HT | Eco-contrib. unitaire | Total HT | Taux de TVA | Total TVA | Total TTC |
|----------------------------|---|----------|------------------|--------------------------|----------|----------------|--------------|--------------|
| 2-2-3-1a | Configuration n°3a : Latitude 5510 | 10 | 532.00 | 0.00 | 5320.00 | 20.00 | 1064.00 | 6384.00 |
| 2-4-1-42 | Microsoft Windows 10 Pro, 64 bits Français, licence Win 10 Pro, DVD Win 10 inclus | 10 | 101.00 | 0.00 | 1010.00 | 20.00 | 202.00 | 1212.00 |
| 2-2-1-7 | 16Go 2666MHz DDR4 (2x8Go) | 10 | 75.00 | 0.00 | 750.00 | 20.00 | 150.00 | 900.00 |
| 2-2-3-5 | Batterie 4 cellules 68 Whr (Garantie 3 ans, 300 cycles, charge rapide) | 10 | 21.00 | 0.00 | 210.00 | 20.00 | 42.00 | 252.00 |
| 2-2-1-24 | Extension de garantie ProSupport 5 ans J+1 (heures ouvrés, jours ouvrés) + TAM Matinfo 4 | 10 | 60.00 | 0.00 | 600.00 | 20.00 | 120.00 | 720.00 |
| 379-BEHK | Intel® Core™ i5-1135G7 | 10 | | | | | | |
| 631-ACTC | non vPro - Facilité de gestion | 10 | | | | | | |
| 400-BKUZ | Disque SSD M.2 PCIe NVMe Classe 35 de 256 Go | 10 | | | | | | |
| 391-BFPM,320-BECL,325-BDZF | Écran 15,6" FHD (1 920 x 1 080) non tactile, antireflet, IPS, 250 cd/m², WLAN, webcam HD 50 jours de délai | 10 | | | | | | |
| 555-BGGT | Intel® Wi-Fi 6 AX201 2x2 .11ax 160 MHz + Bluetooth 5.1 | 10 | | | | | | |
| GR957IY | Pas de carte haut débit mobile | 10 | | | | | | |
| 346-BGVS | Repose-poignets, aucune option de sécurité, Thunderbolt™ 4 | 10 | | | | | | |

| | | | | | | | | |
|-----------|--|----|---|------|------|-------|------|------|
| 583-BHEM | Clavier à simple pointage rétroéclairé français/européen et pavé numérique à 10 touches | 10 | 0.00 | 0.10 | 1.00 | 20.00 | 0.20 | 1.20 |
| 680-30715 | 3 ans de service de batterie à durée de vie étendue | 10 | | | | | | |
| 492-BCXP | Adaptateur Type-C 65 W EPEAT | 10 | | | | | | |
| 340-CKSZ | Sans Windows AutoPilot | 10 | | | | | | |
| 340-AULI | English, French, German, Italian, Dutch Shipping Docs | 10 | | | | | | |
| 555-BGGN | Pilote de carte sans fil Intel AX201 WLAN | 10 | | | | | | |
| 709-16266 | ProSupport Flex Client, 1 an de service aller et retour atelier | 10 | | | | | | |
| 693-11409 | NFO SAISIE MODULE 149 OPTION DE BASE CHOISIR LE SKU AVEC LA MENTION CARTE GRAPHIQUE UHD 620 INTEGREE | 10 | | | | | | |
| 430-XXYG | Sans support de ressources | 10 | | | | | | |
| 401-AADF | Pas de disque dur supplémentaire | 10 | | | | | | |
| 340-CTXV | Guide de démarrage rapide | 10 | | | | | | |
| GKCQZ43 | Informations de commande Dell | 10 | | | | | | |
| 321-BGBG | Ordinateur portable 5520, capot arrière, carte graphique intégrée | 10 | | | | | | |
| 470-AENZ | Cordon d'alimentation E4 1 m pour l'Europe ; cordon d'alimentation conformité TAA | 10 | 0.00 | 0.01 | 0.10 | 20.00 | 0.02 | 0.12 |
| 387-BBPI | Certifié ENERGY STAR | 10 | | | | | | |
| 817-BBBS | Sans étiquette d'expédition EAN | 10 | | | | | | |
| 340-CUOU | Emballage colis configuration minimale MOD pour ODM Wistron Chengdu en Chine à WW 65 W TGL | 10 | | | | | | |
| CTOFGA | Custom BTO Configuration | 10 | | | | | | |
| GZK1PNU | Non sélectionné | 10 | | | | | | |
| 389-DXDU | Étiquette de processeur Intel® Core™ i5 | 10 | | | | | | |
| GMGPJ28 | Suite Microsoft Office non incluse | 10 | | | | | | |
| 658-BEXM | Dell Applications for N-Series | 10 | | | | | | |
| 650-AAAM | Pas de logiciel antivirus | 10 | | | | | | |
| 620-AAOH | Support de récupération USB non inclus | 10 | | | | | | |
| 800-BBQK | Expédition standard (VS) | 10 | | | | | | |
| GBU8CHM | Certification EPEAT 2018 (Gold) | 10 | | | | | | |
| | | | Sous-total HT (Eco-contrib. incluse) 7891.10 | | | | | |
| | | | Montant soumis à la TVA 7891.10 | | | | | |
| | | | Montant non soumis à la TVA 0.00 | | | | | |
| | | | dont Eco-contribution 1.10 | | | | | |
| | | | TVA 1578.22 | | | | | |
| | | | Total T.T.C. (Eco-contrib. incluse) 9469.32 | | | | | |

Nous vous informons que nos délais standards de livraison peuvent être impactés de manière temporaire par l'indisponibilité des processeurs Intel, et ce jusqu'à ce que la production actuelle de processeurs Intel réponde à la demande du marché.

La durée estimative de cette prolongation de délai de livraison est indiquée sur la ligne du processeur dans le devis.

Offre soumise aux Conditions Générales de Vente et de Services Dell

Dell S.A.S, Société par actions simplifiée

1 rond-point Benjamin Franklin 34000 Montpellier.

Capital 1,473,770.73 Euros, 351 528 229 RCS Montpellier – APE 4651Z – TVA Intracommunautaire FR 20 351 528 229

Composante : Faculté de Théologie Protestante
(en collaboration avec la Faculté de Théologie Catholique)

Projet 1 : Rénover l'équipement audio-visuel de la salle Tauler

Formation(s) concernée(s) :

Licence et Master mention « Théologie Catholique » (IP/EAD)
Licence et Master mention « Théologie Protestante » (IP/EAD)
Les 12 DU portés par les deux Facultés de Théologie (IP/EAD)
Doctorats de l'ED270

Nombre d'étudiants concernés :

900 étudiants (BN et DU) de Théologie Catholique et Protestante
100 doctorants de l'ED 270
A quoi s'ajoutent les autres usagers ponctuels de la salle. En fonction de ses disponibilités, la salle Tauler est en effet utilisée pour des soutenances de doctorants d'autres ED, des soutenances d'HDR dans diverses disciplines, des réunions et des journées d'étude et conférences.

Description du projet :

La salle Tauler, gérée par la THP et la THC, avait été équipée d'un micro et d'un vidéoprojecteur par l'ED270. En 2013-2014, l'installation avait été revue et complétée de façon à permettre la captation vidéo de cours, dans le cadre d'un projet IdEx Formation (Licence d'excellence en Théologie Protestante). Dès le début, cette nouvelle installation a posé problème, les matériels et logiciels recommandés à la Faculté par la DI et la DUN posant des problèmes de compatibilité. Malgré plusieurs interventions des services techniques de l'Unistra, l'installation n'est toujours pas fonctionnelle.
Le présent projet a pour but de résoudre ces difficultés récurrentes, et de permettre en particulier la captation de cours utilisables dans le cadre des formations en EAD développées par les deux Facultés de Théologie. Il a été élaboré en collaboration avec la DNUM, qui a visité et expertisé l'installation en septembre 2019. En résultent les deux devis estimatifs ci-dessous.

Impact bâtimentaire :

*Le porteur précisera ici les travaux ou aménagements engendrés par le projet et nécessitant la **DPI/DALI** (réfection de salle, travaux de mise aux normes, construction/réfection de bâtiments...). Les travaux connexes font partie intégrante du projet et reposeront sur son budget (rénovation, câblage informatique ou électrique...).*

La DPI/DALI peut accompagner techniquement les projets, voire faire élaborer les devis. Pour rappel, tout appareil nécessite à minima une prise de courant et/ou une prise réseau ; le demandeur vérifie que celle-ci existe déjà.

Câblage.

Le détail est donné dans le devis CEGELEC ci-dessous

Impact numérique :

*Le porteur précisera ici les éventuels développements informatiques et numériques engendrés par le projet nécessitant l'implication de la **DUN/DI** (achat de logiciels ou de matériels informatique, développement d'une plateforme logicielle, intégration d'équipements au réseau...)*

Achat de matériel informatique et de logiciels et programmation.

Le détail est donné dans le devis DNUM ci-dessous

Estimation du coût du projet (joindre le(s) devis) :

30 124€

Proposition de co-financement :

Financement FTP : 4518,60€

Financement FTC : 4518,60€

Estimation du coût de fonctionnement et de maintenance :

Ce coût ne sera en aucun cas pris en charge par la CFVU

--

Reproduire la grille de présentation des projets autant de fois que nécessaire

Les projets ex-aequo ne seront pas examinés

| N° du Projet | Intitulé | Coût | Co-financement |
|-----------------|---|---------|------------------|
| 1/1 | Rénover l'équipement audio-visuel de la salle Tauler | 30.124€ | 9037,20€ (30,3%) |
| | | | |
| | | | |

Commission de la formation et de la vie université

DEVIS

CEGELEC 2932,16€

| PRISES RESEAUX | | | | | | | | | |
|----------------------------------|---|----------------|---|-----|-------|-------|---------|----------|-------------------|
| <i>13 Prises</i> | | | | | | | | | |
| B04512 | Goulotte d'installation clip 45 2 couvercles TA-C45 Blanc [TA-C45 134/2X55 W0] | IBOCO | m | 7 | 45,35 | 61,00 | 17,69 € | 123,83 € | |
| B04538 | Angle plat goulotte d'installation TA-C45 Blanc [NPAN 134X55 W0] | IBOCO | u | 1 | 32,07 | 61,00 | 12,51 € | 12,51 € | |
| B04539 | Embout goulotte d'installation TA-C45 Blanc [LAN 134X55 W0] | IBOCO | u | 1 | 6,27 | 61,00 | 2,45 € | 2,45 € | |
| VDIP185X46010 | ACTASSI - cordon CL-MNC S/FTP 4 paires catégorie 6A 550 MHz LSZH - 1 mètre - Gris | SCHNEIDER ELEC | u | 13 | 7,82 | 53,00 | 3,68 € | 47,84 € | |
| VDIB1772XB12 | ACTASSI S-ONE connecteur RJ45 catégorie 6A blindé | SCHNEIDER ELEC | u | 26 | 9,63 | 53,00 | 4,53 € | 117,78 € | |
| VDICD68X318 | ACTASSI - câble classe-MX - catégorie 6A F/FTP - 4 paires - 550 MHz - Bleu - EUROCLASSE D | SCHNEIDER ELEC | m | 440 | 3,06 | 53,00 | 1,44 € | 633,60 € | |
| VDI9911N | INFRAPLUS-MP - support MULTIPLUS Bleu non adaptable | SCHNEIDER ELEC | u | 13 | 1,25 | 53,00 | 0,59 € | 7,67 € | |
| VDI88140P | ACTASSI - support NA 45 x 45 mm Blanc polaire - volet incolore | SCHNEIDER ELEC | u | 13 | 2,54 | 53,00 | 1,19 € | 15,47 € | |
| | Cadre technique | | h | 1 | | | 80,40 € | 80,40 € | |
| | Chef de Chantier | | h | 16 | | | 50,51 € | 808,16 € | |
| | Electricien II.2 | | h | 16 | | | 37,11 € | 593,76 € | |
| Sous-total PRISES RESEAUX | | | | | | | | | 2 443,47 € |
| PV Total | | | | | | | | | 2 443,47 € |
| T.V.A. 20,00% | | | | | | | | | 488,69 € |
| Total T.T.C. | | | | | | | | | 2 932,16 € |

Budget estimé par la DNum : 22660€

| | | | | |
|-----------------------------|---|------------|---|------------|
| Processeur de streaming | Extron SMP351 | 3 050,00 € | 1 | 3 050,00 € |
| Automate Crestron | Crestron DMPS3-4K-100-C | 2 800,00 € | 1 | 2 800,00 € |
| Dalle tactile 10" | Crestron TSw-1060 | 2 000,00 € | 1 | 2 000,00 € |
| Caméra PTZ + support | Panasonic AW-HE40H | 2 900,00 € | 1 | 2 900,00 € |
| Logiciel de tracking camera | Panasonic AW-SF100G | 1 300,00 € | 1 | 1 300,00 € |
| Microphone col de cygne | | 110,00 € | 1 | 110,00 € |
| Main d'œuvre | | 4 500,00 € | 1 | 4 500,00 € |
| Programmation | | 2 000,00 € | 1 | 2 000,00 € |
| Câbles et accessoires | | 1 000,00 € | 1 | 1 000,00 € |

| | |
|-----------------|--------------------|
| Total HT | 22 660,00 € |
| Avec TVA | 27 192,00€ |

Composante : Télécom Physique Strasbourg**Projet 1 – Renouvellement de matériel de laboratoire de la salle de travaux pratiques d'électronique C101**

Formation(s) concernée(s) :

Ingénieurs de l'école Télécom Physique Strasbourg :
Formation généraliste 1^{ère} + 2^{ème} + 3^{ème} années
Formation Technologies de l'information pour la santé 1^{ère} + 2^{ème} + 3^{ème} années
Formation par alternance Electronique et informatique industrielle 1^{ère} + 2^{ème} + 3^{ème} années

Nombre d'étudiants concernés :

Environ 400 étudiants toutes filières confondues

Description du projet :

Ré-équiper une salle de travaux pratiques électronique en matériel de laboratoire (Générateurs de fonctions + oscilloscopes + alimentations continues) → Achats de 13 oscilloscopes + 13 générateurs de fonctions + 13 alimentations continues + 13 ordinateurs portables
Description : voir feuille de demande en annexe

Impact bâtementaire :

*Le porteur précisera ici les travaux ou aménagements engendrés par le projet et nécessitant la **DPI/DALI** (réfection de salle, travaux de mise aux normes, construction/réfection de bâtiments...). Les travaux connexes font partie intégrante du projet et reposeront sur son budget (rénovation, câblage informatique ou électrique...).*

La DPI/DALI peut accompagner techniquement les projets, voire faire élaborer les devis. Pour rappel, tout appareil nécessite à minima une prise de courant et/ou une prise réseau ; le demandeur vérifie que celle-ci existe déjà.

Equipement de la salle en câbles réseaux informatiques + boîtiers de répartitions (Hub) : pris en charge par le service technique de l'école.

Impact numérique :

*Le porteur précisera ici les éventuels développements informatiques et numériques engendrés par le projet nécessitant l'implication de la **DUN/DI** (achat de logiciels ou de matériels informatique, développement d'une plate-forme logicielle, intégration d'équipements au réseau...)*

Les logiciels équipant les ordinateurs sont payés par l'école

Estimation du coût du projet (joindre le(s) devis) :

41 102€ HT

Proposition de co-financement :

Achat de 13 ordinateurs + équipement en câbles réseaux + boîtiers de répartition (Hub) financés par l'école (11778€ HT)

Estimation du coût de fonctionnement et de maintenance :

Ce coût ne sera en aucun cas pris en charge par la CFVU

Pris en charge par l'école

Reproduire la grille de présentation des projets autant de fois que nécessaire

Les projets ex-aequo ne seront pas examinés

| N° du Projet | Intitulé | Coût | Co-financement |
|--------------|---|------------|----------------|
| 1 | Renouvellement de matériel de laboratoire de la salle de travaux pratiques d'électronique C101 | 41 102€ HT | 11 778€ HT |
| | | | |
| | | | |

DOSSIER CFVU 2021

Projet de demande de renouvellement de matériel de laboratoire de la salle de travaux pratiques d'électronique C101

Sommaire

| | |
|--|---|
| 1. INTRODUCTION ET MOTIVATIONS DE LA DEMANDE..... | 2 |
| 2. BESOIN DE LA SALLE DE TP D'ELECTRONIQUE C101..... | 3 |
| 3. RECAPITULATIF : | 5 |
| 4. ANNEXE : LISTE DES DEVIS | 6 |

Auteurs de la demande :

Vincent SCHUH
Morgan MADEC
Norbert DUMAS
Magali FREY
Amir NAHAS
Raphaël LUHAHE
Pierre PFEIFFER
Patrice TWARDOWSKI

1. INTRODUCTION ET MOTIVATIONS DE LA DEMANDE

Le matériel de la salle de TP électronique C101 n'a pas été renouvelé depuis environ trente ans, celui-ci s'est dégradé progressivement avec le temps. Malgré de nombreuses réparations effectuées par le personnel enseignant/technicien (carte électronique de face avant, supports de boutons poussoirs cassés), celui-ci continue de se dégrader. Certaines pièces de rechange ne sont plus disponibles car les appareils concernés deviennent obsolètes. Il devient par conséquent urgent de renouveler le matériel de laboratoire cité dans le document suivant.

La salle est équipée de 12 paillasses étudiants (un binôme par paillasse) et une paillasse professeur (voir Figure 1).

Elle possède une capacité d'accueil de 24 étudiants + 2 professeurs (voir figure 1). Il est à noter que sa surface de 130 m² a permis d'accueillir en présentiel tous les 24 étudiants pour les TP d'électronique lorsque les consignes sanitaires liées au COVID19 étaient les plus strictes (jauge de distanciation de 4m² par étudiant). Renouveler le matériel de cette salle permettrait de maintenir un enseignement expérimental présentiel de qualité apprécié et demandé par les étudiants.



Figure 1 : Vue de la salle C101

De plus, cette salle est nécessaire à l'école car elle est la seule proposant des travaux pratiques en électronique analogique et numérique aux trois années de formation de Télécom Physique Strasbourg. Elle comporte un matériel de laboratoire mutualisé sur les trois formations de l'école (Généraliste + Technologie de l'information et de la santé + formation par alternance en Electronique et Informatique Industrielle), chacune composée de trois promotions (1^{ère} année + 2^{ème} année + 3^{ème} année)

Nous souhaitons équiper cette salle d'ordinateurs (un par paillasse étudiant + un sur la paillasse professeur) afin de pouvoir piloter les instruments de laboratoire informatiquement (Labview) et d'utiliser des outils logiciels de simulation (PSIM, Labview, Pspice) de montages électroniques. Actuellement, elle ne possède qu'un ordinateur (professeur) devenu obsolète (équipé Windows XP) servant à vidéo projeter des informations aux étudiants. **A cet effet, l'achat des 13 ordinateurs portables ainsi que l'équipement en câbles réseaux de la salle sera financé par l'école.**

2. BESOIN DE LA SALLE DE TP D'ELECTRONIQUE C101

- 13 Oscilloscopes pilotables informatiquement :

Ces oscilloscopes (voir Figure 2) permettent de visualiser les signaux de montages analogiques/numériques classiques.

Ils peuvent également constituer un banc de mesure pilotable informatiquement par les ordinateurs équipant les paillasses.

Un oscilloscope sur les treize (oscilloscope professeur destiné à des manipulations de démonstration) sera équipé d'une option « analyse logique » permettant la visualisation de signaux de bus informatiques.

Les oscilloscopes actuels tombent en panne régulièrement, nous obligeant à utiliser d'autres provenant d'autres salles de (TP automatisation ou de salles projets) provisoirement le temps de la séance.

Lien pour informations : <https://www.siglent.fr/sds2000x-plus/289-242-oscilloscope-numerique-4-voies-100-mhz.html#product-accessoires>



Coût total : 16 077€ HT

Figure 2 : Oscilloscope

- **13 générateurs de fonctions pilotables informatiquement :**

Ces générateurs de fonctions (voir Figure 3) permettent de générer les signaux alimentant les montages analogiques/numériques classiques.

Ils peuvent également constituer un banc de mesure pilotable informatiquement par les ordinateurs équipant les paillasses.

Les générateurs de fonctions actuels tombent en panne régulièrement, nous obligeant à utiliser d'autres provenant d'autres salles de (TP automatisme ou de salles projets) provisoirement le temps de la séance.

Lien pour informations : <https://www.distrame.fr/fr/catalog/Generateur-de-fonctions-arbitraires-40-MHz,323848.html?catalogParam%5BshopId%5D=12695>



Coût total : 7884€ HT

Figure 3 : Générateur de fonctions

- **13 alimentations continues pilotables informatiquement :**

Ces alimentations (voir Figure 4) permettent d'alimenter en puissance (tension/courant) les montages électroniques analogiques/numériques classiques. Elles peuvent également constituer une partie d'un banc de mesure piloté informatiquement. Les alimentations actuelles sont vieillissantes et ne sont pas pilotables informatiquement.

Lien pour informations : <https://fr.rs-online.com/web/p/alimentations-de-table/1233561/?sra=pstk>



Coût total : 5315 € HT

Figure 4 : Alimentation continue

- **13 Ordinateurs portables équipant les paillasses + câbles informatiques réseaux + boîtiers de répartitions (Hub) :**

La salle n'est pas équipée d'ordinateurs pour les étudiants.

L'école assure le financement d'achat de 13 ordinateurs portables DELL Latitude 5510 (voir Figure 5) ainsi que l'équipement en câbles réseau et boîtiers de répartition de la salle.

Lien pour informations : <https://www.dell.com/fr-fr/work/shop/ordinateurs-portables-professionnels/ordinateur-portable-professionnel-latitude-5510/spd/latitude-15-5510-laptop>



Figure 5 : Ordinateur portable Dell

Coût HT : 906 € par ordinateur

Équipement câbles réseaux + boîtiers Hub réalisés par le service technique de l'école.

Coût total HT : 11 778 € financé par l'école

3. RECAPITULATIF :

- **13 Oscilloscopes pilotable informatiquement : Coût 16 077€ HT**
- **13 générateurs de fonctions pilotables informatiquement : Coût 7884€ HT**
- **13 alimentations continus pilotables informatiquement : Coût 5315€ HT**
- **Frais de dossier pour commande : 48€ HT**
- **13 Ordinateurs portables équipant les paillasses + câbles informatiques réseaux + boîtiers de répartitions (Hub) : Coût 11 778 € HT financé par l'école.**

Coût total demande CFVU 2021 : 41 102 € HT soit 49 323 € TTC

Comme prévu dans les conditions d'éligibilité de demande du dossier CFVU, le co-financement de l'école pour l'achat des ordinateurs représente plus de 10% du montant total.

4. ANNEXE : LISTE DES DEVIS

❖ 13 Oscilloscopes + 13 générateurs de fonctions :



Monsieur VINCENT SCHUH
 UNIVERSITE DE STRASBOURG
 TELECOM PHYSIQUE STG
 300 BOULEVARD SEBASTIEN BRANT

67400 ILLKIRCH
 France

Tél : 0368854510 Fax : 0368854346
 Mail : vschuh@unistra.fr

Devis : DC-21020853 / CLM

Date : 17/02/2021

Client : 0104000021

Référence : DEMANDE MAIL DU 11/02

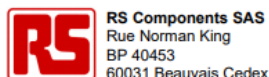
Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez aux matériels et prestations commercialisés par notre Société, et vous prions de bien vouloir considérer ci-après, nos meilleures conditions pour la fourniture éventuelle de :

| N° | Quantité | Article | Désignation | Prix Net HT EUR | Montant Net HT EUR |
|----|----------|--------------------------|--|------------------------|-----------------------|
| 1 | 13 | FI5642GA | Générateur de fonctions arbitraires 40 MHz Garantie : 36 mois (sauf conditions particulières) Téléchargez la fiche produit | 606,41 | 7 883,33 |
| 2 | 12 | SDS2104X-PLUS | Oscilloscope numérique 4 voies 100 MHz, avec mémoire 200 Mpts Garantie : 36 mois (sauf conditions particulières) | 1 199,00 | 14 388,00 |
| 3 | 1 | SDS2104X-PLUS | Oscilloscope numérique 4 voies 100 MHz, avec mémoire 200 Mpts Garantie : 36 mois (sauf conditions particulières) | 1 199,00 | 1 199,00 |
| 4 | 1 | SDS2000XP-16LA | Option logicielle MSO pour oscilloscopes SDS2000X-Plus Garantie : 12 mois (sauf conditions particulières) | 155,00 | 155,00 |
| 5 | 1 | SPL2016 | Sonde logique pour série SDS 2000X, 16 voies, 500 Me/s Garantie : 12 mois (sauf conditions particulières) Téléchargez la fiche produit | 335,00 | 335,00 |
| | | DISTRAME-SERVICES | Outil de gestion en ligne de parc d'appareils de mesure (offert à nos clients) Pour plus d'informations | Offert | Offert |
| | | | Participation aux frais de port, d'emballage et d'assurance | | 48,00 |
| | | | | Total lignes HT | 23 960,33 EUR |
| | | | | Frais | 48,00 EUR |
| | | | | Total HT | 24 008,33 EUR |
| | | | | Montant TVA | 4 801,67 EUR |
| | | | | Total TTC | 28 810,00 EUR |

Date de validité : 17/03/2021

❖ 13 alimentations continues programmables :



RS Components SAS
 Rue Norman King
 BP 40453
 60031 Beauvais Cedex

COPIE DE L'OFFRE

| | |
|----------------------|-------------------------------------|
| Référence de l'offre | A1005511218 |
| Valable du | 18/fevr./2021 |
| au: | 20/mars/2021 |
| Numéro de compte | 11904149 |
| Suivi par: | Stephanie Horvath |
| Email: | Stephanie.Horvath@rs-components.com |
| Téléphone: | 0344101936 |

Adresse de cotation

| | |
|------------------------|--------------------------|
| Société | UNIVERSITE DE STRASBOURG |
| Rue | 4 RUE BLAISE PASCAL |
| Ville | STRASBOURG CEDEX |
| Adresse 3 | |
| Adresse 4 | |
| Code postal | 67081 |
| TVA intracommunautaire | FR44130005457 |
| Référence du client: | ALIMENTATION RS PRO |
| Nom du contact: | Magali Frey |
| Téléphone: | 0368854472 |
| Fax: | 0000000000 |
| E-mail: | magali.frey@unistra.fr |

Adresse de livraison

| | |
|------------------------|--------------------------|
| Nom de société ligne 1 | UNIVERSITE DE STRASBOURG |
| Nom de société ligne 2 | |
| Rue | 4 RUE BLAISE PASCAL |
| Ville | STRASBOURG CEDEX |
| Adresse 3 | |
| Adresse 4 | |
| Code postal | 67081 |
| Nom du contact: | Magali Frey |

Total des cotations

| Placement | Total H.T | Remise | Total HT remisé | TVA (20 %) | Total TTC |
|-----------|------------|----------|-----------------|-------------|------------|
| Online* | 5 593,90 € | 279,69 € | 5 314,21 € | 1 062,84 € | 6 377,05 € |
| Offline | 5 593,90 € | 0,00 € | 5 593,90 € | 1 118,78 € | 6 712,68 € |

* Remise Internet incluse

Lignes de cotation

| Article | Votre référence article | Code commande | Référence fabricant / Fabricant | Qté demandé | UDV | Conditionnement | Quantité commandée | Prix unitaire (€) | Valeur de la ligne (€) | Livraison | NCNR | Conforme ROHS |
|---|-------------------------|---------------|---------------------------------------|-------------|-----|-----------------|--------------------|-------------------|------------------------|---|------|---------------|
| 1 | | 123-3561 | Nous proposons IPS 4303S RS PRO | 13 | 1 | la pièce | 13 | 430,30 | 5593,90 | 13 En stock pour livraison sous 2 jour(s) | | Oui |
| Alimentation de table 195W, 4 sorties 0 →, 30V 1 A, 3 A | | | | | | | | | | | | |

❖ **Financement par l'école de l'achat de 13 ordinateurs portables DELL Latitude 5510 (sur 32 achetés) soit 11 778€ HT :**



Dell SAS
 1 rond point Benjamin Franklin
 34000 MONTPELLIER

Devis

Adresse de livraison:

Télécom Physique Strasbourg
 F. FABIAN
 300 Bd Sébastien Brant
 CS 10413
 67412 ILLKIRCH

Contact: Frédéric FABIAN
 Tel: 0368854334
 e-mail: frederic.fabian@unistra.fr

Adresse de facturation:

Service comptabilité
 Télécom Physique Strasbourg
 300, bld S. Brant
 CS10413
 67412 ILLKIRCH

Contact: Service facturier
 Tel: 0368854334
 e-mail: frederic.fabian@unistra.fr

Si la fonctionnalité est activée pour votre établissement, nous vous invitons à valider votre commande directement sur le portail, ou via AEL (comptes CNRS).

Dans le cas contraire, merci d'envoyer votre commande à l'adresse email Macommande_Online@Dell.com.

Une confirmation de réception de commande vous sera transmise dans un délai maximum de 2h.

Si vous ne la recevez pas, nous vous invitons à vous rapprocher de votre contact commercial.

Code client: FR4728432 Date: 11-12-2020 N° de Devis 100000734359

Entité: Univ Strasbourg Lot 4 - Solutions d'Infrastructure
 Numéro de marché: N°2 – Lot 2
 Références:

Demandeur: FABIAN Frédéric
 Tel: 0368854334
 e-mail: frederic.fabian@unistra.fr

- 1
- 2
- 3
- 4

Fin de validité du devis: 11-02-2021
 Votre contact commercial: Paolo_spadacenta@dell.com 0499755744

Numéro du bon de commande:

INFORMATION IMPORTANTE : A compter du 1er décembre 2020, Dell, société anonyme, est devenu une société par actions simplifiée (SAS). Si la forme sociale de Dell est mentionnée dans votre base de données fournisseurs, nous vous invitons à la mettre à jour. Veuillez noter que le SIREN, le n° de TVA intracommunautaire, l'adresse et les coordonnées bancaires de Dell resteront inchangés.

| Ref. | Description | Quantité | Prix Unit. HT | Eco contrib. unitaire | Total HT | Taux TVA | Total TVA | Total TTC |
|----------------------------|--|----------|---------------|-----------------------|----------|----------|-----------|-----------|
| 2-2-3-1a | CAT2_Configuration n°3a - Latitude 5510 | 32 | 532.00 | | 17024.00 | 20.00 | 3404.80 | 20428.80 |
| 2-4-1-42 | Microsoft Windows 10 Pro; 64 bits Français; licence Win 10 Pro; DVD Win 10 inclus | 32 | 101.00 | | 3232.00 | 20.00 | 646.40 | 3878.40 |
| 2-2-1-24 | Extension de garantie ProSupport 5 ans J+1 (heures ouvrés; jours ouvrés) + TAM Matinfo 4 | 32 | 60.00 | | 1920.00 | 20.00 | 384.00 | 2304.00 |
| 2-2-1-10 | SSD 512Go M.2 PCIe | 32 | 55.00 | | 1760.00 | 20.00 | 352.00 | 2112.00 |
| 2-2-3-1a | CAT2_Configuration n°3a - Latitude 5510 | 32 | 0.00 | 0.30 | 9.60 | 20.00 | 1.92 | 11.52 |
| 693-11409 | Sans contrainte à sa date de livraison estimée | 32 | | | | | | |
| 693-11409 | Je souhaite recevoir ma facture à la livraison de ma commande | 32 | | | | | | |
| 379-BDVI | Intel® Core™ i5-10210U de 10e génération (4 coeurs; 6 Mo de mémoire cache; à partir de 1,7 GHz; jusqu'à 4;2 GHz) | 32 | | | | | | |
| GG3CIAE | 8 Go ;1 x 8 Go; de mémoire DDR4 | 32 | | | | | | |
| 325-BDRC,320-BDQZ,391-BEZZ | Écran non tactile 15,6" FHD (1920 x 1080) antireflet; webcam; microphone et volet de confidentialité | 32 | | | | | | |
| 555-BFNI | Intel Wi-Fi 6 AX201 2x2 802.11ax 160 MHz + Bluetooth 5.1 | 32 | | | | | | |
| 556-BBCD | No Mobile Broadband Card | 32 | | | | | | |
| 346-BGGT | Double pointage, sans lecteur d'empreintes digitales et sans lecteur de carte à puce | 32 | | | | | | |
| 583-BFPB | Clavier intégré rétroéclairé à double pointage, français (AZERTY) avec pavé numérique | 32 | | | | | | |
| 451-BCMC | 3 Cell 42Whr ExpressCharge™ Capable Battery | 32 | | | | | | |
| 492-BCWX | Adaptateur CA 65 W, USB Type-C, EPEAT | 32 | | | | | | |
| 631-ACKT | Aucune gestion des systèmes hors bande (non vPro) | 32 | | | | | | |
| 450-AAEL | Cordon d'alimentation E5 (européen) | 32 | | | | | | |
| 340-CPPF | 5510, guide de démarrage rapide pour Windows 10, Ubuntu | 32 | | | | | | |
| 680-30155 | 3 ans de service de batterie à durée de vie étendue | 32 | | | | | | |
| 387-BBNO | ENERGY STAR Qualified | 32 | | | | | | |



Monsieur VINCENT SCHUH
UNIVERSITE DE STRASBOURG
TELECOM PHYSIQUE STG
300 BOULEVARD SEBASTIEN BRANT

67400 ILLKIRCH
France

Tél : 0368854510 Fax : 0368854346

Mail : vschuh@unistra.fr

Devis : DC-21020853 / CLM

Date : 17/02/2021

Client : 0104000021

Référence : DEMANDE MAIL DU 11/02

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez aux matériels et prestations commercialisés par notre Société, et vous prions de bien vouloir considérer ci-après, nos meilleures conditions pour la fourniture éventuelle de :

| N° | Quantité | Article | Désignation | Prix Net HT EUR | Montant Net HT EUR |
|----|----------|--------------------------|--|------------------------|-----------------------|
| 1 | 13 | FI5642GA | Générateur de fonctions arbitraires 40 MHz Garantie : 36 mois (sauf conditions particulières) Téléchargez la fiche produit | 606,41 | 7 883,33 |
| 2 | 12 | SDS2104X-PLUS | Oscilloscope numérique 4 voies 100 MHz, avec mémoire 200 Mpts Garantie : 36 mois (sauf conditions particulières) | 1 199,00 | 14 388,00 |
| 3 | 1 | SDS2104X-PLUS | Oscilloscope numérique 4 voies 100 MHz, avec mémoire 200 Mpts Garantie : 36 mois (sauf conditions particulières) | 1 199,00 | 1 199,00 |
| 4 | 1 | SDS2000XP-16LA | Option logicielle MSO pour oscilloscopes SDS2000X-Plus Garantie : 12 mois (sauf conditions particulières) | 155,00 | 155,00 |
| 5 | 1 | SPL2016 | Sonde logique pour série SDS 2000X, 16 voies, 500 Me/s Garantie : 12 mois (sauf conditions particulières) Téléchargez la fiche produit | 335,00 | 335,00 |
| | | DISTRAME-SERVICES | Outil de gestion en ligne de parc d'appareils de mesure (offert à nos clients) Pour plus d'informations | Offert | Offert |
| | | | Participation aux frais de port, d'emballage et d'assurance | | 48,00 |
| | | | | Total lignes HT | 23 960,33 EUR |
| | | | | Frais | 48,00 EUR |
| | | | | Total HT | 24 008,33 EUR |
| | | | | Montant TVA | 4 801,67 EUR |
| | | | | Total TTC | 28 810,00 EUR |

Date de validité : 17/03/2021

Devis : DC-21020853 / CLM

Date : 17/02/2021

Délai de livraison en semaines (à réception de commande) : de Disponible à 4 semaine(s)

Du fait de l'épidémie actuelle de COVID-19 et des risques de confinement qui en découlent, nos délais sont donnés à titre indicatif, le simple non-respect des délais ne pouvant justifier à lui seul la résiliation du présent contrat.

Conditions de règlement : Virement 45 jours

Incoterm :

Nos prix s'entendent départ usine. Une participation aux frais de port, emballage et assurance de 48 euros H.T. sera facturée pour toute commande.

Attention à notre minimum de commande : frais administratifs de 40 Euros HT en cas de commande d'un montant inférieur à 250 Euros HT.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions d'agréer Madame, Monsieur nos salutations dévouées.

Pour un traitement plus rapide, nous vous remercions d'envoyer vos commandes à commandes@distrame.fr

Votre commercial

Christophe SCHMITT
Tel : 0389290270
Fax : 0325716029
Mobile : 0661048368
Mail : fi.alsace@distrame.fr

Assistance Commerciale

Céline DEROCHE
Tel : 0325712588
Fax : 0325716029
Mobile :
Mail : ce.deroche@distrame.fr

Suivi de votre commande

Valérie OGIER-COLLIN
Tel : 0325719260
Fax : 0325712898
Mobile :
Mail : va.ogiercollin@distrame.fr

Cette offre est réalisée conformément à nos conditions générales. Nous conservons la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires. Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances pourra entraîner la revendication de ces biens.



RS Components SAS
Rue Norman King
BP 40453
60031 Beauvais Cedex

COPIE DE L'OFFRE

| | |
|----------------------|-------------------------------------|
| Référence de l'offre | A1005511218 |
| Valable du | 18/févr./2021 |
| au: | 20/mars/2021 |
| Numéro de compte | 11904149 |
| Suivi par: | Stephanie Horvath |
| Email: | Stephanie.Horvath@rs-components.com |
| Téléphone: | 0344101936 |

Adresse de cotation

| | |
|------------------------|--------------------------|
| Société | UNIVERSITE DE STRASBOURG |
| Rue | 4 RUE BLAISE PASCAL |
| Ville | STRASBOURG CEDEX |
| Adresse 3 | |
| Adresse 4 | |
| Code postal | 67081 |
| TVA intracommunautaire | FR44130005457 |
| Référence du client: | ALIMENTATION RS PRO |
| Nom du contact: | Magali Frey |
| Téléphone: | 0368854472 |
| Fax: | 0000000000 |
| E-mail: | magali.frey@unistra.fr |

Adresse de livraison

| | |
|------------------------|--------------------------|
| Nom de société ligne 1 | UNIVERSITE DE STRASBOURG |
| Nom de société ligne 2 | |
| Rue | 4 RUE BLAISE PASCAL |
| Ville | STRASBOURG CEDEX |
| Adresse 3 | |
| Adresse 4 | |
| Code postal | 67081 |
| Nom du contact: | Magali Frey |

Total des cotations

| Placement | Total H.T | Remise | Total HT remisé | TVA (20 %) | Total TTC |
|-----------|------------|----------|-----------------|-------------|------------|
| Online* | 5 593,90 € | 279,69 € | 5 314,21 € | 1 062,84 € | 6 377,05 € |
| Offline | 5 593,90 € | 0,00 € | 5 593,90 € | 1 118,78 € | 6 712,68 € |

* Remise Internet incluse

Lignes de cotation

| Article | Votre référence article | Code commande | Référence fabricant / Fabricant | Qté demandé | UDV | Conditionnement | Quantité commandée | Prix unitaire (€) | Valeur de la ligne (€) | Livraison | NCNR | Conforme ROHS |
|---------|--|---------------|---------------------------------------|-------------|-----|-----------------|--------------------|-------------------|------------------------|---|------|---------------|
| 1 | | 123-3561 | Nous proposons IPS 4303S RS PRO | 13 | 1 | la pièce | 13 | 430,30 | 5593,90 | 13 En stock pour livraison sous 2 jour(s) | | Oui |
| | Alimentation de table 195W, 4 sorties 0 → 30V 1 A, 3 A | | | | | | | | | | | |

Commentaires

**Une participation aux frais de traitement de 6.95€ HT sera facturée pour toute commande inférieure à 75€ HT, ou inférieure à 30€ HT pour les commandes passées en ligne.*

Cette cotation est soumise aux conditions générales de vente que vous pouvez retrouver sur le fr.rs-online.com et dans notre catalogue papier.

Tout article de la cotation indiqué comme NCNR ne peut pas être annulé ou retourné. Ces produits sont commandés exclusivement pour répondre à vos besoins et nous ne les stockons pas.

Toutes les cotations ont des prix valides pour 30 jours. Après 30 jours, les prix doivent être re-validés par RS. SIRET 334 534 03900030



Adresse de livraison:

Télécom Physique Strasbourg
F. FABIAN
300 Bd Sébastien Brant
CS 10413
67412 ILLKIRCH

Contact: Frédéric FABIAN
Tel: 0368854334
e-mail: frederic.fabian@unistra.fr

Adresse de facturation:

Service comptabilité
Télécom Physique Strasbourg
300, bld S. Brant
CS10413
67412 ILLKIRCH

Contact: Service facturier
Tel: 0368854334
e-mail: frederic.fabian@unistra.fr

Si la fonctionnalité est activée pour votre établissement, nous vous invitons à valider votre commande directement sur le portail, ou via AEL (comptes CNRS).

Dans le cas contraire, merci d'envoyer votre commande à l'adresse email Macommande_Online@Dell.com.

Une confirmation de réception de commande vous sera transmise dans un délai maximum de 2h.

Si vous ne la recevez pas, nous vous invitons à vous rapprocher de votre contact commercial.

Code client: FR4728432

Date: 11-12-2020

N° de Devis 10000734359

Entité: Univ Strasbourg Lot 4 - Solutions d'Infrastructure
Numéro de marché: N°2 – Lot 2
Références:

Demandeur: FABIAN Frédéric
Tel: 0368854334
e-mail: frederic.fabian@unistra.fr

Fin de validité du devis: 11-02-2021
Votre contact commercial: Paolo_spadacenta@dell.com 0499755744

- 1
- 2
- 3
- 4

Numéro du bon de commande:

INFORMATION IMPORTANTE : A compter du 1er décembre 2020, Dell, société anonyme, est devenu une société par actions simplifiée (SAS). Si la forme sociale de Dell est mentionnée dans votre base de données fournisseurs, nous vous invitons à la mettre à jour. Veuillez noter que le SIREN, le n° de TVA intracommunautaire, l'adresse et les coordonnées bancaires de Dell resteront inchangés.

| Ref. | Description | Quantité | Prix Unit. HT | Eco contrib. unitaire | Total HT | Taux TVA | Total TVA | Total TTC |
|----------------------------|--|----------|---------------|-----------------------|----------|----------|-----------|-----------|
| 2-2-3-1a | CAT2_Configuration n°3a - Latitude 5510 | 32 | 532.00 | | 17024.00 | 20.00 | 3404.80 | 20428.80 |
| 2-4-1-42 | Microsoft Windows 10 Pro; 64 bits Français; licence Win 10 Pro; DVD Win 10 inclus | 32 | 101.00 | | 3232.00 | 20.00 | 646.40 | 3878.40 |
| 2-2-1-24 | Extension de garantie ProSupport 5 ans J+1 (heures ouvrés; jours ouvrés) + TAM Matinfo 4 | 32 | 60.00 | | 1920.00 | 20.00 | 384.00 | 2304.00 |
| 2-2-1-10 | SSD 512Go M.2 PCIe | 32 | 55.00 | | 1760.00 | 20.00 | 352.00 | 2112.00 |
| 2-2-3-1a | CAT2_Configuration n°3a - Latitude 5510 | 32 | 0.00 | 0.30 | 9.60 | 20.00 | 1.92 | 11.52 |
| 693-11409 | Sans contrainte à sa date de livraison estimée | 32 | | | | | | |
| 693-11409 | Je souhaite recevoir ma facture à la livraison de ma commande | 32 | | | | | | |
| 379-BDVI | Intel® Core™ i5-10210U de 10e génération (4 coeurs; 6 Mo de mémoire cache; à partir de 1,7 GHz; jusqu'à 4,2 GHz) | 32 | | | | | | |
| GG3CIAE | 8 Go ;1 x 8 Go; de mémoire DDR4 | 32 | | | | | | |
| 325-BDRC,320-BDQZ,391-BEZZ | Écran non tactile 15,6" FHD (1920 x 1080) antireflet; webcam; microphone et volet de confidentialité | 32 | | | | | | |
| 555-BFNI | Intel Wi-Fi 6 AX201 2x2 802.11ax 160 MHz + Bluetooth 5.1 | 32 | | | | | | |
| 556-BBCD | No Mobile Broadband Card | 32 | | | | | | |
| 346-BGGT | Double pointage, sans lecteur d'empreintes digitales et sans lecteur de carte à puce | 32 | | | | | | |
| 583-BFPB | Clavier intégré rétroéclairé à double pointage, français (AZERTY) avec pavé numérique | 32 | | | | | | |
| 451-BCMC | 3 Cell 42Whr ExpressCharge™ Capable Battery | 32 | | | | | | |
| 492-BCWX | Adaptateur CA 65 W, USB Type-C, EPEAT | 32 | | | | | | |
| 631-ACKT | Aucune gestion des systèmes hors bande (non vPro) | 32 | | | | | | |
| 450-AAEL | Cordon d'alimentation E5 (européen) | 32 | | | | | | |
| 340-CPPF | 5510, guide de démarrage rapide pour Windows 10, Ubuntu | 32 | | | | | | |
| 680-30155 | 3 ans de service de batterie à durée de vie étendue | 32 | | | | | | |
| 387-BBNO | ENERGY STAR Qualified | 32 | | | | | | |

| | | |
|-----------|---|----|
| 379-BDZB | Certification EPEAT 2018 (Gold) | 32 |
| 817-BBBS | Sans étiquette d'expédition EAN | 32 |
| 389-DPWY | FCC Label | 32 |
| 658-BESB | Dell Applications for Ubuntu | 32 |
| 620-AAOH | Support de récupération USB non inclus | 32 |
| 340-AULI | English, French, German, Italian, Dutch Shipping Docs | 32 |
| 709-16266 | ProSupport Flex Client, 1 an de service aller et retour atelier | 32 |
| 430-XXYG | No Resource USB Media | 32 |
| 799-AANV | Informations de commande Dell | 32 |
| 340-CQCN | System Shipment, Latitude 5510 | 32 |
| 817-BBCE | Configuration personnalisée BTO | 32 |
| 630-AARX | No Productivity Software | 32 |
| 800-BBQN | Expédition standard (S) | 32 |
| 693-11409 | INFO SAISIE MODULE 149 OPTION DE BASE CHOISIR LE SKU AVEC LA MENTION CARTE GRAPHIQUE UHD 620 INTEGREE | 32 |
| 650-AAAM | Pas de logiciel antivirus | 32 |
| 321-BFIZ | Capot arrière pour Latitude 5510 | 32 |
| 555-BFRG | Pilote de carte sans fil WLAN Intel AX201 | 32 |
| 340-CKSZ | Sans Windows AutoPilot | 32 |
| 340-CNBZ | Étiquette de processeur Intel Core i5 non-vPro | 32 |
| 990-10071 | Indicateur Delivery Plus | 32 |

Sous-total H.T. 23945.60

| | | | | | | | | |
|----------|--|----|--------|------|---------|-------|--------|---------|
| 1-0-279 | Moniteur 24" - Dell P2419H | 32 | 147.00 | | 4704.00 | 20.00 | 940.80 | 5644.80 |
| 1-0-279 | Moniteur 24" - Dell P2419H - 1920x1080 - Connecteurs VGA/DP/HDMI - Câble fourni : DP | 32 | 0.00 | 1.42 | 45.44 | 20.00 | 9.09 | 54.53 |
| GX2QCF5 | 3 ans de garantie de base avec service d'échange avancé : aucune extension de garantie | 32 | | | | | | |
| G3UZLC5 | 3 ans de support de base avec service d'échange avancé | 32 | | | | | | |
| 372379 | Commande d'écran Dell - France | 32 | | | | | | |
| 94652 | Marquage Delivery Plus | 32 | | | | | | |
| 450-AKFS | Cordon d'alimentation de 220 V, Europe (BX) | 32 | | | | | | |

Sous-total H.T. 4749.44

| | | | | | | | | |
|---------|--|----|------|--|--------|-------|-------|--------|
| 1-0-15 | Dell - Combo Clavier et Souris Filaires - Azerty | 32 | 9.00 | | 288.00 | 20.00 | 57.60 | 345.60 |
| 1-0-15 | Dell - Combo Clavier et souris filaires (KB216 + MS116) - AZERTY | 32 | | | | | | |
| 5285408 | Marquage Delivery Plus | 32 | | | | | | |

Sous-total H.T. (Eco-contrib. incluse) 288.00

| | |
|---|--------------------|
| Sous-total H.T. (Eco-contrib. incluse) | 28983.04EUR |
| Montant soumis à la TVA | 28983.04EUR |
| Montant non soumis à la TVA dont Eco-contribution | 0.00EUR |
| TVA | 5796.61EUR |
| Total T.T.C. (Eco-contrib. incluse) | 34779.65EUR |

Nous vous informons que nos délais standards de livraison peuvent être impactés de manière temporaire par l'indisponibilité des processeurs Intel, et ce jusqu'à ce que la production actuelle de processeurs Intel réponde à la demande du marché.

La durée estimative de cette prolongation de délai de livraison est indiquée sur la ligne du processeur dans le devis.

Offre soumise aux Conditions Générales de Vente et de Services Dell

Composante : Faculté des sciences de la vie

Projet 1 - Sécurisation et modernisation des travaux pratiques de biologie végétale – acquisition de microtomes

Formation(s) concernée(s) :

L1
L2
L3 : parcours préparation au professorat des écoles
L3 : parcours sciences de la vie et de la terre
Master : parcours enseigner les SVT (M1 et M2) et parcours MEEF

Nombre d'étudiants concernés :

1300 étudiants

Description du projet :

Au cours de leur cursus, les étudiants de la Faculté des sciences de la vie sont tous amenés à faire un certain nombre de TP dans le domaine de la biologie végétale. La majorité de ces TP font intervenir de l'observation microscopique (loupes binoculaires et microscopes optiques). Une grande partie de ces observations provient de coupes de matériel frais préparées par les étudiants eux-mêmes.

Dans le cadre d'innovation des équipements de TP à destination de la licence, nous voudrions acquérir 75 Microtomes à main sécurisés pour les TP/TD du L1 et du L2 se déroulant aux premier et second semestres, de même que pour les TP/TD du L3 PPE et du L3 SVT, et pour les TP/TD des parcours de Master SVT et MEEF du premier semestre.

Ce type de microtome à main sécurisé permet la réalisation d'une coupe fine de matériel végétal, manipulation indispensable dans le cadre de TP de Biologie Végétale. Le microtome sécurisé avec sa lame fixée et affleurante supprime totalement les risques lors de la manipulation. L'utilisation de ce type de microtome permettra à chaque étudiant de préparer lui-même les lames d'observation qu'il analysera à l'aide de son microscope et ce, sans risque de se couper avec une lame de rasoir.

La grande innovation que vont nous apporter ces microtomes, outre la sécurité, sera que tous nos étudiants vont pouvoir réussir à préparer des coupes transversales très fines de 20 à 200 µm d'épaisseur. De plus, ils pourront aussi réaliser des coupes longitudinales ce qui à la main est quasi irréalisable par nos étudiants, d'ailleurs nous ne pratiquons pas cette manipulation pour l'instant.

Grâce à ce dispositif, les étudiants vont ainsi acquérir une nouvelle capacité expérimentale qui fait partie des compétences fondamentales à maîtriser en biologie végétale.

La grande simplicité d'utilisation et leur sécurité nous permettra, enfin, de demander aux L1, dans le cadre des TP mycètes, de préparer des coupes fines de champignons, ce que nous nous interdisions de faire pour l'instant.

La satisfaction que les étudiants tirent de l'observation de coupes fines qu'ils ont eux-mêmes réalisées, est très motivante et leur prouve qu'ils sont capables.

Ces microtomes à main seront répartis pour moitié à l'Institut de Botanique servant principalement aux L3 et Master, et à l'Institut Le Bel pour l'autre moitié servant principalement aux L1 et L2, voire parfois les L3.

Impact bâtiminaire :

*Le porteur précisera ici les travaux ou aménagements engendrés par le projet et nécessitant la **DPI/DALI** (réfection de salle, travaux de mise aux normes, construction/réfection de bâtiments...). Les travaux connexes font partie intégrante du projet et reposeront sur son budget (rénovation, câblage informatique ou électrique...).*

Commission de la formation et de la vie université

La DPI/DALI peut accompagner techniquement les projets, voire faire élaborer les devis. Pour rappel, tout appareil nécessite à minima une prise de courant et/ou une prise réseau ; le demandeur vérifie que celle-ci existe déjà.

Sans objet

Impact numérique :

Le porteur précisera ici les éventuels développements informatiques et numériques engendrés par le projet nécessitant l'implication de la **DUN/DI** (achat de logiciels ou de matériels informatique, développement d'une plateforme logicielle, intégration d'équipements au réseau...)

Sans objet

Estimation du coût du projet (joindre le(s) devis) :

9870 euro TTC

Proposition de co-financement :

1500 €

Estimation du coût de fonctionnement et de maintenance :

Ce coût ne sera en aucun cas pris en charge par la CFVU

0 euro

Reproduire la grille de présentation des projets autant de fois que nécessaire

Les projets ex-aequo ne seront pas examinés

| N° du Projet | Intitulé | Coût | Co-financement |
|--------------|---|---------------|----------------|
| 1 | Sécurisation et modernisation des TP de biologie végétale – acquisition de microtomes | 9870 € | 1500 € |
| 2 | Modernisation des pratiques pédagogiques en travaux pratiques de biologie cellulaire et de biologie végétale – complément AAP CFVU 2020 | 9685.32 € | 1500€ |
| 3 | Aménagement et modernisation de l'équipement technique de l'IPCB - pôle mutualisé de travaux pratiques de la Faculté | 4527.78 € | 1000 € |

Composante : Faculté des sciences de la vie

Projet 1 - Modernisation des pratiques pédagogiques en travaux pratiques de biologie végétale – complément AAP CFVU 2020

Formation(s) concernée(s) :

L1 sciences de la vie : TD et TP de l'UE Diversité du monde vivant (végétal et champignon)
L2 sciences de la vie : parcours Biologie cellulaire physiologie des organisme, Biologie moléculaire et cellulaire, Métiers du médicament, parcours franco-allemand, Préparation au concours B pour les UE Biologie et Physiologie des Plantes 1 et Biologie et Physiologie des Plantes 2
L3 sciences de la vie : Préparation au professorat des écoles pour l'UE Biologie des organismes
L3 sciences de la vie : UE approches pratiques en biologie cellulaire

Nombre d'étudiants concernés :

Environ 1700 étudiants, du L1 au L3

Description du projet :

Au cours de leur cursus, les étudiants de la Faculté des sciences de la vie sont amenés à faire un certain nombre de TP dans le domaine de la biologie végétale. La majorité de ces TP font intervenir de l'observation microscopique (loupes binoculaires et microscopes optiques). A une époque où l'image et les écrans sont devenus omniprésents, il serait intéressant que les étudiants puissent visualiser leurs observations sur un ordinateur portable. Cela présente le double avantage de :

- leur permettre de conserver les images observées lors des séances de TP, et de pouvoir ensuite les traiter (amélioration de la qualité, mesures, comparaisons...)
- permettre des échanges plus faciles entre pairs et entre étudiants et enseignants : il est plus facile de discuter d'une image et de son interprétation lorsque plusieurs personnes peuvent la consulter en même temps...

C'est pour cela que, dans le cadre de demandes de crédits pour l'innovation **des équipements de TP à destination de la licence**, nous voudrions acquérir 10 nouveaux ordinateurs portables pour les appareiller aux caméras adaptables sur les loupes et microscopes que nous avons acheté l'année dernière via l'AAP CFVU. Ces ordinateurs et caméra serviront pour les TP/TD du L1 et L2 se déroulant au premier semestre et aussi pour les TP/TD du L3 PPE se déroulant au même semestre puis les TP/TD APBC (L3) du deuxième semestre.

Cette demande se justifie par le fait que nous effectuons les mêmes TP dans deux salles en simultanée, et pour l'instant seul une salle bénéficie de ces matériels.

Pour les étudiants de L2 et L3, cela nous permettra de voir en même temps que l'étudiant sa préparation microscopique et de parler directement de ce qu'il a compris sans avoir à lui fixer des points de repère, pour être certain de parler de la même chose. De plus les étudiants venant avec une clé USB, il leur sera possible de repartir avec les images de leur préparation, ce qui de mon point de vue est une source de motivation supplémentaire dans leur travail de TP. Bon nombre d'étudiants essayent tant bien que mal de générer une image avec leur téléphone au travers de l'oculaire.

Commission de la formation et de la vie université

Dans l'UE-APBC, les étudiants doivent réaliser des dessins d'observation de leurs préparations entre lame et lamelle. Une analyse rapide des résultats, à l'aide d'images fixées par la caméra, avec l'enseignant permettra un gain de temps considérable et réduira les erreurs d'interprétation.

Dans le cadre du L1, ces ordinateurs et caméras nous permettront de mieux travailler au cours du TD interactif sur les symbioses mycorhiziennes et lichéniques. En effet pour ces TD, nous proposons aux étudiants de L1 de regarder ces symbioses à l'aide de loupes ou de microscopes. Comme ils sont très nombreux, parfois 55 étudiants, le fait d'avoir ce type de dispositif permettra une meilleure visualisation de ces organismes.

Impact bâtimentaire :

*Le porteur précisera ici les travaux ou aménagements engendrés par le projet et nécessitant la **DPI/DALI** (réfection de salle, travaux de mise aux normes, construction/réfection de bâtiments...). Les travaux connexes font partie intégrante du projet et reposeront sur son budget (rénovation, câblage informatique ou électrique...).*

La DPI/DALI peut accompagner techniquement les projets, voire faire élaborer les devis. Pour rappel, tout appareil nécessite à minima une prise de courant et/ou une prise réseau ; le demandeur vérifie que celle-ci existe déjà.

Sans objet

Impact numérique :

*Le porteur précisera ici les éventuels développements informatiques et numériques engendrés par le projet nécessitant l'implication de la **DUN/DI** (achat de logiciels ou de matériels informatique, développement d'une plateforme logicielle, intégration d'équipements au réseau...)*

Achat de 10 ordinateurs portables

Estimation du coût du projet (joindre le(s) devis) :

9726 euro TTC

Proposition de co-financement :

1500 €

Estimation du coût de fonctionnement et de maintenance :

Ce coût ne sera en aucun cas pris en charge par la CFVU

0 euro

Reproduire la grille de présentation des projets autant de fois que nécessaire

Les projets ex-aequo ne seront pas examinés

| N° du Projet | Intitulé | Coût | Co-financement |
|--------------|--|------------------|----------------|
| 1 | Sécurisation et modernisation des TP de biologie végétale – acquisition de microtomes | 9870 € | 1500 € |
| 2 | Modernisation des pratiques pédagogiques en travaux pratiques de biologie végétale – complément AAP CFVU 2020 | 9685.32 € | 1500€ |

Commission de la formation et de la vie université

| | | | |
|---|--|-----------|--------|
| 3 | Aménagement et modernisation de l'équipement technique de l'IPCB - pôle mutualisé de travaux pratiques de la Faculté | 4527.78 € | 1000 € |
|---|--|-----------|--------|

Composante : Faculté des sciences de la vie

Projet 3 – Aménagement et modernisation de l'équipement technique de l'IPCB - pôle mutualisé de travaux pratiques de la Faculté

Formation(s) concernée(s) :

L2, L3, M1 (enseignements pratiques de biologie cellulaire, immunologie, génétique)

Nombre d'étudiants concernés :

2000 étudiants

Description du projet :

La rénovation de l'IPCB a pris fin en décembre 2018 et l'ensemble des enseignements de travaux pratiques ont débuté à la rentrée 2019. Des locaux modernes et équipés technologiquement sont désormais offerts aux étudiants et enseignants de notre composante.

Ce nouveau bâtiment est une véritable plus-value pour nos enseignements car devenant notamment le point central de l'enseignement pratique de la Faculté des sciences de la vie, il constitue ainsi un pôle mutualisé de travaux pratiques

Dans le cadre de cette rénovation, la Faculté a investi régulièrement dans du nouveau matériel spécifique au bâtiment : mobilier, équipements techniques (hottes et armoires chimiques, thermocycleur, congélateur, ...).

Ces investissements ont été réalisés par la Faculté en complément de ceux réalisés pour tous les autres travaux pratiques (localisés à l'Institut Le Bel, à l'Institut de zoologie et à la plateforme de biologie). Annuellement, la composante investit 40 000€ (fléchés dès la notification de la dotation et environ 10 000€ supplémentaires en fonction des reliquats sur les lignes budgétaires en fin d'année).

L'aménagement des nouvelles salles à l'IPCB, modernes et avec une plus grande capacité d'accueil, nécessite d'acquérir du matériel supplémentaire et de remplacer du matériel vétuste et surtout inadapté à ces nouvelles configurations.

La demande formulée dans le cadre de cet appel à projet s'inscrit dans cette démarche. Il s'agit de deux spectrophotomètres, équipements de base pour des travaux pratiques s'adressant à nos étudiants de la Licence au Master.

Il est important de souligner que ces équipements sont également utilisés dans le cadre de la L1 sciences pour la santé, soit 400 étudiants supplémentaires.

Impact bâtiminaire :

Commission de la formation et de la vie université

Le porteur précisera ici les travaux ou aménagements engendrés par le projet et nécessitant la **DPI/DALI** (réfection de salle, travaux de mise aux normes, construction/réfection de bâtiments...). Les travaux connexes font partie intégrante du projet et reposeront sur son budget (rénovation, câblage informatique ou électrique...).

La DPI/DALI peut accompagner techniquement les projets, voire faire élaborer les devis. Pour rappel, tout appareil nécessite à minima une prise de courant et/ou une prise réseau ; le demandeur vérifie que celle-ci existe déjà.

Aucun

Impact numérique :

Le porteur précisera ici les éventuels développements informatiques et numériques engendrés par le projet nécessitant l'implication de la **DUN/DI** (achat de logiciels ou de matériels informatique, développement d'une plateforme logicielle, intégration d'équipements au réseau...)

Aucun

Estimation du coût du projet (joindre le(s) devis) :

4527.78 €

Proposition de co-financement :

1000€

Estimation du coût de fonctionnement et de maintenance :

Ce coût ne sera en aucun cas pris en charge par la CFVU

Reproduire la grille de présentation des projets autant de fois que nécessaire

Les projets ex-aequo ne seront pas examinés

| N° du Projet | Intitulé | Coût | Co-financement |
|--------------|--|------------------|----------------|
| 1 | Sécurisation et modernisation des TP de biologie végétale – acquisition de microtomes | 9870 € | 1500 € |
| 2 | Modernisation des pratiques pédagogiques en travaux pratiques de biologie cellulaire et biologie végétale – complément AAP CFVU 2020 | 9685.32 € | 1500€ |
| 3 | Aménagement et modernisation de l'équipement technique de l'IPCB - pôle mutualisé de travaux pratiques de la Faculté | 4527.78 € | 1000 € |



PROFORMA n° 000448263 26/01/21

Commande N° / Livraison N°

Client n° 160065

Vos références SVT
Votre interlocuteur Mlle MICHELIN Jessica
Tél. 06 08 30 72 75
JMICHELIN@JEULIN.FR
Offre valable jusqu'au 26/04/21
Conditions de règlement Virement

UNIVERSITE DE STRASBOURG
INSTITUT DE BOTANIQUE
28 RUE GOETHE

67083 STRASBOURG CEDEX

Fax : Tel : 0390241824

Page 1

| Référence | Désignation | Quantité | Unité | P.U. brut H.T | P.U. net H.T. | TVA | Mt net T.T.C. | Mt net H.T. |
|---|------------------------------|----------|-------|---------------|---------------|-----|---------------|-------------|
| 57408284 | MICROTOME A MAIN SECURISE | 75 | | 104,17 | | 2 | 9375,00 | 7812,50 |
| 56406484 | LAME DE SECURITE | 150 | | 9,33 | | 2 | 1680,00 | 1400,00 |
| 57302484 | MOELLE DE SUREAU SYNTHÉTIQUE | 150 | | 5,08 | | 2 | 915,00 | 762,50 |
| 57301884 | MOELLE DE SUREAU | 49 | | 6,25 | | 2 | 367,50 | 306,25 |
| Total Marchandises/Prestations | | | | | | | | 10281,25 |
| Remise exceptionnelle 20,00 % | | | | | | | | -2056,25 |
| <i>Sur votre bon de commande, nous vous remercions de bien vouloir rappeler le N° de cette Pro-Forma.</i> | | | | | | | | |
| * | | | | | | | | |
| OFFRE VALABLE POUR UNE COMMANDE GLOBALE ET CONFORME AU PRESENT DEVIS | | | | | | | | |
| LIVRAISON FRANCO DE PORT | | | | | | | | |
| OFFRE NON CUMULABLE AVEC TOUTE OFFRE PROMOTIONNELLE EN COURS | | | | | | | | |
| ***** | | | | | | | | |
| Important : | | | | | | | | |
| pour l'optimisation du traitement de votre commande, nous vous prions d'adresser votre envoi à : COMMANDE@JEULIN.FR. | | | | | | | | |

| Hors Taxes | %esc | Mt.escompte | Emballage | Port | Mt net H.T. | TVA | %TVA | Mont.TVA | Mont TTC |
|------------|------|-------------|-----------|------|-------------|-------------|------------------------|----------|----------|
| 8225,00 | | | | | 8225,00 | 1 2 3 | 10,00 20,00 5,50 | 1645,00 | 9870,00 |

| N° expédition | Nb colis | Poids net | Mode de transport |
|-------------------------------|----------|--------------------|-------------------|
| 000000 | | 37,77 KG | Non défini |
| Responsable expédition | | Volume 149,331 DM3 | |

| | |
|-------|-------------|
| Total | 9870,00 EUR |
| | EUR |
| | EUR |

Le paiement anticipé ne donne pas lieu à escompte. Indemnité de retard : 1,5 fois le taux légal.

Siège social : 468 Rue Jacques Monod - ZI n° 1 Nétreville, - CS21900 - 27019 EVREUX CEDEX, France. Tel : +33 (0)2 32 29 40 00 - Fax : +33 (0)2 32 29 43 99

Jeulin SAS au Capital 1 000 000 € - APE 4669C - RCS Evreux 344 652 490 - N° TVA FR 47 344 652 490

Vous trouverez nos conditions générales de ventes sur notre site.

CIC Nord Ouest EVREUX - Rib 30027 16079 00040403301 37- Iban FR76 3002 7160 7900 0404 0330 137 - Bic CMCIFRPP



Dell SAS
1 rond point Benjamin Franklin
34000 Montpellier

Devis

Adresse de livraison

Faculté des Sciences de la Vie
Institut de Botanique
28, rue Goethe
67083 STRASBOURG

Contact: Pascal LAURENT
Tel : 0368856378
laurent@unistra.fr

Adresse de facturation

Université de Strasbourg
AgenceComptable
4 rue BLAISE PASCAL
67081 STRASBOURG

Contact : Service facturier
Tel : 0368851851
meyerhuck@unistra.fr

Votre bon de commande doit être envoyé à l'adresse email Macommande_Online@Dell.com

Code client : FR4728432

Date : 03/02/2021

N° de devis : 500000019891

Entité : Univ Strasbourg Lot 1-2-3 - Pc fixes, portables & stations de travail
Numéro de marché : 2
Références :

- 1
- 2
- 3
- 4

Demandeur : EL KADAOUI Abdelghani
Tel : 0368851179
email: abdelghani.elkadaoui@unistra.fr

Fin de validité du devis : 03/05/2021

Votre contact commercial: Paolo_spadacent@ dell.com
0499755744

Numéro du bon de commande :

| Ref. | Description | Quantité | Prix unit. HT | Eco-contrib. unitaire | Total HT | Taux de TVA | Total TVA | Total TTC |
|----------------------------|--|----------|---------------|-----------------------|----------|-------------|-----------|-----------|
| 2-2-2-1a | Configuration n°2a : Latitude 5410 | 10 | 530.00 | 0.00 | 5300.00 | 20.00 | 1060.00 | 6360.00 |
| 2-2-1-7 | 16Go 2666MHz DDR4 (2x8Go) | 10 | 75.00 | 0.00 | 750.00 | 20.00 | 150.00 | 900.00 |
| 2-4-1-42 | Microsoft Windows 10 Pro, 64 bits Français, licence Win 10 Pro, DVD Win 10 inclus | 10 | 101.00 | 0.00 | 1010.00 | 20.00 | 202.00 | 1212.00 |
| 2-2-2-7 | Batterie 4 cellules 68 Whr (Garantie 3 ans, 300 cycles, charge rapide) | 10 | 18.00 | 0.00 | 180.00 | 20.00 | 36.00 | 216.00 |
| 2-2-1-24 | Extension de garantie ProSupport 5 ans J+1 (heures ouvrés, jours ouvrés) + TAM Matinfo 4 | 10 | 60.00 | 0.00 | 600.00 | 20.00 | 120.00 | 720.00 |
| 1-0-184 | Sac à dos Dell Urban 14" & 15" | 10 | 23.00 | 0.00 | 230.00 | 20.00 | 46.00 | 276.00 |
| 379-BEHK | Intel® Core™ i5-1135G7 | 10 | | | | | | |
| 631-ACTP | Aucune gestion des systèmes hors bande (non vPro) | 10 | | | | | | |
| 400-BKUR | Disque SSD M.2 PCIe NVMe Classe 35 de 256 Go | 10 | | | | | | |
| 391-BFPR,320-BECK,325-BDYX | 14" FHD (1920x1080) Non-Touch, Anti-Glare, IPS, 250nits, WLAN/WWAN, HD Camera 30 jours de délai | 10 | | | | | | |
| 555-BGGT | Intel® Wi-Fi 6 AX201 2x2 .11ax 160 MHz + Bluetooth 5.1 | 10 | | | | | | |
| GR957IY | Pas de carte haut débit mobile | 10 | | | | | | |

| | | | | | | | | |
|-----------|--|----|---|------|------|-------|------|------|
| 346-BGVN | Repose-poignets, aucune option de sécurité, Thunderbolt™ 4 | 10 | | | | | | |
| 583-BHFB | Clavier à simple pointage rétroéclairé, français/européen | 10 | 0.00 | 0.10 | 1.00 | 20.00 | 0.20 | 1.20 |
| 492-BCXP | Adaptateur Type-C 65 W EPEAT | 10 | | | | | | |
| 340-CKSZ | Sans Windows AutoPilot | 10 | | | | | | |
| 321-BGBE | Capot arrière pour Latitude 5420 | 10 | | | | | | |
| 555-BGIQ | Pilote de carte sans fil Intel AX201 WLAN MOD-SRV | 10 | | | | | | |
| 470-AENZ | Cordon d'alimentation E4 1 m pour l'Europe ; cordon d'alimentation conformité TAA | 10 | 0.00 | 0.01 | 0.10 | 20.00 | 0.02 | 0.12 |
| 340-AULI | English, French, German, Italian, Dutch Shipping Docs | 10 | | | | | | |
| 709-16266 | ProSupport Flex Client, 1 an de service aller et retour atelier | 10 | | | | | | |
| 430-XXYG | Sans support de ressources | 10 | | | | | | |
| 340-CUNW | Guide de démarrage rapide pour Windows 10, Ubuntu | 10 | | | | | | |
| GKCQZ43 | Informations de commande Dell | 10 | | | | | | |
| 387-BBPC | Certifié ENERGY STAR | 10 | | | | | | |
| 693-11409 | INFO SAISIE MODULE 149 OPTION DE BASE SELON LE PROCESSEUR EN FONCTION DES ELEMENTS DE LA CARTE GRAPHIQUE | 10 | | | | | | |
| 817-BBBS | Sans étiquette d'expédition EAN | 10 | | | | | | |
| 340-CUOW | [TGL] L10 - Min-Config SHIP MOD tie with TGL CPU + 65W adapter config, include BCC L10, Russia TPM, | 10 | | | | | | |
| CTOFGA | Custom BTO Configuration | 10 | | | | | | |
| GZK1PNU | Non sélectionné | 10 | | | | | | |
| 389-DXDU | Étiquette de processeur Intel® Core™ i5 | 10 | | | | | | |
| G6MWFQG | Marquage Delivery Plus | 10 | | | | | | |
| GMGPJ28 | Suite Microsoft Office non incluse | 10 | | | | | | |
| 340-ADBJ | Dell Applications for N-Series | 10 | | | | | | |
| 650-AAAM | Pas de logiciel antivirus | 10 | | | | | | |
| 620-AAOH | Support de récupération USB non inclus | 10 | | | | | | |
| 800-BBQK | Expédition standard (VS) | 10 | | | | | | |
| GBU8CHM | Certification EPEAT 2018 (Gold) | 10 | | | | | | |
| | | | Sous-total HT (Eco-contrib. incluse) 8071.10 | | | | | |
| | | | Montant soumis à la TVA 8071.10 | | | | | |
| | | | Montant non soumis à la TVA 0.00 | | | | | |
| | | | dont Eco-contribution 1.10 | | | | | |
| | | | TVA 1614.22 | | | | | |
| | | | Total T.T.C. (Eco-contrib. incluse) 9685.32 | | | | | |

Nous vous informons que nos délais standards de livraison peuvent être impactés de manière temporaire par l'indisponibilité des processeurs Intel, et ce jusqu'à ce que la production actuelle de processeurs Intel réponde à la demande du marché. La durée estimative de cette prolongation de délai de livraison est indiquée sur la ligne du processeur dans le devis.

Offre soumise aux Conditions Générales de Vente et de Services Dell

Capital 1,473,770.73 Euros, 351 528 229 RCS Montpellier – APE 4651Z – TVA Intracommunautaire FR 20 351 528 229



Votre interlocuteur
Fabien WOLFF
f.wolff@grosseron.com
0643352407

N° client **0528206**
Catherine SPEHNER
N° tél :0368855379 - N° fax :0390242002
email :c.spehner@unistra.fr

UNIVERSITE DE STRASBOURG
Mme Catherine SPEHNER
4 ALLEE KONRAD ROETGEN
67000 STRASBOURG

DEVIS n° DV349549 du 28/01/2021

| Référence | Désignation | Cdt | Quantité | Prix unitaire net | Montant HT EUR |
|-------------------------|---|------|----------|-------------------|----------------|
| S226509 | Doc SPECTROPHOTOMETRE PRIM LIGHT AVEC SUPPORT CUVE 10 MM | 1,00 | 2 | 1 886,58 | 3 773,15 |

[SE.13]

| Code TVA | Taux TVA | Base TVA | Montant TVA |
|----------|----------|----------|-------------|
| TVA20 | 20 % | 3 773,15 | 754,63 |

| | |
|--------------------------|-----------------|
| TOTAL HT | 3 773,15 |
| Montant TVA | 754,63 |
| TOTAL TTC | 4 527,78 |
| TOTAL A PAYER EUR | 4 527,78 |

Adresse de livraison
UNIVERSITE DE STRASBOURG
Mme Catherine SPEHNER
4 ALLEE KONRAD ROETGEN
67000 STRASBOURG

Adresse de facturation
UNIVERSITE DE STRASBOURG
Catherine SPEHNER
AGENC COMPT BUREAU FACTURIER
4 RUE BLAISE PASCAL
67081 STRASBOURG

Merci de rappeler le N° Devis DV349549 lors de votre commande et de l'envoyer par mail à commande@grosseron.com.

Conditions de paiement **45 jours fin de mois - Virement**
Date validité **28/02/2021**
Coordonnées bancaires LA BANQUE POSTALE
IBAN : FR8420041010110002837T03207 Code SWIFT : PSSTFRPPNTE



Paiement en ligne : <https://tpe.grosseron.com>

Frais pour livraison en France métropolitaine.

Commande classique : Frais de port : 22.00 EUR HT pour commande < 195.00 EUR HT -

Commande sur le site web www.grosseron.com : Frais de port : 22.00 EUR HT pour commande < 195.00 EUR HT - .